This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

LANE MEDICAL LIBRARY STANFORD
N263 .B54 1874 STOR
Des nevroses menstruelles : ou, La mens
2450335137 4

LANE

MEDICAL

LIBRARY

LEVI COOPER LANE FUND

DES

NÉVROSES MENSTRUELLES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

MÉDECINE MENTALE. — Première étude : *de l'Isolement*. Brochure in-8. 1857

DE LA FOLIE DIATHÉSIQUE. Brochure in-8. 1859.

DE LA DÉPOPULATION DES CAMPAGNES. Brochure in-8. 1859.

DÉGÉNÉRESCENCE, RÉGÉNÉRATION. Brochure in-8. 1859.

MÉDECINE MENTALE. — Deuxième étude : *des Causes*. Brochure in-8. 1860.

DE L'IMITATION, AU POINT DE VUE MÉDICO-PHILOSOPHIQUE. Brochure in-8. 1860.

EXCURSIONS SCIENTIFIQUES DANS LES ASILES D'ALIÉNÉS. Quatre séries composées de quatre fascicules in-8, et précédées d'une carte itinéraire. 1862, 1864, 1865, 1867.

ERREURS ET PRÉJUGÉS RELATIFS A LA FOLIE. Brochure in-8. 1863.

LA MÉDECINE DE MOLIÈRE. Étude médico-littéraire. Brochure in-8. 1864.

RAGE ET RABIDISME. Brochure in-8. 1868.

PRINCIPAUX MÉMOIRES INSÉRÉS DANS LES RECUEILS PÉRIODIQUES

LA FIÈVRE, DANS SES RAPPORTS AVEC L'ALIÉNATION MENTALE. (*Annales médico-psychologiques* de janvier 1861.)

GUÉRISON DE LA DIARRHÉE CHRONIQUE DES ALIÉNÉS. (Mémoires adressés à l'Académie de médecine en 1864.)

CAUSES DE L'ENCOMBREMENT DES ASILES D'ALIÉNÉS ET REMÈDES A Y APPORTER. (*Annales médico-psychologiques* de mai 1866.)

DE LA FOLIE GOUTTEUSE. (*Ibidem* de mai 1869.)

DE LA FOLIE CANCÉREUSE. (*Ibidem* de novembre 1869.)

LE MÉDECIN ALIÉNISTE. (*Journal de médecine mentale*, tome II, page 368.)

LE SURVEILLANT D'ALIÉNÉS. (Tome III, page 49 du journal précité.)

DES TRANSFORMATIONS ÉPILEPTIQUES. (*Annales médico-psychologiques* de janvier 1873.)

CLASSIFICATION ET DIAGNOSTIC DANS LES MALADIES MENTALES. (*Ibidem*, novembre 1873.)

Pour paraître prochainement : LES NÉVROSES DIATHÉSIQUES.

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

71263
13

DES

NÉVROSES MENSTRUELLES

DU

LA MENSTRUATION DANS SES RAPPORTS AVEC LES MALADIES NERVEUSES ET MENTALES

PAR

LE DOCTEUR BERTHIER

Ancien médecin en chef asiles d'aliénés lauréat de l'Académie de médecine de Paris
et de plusieurs Sociétés savantes.
Inspecteur adjoint des asiles publics d'aliénés de la Seine.
Médecin expert près le tribunal civil. Médecin chef résidant de l'hospice de Bicêtre.
Chevalier de la légion d'honneur, etc.

PROPERTY OF THE JOHN HOPKINS

Il est certain que l'époque menstruelle, soit qu'il y ait rétention des règles, soit que leur écoulement ait été modéré, alors même que cette époque n'offre rien d'extraordinaire, joue un grand rôle dans la production des névroses et de la folie.

(TARDIEU. *Manuel de path. et de clinique médicales.*)

LANE MEDICAL LIBRARY
10732
SAN FRANCISCO

PARIS
ADRIEN DELAHAYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1874

Tous droits réservés

LANE LIBRARY

1354
1874

A MON MAITRE ET AMI

LE DOCTEUR DELASIAUVE

MÉDECIN DE LA SALPÊTRIÈRE

MON PRÉDÉCESSEUR A BICÊTRE

Témoignage de gratitude et de vive estime.

Ce petit ouvrage n'est qu'un feuillet détaché du livre que notre génération compose, et auquel je serai fier d'avoir apporté ma page : l'influence réciproque du physique et du moral.

L'homme, comme l'a dit Montaigne, ce philosophe si original et si profond à la fois, ressemble au cavalier qui ne peut se tenir en équilibre. Tantôt à gauche, tantôt à droite, tantôt en avant, tantôt en arrière, il ne sait demeurer dans la juste mesure : la sagesse. Nous oscillons perpétuellement d'un extrême à l'autre ; heureux, lorsque nous ne tombons pas dans ces excès déshonorants qui compromettent la cause du véritable progrès.

La médecine, produit de l'homme, n'échappe pas à ses travers ; elle a, comme lui, ses engouements et ses idoles, qu'elle sacrifie ou renverse avec la même facilité que ses doctrines politiques, scientifiques, sociales.

Depuis seulement qu'elle est constituée, quelle mobilité et quels changements !

Depuis le règne de Broussais, fini d'hier, que n'a-t-on pas exprimé sur l'irritation, par exemple ?

L'hystérie a été tour à tour maladie utérine, affection nerveuse, — résultat de l'anémie, de la pléthore, d'une inflammation du cerveau, de la moelle épinière, d'une phlegmasie mixte.

Ce qu'on a écrit sur l'hystérie, on l'a écrit au sujet de toutes

les névroses. Il y a quelques années à peine, quel professeur de l'École de Paris, si on en excepte Cayol et Trousseau, aurait cru que celles-ci pussent dériver des états généraux constitutionnels, appelés goutte, syphilis, dartre, rhumatisme, puisque l'Académie de médecine mettait au concours la question de leur existence? Pénétré de cette idée que, dans des situations de cette nature, il n'y a qu'une manière de trancher le différend, établir des preuves contradictoires, je m'étais mis à l'œuvre, — et j'avais répondu à la première Société médicale de l'Europe par un Mémoire contenant cent cinquante Observations.

Aujourd'hui, en présence des négations opposées à l'existence des névropathies menstruelles proprement dites, j'apporte le même genre d'arguments : des faits. Deux cent cinquante exemples d'états nerveux dépendant de ces troubles, — directement ou indirectement, — vont répondre à nos adversaires.

Espérons qu'ils ne seront pas sans profit pour la science, et surtout pour cette partie si intéressante de l'humanité à laquelle ils se rapportent.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

I

Le corps humain est une confédération d'organes communiquant par des nerfs, et présidés par des forces dont la coordination implique une puissance-mère à laquelle on donne, selon l'École, les noms de nature, principe, nisus formateur.

Cette proposition est l'énoncé d'un fait général passé à l'état d'axiome. En effet, une telle association établit nécessairement entre les parties agrégées des rapports plus ou moins parfaits, des connexions plus ou moins palpables, des relations plus ou moins intimes, qui les obligent à une dépendance mutuelle; si bien que toutes participent à l'atteinte portée à l'une d'elles, et que l'une d'elles, atteinte, trouve dans ses alliées un écho à ses souffrances : solidarité, du reste, exigée par le combat perpétuel de la nature vivante contre la nature brute, qui rencontre dans ce tout individuel des lutteurs d'autant plus forts que leur union n'en fait qu'un,

« Σύῤῥοιά μια, σύμπνοια μια, συμπάθεια παντα »
Unus consensus, conspiratio una, consentientia omnia

Mais, de même que dans le corps social, il est des membres qui s'entendent mieux avec certains autres, de même dans le corps humain, il y a des membres qui s'harmonisent mieux avec quelques-uns, soit au moyen d'anastomoses nerveuses, soit en raison de structure similaire, soit en vertu d'affinités mystérieuses jusqu'ici.

Or, lorsqu'un organe compatit de préférence aux troubles d'un ou plusieurs autres, on dit qu'il y a entre eux sympathie, secousse ressentie et partagée, simultanéité d'affection, — quelle que soit la distance qui les sépare et l'indifférence des parties intermédiaires : ce que Galien définissait « une communauté de souffrance entre deux parties, dont l'une aurait été affectée primitivement. » Ces influences réciproques sont très-nombreuses, continuelles même, en physiologie ; elles y jouent un si grand rôle que leur histoire complète serait un traité de médecine, car on les trouve dans l'exercice de toutes les fonctions, et elles entrent en jeu à l'occasion de tous les maux. Les degrés en sont divers. D'après Barthez, chaque organe a sur le système vivant un ascendant gradué sur l'importance de ses fonctions, le nombre et la force de ses relations avec l'économie animale. Donc, ceux des organes qui remplissent les fonctions les plus importantes, sont ceux dont la propriété sympathique est la plus prononcée. Ainsi, le cerveau, qui, dans le gouvernement de la vie, occupe un emploi éminemment supérieur, est en sympathie avec tous les points du corps humain. Cependant, il en a de plus sensibles avec le cœur, l'estomac, les organes génitaux ; et F. Lallemand a démontré, dans ses belles *Recherches sur l'encéphale*, que celui-ci peut être affecté par contre-coups de toutes les altérations dont il peut être frappé par cause directe. Il rajeunissait ainsi la doctrine du médecin de Pergame, pour qui la folie provenait, tantôt du transport de l'atrabile ou des humeurs dans le cerveau, tantôt de

l'action des viscères sur le cerveau au moyen des grands nerfs ou d'un pneuma vaporeux, fumeux, fuligineux. Vésale, Bauhin, Riolan, Birminger, Diemerbroëck, ont souvent trouvé les ovaires des hystériques altérés notablement. Landouzy (*Gazette médicale de Paris*, 1846, n° 34) rapporte que sur 67 faits anatomo-pathologiques, trente-cinq d'origine hystérique ont coïncidé avec des altérations matérielles de l'appareil générateur ; et que, dix-huit fois, elles disparurent avec la guérison de l'affection génitale. Le professeur Schutzenberger, dans le même journal, a publié, il y a quelques années, des *Recherches cliniques*, desquelles il résulte que le spasme hystérique peut être produit à volonté au moyen d'une pression sur les ovaires, par voie de réflectibilité. Hoffmann nous a conservé l'histoire d'une Religieuse, dont les attaques hystériques cessaient, dès qu'elle avait excité son appareil utérin. M. Belhomme, dirigeant son attention sur ce sujet, a, dans un double *Mémoire sur les folies sympathiques*, émis les plus judicieuses réflexions. La sympathie, qui s'exerce par le système nerveux, est le moyen de communication des organes. Quoi d'étonnant, dit notre collègue, que, s'exagérant jusqu'à la névropathie, elle devienne la cause d'une perturbation mentale ; que cet effet, par exemple, soit dévolu à l'utérus dont, à l'état physiologique, le pouvoir réactionnel sur toute l'économie est si considérable ? En confirmation de ces vues, il expose et discute savamment plusieurs cas de névropathies utéro-encéphaliques, d'hypochondrie et autres délires. Je traite actuellement, écrivait Guislain (*Phrénopathies*, 1838, p. 282) une jeune fille qui, à la suite d'une chute violente sur le sacrum, eut une procidence de la matrice, et qui était prise d'une tristesse profonde avec divagation la plus singulière des idées et penchant au suicide, toutes les fois que, par le choc d'un effort quelconque, le col de l'utérus se montrait à l'orifice du vagin ou franchissait la vulve. L'usage d'un

pessaire mit fin à toutes ces anomalies. On croirait entendre le cas cité par M. Baillarger, à la Société médico-psychologique, dans une de ses mémorables *séances de* 1857 *sur la folie sympathique*. Il est identique à celui qui m'a été rapporté par un de mes amis : une de ses cousines, folle complétement, devenait raisonnable dès que son médecin remettait en place son utérus descendu. On trouve mentionnées les tendances suicides et homicides dans le mémoire d'Azam, publié à Bordeaux en 1858, sous le titre : *De la folie sympathique provoquée ou entretenue par les lésions organiques de l'utérus et de ses annexes*. Gall rapporte, à la page 105 du tome IV de son *Organologie*, qu'une jeune dame enceinte, assaillie d'un penchant irrésistible à tuer son mari, l'assassina et sala son cadavre pour en manger plusieurs mois. Chez une femme en parturition, au dire de Brochin, chaque contraction donnait lieu à une constriction stomacale qui, s'irradiant vers la tête, occasionnait une divagation s'évanouissant avec le relâchement de la matrice (*Société médico-psychologique*, 27 octobre 1856). Dans la même séance, Belhomme rapporte deux faits d'aliénation mentale, dus, l'un à une hypertrophie avec érosion du col utérin, l'autre à un polype (*Annales de* 1857, page 279). *La médecine contemporaine du* 15 *mai* 1862 relate, d'après Beau, une mélancolie délirante, liée à une ulcération du col utérin. *Les Archives de médecine mentale* contiennent plusieurs récits du même genre : l'un est rapporté au numéro 118 par le docteur Combes, qui cite une hystéro-nymphomanie attachée à une affection organique de la matrice, l'autre au numéro 133 par le docteur Teilleux, qui, dans un numéro précédent, ayant déjà appelé l'attention sur cette particularité, raconte avoir traité et guéri une lypémaniaque dont la maladie dépendait d'une affection organique de l'utérus. Les accidents nerveux ne sont pas rares à la suite de la dilatation mécanique du col utérin ;

mais, légers d'ordinaire, ils disparaissent rapidement. Pourtant M. R. Lee a vu deux femmes devenir maniaques, tout de suite après avoir eu le col de l'utérus dilaté et incisé (*Journal de médecine mentale*, tome VII, page 340). Dans son *Traité des maladies des femmes*, West a décrit des désordres de l'intelligence coïncidant avec des inflammations organiques, et donnant lieu à des tumeurs dans la région iliaque. Sous ce titre : *De la folie religieuse et sentimentale* dans ses rapports occasionnels physiques (*American Journal of insanity* 1869), le docteur Workmann a publié un intéressant mémoire où il cite une folie religieuse et érotique, liée à des altérations organiques des ovaires et de l'utérus chez une femme dont le cerveau était intact. Aussi certains auteurs, tels que le docteur Golding, qui a eu occasion de constater une folie puerpérale, guérie après l'ouverture d'un abcès dans l'ovaire gauche, considèrent-ils cette Manie comme une affection de source utérine, produite par réflexion. (*In Dubl. quart. Journal* de 1871.)

A ces faits, l'on opposera peut-être des faits opposés, paraissant contradictoires, celui, entre autres de cette femme qui, quoique privée d'utérus, était de temps en temps en proie à un délire érotique (Griesinger). L'objection tombera d'elle-même, si l'on veut bien se rappeler que la matrice ne paraît être qu'un lieu de dépôt destiné à recevoir et à nourrir le fœtus, que le point de départ de l'excitation génésique, part des ovaires très-souvent, — des ovaires d'où semblent rayonner toutes les influences que les organes génitaux exercent sur l'organisation de la femme, — et que le délire érotique, basé sur un sentiment, n'est point la nymphomanie basée sur une sensation. L'ablation des ovaires seuls ne produit-elle pas la stérilité, en faisant cesser toute action sympathique de ces organes?

L'action du cerveau sur l'utérus se manifeste chaque jour. Quand une femme éprouve une violente contrariété,

ses règles diminuent de qualité, ou deviennent plus abondantes, ou s'altèrent en couleur ; le spasme décolore subitement le sang menstruel. A la suite d'une impression morale ou physique, quelques femmes ont leurs règles de moins en moins fort à chaque période, tout en coulant pendant le temps ordinaire : mais, bien plus souvent, la durée de l'écoulement se raccourcit en même temps. Le sang conserve quelquefois sa couleur rouge, au début; mais, généralement, il perd tout de suite sa consistance et sa couleur. Ces changements s'opèrent toujours, à la longue. A mesure que la quantité du sang diminue, il pâlit ou noircit, devient plus liquide ou plus poisseux, d'un rouge briqueté lie de vin. Quand la cause persiste ou a porté profondément, les règles, après avoir beaucoup diminué, sont remplacées, à chaque époque, par un léger écoulement d'un liquide roussâtre, jaunâtre, blanchâtre ; et, chez quelques personnes, il finit par tarir complétement. Fréquemment aussi il continue très-longtemps, et même tout le temps que la femme est réglée. La santé de la femme s'altère de plus en plus, à mesure que les menstrues diminuent et qu'elles perdent leur caractère habituel.

L'impression d'un froid vif ou d'une émotion violente peut causer l'avortement. La première menstruation est plus hâtive chez la fille des villes, chez les gens impressionnables, chez l'ouvrière des villes, chez la fille du monde, dans les contrées méridionales. Sous le zone torride, la nubilité est si précoce qu'elle amène une vieillesse prématurée. La puberté est retardée par la scrofule, le scorbut, les maladies chroniques qui détériorent la constitution et engendrent la chlorose. — M. Raciborski[1] (*Archives*

[1] Le lecteur lirait avec fruit la dissertation d'Albert Michael intitulée « *Casus menstrui fluxûs anomali ex animi pathematibus perturbati.* In-4°, 1741, *Halæ.* » où l'on voit l'influence manifestement exercée par les passions sur le flux menstruel.

générales de médecine, 1865), a publié un mémoire intitulé : « de l'aménorrhée par causes psychiques, » où il prouve, et par des faits et par des raisonnements, que la suppression des règles est quelquefois la suite de certaines préoccupations se rapportant à l'organe de la gestation : la crainte d'être mère, l'ennui de ne pas l'être, etc. A force de diriger l'attention vers la matrice, elles y entretiendraient un foyer de congestion, et finiraient par y provoquer des désordres graves. Cette ingénieuse hypothèse n'expliquerait-elle point les anomalies attribuées à la peur éprouvée par des femmes grosses, à la vue d'objets monstrueux ou purement difformes, ou trop tourmentées par leurs envies?

Quoi qu'il en soit de l'explication, on ne peut nier l'action de la pensée sur l'utérus qui, s'il peut subir des influences fâcheuses, peut en bénéficier. Le Dr Martini, de Lobus, n'a-t-il pas constaté deux cas de rétablisement des fonctions mensuelles chez deux jeunes aménorrhéiques, dus à une vive émotion? (*Allgemeine Zeitschrifft für Psychiatrie de* 1871.)

Après avoir médité sur les observations recueillies dans ma pratique et sur celle des auteurs, je ne doute pas que les chagrins ne soient une des causes les plus fréquentes des maladies de l'utérus (Dusourd, *Traité de la menstruation*, 1850, p. 289). Je donne des soins à une famille dont les quatre demoiselles sont, comme la mère, souvent atteintes d'accidents nerveux et sujettes à la chlorose. Presque toujours elle est la suite de suppression causée par des secousses morales, lesquelles manquent rarement de supprimer les menstrues, quand ces secousses ont lieu la veille ou pendant leur cours (*Ibid.*, 505-6).

En France, l'âge moyen de la puberté est de 14 ou de 15 ans. Dans les contrées équatoriales les jeunes filles sont nubiles à 8 ou 9 ans ; dans les régions froides à 15 ou 20. Les filles d'une taille moyenne sont plus tôt réglées que les grandes; également celles qui sont brunes, vives, bien mus-

clées, à peau chaude, à pouls large et plein. Quelle ne doit pas être, à son tour, l'influence de l'appareil générateur sur les nerfs? Chez une personne réglée huit jours pendant trente ans, c'est-à-dire 2,880 jours, huit années et plus sont employées à cette fonction. La durée la plus ordinaire, dans nos contrées, est de trois ou quatre jours; sous les tropiques, elle est de plus d'une semaine; tandis qu'en Laponie, les règles ne paraissent que deux ou trois fois par an. Quant à la quantité, elle varie, d'après les auteurs. Dans l'ancienne Grèce, selon Hippocrate, cette quantité était évaluée à deux hémines ou vingt onces par mois. En Espagne, Fitz-Gerald la porte au poids de 14 à 15 onces, et Garther dit qu'en Hollande elle ne va pas au delà de dix onces. Chez nous l'évacuation sanguine reparaît à peu près treize fois par an; quatre à cinq onces environ sont répandues chaque mois. Prenons un terme moyen de 130 grammes, et nous aurons, en répétant ce chiffre treize fois, l'énorme quantité de 1,690 grammes de sang répandu pendant l'année. — Dans les pays chauds, chez les femmes sédentaires, adonnées aux plaisirs, aux lectures excitantes, elle est plus copieuse encore. Or, comme toute hémorrhagie diminue le nombre des globules sanguins, et comme toute diminution du nombre de ces globules produit la susceptilité nerveuse, plus la femme perd, plus elle acquiert d'aptitude à cette susceptibilité. Enfin, Sonctorius a prouvé que, pendant l'époque menstruelle, la femme diminue de poids; ce qui la débilite encore, et augmente son émotivité, laquelle s'accroît en raison directe de l'atonie, et agit dans le sens de l'aglobulie. Ajoutons à cela les accidents inséparables, tels que les grossesses, les suites de couches, les suppressions, les hémorrhagies, les fausses couches, etc., etc., et nous aurons une idée du rôle que joue l'utérus dans la vie physique des femmes.

Affaiblissement par les pertes, affaiblissement par les

fatigues, action sympathique plus ou moins malfaisante sur le système nerveux..,, telles sont les conséquences du fonctionnement sexuel féminin. Brierre de Boismont a établi par des preuves que, pour le cinquième des femmes, l'époque menstruelle est un temps de souffrances, et le départ d'affections multiples : névralgie, hystérie, épilepsie, troubles intellectuels. Quel organe subit tant d'évolutions, tant de péripéties, tant de vicissitudes, court ou fait courir autant de dangers que l'utérus? Évidemment, il est chez la femme l'agent corporel le plus important, si important qu'il a permis à Vanhelmont de s'écrier que la femme n'est que par lui, et d'y placer le siége de son *archée*.

Mais, si ce sectateur a commis pareille exagération, dans un aphorisme qui n'a trouvé que trop d'approbateurs; si les modernes, à l'exemple des anciens, n'ont voulu voir dans l'utérus qu'un animal dans un autre; c'est que tous, imbus de doctrines à courte vue, n'ont considéré cet être que sous un de ses aspects, celui de la matrice. Quelle différence de ces médecins avec Hippocrate, qui ne veut pas qu'on sépare l'âme du corps, la vie de son agrégat, dans la science de l'homme! La femme a plusieurs buts à remplir; concevoir des enfants, les procréer, les nourrir, et les élever. Pour atteindre ces buts, il faut qu'elle déploie une foule de qualités, qu'elle mette en jeu une foule de ressorts, qu'elle joue un rôle si grave, qu'il a suggéré à plusieurs personnages illustres cette idée que la grandeur des nations dépend de ses citoyens, comme la grandeur des citoyens dépend de celle de leurs mères. Il est donc absurde de définir la femme par une de ses œuvres, par un de ses travaux, par un de ses devoirs. Mais ne perdons pas de vue notre sujet capital.

D'après ce que nous venons d'exposer, le cerveau et l'utérus doivent être les organes en plus vive sympathie. Effectivement : de la naissance à la mort, la femme qui parcourt

le cercle complet de ses obligations se trouve chaque jour soumise à une multitude d'impressions et d'accidents. D'un côté le tempérament nerveux, qui est son lot, la prédispose aux réactions du cerveau sur la matrice ; d'un autre côté, les attributions de la matrice l'asservissent aux réactions de celle-ci sur le cerveau : de sorte que cerveau et matrice répercutent continuellement leurs plaintes et leurs malheurs.

II

Lisfranc a démontré combien les engorgements, les positions vicieuses de l'utérus donnent lieu aux maladies de la moelle épinière. Nous allons démontrer que toutes les affections, non seulement de la moelle, mais encore du cerveau, peuvent être occasionnées par des troubles purement fonctionnels de l'utérus.

Au préalable, constatons que ceux-ci existent, dès que l'excrétion pèche par excès, par difficulté, par défaut. Or n'est-il pas évident que, dans la plupart des cas de cette catégorie, la sympathie seule — quelque inexplicable soit-elle — nous donne la clef de ce phénomène étrange de l'affinité de deux organes aussi éloignés, aussi différents, que ne mettent en rapports tangibles ni branches nerveuses spéciales, ni fluide ambiant? Ce phénomène n'est-il pas analogue à celui de l'affinité du larynx et des testicules, des parotides et des testicules, de la matrice et de la gorge, du renflement du col des cerfs dans le rut, du gonflement cervical qui suit les premiers combats amoureux? Aristote avait observé que si la truie est couverte étant en rut, avant qu'elle tienne les oreilles baissées, elle rentre en chaleur. Catulle rapporte que les anciens appelaient *improba cervix* le cou de la vierge. Nous avons tous remarqué que

la voix mue à l'époque de la puberté, que les élans voluptueux s'accompagnent d'anhélation; nous connaissons la voix rauque et virile des prostituées, les strangulations hystériques. La plénitude de la vessie ne cause-t-elle pas le larmoiement, et l'agacement dentaire?

Quel est la cause des sympathies?

Tous les organes, tous les tissus sont liés entre eux par des nerfs, une harmonie admirable les unit; ils s'influencent réciproquement, se prêtent de mutuels secours, souffrent plus ou moins d'un mal qui affecte l'un d'eux. Mais pourquoi les tissus intermédiaires ne sont-ils pas éprouvés au même degré, ou à un degré supérieur, ou ne le sont-ils nullement?

Pourquoi l'estomac, par exemple, possède-t-il plus d'attraction que les viscères voisins, pourvus de nerfs plus gros, plus nombreux?

« S'écrier avec Broussais : point de sympathies sans nerfs, ou bien avec Adelon : le système nerveux est l'agent exclusif, l'unique instrument des sympathies, c'est enfermer la vie dans un cercle trop rétréci, c'est méconnaître la signification de bon nombre de ses phénomènes ; c'est ignorer aussi une brillante expérience de MM. Magendie et Delille, de laquelle résulte sinon un nouvel appui à l'opinion que nous venons de formuler, du moins une preuve palpable que les tubes veineux pourraient à aussi juste titre que les nerfs s'arroger le droit d'établir les liens sympathiques. (Magendie, *Précis élém. de physiologie*, t. II, p. 465.)

« D'ailleurs si les sympathies résultent exclusivement, comme le veulent tant de physiologistes modernes, de l'organisation nerveuse, n'est-il point vrai que tout le monde aurait les mêmes sympathies? N'est-il point vrai aussi que des organes insensibles dans l'état normal ne cesseraient point de l'être en état de maladie, par la raison que, dans un cas comme dans l'autre, il y aurait toujours les mêmes

nerfs? Il est des gens qui trouvent, dans le nombre ou la grosseur des nerfs, la raison suffisante des sympathies générales. Mais, alors, l'amputation d'un bras ou d'une cuisse devrait être plus grave qu'une simple lésion de l'utérus ou de la vessie. Cependant c'est le contraire qu'on observe.

« Il en est d'autres qui rapportent cette raison à la source diverse des nerfs. Les organes qui reçoivent leurs nerfs des ganglions exercent, dit-on, des sympathies plus grandes que ceux qui les reçoivent de la moelle épinière. Cela est vrai, et paraît expliquer le danger qui s'attache aux altérations viscérales comparativement à la mutilation des membres. Mais comparons aussi l'estomac avec les poumons. Ces deux puissants instruments de la vie tirent leurs nerfs des mêmes sources, du pneumo-gastrique et du grand sympathique. Et, pourtant, combien sont différentes les sympathies que l'un ou l'autre exerce à l'égard du système entier ! Un simple ébranlement, une lésion légère de la poche gastrique vont jeter partout le désordre et écraser la vie, quand des altérations très-étendues et très-profondes du tissu pulmonaire, non-seulement laissent la vie sauve, mais se feront même à peine sentir. Ce n'est donc point de l'espèce des nerfs que dépendent les sympathies, puisque deux organes d'un ordre très-élevé, recevant d'une même origine leur ramure nerveuse, impressionnent si différemment l'organisme. Ce qu'il faut dire, c'est que les sympathies sont d'autant plus marquées que cet organe a une influence plus grande sur le système entier : ses relations se trouvent subordonnées à l'importance de son rôle. Mais, objectera-t-on, l'organe pulmonaire a des fonctions plus importantes que l'estomac : il sert à la respiration, à la circulation du sang, actes majeurs sans lesquels le corps ne s'alimentant plus doit cesser promptement de vivre ; tandis que les fonctions de l'estomac peuvent demeurer suspendues six jours, dix

jours, et plus encore sans le moindre préjudice pour l'organisme. A ce compte, il semblerait que les sympathies émises par l'estomac doivent avoir moins de retentissement, moins d'importance que celles produites par les poumons. Une simple analyse des faits rétablira la vérité de leur signification. Comment la poche gastrique accomplit-elle son travail ? Elle ne l'exécute pas dans un cercle plus ou moins limité, dans le grand ou dans le petit cul-de-sac, près du pylore ou près du cardia ; mais bien dans toute l'étendue de sa cavité, de manière que lorsqu'un de ses points est malade, la lésion de ce point produit dans le système le même effet que si l'estomac tout entier était lésé. Le poumon, au contraire, étant considéré comme une véritable éponge, agit par ses lobes et par ses cellules comme il agit par son ensemble ; chaque point de sa masse respire indépendamment des autres, de façon qu'une partie de cet organe, étant lésée, peut cesser d'exercer ses fonctions sans que sa voisine s'arrête. Et voilà ce qui explique, bien mieux que le foyer des irradiations nerveuses, les nuances des rapports sympathiques[1]. »

L'école expérimentale croit avoir trouvé le mot de l'énigme dans l'action réflexe, qui existe en dehors de toute intervention de la volonté et de la conscience, et dont le pouvoir se manifeste surtout lorsque la moelle épinière a été séparée de l'encéphale : les expériences de Budge ayant établi que c'est dans la portion lombaire de la moelle épinière que gît le centre de réflexion des sensations qui mettent en jeu l'activité des organes génitaux, le centre génito-spinal ; — et des expériences antérieures ayant prouvé que la parturition peut s'accomplir chez les paraplégiques, ou après la section de la moelle épinière, à la région dorsale, chez les animaux. Voici ce que dit à ce sujet un professeur de la

[1] *Le corps de l'homme*, par le Dr Galet, 1854, t. IV, p. 53 et suiv.

Faculté de Montpellier, M. Rouget, dans un ouvrage remarquable et très-répandu :

« Dès la fin du siècle dernier, Robert Whytt avait cherché à rattacher les phénomènes sympathiques aux connexions établies entre les organes, non-seulement par les nerfs ganglionnaires, mais aussi par les nerfs émanés des centres nerveux encéphalo-rachidiens. Les relations que ces nerfs ont entre eux, non par les anastomoses de leur tronc, mais par les connexions établies entre leurs origines dans les centres nerveux eux-mêmes, avaient fixé son attention. Mais c'est à Prochaska que revient le mérite d'avoir fait le premier pas dans une voie qui doit aboutir à la connaissance positive du mécanisme des fonctions du système nerveux. Legallois vient ensuite. Il voit nettement qu'une section transversale de la moelle, à la région dorsale, établit chez l'animal deux centres d'action parfaitement distincts et indépendants, un centre cervico-céphalique antérieur et un centre postérieur ou dorso-lombaire ; — le dernier capable, comme le premier, de réagir par des mouvements contre les excitations extérieures. Toutes les fois, aussi, qu'une partie de l'organisme est le siége de phénomènes d'activité normale ou pathologique, — sans que cette partie ait reçu directement une impression, une excitation, — c'est grâce aux communications établies par l'intermédiaire des centres nerveux entre cette partie et une autre plus ou moins éloignée, que l'apparition de ces phénomènes s'explique[1]. »

N'y aurait-il pas une contradiction entre ces deux faits : l'accroissement du pouvoir réflexe par la séparation du cerveau et de la moelle, et l'influence si fréquente de l'utérus sur le cerveau dont la présence, pourtant, amoindrit l'action réflexe ?

[1] *Introduction aux Leçons de Brown-Sequard sur les principales formes des paralysies inférieures.* In-8, 1865.

On voit que la question est loin d'être tranchée. En attendant, soyons praticiens, et revenons à la matrice.

Lorsqu'elle est munie d'une tumeur immobile, engorgée au point de comprimer les organes contigus, il est facile de se rendre compte du mécanisme de son jeu sur les fonctions de la moelle — susceptible de transmettre l'impression pathologique jusqu'aux fonctions du cerveau. Cerise a rapporté l'histoire d'une névralgie faciale et cervico-temporale attribuée à une tumeur fibreuse de l'utérus (*Annales m. psych.*, 1845, tome V, p. 466). Landouzy raconte avoir vu une femme, dont la constriction permanente à la gorge coïncida avec le début d'un squirrhe utérin; la constriction cessa par les progrès de la maladie, et par la délimitation parfaite du col (*Gazette médicale de Paris*, 1846, n° 34). Dans le numéro du 23 octobre 1862 de *l'Union médicale* est inséré un cas d'épilepsie, entretenue par une antéversion de l'utérus, et guérie avec la disparition de celle-ci.

L'anatomie a tenté d'expliquer ces faits. La matrice est située dans l'excavation du petit bassin, disait-on; à sa partie postérieure, elle repose sur l'os sacrum. Sur celui-ci s'étale un réseau serré de nerfs, émané du plexus rénal; anastomose des branches lombaires et sacrées, confluent de la vie végétative et de la vie animale. Si un corps étranger, ou un développement anomal qui le simule, presse ces branches contre le sacrum, il cause — selon son poids et son volume — des pesanteurs, du refroidissement, des crampes, des fourmillements, l'astriction des membres pelviens, la perte du mouvement et de la sensibilité. Si la matrice, je suppose, reste remplie de la quantité de sang qui devait être évacué, elle devient plus pesante, et son volume s'agrandit : elle cause des tiraillements douloureux aux attaches de ses ligaments. Des accidents se font sentir dans les parties éloignées : le resserrement des muscles du pharynx et du larynx, la suffocation, la dyspnée, les troubles

de la digestion... grâce à l'inter-costal; par le lacis qu'il forme sur la dernière vertèbre des lombes avec les filets du plexus méso-colique, par sa liaison avec les plexus mésentérique et rénal, par les filets qui partent du gros ganglion semi-lunaire, par la communication médiate des nerfs utérins avec la huitième paire. Ajoutez les connexions médiates, qui ont lieu par la liaison de ces deux nerfs avec les autres — et vous aurez la raison de ces douleurs de tête, de ces spasmes, de ces convulsions qui en sont la conséquence. Que cet état se prolonge, la congestion envahit les sections médullaires supérieures, les membres thoraciques sont ébranlés à leur tour; enfin, pour peu qu'il y ait prédisposition, la congestion gagne le cerveau, la paralysie partielle ou générale survient, compliquée d'épilepsie, de démence, de délire.

Tels sont les cas de grossesse extraordinaire, dans lesquels le fœtus est en disproportion avec l'amplitude du bassin. Tel est le cas rapporté par le professeur Rossi, de Turin, à la société de médecine pratique de Montpellier, de cette jeune femme qui fut prise de convulsions : elle n'avait ni vulve, ni vagin ; un pertuis donnait issue à l'urine, et la matrice (imprégnée on ne sait comment) contenait un enfant à terme bien conformé, qu'on parvint à extraire à l'aide d'une incision très-profonde. Tels sont encore les cas de rétention menstruelle, où le sang apporté dans la matrice s'y amasse, distend ce viscère, augmente l'ampleur du bassin, et produit tous les symptômes d'une grossesse, jusqu'au gonflement des mamelles. Ce qui engage le médecin à être très-réservé sur le diagnostic, qui pourrait induire à erreur, et faire peser d'injustes soupçons sur des filles vertueuses et doublement malheureuses, dont une accusation imprudente perdrait la réputation et l'avenir.

Mais il est des circonstances très-nombreuses où rien

n'autorise à supposer la pression matérielle que nous venons de décrire. Ce sont celles de simples dysménorrhées, de ménoxénies, de métrorrhagies. Dans la ménoxénie on pourrait, à la rigueur, expliquer la pression par refoulement du sang des vaisseaux de l'utérus aux sinus vertébraux — au moyen des veines intercostales et de la veine cave supérieure qui sort de la cavité droite du cœur, laquelle reçoit de l'hypogastrique le reflux du sang utérin. Mais ce refoulement devrait être bien actif, ou bien répété, pour déterminer une fluxion, une congestion cérébrale, des symptômes de phlogose ou de paralysie ! A moins qu'on ne suppose avec Lamarck[1] des métastases de fluide nerveux... Ne serait-il pas plus rationnel d'admettre qu'il se passe là un phénomène vital, en vertu de ce principe : un trouble apporté dans l'équilibre des forces entraîne un surcroît d'activité dans la partie prédisposée, et y crée une maladie semblable à celle qui se produit dans les centres nerveux, après la suppression d'un cautère, d'une dartre, de la sueur des pieds, des lochies, etc., etc[2].?

III

Si la menstruation, par ses troubles, a un tel retentissement sur l'économie, il faut qu'elle soit la marque d'une bien importante fonction. En effet, jetons un coup d'œil rapide sur la physiologie indispensable à l'enchaînement des idées et à la rigueur des conclusions.

La menstruation est le résultat du *molimen hemorrhagicum* périodique de la femme, en tant que féconde[3].

[1] *Système analytique des connaissances de l'homme*, p. 240.

[2] *Exemples offerts par Ollivier d'Angers* (maladies de la moelle épinière, 1837) et par Lobstein, (*Société médicale d'émulation de Paris*, novembre 1825.)

[3] Les menstruations antérieures à la fécondité ne sont pourtant pas inouïes. Indépendamment des témoignages de Nicolas Pechlin, Thomas Bartholin, Ni-

Or la fécondité existe[2], parce que de la surface des ovaires se détachent un ou plusieurs œufs ou ovules arrivés à maturité, qui cheminent de la vésicule de Graaf le long de la trompe jusqu'à l'utérus, dans lequel ils reçoivent l'éjaculation spermatique destinée à les vivifier. Mais pour sortir de l'ovaire, l'ovule opère une évolution du centre à la circonférence, brise son enveloppe, se pratique une demeure au sein de la matrice, après l'avoir transpercée.

Ce voyage de l'ovule, traversant la trompe et partant de l'ovaire pour se fixer dans l'utérus, ne peut s'effectuer sans irriter les organes situés sur le parcours. Dès lors : éréthisme nerveux, turgescence vasculaire, déchirure de vaisseaux, suintement sanguin des plus purs et plus ou moins abondant, quoique un peu défibriné, appelé mois, époques, secours, règles, affaires, mêlé parfois à des plaques épithéliales, — et capable de se détourner, pour produire une

colas Tulpius, nous offrirons ceux de Brierre, Londe, Dezeimeris, qui citent des petites filles réglées dès leur naissance. La *Gazette des hôpitaux*, du 12 octobre 1865, cite une jeune fille nègre chez laquelle les règles parurent la première année. Le Dr Piazza, dans l'*Imparziale* de 1866, en mentionne une de 29 mois, offrant les signes extérieurs de la puberté. Le Dr W. James a rapporté l'observation d'une petite fille de 4 ans, chez laquelle il existe, toutes les 4 semaines, depuis l'âge de 20 mois, un flux menstruel bien caractérisé (*The Lancet* mars, 1872). Mais nous croyons que la plupart de ces prétendues menstruations ne sont que des hémorrhagies du vagin, se produisant à la suite des maladies de cet organe, ou même sans cause appréciable.

[2] La menstruation n'est pas un signe infaillible de fécondité, comme son absence n'est pas un indice absolu de stérilité. Les auteurs, parmi lesquels Deventer, Mauriceau, Elsasser, Perfect, Churchill, citent des exemples de femmes qui, sans avoir jamais eu leurs règles, ont cependant été mères; ou qui n'avaient été réglées qu'en dehors des époques habituelles. Le Dr Elleaume (*Traité élémentaire des maladies des femmes*, 1869, p. 73) a donné des soins à une dame qui n'était réglée que pendant ses grossesses. Giraudy, dans une annotation du livre de Dom. Raymond, dit, à la page 165, avoir connu une femme qui n'avait ses règles que quand elle était enceinte, et qui ne jouissait pas moins d'une robuste santé. J'ai été témoin du même phénomène, dans un village des environs de Bourbon-Lancy. Le *Courrier médical* du 2 septembre 1871 contient une observation du Dr Pouillet, complétement analogue, avec cette particularité que la menstruation continua pendant tout le temps de l'allaitement.

déviation par la bouche (Henry, *Journal de Vandermonde*, 1757), par les dents (Dom. Raymond, *Maladies qu'il est dangereux de guérir*, 1816, p. 178), par les mamelles et la face (Cazenave, *Journal de Vandermonde*, t. X, p. 23), par les yeux (Van der Viel, *Observat. rariorum centuria* I, p. 85, 1867), par le sommet de la tête (Jean Nicolas Pechlin, *liber* I, observat. 39), par les oreilles (Brassavola, *Exposit. commentar., annot. in Aphorism. Hippocr. et Gallen.* 1842, lib. IV, Aph. Hippocr.), par la malléole externe droite (Dusouchet, *Thèse de Paris, de la menstruation*, 1835, p. 10), par le nombril (Zacutus Lusitanus, *Prax. medic.*, lib. XI, observat. 92), par l'estomac (Van der Viel, *Cas rares de chirurgie*, t. XI, observ. 17), par une plaie au sein (Dusourd, *Traité de la menstruation*, 1850, p. 259), par une brûlure à la jambe (ibid., p. 260), par l'index (262), par un doigt dartreux (ibid.), par l'urèthre (Latour, (*Acta curios. natur.*, volumen III, observat. 13), par l'anus (*Miscellan. nat. curios. decad.*, II, *anno* X, p. 379), par la bouche, par le nez, et par les yeux en même temps (Esquirol, *Malad. mentales*, t. II, p. 814), etc., etc. Et le relevé, fait par M. Puech, de 200 observations, montre que ces hémorrhagies supplémentaires peuvent avoir lieu dans toutes les parties du corps (Académie des sciences, décembre 1861).

Si le flux menstruel subit des déviations, d'autres fois il se prolonge bien au delà des limites ordinaires. L'histoire abonde d'exemples de femmes qui ont joui du plaisir d'être mères, après cinquante ans. Pline le naturaliste rapporte que Cornélie, de la famille de Scipion, enfanta Valérius-Saturninus à l'âge de soixante-dix ans. Haller mentionne une dame qui accoucha dans sa soixante-troisième année. Valescus, de Tarente, raconte avoir secouru dans ses couches une femme de soixante-sept ans. A l'âge de quatre-vingts ans, Sahra avait engendré Isaac. Ces phénomènes se

rencontrent le plus souvent dans les contrées septentrionales, où les menstrues ne font leur première apparition que très-tard ; mais l'écoulement menstruel s'y prolonge à une époque très-avancée, et les femmes y sont plus fécondes, puisqu'il n'est pas rare, surtout en Suède, d'en rencontrer qui ont dix à douze enfants, et pas exceptionnel, dit Olaüs Rudbeck, d'y trouver des femmes qui en aient trente.

Il y a là deux ordres de phénomènes : ceux qui appartiennent à toutes les hémorrhagies, et ceux qui sont propres à l'ovulation. Le malaise général, qui précède les pertes de sang, précède l'époque des règles; un malaise particulier les accompagne, un autre genre de malaise les suit plus ou moins longtemps.

Les uns sont presque aussi nécessaires que les autres; ils sont tous corrélatifs; disons mieux, ils sont homogènes, puisque le défaut de l'un entraîne un trouble du système, puisque la fluxion hémorrhagique défectueuse trouble la fluxion utérine et que la fluxion utérine entravée impose à l'économie des accidents variés. Et ce qui prouve que ce n'est pas la quantité de l'exhalation qui dénote la perfection de la fonction, c'est que les déplétions sanguines les plus copieuses sont loin de remédier au défaut d'exhalation. Lordat rappelle une aménorrhéique, atteinte d'hystéralgie dont elle souffrit pendant 19 ans, et qui, saignée vingt mille fois pendant cet intervalle, ne guérit que lorsque le cahotage d'une charrette lui eût causé une légère évacuation sanguine par l'utérus[1]. Et voyez l'empire de l'habitude, s'il y a même, dans cet organe, un instinct hémorrhagique : une femme, à laquelle on avait enlevé la matrice, ne laissa d'avoir très-régulièrement ses menstrues, qui coulaient par l'anus[2]! Une autre, dans le même cas, perdait le sang par la vessie[3].

[1] *Traité des hémorrhagies*, 1808, p. 222.
[2] *Observations médic.* 3e livre. F. Plater.
[3] Richerand. *Éléments de physiologie.*

Parent-Duchâtelet, dans son ouvrage sur la prostitution, dit que les filles publiques, rendues à une existence régulière, éprouvent des accidents nerveux, des congestions cérébrales qui semblent déranger les fonctions intellectuelles pendant près de deux années.

Du reste, cette disposition hémorrhagique, parfaitement reconnue, est tellement naturelle qu'on la rencontre parfois dans le sexe masculin. Zacutus Lusitanus raconte qu'un homme avait un flux réglé comme chez une femme. Il était sans barbe. Tous les mois il éprouvait, durant quatre à cinq jours, une hémorrhagie assez considérable par une partie nullement faite pour donner passage au sang. S'il arrivait que cet écoulement se fît avec quelque difficulté, des coliques, un mal de reins, une pesanteur extraordinaire l'avertissaient de recourir à une saignée du pied qui, rappelant ce cours étrange, dissipait tout accident[1]. Le berger, dont parle Lebœuf, était dans le même cas; à cela près, qu'il approchait davantage de la nature du sexe, par des seins aussi beaux que ceux d'une fille de 20 ans. Il n'était pas le seul de sa famille que la nature jouât ainsi; car, à ce qu'il dit lui-même, son père et quinze frères, participaient à ce merveilleux phénomène[2]. *L'académie des curieux de la nature* nous offre à observer quelques exemples semblables[3], Enfin, Camille Stalpart cite deux hommes qui avaient chaque mois une perte de sang par la verge[4]. Un de mes oncles, à qui je le disais, m'en cita un autre.

Concluons, donc, de ce qui a été dit jusqu'ici. La femme, pendant le temps de sa fécondité, doit être réglée, parce

[1] *De praxi admirandâ*, livre II, observat. 102.
[2] *Journal de méd. de Paris*, t. V, p. 280.
[3] Observat. 78, anni 1.
[4] Observat. 80, centuria 1.

que son organisme est le théâtre d'une fluxion générale et d'une fluxion locale, dont les obstacles troublent le repos de l'économie. L'économie peut, sous l'influence de ces obstacles, seuls ou compliqués, éprouver une foule d'embarras dont les plus graves et les plus nombreux sont les déviations sanguines, principalement celles qui se portent sur le système nerveux. Démontrons ces assertions par voie expérimentale.

J'ai consulté la plupart des auteurs qui ont écrit sur la matière : Hippocrate, Avicenne, Gordon, Fernel, Schenkius, Baillou, Rodric a Castro, Sebizius, Sennert, Zacutus Lusitanus, Rivière, Willis, Etmüller, Sydenham, Mauriceau, Connor, Freind, Boerhaave, Stahl, Mead, Hoffmann, Lazerme, Fitz-Gerald, Astruc, Sauvages, Tissot, tous les modernes, particulièrement Dusourd et Brierre de Boismont.

Les plus accrédités et les plus probes seront mis à contribution. Je citerai fidèlement leurs noms comme celui de leurs ouvrages, l'endroit où j'aurai puisé, afin que chacun soit à même de juger de la véracité des choses et de l'historien.

Toutefois, j'aurai soin d'éliminer ce qui sera superflu, pour mieux laisser en relief les événements saillants, qui en constituent la base. Je prie donc le lecteur d'excuser cette mutilation, en confrontant les textes, puisqu'elle ne portera en rien atteinte à l'idée, et donnera au style plus de rapidité, de concision, de clarté.

Les exemples seront disposés en deux catégories : l'une comprendra l'échelle graduée et ascendante des névroses sympathiques des troubles de la menstruation, depuis la céphalalgie congestive jusqu'aux désordres de texture de l'organe cérébral ; l'autre comprendra l'échelle graduée et ascendante des troubles intellectuels sympathiques des désordres menstruels, depuis l'excitation jusqu'à la folie complète et à sa dégénération.

DES

NÉVROSES MENSTRUELLES

OU LA MENSTRUATION

DANS SES RAPPORTS

AVEC LES MALADIES NERVEUSES ET MENTALES

PREMIÈRE PARTIE

NÉVROSES SIMPLES, LIÉES AUX TROUBLES DE LA MENSTRUATION

§ I.

1. — Céphalalgie.

(F. Hoffmann. *Consultation. et responsor. medicinal.*, 1735. Sect. III, cas. CXIII.)

Une jeune et vigoureuse fille de 21 ans, souffrant déjà depuis quatre ans d'une rétention menstruelle, fut prise de maux d'estomac et d'une névropathie invincible. Les règles manquaient toujours. Elle éprouva de la constipation, de la chaleur de tête, du froid aux extrémités, et une céphalalgie compressive accompagnée de sifflements d'oreilles avec soubresauts des tendons. Une nouvelle médication échoua ; les règles manquaient encore. Les douleurs atroces de tête, après s'être localisées au sommet, envahirent définitivement la totalité.

D'après le titre donné à cette observation (*De diuturnâ et male tractatâ mensium obstructione*), l'auteur attri-

bue le mal à l'obstruction mensuelle, et son aggravation aux remèdes employés pour la combattre. De général le mouvement nerveux était devenu local, il s'était fixé à la tête. Freind, dans son *Emménologie*, classe ce symptôme au nombre des premiers qui suivent la suppression. Il n'est pas de praticien qui n'ait été à même de le constater ; mais il passe inaperçu ou est négligé, à raison même de sa vulgarité et du peu d'importance qu'on y attache.

2. — Céphalalgie.

(Chambon. *Maladies des filles*, 1799, t. II, p. 65.)

Une fille de 19 ans, d'un tempérament sanguin, eut pendant six à huit ans des pertes fréquentes, qui duraient dix à douze jours. Les parents n'y firent pas grande attention, mais l'affaiblissement et les douleurs violentes de tête les décidèrent à demander des conseils. L'utérus était engorgé. Je prescrivis l'usage des eaux minérales, pour ranimer les forces. Celles-ci, au bout du troisième mois de traitement, se rétablirent ; puis l'engorgement disparut, les maux de tête se dissipèrent, et la santé se remit.

Ce n'était certainement pas l'engorgement utérin qui avait déterminé ces violentes douleurs de tête, mais il a probablement été le point de départ de l'accident. En tout cas, le traitement a bien indiqué les causes du mal, car il a fait cesser tout symptôme.

Reste à savoir quelle a été l'action des eaux minérales ; si elles étaient artificielles, de quelle manière elles furent prises. Nous nous tiendrons dans la ligne des conjectures, avec une forte présomption pour les eaux ferrugineuses.

3. — Céphalalgie.

(Baudeloque. *Traité des hémorrhagies*, 1831, p. 247.)

Je fus appelé pour voir une grande dame qui, après avoir perdu une énorme quantité de sang par la vulve, avait fait une fausse

couche. Elle souffrait d'une *céphalalgie horrible*. Celle-ci et la vitesse du pouls m'avaient obligé de mettre la malade à la diète. J'ordonnai quelques bouillons, et, peu à peu ranimant ses forces, je la vis guérir.

Cette céphalalgie a été notée par Mauriceau. Leroux, de Dijon, l'attribue à la perte des globules rouges. Ici, en effet, elle tenait moins à l'utérus, instrument pathogénique, qu'à l'épuisement sanguin, source d'une douleur que calme la restauration. En mainte autre circonstance ces phénomènes convulsifs se seraient produits, comme l'a remarqué Porta dans son *Traité des pertes chez les femmes enceintes*. Il est d'observation journalière que le mal de tête tient parfois à l'inanition, et que celle-ci se dégage dès que l'estomac est satisfait.

4. — Migraine.

(Wepfer. *De morbis capitis*. — Observat. 49, p. 133.)

J'ai été consulté par une Religieuse qui ne fut attaquée de la migraine qu'à 48 ans, et qui, depuis la première attaque, ne revit plus ses règles.

Nous eussions été heureux de savoir si aucun traitement n'a été entrepris, et nous nous demandons si un cautère à la jambe, entretenant une fluxion artificielle ou supplémentaire, n'aurait pas évité cette migraine. Il faut bien que chez cette femme l'écoulement périodique fût indispensable, puisque sa discontinuation a déterminé une névrose de cette nature. La vie monacale en a-t-elle été le motif, et une personne, placée dans des conditions séculières, aurait-elle pu l'éviter ? Pariset (Dictionnaire en 60 volumes) dit que la céphalalgie menstruelle est quelquefois déterminée par la suppression totale des règles ou par leur cessation à l'âge critique, que, dans les deux cas, la céphalalgie est périodi-

que et revient chaque mois à l'époque des règles. M. J. Pelletan avait reconnu une *migraine utérine*.

5. — Migraines.

(Tissot. *Traité des nerfs*, 1783, chap. XXII, art. 1.)

Une Anglaise de 23 ans, sujette chaque mois, dès l'âge de 13 ans, à une forte migraine, n'en avait été exempte que pendant six mois, à la suite d'une couche.

Une dame de Lyon, âgée d'environ 50 ans, ayant eu pendant plusieurs années des migraines régulières, les avait perdues et était sujette, depuis ce moment, à un véritable asthme convulsif dont les accès étaient très-forts.

Je viens de recevoir une autre femme qui était venue, il y a neuf ans, me consulter pour différents maux qui l'avaient attaquée, après une fièvre violente, à la suite de laquelle des migraines, auxquelles elle était fort sujette auparavant, n'étaient point revenues non plus que ses règles. Après trois mois de traitement, les règles reparurent, les migraines revinrent quelques semaines ensuite, et ce fut alors, seulement, que sa santé se rétablit, du moins relativement.

On voit que la douleur hémicrânienne était en rapport constant avec l'état de l'utérus. Chez la première malade la couche établit une révulsion puissante que nous voyons opérée dans une foule de maladies, — dans le cours de ce recueil signalée à propos d'une femme hystérique (observat. 60, supplémentaire), d'une dame hypochondriaque (observat. 127), d'une épileptique (observat. 85, remarque) et dont on retrouve une preuve dans H. Musset (*Traité des maladies nerveuses*, 1844, p. 235). La gestation, cependant, n'agit pas toujours comme dérivatif, mais aussi comme élément négatif; ainsi qu'on le vit chez une femme qui cessa d'être asthmatique en devenant enceinte, parce que les règles étaient chez elle une cause d'affaiblissement, motif immédiat de l'état asthmatique (Barry. *A Treatise on the*

three digestions, p. 214 — et Robert Whytt. *Vapeurs et maladies nerveuses*, traduct, de 1767, p. 58).

Chez la seconde malade les migraines étaient tellement liées à la menstruation, que, l'une et l'autre simultanément disparues, sont remplacées par un asthme. Dans la troisième, un phénomène presque analogue se produit, et la malade ne peut recouvrer la santé qu'avec le retour des règles en même temps que de la migraine.

Nous aurons à reparler de cette fatale alternance.

6. — Migraine.

(Gardanne. *De la Ménopause*, 1821, p. 352.)

Une dame, d'un tempérament lymphatique nerveux, fut sujette à des migraines passagères pendant tout le temps de la menstruation. A l'âge de 49 ans, ses douleurs devinrent permanentes durant six semaines. En vain avait-on employé les sangsues au cou, les saignées du bras, etc., la malade succombait à la souffrance. Nous pratiquâmes la section de l'artère temporale : les douleurs diminuèrent et il ne resta, au bout de quelques jours, qu'un état passager de stupéfaction. La cessation des menstrues ne tarda pas à s'opérer, et cette dame fut guérie d'une maladie qui la tourmentait depuis trente années.

La constitution de cette dame ne supportait pas la fonction menstruelle ; et dès que les règles ont pu s'arrêter normalement, les migraines se sont dissipées. Le résultat thérapeutique est ici la seule pierre de touche applicable. Peut-être que si, au début, on eût fortifié l'économie, en combattant l'état lymphatique, on eût pu prévenir ou tout au moins abréger la durée d'une expression diathésique qui ne fit qu'aggraver la ménopause et qui ne cessa qu'avec sa disparition.

7. — Migraines.

(Observations de l'auteur.)

Une femme de l'asile d'aliénées de la Madeleine, à Bourg-en-Bresse, et que j'ai soignée, était, depuis l'interruption de ses règles, atteinte de migraines mensuelles. Celle-ci cessant, la malheureuse fut prise d'une fièvre intermittente et de folie. Elle avait 46 ans.

Chez une autre malade du même établissement, âgée de 53 ans, la menstruation était remplacée par une migraine.

Ces faits ont une frappante analogie avec les précédents, qu'ils corroborent. Il y a des maux devenus nécessaires, des organismes tellement disposés qu'ils sont voués à une misère ou à l'autre, faute de soins dès le début.

La diathèse nerveuse a de telles racines, qu'une d'elles arrachée une autre la remplace : *uno avulso, non deficit alter*.

Il est bien entendu que la fièvre intermittente ayant cessé, la folie a persisté. Et, probablement, cette fièvre — essentiellement nerveuse — n'était que le prélude de l'aliénation mentale. Du reste la céphalalgie, quelle que soit sa forme, manque rarement dans la menstruation, l'on a vu même des femmes tellement en souffrir qu'elles appelaient la mort. Il n'est pas d'auteur qui ne l'ait signalée dans sa pathologie.

8. — Névralgie trifaciale.

(Romelius-Ephemer. *German-Dec.* 2-an 5, app.)

Une femme de 35 ans, n'ayant plus ses règles depuis quatre mois, fut atteinte de vives douleurs dans la tête et dans les dents. Elle prit une poudre sternutatoire, qui rappela l'évacuation lunaire, et dissipa les douleurs.

Ce fait se passe de commentaire. Il porte avec lui cet enseignement que, chez les personnes du sexe, les névralgies de la cinquième paire doivent être analysées avec attention, comme pouvant être liées à des métastases sanguines qui réclament l'emploi de la saignée préalable à celui des narcotiques. Ces névralgies ne sont pas encore très-rares. On les voit céder au sulfate de quinine administré secondairement.

9. — Névralgie faciale.

(Fréteau. *Traité sur les émissions sanguines*, 1816, chap. VI, p. 108.)

Une fille de 18 ans, moins menstruée que de coutume depuis quinze mois, éprouve une céphalalgie violente du côté gauche. Celle-ci s'étend à toute la région temporale, et même à la joue de ce côté. On pique infructueusement la veine du bras droit. Six sangsues appliquées à la jambe gauche font cesser les accidents.

Ici les sangsues n'ont pas agi comme déplétif, elles eussent enlevé trop peu de liquide ; mais bien comme révulsif, en détournant la congestion de la tête, et en l'attirant aux parties inférieures. Nous voyons, par là, que les divisions latérales du corps admises par Bordeu, puis par Bichat, ne sont pas purement fantaisistes, et que les idées de Barthez sur la doctrine des fluxions se trouvent pleinement confirmées, à savoir : que la fluxion par métastase exige les attractifs le plus près possible du *pars mandans* ou point de départ.

A ces exemples de névralgie de la face ajoutons celui de Grapensieger, qui cite une femme dont la menstruation fut supprimée par un violent refroidissement des pieds, lequel fut immédiatement suivi d'un tic douloureux.

10. — Odontalgie.

(Gardanne. *Opere citato*, 1821, p. 342.)

Une dame, d'un tempérament lymphatique, avait, depuis l'âge critique, des douleurs très-vives au côté droit des mâchoires, quoique les dents fussent très-saines. Ces douleurs revinrent périodiquement. On les calma par des narcotiques promenés sur les gencives, par des pédiluves, et par quelques saignées locales.

L'exemple actuel nous apprend qu'il faut se tenir en garde contre les opérations dentaires auxquelles on tend trop à recourir, et à compter un peu plus sur le médecin. Il est assez commun de voir des femmes se plaindre de rages de dents, d'ailleurs intactes, et qui ne doivent leurs souffrances qu'à une fluxion déplacée. On trouve dans un Mémoire de Benjamin Bell, intitulé *System of surgery*, 1786, des considérations pleines d'intérêt sur ce mal. Parmi ses causes il range la plénitude de l'utérus, et il guérit souvent par une phlébotomie. Une de nos folles de Bourg avait ses règles suppléées, chaque mois, par une fluxion dentaire qui ramenait l'agitation.

Les accoucheurs savent que les femmes grosses sont sujettes aux maux de dents, que beaucoup d'entre elles perdent une dent à chaque couche.

§ II.

11. — Héméralopies.

(Dusourd. *Traité pratique de la menstruation*, 1850, observ. XXVI.)

Une demoiselle de Thézac, née d'un père scrofuleux, éprouve à 16 ans des coliques, des borborygmes, de la douleur à l'hypogastre et aux membres inférieurs : léger écoulement blanc. Un saignement par le nez dissipe ces phénomènes. Vingt-huit jours

après, même épistaxis. Effrayées de cette perte, des amies lui jettent de l'eau froide à la figure, et le sang s'arrête. Mais les deux mois suivants : faiblesse, tristesse, somnolence, douleur de tête, perte presque complète de la vue avec le coucher du soleil.

Un traitement très-long finit par triompher de ces accidents qui s'étaient portés sur le système glandulaire et sur les poumons.

L'auteur (p. 296 et 374) dit avoir rencontré plusieurs cas analogues, dont quelques-uns dépendaient d'une chlorose, et il cite, (page 115) une malade dont chaque période était accompagnée d'un trouble de la vue affectant toutes les erreurs de la vision. Quant à l'hémorrhagie nasale supplémentaire, elle est quelquefois mortelle ; comme le prouve l'observation LXVII du même auteur, montrant une fille de 22 ans, prise, immédiatement après un refroidissement aux jambes, d'une suppression suivie de délire et d'épistaxis auxquels elle succomba au bout de deux jours.

12. — Cécité.

(Bertrand. *Journal de Vandermonde*, 1758, p. 513.)

Une demoiselle de 18 ans, d'un tempérament assez fort, fut prise de ses règles le 23 février 1758, époque à laquelle elles avaient coutume de paraître. En même temps elle fut saisie d'un frisson, suivi de chaleur, puis de sueur. Le 24, elle se sentit un peu de mal de tête. Le 25 l'accès revint, le pouls était dur.

Je fus mandé pour la voir, à la campagne, le 27 : les règles coulaient encore tant soit peu, mais avaient été moins abondantes que d'habitude. Le frisson reprit alors. Je fis faire une saignée au pied, une seconde, puis une troisième, les jours suivants, en ordonnant un régime sévère.

Quelle ne fut pas la surprise de la malade, le 1er mars, quand, s'éveillant, elle se trouva complétement aveugle ! J'ordonnai des lavements purgatifs, le quinquina, la rhubarbe, et de la limaille de fer. Le 23, grâces à ces divers moyens, les règles parurent

comme autrefois, la fièvre diminua par degrés, la vue revint, et la santé se remit ensuite parfaitement.

On sera tenté d'accuser les saignées de cette cécité, car on sait que les saignées répétées altèrent la vision : bien que, comme nous verrons à l'observation 192, une dysménorrhée, ayant produit la perte totale de la vue suivie d'un délire général, ait été guérie par ces mêmes saignées. Mais, à moins d'admettre que le quinquina ait combattu les accès fébriles, il faudra bien attribuer le succès aux déplétions sanguines, puisque le fer n'a pas eu le temps de modifier l'économie.

13. — Cécité.

(Brierre de Boismont. *Annales médico psych.* 1851, t. III, p. 577.)

Une jeune fille, pendant les six semaines qui précédèrent l'apparition des règles, fut privée de la vue tous les matins. Ce phénomène ne se reproduisit plus, après l'écoulement sanguin.

Notre savant collègue ajoute qu'on a constaté, dans des circonstances analogues, la perversion de l'odorat, celle du goût, et qu'il a observé la surdité. Les cas suivants viennent à l'appui de ceux de cet auteur. Qui cause cette cécité ? Une hypérémie des nerfs optiques ? Une chloro-anémie qui, en cessant, a permis à la puberté de se manifester ?

14. — Cécité avec catalepsie et paralysie partielle.

(Mailhos. *Journal de méd. de Vandermonde*, 1763, t. XVIII, p. 350.)

A l'Hôtel-Dieu de Nantes était une fille gaie, ayant de l'embonpoint et un beau coloris, s'étant bien portée jusqu'à l'âge de 27 ans. A cette époque, ayant ses règles, elle alla laver du linge à la rivière, et plongea ses pieds dans l'eau glacée; ses menstrues se supprimèrent tout à coup, ses membres se roidirent tétaniquement, et elle perdit connaissance. Toutes les parties de son corps, à l'exception de celles qui servent à la déglutition et aux

excrétions, conservèrent leur roideur pendant quarante jours. Au bout de ce temps, elle perdit la vue d'un œil, exprima quelques paroles, et devint paralytique pour plusieurs mois.

La médication adoptée amena du mieux, sans les règles. On transporta la malade au Sanitat. En désespoir de cause, la Supérieure s'avisa d'appliquer sur son bras droit le marc chaud de l'eau vulnéraire qu'elle confectionnait pour les pauvres. La paralysie se dissipa, mais la vue du second œil se perdit. Jeanne Saland fut saignée et purgée inutilement, elle passa vainement entre les mains de plusieurs médecins. Les accès revenaient toujours, les forces s'épuisaient. Appelé à remplacer mon confrère, je pris en pitié cette pauvre fille et résolus de la sauver. Je la fis saigner, vomir, purger, mettre au bouillon de veau, à l'usage du petit-lait, aux lavements antispasmodiques, aux fomentations épigastriques : on promena des vésicatoires. Dix jours après l'emploi de ces derniers moyens, les règles reparurent pour la première fois : elle recouvra la vue, et sa santé se rétablit.

D'après l'état de la constitution, la cause de la suppression, la nature du traitement, l'issue de la maladie, cette fille souffrait d'une pléthore, d'abord insuffisamment combattue. J'avoue, cependant, qu'il m'est rarement arrivé de voir une malade guérir dans ces conditions. A première vue, aurait plutôt surgi l'idée d'une chlorose et d'une médication analeptique. D'un autre côté, il faut reconnaître que, dans le siècle précédent, l'état nerveux était infiniment plus rare que de nos jours, et que les filles de la campagne supportaient ou exigeaient plus souvent l'emploi des évacuations sanguines,

15. — Cécité avec paraplégie.

(Observation personnelle, 1863.)

Une jeune fille de 18 ans, enfant d'un de nos confrères les plus distingués d'une grande ville de Bretagne, après avoir eu l'imprudence de se laver les pieds dans un ruisseau, étant en

sueur et à l'époque de ses règles, devint aveugle puis paralysée des deux jambes.

Elle est morte aménorrhéique, deux ans après l'accident.

16. — Cécité avec congestion.

(Xavier Galezowski. *Gazette des hôpitaux*, 24 mars 1864.)

Madame Augustine, 24 ans, sans profession, d'une bonne constitution, d'un tempérament nerveux, menstruée régulièrement pendant huit jours, n'a eu d'autre maladie qu'une fièvre typhoïde avec phénomènes cérébraux, à l'âge de 16 ans. A un premier enfant qu'elle ne nourrit pas, à l'âge de 21 ans. Six semaines après, réapparition des règles pendant cinq jours seulement. Elle a un second enfant qu'elle met en nourrice. Les règles ne reparaissent pas..... Il n'y avait qu'un mois qu'elle était accouchée, lorsqu'elle perdit la vue graduellement et sans aucune souffrance.

L'ophthalmoscope permit de constater une congestion légère des deux papilles du nerf optique, et l'absence complète d'affection cérébrale. Le médecin fit appliquer dix sangsues à la vulve, dans l'intention de produire une menstruation artificielle. Le lendemain, la malade avait recouvré complétement la vue.

Quoique les amauroses de cette nature aient été contestées, elles n'en demeurent pas moins parfaitement avérées, d'après les faits cités par Desmares, Andral, Santerson et Musselbourg. Cette histoire a la plus grande analogie avec l'histoire rapportée par ce dernier auteur dans *Edinburgh medical and surgical journal* (vol. XXVI, p. 279). On a vu la grossesse déterminer les mêmes accidents.

17. — Hallucination visuelle.

(Duckworth. *Journal of mental science*, octobre 1864.)

Madame R, âgée de 37 ans, sèvre son enfant à six mois. Inégalité des règles et abattement. Bientôt il lui semble voir le diable en permanence à ses côtés. Suppression, aggravation. Fer combiné avec la myrrhe et l'aloès; règles, cessation de l'hallucination.

Je regrette de n'avoir pas d'autre observation de cette nature à offrir, quoiqu'elle soit décisive. Elle nous prouve une fois de plus la nécesité de ne pas confondre l'affection avec la maladie, de ne pas nous en rapporter à l'apparence, à la forme.Un trouble sensoriel peut tenir à une excitation névrosique,à une congestion délirante, aux vers, à la pléthore, à d'autres causes encore.

Blâmable sera donc la conduite du praticien, qui traitera ces diverses hallucinations par le même remède. Autant de sujets, autant d'objets.

18. — Hallucination de l'ouïe et de la vue.

(Taguet. *De l'influence de la menstruation sur le système nerveux*, thèse de Paris, 1872, p. 31.)

La santé de mademoiselle Olympe, très-tempérante, ne laissa rien à désirer jusqu'à l'âge de 40 ans, époque à laquelle elle eut une métrorrhagie. A peine en convalescence, elle fut prise d'hallucinations terrifiantes : elle se croyait poursuivie par un loup, par des chiens enragés, par des soldats portant des costumes arabes, qui la menaçaient de leurs sabres nus ; des frémissements comme électriques couraient dans ses membres.

Trois jours après, ces phénomènes avaient disparu.

19. — Hallucinations de l'ouïe et du tact.

BAILLARGER. *De l'influence de l'état intermédiaire à la veille et au sommeil*, etc. mémoire lu à l'Académie de médecine, le 8 mai 1842, observ. X.)

Une femme de 22 ans a été témoin, au moment de ses règles, d'une dispute très-vive, suivie de coups de couteau..... Elle est rentrée effrayée, et poursuivie par l'image de ces hommes. Pendant la nuit, elle s'éveillait à demi, et entendait une rumeur confuse, un bruit vague de voix; puis il lui semblait entendre un bruit de trappes et de poulies : des chauffeurs s'approchaient d'elle pour lui brûler les pieds. Elle se levait alors, s'agitait dans sa chambre, et troublait ainsi les voisins. Cette malade est sortie guérie de la Salpêtrière, après un très-court séjour dans cet hospice.

Je m'étonne que M. Baillarger n'ait pas trouvé, dans les notes relatives à cette observation, l'état de la menstruation qu'il nous eût été si utile de connaître. D'après l'énoncé, on peut présumer qu'elle a été arrêtée ou qu'il le laisse supposer. Nous verrons un cas analogue, au numéro 47, avec cette différence que nous pourrons préjuger la cause par le traitement. Celui du numéro 58, extrait de Sauvages, rentre dans cette catégorie : sous l'influence de la même action, ils se rapportent tous trois à des effets différents ; le premier nous offre des hallucinations, le second une chorée hallucinatoire, le troisième une catalepsie.

20. — Hallucinations avec délire innomé.

(BAILLARGER. *Opere citato*, observ. IV.)

A la vue d'un assassinat, Alexandrine, âgée de 30 ans, est saisie d'effroi ; ses règles se suppriment. Plusieurs accès du même genre la conduisent à la Salpêtrière. A sa première entrée, elle raconte au médecin que, depuis trois mois, ses règles se sont supprimées sans cause connue, et que, depuis, elle a des frayeurs

sans motifs, des visions terribles, entend des voix qui l'appellent au moment où elle va s'assoupir et s'endormir.

M. Mitivié fit faire une application de sangsues aux cuisses. Les règles, supprimées depuis trois mois, reparurent, et le délire et les hallucinations cessèrent.

Vidal de Cassis fait une différence entre les névroses de l'ouïe et de la vue qu'on doit rattacher aux troubles de la menstruation, et celles qui dépendent de troubles médullaires. Dans le premier cas : 1° Le champ de l'audition est changé. Le sujet n'entend qu'à des distances très-rapprochées ou il n'entend qu'à distance éloignée. 2° Un sujet n'entendra que les sons éclatants, tandis qu'un autre ne percevra que les sons doux et ne répondra que quand on parlera à voix basse. 3° Il y a des auditions partielles. Le sujet ne pourra entendre que certains mots de la conversation. 4° Un seul bruit, un seul son peut être entendu comme s'il était double. 5° Le malade croit entendre des bruits qui ne sont pas produits. De même pour la vue : il peut voir double, ne voir qu'à moitié, que de loin, que de près, que certains objets, des objets qui n'existent pas[1].

La pratique a-t-elle sanctionné cette manière de voir ?

---

21. — Mutisme intercurrent, ou aphasie.

(P. Berthier. *Gazette des Hôpitaux*, 11 juin 1864.)

Une paysanne, sanguine et robuste, entre à l'infirmerie, en proie à une agitation maniaque accompagnée de gastralgie qui ne tarde pas à se dissiper. Mais, trois mois après, à la suite d'une aménorrhée produite par l'immersion des pieds dans l'eau froide, la malade est prise de symptômes hystériques avec mu-

[1] *Traité de pathologie interne*, t. IV, p. 30 et 31.

tisme complet, dont elle a conscience et qui l'oblige à parler par signes. Depuis, chaque mois, dès que les règles ont cessé, les mêmes phénomènes paraissent; et pendant tout le temps de son mutisme, elle montre plus d'intelligence, plus de souvenir. Rien n'a pu empêcher le retour de cet état surprenant.

L'empire qu'exerce l'utérus sur le système cérébral, et les rapports si connus entre les organes de la voix et ceux de la génération sont ici visibles. La chose est d'autant plus singulière que nous avons eu affaire à une forte constitution, à un fort tempérament, à une nature agreste. Dira-t-on qu'il y a eu lésion des lobes antérieurs du cerveau? Comment caractériser une lésion cérébrale qui avive l'intelligence et aiguise la mémoire, sans entraîner avec elle des troubles symptomatiques?

Si, comme le dit M. Jules Falret (*Dict. encycl.*, art. Aphasie, p. 612), il y a peu d'observations authentiques propres à démontrer l'existence de l'aphasie chez les hystériques, nous devons nous estimer très-heureux d'avoir pu constater nous-même celle que nous venons de relater. La *Gazette des Hôpitaux* de 1871 contient une observation d'aphasie hystérique, publiée par le Dr Bazin, de Corbeil; mais cette aphasie, étant liée à une grossesse, n'a que des rapports éloignés avec le sujet actuel.

§ III.

22. — Dyspnée.

(Hunerwolff. Cité par Chambon dans ses *Maladies des filles*, t. II, p. 20.)

Une fille de 19 ans, ayant été attaquée d'une suppression, fut prise de lassitude et de difficulté de respirer. Son corps devint tacheté. Elle respirait très-difficilement, et avait de fréquentes défaillances. Après les premières doses d'un remède qui lui fit

rendre par le nez quelques livres de sang, survint une faiblesse profonde. Les taches de la peau se dissipèrent par le moyen d'un bon régime et d'une liqueur emménagogue, et la malade se rétablit.

D'après l'exposé de ce récit, il est manifeste que le sang, ne pouvant s'écouler par son réservoir naturel, a reflué vers les organes respiratoires, probablement les parties faibles, pour y former une fluxion. Cette explication a été donnée par Freind, Boerhaave, Van Swieten et Ph. Pinel. De là les symptômes mentionnés. Et il a fallu que le reflux n'ait pas été très-énergique, puisqu'il n'a pas produit l'hémoptysie. Qui n'a vu, dans le cours de sa pratique, des aménorrhées suivies de pétéchies et de suintements hémorrhagiques par les bronches, soit spontanées, soit provoquées par un faible attouchement? Il est des auteurs qui établissent une corrélation intime entre les hémorrhagies et le système nerveux. Jules Parrot, qui a publié en 1859 une intéressante monographie sur les *sueurs de sang*, leur donne le nom d'*hémorrhagies névropathiques* (pp. 58 et 69); et je me demande si les stigmates des cénobites et des illuminés ne pourraient pas précisément s'expliquer par l'état nerveux dans lequel ces personnages demeurent plongés...

23. — Dyspnée vertigineuse.

(J. N. Corvisart. *Essai sur les maladies du cœur*, 2e classe, observ. 23.)

Une femme, née d'un père mort, disait-elle, d'une maladie semblable à la sienne, avait joui d'une bonne santé jusqu'à l'âge de 32 ans, époque à laquelle elle éprouva une légère douleur à la région du cœur qui devint tumulteux. Pendant trois années consécutives, la santé de cette femme ne fut pas autrement altérée, jusqu'à ce que les scènes sanglantes de la révolution vinssent ajouter aux palpitations et à la difficulté de respirer des mouvements convulsifs. L'état resta stationnaire jusqu'à l'âge de 41 ans.

Alors, le flux menstruel, qui avait toujours parcouru ses périodes naturelles, venant à se supprimer, détermina l'augmentation de la dyspnée et des vertiges. Et la malade, en dépit des soins, mourut une année après.

Certainement, l'âge critique n'a point été ici la cause de l'altération du cœur, mais il y a contribué. Tant que les fonctions de la matrice se sont accomplies normalement, le mal est demeuré en suspens; une fois les fonctions de la matrice suspendues, la fluxion locale s'est détournée, et s'est ajoutée à la congestion viscérale pour précipiter la mort. L'observation 9 nous a montré, du reste, les relations qui peuvent s'établir entre la menstruation et l'asthme convulsif, chez une malade atteinte de cette dernière maladie, depuis qu'elle n'était plus en proie à des migraines substitutives de ses règles. Qui ne connaît, d'ailleurs, l'oppression à laquelle sont sujettes des femmes au commencement de leur grossesse, à l'époque où l'on ne peut expliquer cette sensation pénible par le volume de l'utérus, par une pression mécanique.

24. — Dyspnée hémiplégique.

(J. N. Corvisart. *Opere citato*, 3e classe, observ. 34.)

Une femme avait été, depuis son enfance jusqu'à la puberté, sujette à de fréquentes épistaxis et à une toux continue. A l'âge de 6 ans, elle fut réglée pour la première fois; mais l'évacuation menstruelle fut promptement supprimée par un refroidissement subit qu'elle éprouva, étant en sueur. A 21 ans, une vive affection de l'âme occasionna des convulsions : à cette époque, le flux menstruel s'étant supprimé une seconde fois, il survint des étouffements, une anxiété difficile à décrire, des palpitations, etc. Depuis, la maladie alla toujours s'aggravant, et conduisit la malheureuse au tombeau.

Cette femme était prédisposée aux affections nerveuses,

et par son hémiplégie, et par ses convulsions, et par son impressionnabilité naturelle. Il n'est donc pas étonnant que les phénomènes nerveux se soient joints aux accidents de l'appareil circulatoire.

Buchan, dans sa *Médecine domestique*, consacre un chapitre au traitement de l'asthme consécutif à la suppression des règles. Qu'entendait-il par ce mot? Sans doute l'asthme essentiellement nerveux, constitué par des accès périodiques, impossibles à rattacher à une altération du cœur ou des poumons; affection bien moins facile à expliquer que les précédentes par de simples troubles de la menstruation.

§ IV.

25. — Gastralgie.

(Morgagni. *De sedibus et causis morborum*, epistola 47, n° 8.)

Une femme, accomplissant sa 51e année, commence d'éprouver pendant 5 ou 6 ans, par les parties naturelles, un grand écoulement de sang mêlé parfois à des matières séreuses et à de la lavure de chair. Si, quelquefois, cet écoulement se supprime, se déclarent une douleur et une pesanteur extrêmes à l'hypogastre; jusqu'à ce que le retour du flux amène du soulagement. Elle fut prise d'une double sciatique, puis attaquée de convulsions, puis de vomissements incoërcibles qui lui otèrent toutes les forces et la jetèrent au tombeau. Un ulcère sordide existait dans le col de l'utérus, dont les autres parties étaient saines.

Comme le remarque Th. Willis, les femmes d'un tempérament sanguin sont, à la cessation des règles, attaquées de gastralgies violentes qui ne cèdent qu'à la saignée. Mais il ne s'agit plus ici d'écoulement menstruel; l'époque est passée. Ce besoin de décharge, de la part d'un ulcère de la matrice, est une preuve de la sympathie qui unit les deux

organes. Quant aux convulsions et à la sciatique (dont nous reparlerons), elle ne provenaient que de l'engorgement qui pressait les cordons nerveux, ou d'une affection idiopathique de la moelle. Quoique cette observation ne nous revienne pas rigoureusement, nous la gardons pour l'utilité des déductions qui peuvent en ressortir.

26. — Gastralgie.

(Chambon. *Opere citato*, part. IV, p. 336.)

Une fille de 25 ans, d'une frêle constitution, d'un tempérament sanguin, avait des menstrues excessives qui l'épuisaient et qu'augmentait la plus petite émotion. Elle était d'une faiblesse extrême, avait des tiraillements d'estomac, des faims continuelles, des pesanteurs épigastriques après ses repas, etc. et surtout une extrême disposition à l'agacement. Je prescrivis un mélange de castoréum, de rhubarbe, de quinquina, de sirop d'absinthe, les frictions sur le corps, un régime tonique, les eaux.

Cette malade est retournée dans son département en bon état de santé, ne conservant qu'une débilité native.

Il est prouvé par là; d'abord que l'innervation cérébrale agit directement sur l'utérus, puisque la plus petite émotion augmentait les pertes; ensuite, qu'une faiblesse organique naturelle prédispose aux pertes menstruelles, puisque le traitement analeptique l'a fait cesser.

Rien ne facilite plus les métrorrhagies que la faiblesse. Elle relâche les fibres musculaires qui, ne pouvant se rétracter suffisament, laissent fluer une trop grande quantité de sang; elle développe l'état nerveux qui réagit sur l'utérus en détruisant sa tonicité. Nous verrons, dans le courant de ces études, que la médication tonique est quelquefois le seul remède à opposer à ces pertes ou à leurs résultats.

27. — Gastralgie.

(Chambon. *Opere citato* 1799, part. IV, p. 328.)

Une fille de 28 ans, d'une bonne constitution, d'un tempérament sanguin, avait ses règles au moment où une troupe d'assassins furieux se présentèrent à la maison de ses parents : la frayeur supprima les menstrues. Depuis, pendant 6 à 8 ans, cette fille éprouva des accidents terribles; elle avait des douleurs d'estomac intolérables, puis un état scorbutique auquel les saignées copieuses n'avaient pas peu contribué. Je prescrivis des fumigations dans la vagin, des bols composés d'armoise, d'aloès, de castoréum. Après 6 semaines de ce traitement, ses règles fluèrent d'abord en petite quantité, mais à chaque période plus abondamment. Au bout d'un an, la santé était devenue florissante.

S'il est quelquefois inutile ou dangereux de provoquer mécaniquement le retour des règles, quelquefois aussi cette médication peut être couronnée de succès. Ce résultat est d'autant plus beau que le mal était chronique. Les émissions sanguines n'aboutissent bien souvent qu'à jeter la malade dans l'anémie. Il faut que la fonction de l'organe s'exerce, lorsque l'état général ne s'y oppose pas, ou lorsqu'il a retrempé ses forces.

28. — Gastralgie.

(Schmidtmann. *Summa observ. medica. Ex praxis clinica*, 1826, chap. IX.)

Une fille de 21 ans, d'un aspect cachectique, et n'ayant jamais eu ses règles, avait, à l'estomac, une douleur vive et permanente. En outre, elle éprouvait des cuissons en urinant, et ses urines ne coulaient que goutte à goutte, ce qui faisait soupçonner la présence d'un calcul dans la vessie. A l'inspection des parties génitales, on trouva l'orifice vaginal complétement oblitéré par l'hymen : aussitôt que cette membrane fut incisée, il sortit beaucoup de sang corrompu, les douleurs d'estomac se dissipèrent en peu de jours, sans qu'il fut nécessaire d'employer d'autres moyens.

Ceci n'a pas besoin de commentaire. Il s'agit d'une action sympathique de l'utérus sur l'estomac, semblable à celle que produit la gestation sur ce viscère qui devient le siége de nausées, de pica, de malaises, de régurgitations, de vomissements; et je dis sympathique, car, dans la gestation, ces symptômes ne se produisent généralement qu'au début de la grossesse, alors que l'utérus est le moins gravide; — vers la fin, la gastralgie, si elle a lieu, est le résultat d'une pression complétement mécanique. Nous verrons, au n° 86, une observation presque analogue, celle d'une épileptique dont on incisa le vagin et qui guérit de ses crises. Mais, dans les cas d'imperforation, ce sont surtout les symptômes gastriques qui dominent.

29. — Gastralgie.

(Barras. *Traité sur les gastralgies*, 2e édit., p. 303.)

Une paysanne de 26 ans, jouissant d'une forte santé, et sujette à des règles abondantes qui duraient ordinairement une semaine, éprouva une indigestion de gâteaux, le premier jour de cet écoulement. Le flux menstruel se supprima tout de suite, et cette fille fut prise d'une violente gastralgie pour laquelle on consulta.

Le praticien ordonna une médication, à l'aide de laquelle les menstrues reparurent : aussitôt la douleur d'estomac disparut, et la santé se rétablit.

On ne peut exiger une preuve et une contre-épreuve plus décisives, je pense, des relations de l'estomac et de l'utérus. La malade était très-robuste, elle avait habituellement des règles abondantes, il y avait pléthore : la saignée spoliatrice l'a combattue.

La rétention menstruelle, comme cause de gastralgie, a été signalée par une foule d'auteurs, entre autres par Tissot, Whytt, Lorry, Pomme, Viridet, Vogel.

Dans un opuscule des plus pratiques, de Beauchêne décrit une sorte de *maladie nerveuse avec matières* caractérisée par un état vaporeux consécutif aux troubles viscéraux, et il cite, à l'appui de sa thèse, une très-intéressante histoire que je ne puis m'empêcher de rapporter, tant elle a de rapports avec celle-ci :

Une demoiselle d'environ 20 ans, d'un tempérament bilieux et phlegmatique, dont le flux périodique se faisait très-irrégulièrement depuis longtemps et qui éprouvait toujours quelques incommodités à cette époque, eut une suppression subite à la suite de quelque contrariété. Deux heures après, elle ressentit une douleur vive au côté droit, une grande difficulté de respirer, une oppression considérable. Les spasmes et les convulsions se firent sentir à leur tour. Puis, survinrent les douleurs au creux de l'estomac, accompagnées de vents et de coliques. Je lui fis prendre du tartre vitriolé, du nitre, du quinquina, beaucoup de petit-lait, et lui ordonnai des lavements avec la graine de lin et l'huile de camomille romaine. Six heures après qu'elle eut usé de ces remèdes, les évacuations bilieuses commencèrent, tous les accidents se calmèrent, et elle fut totalement guérie, les règles ayant reparu. (*De l'influence des affections de l'âme dans les maladies nerveuses des femmes*, 1783. P. 79.) Les purgatifs, en désobstruant les premières voies, ont rappelé le cours menstruel, sans qu'on ait eu besoin de les provoquer ; de même que chez la malade de Barras, un traitement, qui a combattu l'indigestion, a rétabli la menstruation et guéri la gastralgie.

30. — Gastro-entéralgie.

(J. B. Barthez. *Consultations de médecine*, 1807, t. I, p. 282.)

Une dame est sujette, depuis longtemps, à des affections nerveuses. Elle avait eu, dans les premiers jours d'avril, un commencement d'évacuation menstruelle qui fut arrêtée par l'impression d'un effroi, lequel causa d'abord une défaillance, puis une forte colique s'étendant de l'estomac au bas-ventre. Celle-ci était accompagnée d'efforts violents de toux avec suffocation.

Après la cessation de l'époque menstruelle, ces symptômes disparurent. Le 20 du mois, survint une nouvelle petite perte; aussitôt les symptômes reparurent jusqu'au 25, avec une intensité croissante : application de sangsues à la vulve.

L'auteur attribue cette maladie à la suppression des règles. Pour lui c'est une hystérie; aussi se garde-t-il bien de prescrire la saignée générale, et conseille-t-il avant tout les toniques, les antispasmodiques unis à quelques emménagogues externes : car l'estomac s'opposait aux remèdes irritants.

Quoique l'observation soit incomplète, on doit présumer que la guérison a eu lieu, d'après le ton de la narration.

Il ne faudrait pas juger du nombre des névralgies sympathiques de l'estomac et des intestins, disons-le en passant, par la petite quantité d'affections de ce genre relatées ici. Elles sont tellement communes que les praticiens ne songent pas, le plus souvent, à les publier, et que nous en avons peu trouvées dans les livres. Mais tous les auteurs, français et étrangers, constatent l'intimité des rapports qui existent entre les crampes, les coliques, les spasmes, la boulimie, la dyspepsie nerveuse, et les troubles variés des organes génitaux de la femme.

§ V.

31. — Névralgie générale.

(Barbier. *Traité élém. de mat. médicale*, t. II, p. 274.)

Une demoiselle, âgée de 22 ans, eut, à la suite de chagrins et de contrariétés, une suppression de règles. Bientôt elle fut atteinte de céphalalgie, puis de douleurs rachidiennes, puis de douleurs dans le dos, puis de douleurs à l'épigastre, puis de douleurs au sacrum. Tout le corps était endolori, il ne pouvait sup-

porter, ni mouvement, ni attouchement. Des sangsues et des ventouses furent posées sur les côtés de la colonne vertébrale ; on employa les bains, les fomentations, et après un temps assez long de cette médication, tous les symptômes disparurent.

Si l'auteur ne nous dit pas que le traitement rappela les règles, nous devons le supposer, car Leroy d'Étioles, qui cite le cas, le range parmi les paralysies produites par l'aménorrhée.

Le nervosisme, préparé par des chagrins, a éclaté en suite de la suppression, cause occasionnelle et sans laquelle les phénomènes subséquents ou ne se fussent point produits, ou se seraient produits sous une autre forme.

Le chagrin a supprimé les règles, et la suppression des règles a déterminé l'hyperesthésie, avec d'autant plus de facilité que les nerfs étaient disposés.

32. — Névralgie erratique.

(Dusourd. *Opere citato*, observ. CXLV.)

Sous l'influence de chagrins, une dame devint chlorotique et éprouva des douleurs qui passèrent d'un point du corps à l'autre, puis se fixèrent à la base de la poitrine, plus tard à la tempe gauche et avec une extrême acuité. Le sirop ferreux, en combattant la chlorose, fit disparaître insensiblement toutes ces douleurs.

La chlorose, en dépouillant le sang de ses éléments plastiques, livre le système nerveux à tous les désordres, et un médicament qui, comme le sirop ferrugineux, rend au sang une partie de ses principes constituants, opère sûrement la guérison. Pourquoi, maintenant, cette chlorose produit-elle chez l'un une névralgie de la face, chez l'autre une algie gastrique, etc.? C'est ce qu'il nous est impossible de savoir. De trois individus, exposés à un froid subit, l'un contracte

un rhumatisme, l'autre une bronchite, le troisième une angine, sans qu'on puisse expliquer ces différences autrement que par la prédisposition, mot qui voile notre ignorance. Le même auteur (observat., XLVII) rapporte qu'une grande fille de vingt ans, dont la puberté avait été accompagnée d'accidents nerveux, eut une suppression après une chute dans l'eau au moment de ses règles : les accès d'hystérie qui s'ensuivirent alternaient avec des douleurs erratiques vives, qu'on prit pour des rhumatismes, et que guérirent l'opium ou ses composés et le sirop de protoxyde de fer. Il cite encore (observat. CCXI) une grande fille brune de 23 ans, d'une bonne santé habituelle, et qui, après une vive frayeur qui supprima les menstrues, éprouva des douleurs continuelles sur les côtés de la poitrine, dans les flancs, les bras, les cuisses et les jambes. Grâce à un traitement méthodique, qui provoqua le retour des règles, la malade cessa de souffrir et se rétablit.

33. Névralgie erratique.

(Barella. *Ex Scapel belge. In Gazette des hôpitaux*, 4 avril, 1863.)

Une demoiselle, âgée de 45 ans, avait, depuis trois ans, des douleurs atroces à chaque époque menstruelle qui était hémorrhagique. Dans les intervalles, elle éprouvait des névralgies à siége variable, occupant tantôt l'hypochondre droit, tantôt l'hypochondre gauche, s'irradiant vers l'estomac ou la fosse iliaque gauche. Après une foule de moyens, employés sans résultat, on prescrivit huit bains de Valériane (soit : 500 grammes de Valériane concassée, infusée dans 3 litres d'eau bouillante). Les règles revinrent, l'écoulement se modéra, et les névralgies disparurent.

La modération seule de l'écoulement a mis fin à la douleur. Nous verrons, à l'article Manie, plusieurs exemples identiques. Mais, quelle a été l'action de la valériane, anodine d'habitude? A-t-elle agi comme antispasmodique,

ce qui ferait supposer que l'hémorrhagie était due à un spasme utérin ? Nous n'osons pas nous prononcer.

34. — Hyperesthésie

(MOUTARD-MARTIN. *Annales médico-psych.* de 1844, t. III, p. 311.)

Jeanne Thillois, âgée de 51 ans, fortement constituée, n'ayant été ébranlée que vers l'âge de 36 ans, époque à laquelle une émotion morale supprima ses règles et laissa des pesanteurs de tête, des douleurs rhumatoïdes passagères, puis des engourdissements dans les bras, les jambes, les épaules, le crâne, accompagnés d'étourdissements qui allaient jusqu'à faire tomber la malade. Un an plus tard, céphalalgie, délire, affaiblissement des jambes, douleur très-forte le long de la colonne vertébrale, y restant localisée dans l'état de repos. On combattit par des cautères, et par des vésicatoires appliqués sur le rachis.

Avec le temps, augmentation graduelle de ces douleurs, persistance de la faiblesse des membres avec embarras de la parole, et difficulté dans la déglutition.

De quelle nature est cette maladie ? Une lésion organique ? Laquelle ? La vie végétative semble intacte.

Quelle en a été la cause, après l'aménorrhée ? Le chagrin ? L'anémie ? Une irritation de la moelle ?

Cliniquement, elle renferme deux éléments ou affections de cette partie du système nerveux qui préside à la locomotion ; mais ces affections pourraient bien n'en faire qu'une, et l'affaiblissement des extrémités inférieures pourrait bien faire supposer une lésion de la moelle, — à moins qu'il ne soit le résultat d'une simple irritation, comme dans les paralysies hystériques ou diphthéritiques.

35. — Hyperesthésie générale avec sciatique.

(FREIND. *Emmenologia*, 1727, cap. XI, hist. 5.)

Une femme, âgée de 40 ans, se trouvant trop fatiguée d'une toux chronique, se fit saigner. Aussitôt les règles, déjà très-peu

abondantes, se supprimèrent pendant deux mois, puis revinrent en très-petite quantité, et les phénomènes suivants se manifestèrent : douleurs abdominales, pesanteurs d'estomac, douleur vive dans la hanche, sensibilité cutanée tellement exagérée que le moindre frôlement provoquait de fortes souffrances. Un traitement, qui rappela les menstrues à l'état normal, débarrassa la malade de ces divers accidents.

C'est ici le lieu d'appliquer l'axiome hippocratique : *Naturam morborum curationes ostendunt.*

Nous voyons l'influence d'une simple saignée, pratiquée à contre-temps, et combien il faut mesurer l'énergie du remède à la grandeur du mal ou à sa nature; en outre, combien l'âge critique exige de ménagements, et veut arriver à terme par une transition douce. Au lieu d'une saignée, il fallait sur les membres pelviens des dérivatifs qui eussent détourné le sang des poumons pour le porter à l'utérus.

EN RÉSUMÉ :

La céphalalgie, totale ou partielle, peut être liée aux troubles de l'utérus; soit qu'il y ait obstacle à l'excrétion menstruelle, soit qu'il y ait embarras de cette excrétion, soit qu'il y ait excès.

Chez quelques personnes cette céphalalgie, si commune à l'état simple et avant les époques, même chez les femmes bien réglées, accompagne les périodes menstruelles jusqu'à l'âge critique ; chez d'autres, elle ne cesse qu'à son arrivée ; chez d'autres elle lui succède. Enfin, pour quelques unes, la névrose est une conséquence obligée de la menstruation, si bien que sa disparition sera suivie tôt ou tard d'une névrose différente.

La céphalalgie, qui dépend de l'aménorrhée, est indiquée dans tous les traités généraux de médecine, où on l'a dit

devenir quelquefois extrêmement vive. Le fait est même si vulgaire qu'on se borne à l'énoncer, et que les observations un peu circonstanciées en sont excessivement rares.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions citer tous les faits semblables dont nous avons été témoins. Quelques uns, des plus saillants, doivent suffire pour montrer l'action des troubles menstruels sur l'innervation cérébrale. Si l'anémie ou la chlorose en sont causes, il n'est pas douteux que la pléthore peut y contribuer; car on a vu des migraines, chez des hommes, céder à une hémorrhagie, telle que des hémorrhoïdes, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'observation 9 de la centurie 11 de Fabrice de Hilden.

Les viscères de la poitrine et du ventre, les muscles de ces régions peuvent être affectés de névralgie par l'irrégularité autant que par le défaut menstruels. Il n'est pas une névralgie du tronc ou des muscles qui, dans certaines circonstances, ne puisse reconnaître pour cause l'établissement ou le trouble de la menstruation. Chez les femmes très-nerveuses, l'utérus est souvent le siége de douleurs vives, lancinantes, s'irradiant dans les aines, les lombes et les membres, lorsque leurs règles se dérangent. La vessie éprouve parfois de ces retentissements sympathiques, sous la forme aiguë. La coxalgie, au dire de quelques auteurs, se manifesterait quatre fois sur cinq à l'époque de la puberté. Il n'est pas jusqu'à la névralgie de la mamelle, capable d'en imposer pour un cancer, qu'on n'ait vue être la conséquence de désordres dans le flux menstruel.

L'estomac, l'intestin, le cœur, les poumons, nous l'avons prouvé, ont des sympathies étroites avec l'utérus et en partagent les impressions. — Ces névralgies se rencontrent chez les filles ou les femmes affaiblies par l'âge, les maladies, le régime et les chagrins. Lorsque les poumons ou le cœur sont le siége d'une fluxion habituelle, les écarts de la menstruation, surtout son absence, déterminent la recru-

descence des accidents congestifs auxquels se mêlent des troubles nerveux, qui accélèrent la marche de l'affection organique et favorisent la mort. — Dans l'asthme des jeunes filles, les troubles de la menstruation doivent entrer en ligne de compte, et, sous le rapport du pronostic, permettent d'augurer plus souvent la cessation de la dyspnée à l'âge de la puberté.

NÉVROSES CONVULSIVES

LIÉES AUX TROUBLES DE LA MENSTRUATION

---

§ I.

36. — Convulsions.

(Freind. *Emmenologia citata*, cap. III. hist. 2.)

Une femme, d'un tempérament très-sanguin, et dont les règles étaient surabondantes, perdit encore plus que de coutume, après un exercice violent. L'hémorrhagie fut d'abord de six, puis de douze jours. L'été se passa ainsi : la malade perdait, chaque mois, en très-grande quantité, et, chaque fois, était prise de convulsions ou de syncopes. Après trois semaines de traitement, la menstruation se modéra : elle dura six jours, puis quatre jours, et de mois en mois l'amélioration progressant, la malade se rétablit.

Le mieux a suivi la diminution du flux, et ces deux phénomènes sont restés en corrélation parfaite. Les faits de cette sorte cont communs. Rappelons-nous l'observation de Barella. Amard, dans son *Association intellectuelle*, à propos des *aura hysterica*, survenus chez une jeune fille récemment accouchée, dont l'adhérence du placenta occasionna une très-forte hémorrhagie, dit que l'état spasmodique est la conséquence de toutes les pertes sanguines, les expli-

quant par la rupture de l'équilibre des fluides : réminiscence d'Hippocrate et de Sydenham. L'expérience apprend que si l'on enlève une grande quantité de sang à un animal, il est pris aussitôt d'étourdissements et de convulsions, qui cessent par la réplétion du système, par une injection d'eau représentant la même quantité que celle du liquide soustrait.

37. — Convulsions.

(Bordeu. *Recherches anatomiques*, CXXVIII.)

Une fille était sujette à des convulsions étonnantes qui redoublaient, surtout lorsqu'elle devait avoir ses règles, lesquelles venaient par les voies ordinaires après bien des travaux. La matrice devint dure, squirrheuse, insensible ; toutes ces incommodités cessèrent.

Le grand praticien ajoute : « Concluons que les incommodités, dont souffrent les femmes aux approches des règles, viennent de l'action et de la sensibilité de la matrice, et que si elle était insensible, les secousses qu'elle cause cesseraient. » On ne peut mieux établir la doctrine des sympathies. Ce fait, des plus remarquables et des plus significatifs, peut être rapproché de celui de Landouzy cité dans nos préliminaires.

38. — Convulsions.

(Chambon. T. II, p. 28.)

Une jeune fille apprit inopinément la fausse nouvelle de la mort d'un homme qui lui était cher. Elle avait alors ses règles, qui se supprimèrent. Quelques heures après, elle fut prise de convulsions. Des événements extraordinaires ramenèrent cet homme dans son pays, il alla visiter les parents de la malade. Elle le reconnut, et les accidents se calmèrent à sa vue.... Quelques heures après, les règles avaient reparu.

La rétention menstruelle, comme cause des convulsions, fut connue de temps immémorial, et l'on peut lire dans Vanhelmont (*Lunare tributum*) que le sang retenu par l'utérus y acquiert une acrimonie et une malignité qui occasionnent les convulsions. Ici les accidents se sont manifestés immédiatement après la suppression, il n'y a aucun doute; d'autant plus que ce qui l'avait amenée, l'a fait disparaître. Cette histoire, en tout, prouve jusqu'à l'évidence l'influence réciproque du physique et du moral.

La cause de la maladie devient un moyen de salut; ce qui, contrairement à l'opinion vulgaire, est exceptionnel.

39. — Convulsions.

(Gaspard Kolichen, cité par Chambon. T. II, p. 196.)

Une jeune fille de 15 ans, qui n'était pas encore réglée, fut attaquée de convulsions et de fureur utérine. Une saignée du pied calma un peu les symptômes, puis l'usage de pilules emménagogues fit venir les règles, et la malade guérit.

Si l'on avait eu affaire à une chloro-anémie, les saignées auraient aggravé le mal. Une seule a suffi pour provoquer l'écoulement. Bien évidemment l'aménorrhée tenait à une pléthore, qui engourdissait l'appareil utérin et congestionnait la moelle supérieure, le bulbe rachidien. A notre époque, ces cas sont moins remarqués, quoiqu'ils se présentent encore quelquefois parmi les gens de la campagne.

40. — Convulsions.

(*Éphémérides germaniques*. Déc. 3, an 7, observ. 34.)

Une dame, à la vue d'un soldat agonisant, eut une si grande peur qu'elle tomba évanouie. Les règles se supprimèrent, et le lendemain elle eut une dysenterie avec des convulsions dont elle mourut.

Qui a tué cette dame?

Il n'est nullement rare de voir un flux se substituer à un autre. J'ai vu maintes fois, chez des aliénées, des diarrhées mensuelles remplacer l'écoulement périodique; et cela, plusieurs mois, plusieurs années. Quant aux convulsions, elles furent la conséquence probable de la frayeur et de la suppression. La frayeur, isolément, produit souvent ce phénomène; mais, lorsqu'elle se joint à la suppression, elle prend un caractère d'extrême gravité.

41. — Convulsions.

(Bourdin. *Annales médico-psychologiques*, 1847, t, IX. p. 469.)

Une femme de la campagne, née d'un père ivrogne, sœur d'un épileptique et d'une hypochondriaque, tenait sur ses genoux son enfant qui fut pris d'agitation spasmodique. Se souvenant du pronostic du médecin, la malheureuse mère eut une selle liquide extraordinaire, puis des mouvements convulsifs qui durèrent une heure. Dans la nuit arrivèrent les règles, et le calme revint. Depuis, chaque mois, à la même heure, la veille de l'écoulement, des accidents identiques se reproduisirent, et cela pendant 17 ans.

Voyez-vous l'influence de l'hérédité qui se manifeste, à partir du père, chez tous les enfants, et qui commençait à se manifester à la troisième génération chez le dernier-né? Mais, comment expliquer, autrement que par la tendance mystérieuse à la périodicité de toute affection nerveuse, ce retour mathématique des crises? La selle liquide est le résultat naturel et immédiat de l'émotion. Elle n'a rien qui doive nous surprendre : les passions agissent sur les appareils organiques, selon les prédispositions des sujets et leur nature à elles. On sait que l'attente produit des coliques, la peur le dévoiement, la frayeur la jaunisse, etc. Il faut donc supposer qu'il y a eu, ici, transmission de l'effet moral sur la moelle épinière par le trisplanchnique.

On trouve ces principes exposés avec une parfaite lucidité dans Cabanis : *Rapports du physique et du moral;* dans Home : *Principia medicinæ. De causis morborum remotis;* et dans Charles-Louis Dumas : *Doctrine des maladies chroniques*, chap. IV.

42. — Convulsions.

(Portal, cité par Ollivier d'Angers. T. II, p. 677 de la 1re édition de son *Traité des maladies de la moelle.*)

Un femme éprouvait depuis longtemps de fortes convulsions dans tout le membre inférieur gauche, au moment d'être réglée. Elles ne cessaient que lorsque les règles avaient coulé assez abondamment. A 40 ans, celles-ci s'arrêtèrent, le membre fut entièrement paralysé. Tout traitement fut inutile. Quelque temps après, elle éprouva des convulsions dans le bras du même côté, et mourut.

Les mouvements convulsifs du membre pelvien se renouvelaient à l'époque des règles, coïncidence qui prouve les connexions sympathiques de l'utérus et de la moelle épinière. Mais les convulsions arrivaient avec les règles et cessaient avec elles, et, à l'âge critique, les règles n'ayant plus reparu, survint une paralysie suivie de mort : de toute façon, l'écoulement sanguin était une nécessité, puisqu'il faisait cesser les convulsions à chaque époque, et établissait du même coup une dérivation salutaire. Un cautère à la jambe eût peut-être évité ou retardé ce dénoûment.

43. — Convulsions.

(Barbier. *Traité élémentaire de matière médicale*, 2e édit., t. I, p. 490.)

Une jeune fille, âgée de 16 ans, non réglée, entre à l'Hôtel-Dieu d'Amiens en novembre 1822, pour une céphalalgie chronique. — Elle a été prise subitement, la veille, de convulsions violentes qui revenaient par accès toutes les deux heures. —

L'abdomen était gonflé, la respiration gênée, le cœur tumultueux, la déglutition pénible. Le lendemain se déclarait une mortelle apoplexie.

La céphalalgie chronique annonçait un travail cérébral, probablement entretenu par les obstacles apportés à l'évolution pubère, cause de la rétention qui paraît avoir été la cause déterminante des accidents. Ollivier d'Angers, qui cite le fait, donne cette explication d'autant plus plausible que la congestion encéphalique avait précédé tous les désordres. L'autopsie eût peut-être apporté ici quelque lumière, car l'apoplexie est bien rare à un tel âge. N'y aurait-il pas eu anévrysme, et, alors, sa rupture n'eût-elle pas été expliquée par l'état de la menstruation, par une congestion dérivative?

44. — Convulsions avec menace de paralysie.

(Dusourd. *Opere citato*, observ. XCIII.)

Une dame de 28 ans — depuis près de neuf ans qu'elle s'était mouillée dans le temps de ses règles — était prise chaque mois de gonflement douloureux des aines, de coliques, de fourmillement du bassin et des membres inférieurs avec convulsions douloureuses dans les cuisses et les jambes. Application réitérées de sangsues, frictions hypogastriques avec le baume tranquille, lotions locales avec la décoction de feuilles de laitue. L'engorgement du col et du corps de l'utérus, les troubles nerveux; tout cela cessa au bout de cinq ou six mois de traitement, avec le retour normal des règles.

Refroidissement, état rhumatismal, dysménorrhée, engorgement de la matrice, convulsions, sont des phénomènes successifs qui s'enchaînent et s'expliquent sans qu'il soit besoin de recourrir à aucune espèce d'hypothèse. Il n'y a pas eu suppression, il y a eu là seulement difficulté de la menstruation, entraves à la circulation locale, dérivation

pathologique, ayant déterminé la congestion de l'utérus et de ses annexes. Dans l'ouvrage où se trouve cette observation, on trouve, page 188, l'histoire d'une demoiselle qui, frappée de terreur à la vue d'un animal qui la poursuivait, eut une suppression le deuxième jour de ses règles. Elle éprouva, aussitôt, un ensemble de phénomènes bien difficiles à classer, et que nous nous bornerons à énumérer : ballonnement du ventre, coliques vives, resserrement de la poitrine, suffocation, convulsions. Elle guérit, à l'aide d'un traitement qui rappela les menstrues.

§ II.

45. — Chorée.

BARTHEZ. *Consultations de médecine*, t. I, p. 92.)

Une dame, d'un tempérament délicat, eut à l'âge de 13 ans une fièvre continue, dans la convalescence de laquelle se déclara une chlorose. Plus tard elle fut réglée; mais seulement tous les deux ou trois mois. Un jour, elle avait alors 25 ans, étant à l'époque menstruelle, elle demeura assise sur une pierre froide... De là, suppression. Aussitôt survinrent des accès quotidiens de danse de St-Whyte. Dans ces circonstances, elle se fit Religieuse, et eut successivement un grand nombre d'incommodités différentes qui, généralement, accompagnaient les époques menstruelles.

Après une fièvre débilitante et un état chlorotique, l'écoulement sanguin n'était point utile; et la nature ne le permettait qu'à des intervalles rares. Mais une suppression complète allait au delà des besoins de l'organisme, et devait déterminer une névrose, que la vie claustrale ne peut qu'augmenter, comme nous le verrons plus tard.

46. — Chorée.

(Bibliothèque du médecin praticien. *Maladies des femmes*, art. 2.)

Une jeune personne, âgée de 18 ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, était affectée de chorée partielle, depuis trois semaines. Les moyens ordinaires avaient été mis en usage, presque sans succès. La face, la langue, les membres thoraciques étaient le siége du mal. La menstruation offrait beaucoup d'anomalies. On essaya en vain de la régulariser. La mère de la demoiselle fit observer que les médicaments avaient aggravé la situation.

Quelque incomplète que soit cette histoire, je la revendique pour l'appui de ma cause. Celui qui la rapporte est d'avis que le vice menstruel dépendait d'une affection de l'utérus, et je n'hésite pas à croire que celle-ci a été le point de départ de tous les autres accidents; d'autant plus qu'il est impossible d'en assigner d'autre. Il est fâcheux que l'observation n'ait pas été poursuivie. La diététique et la gymnastique, même l'hydrothérapie, n'auraient-ils pas pu faciliter le développement corporel, fortifier le système musculaire, calmer les nerfs, et rendre l'utérus à ses fonctions naturelles? Et n'est-ce pas le cas d'admettre, avec Baillarger, qu'il est des circonstances où il ne faut pas chercher à rappeler la menstruation?

47. — Chorée.

(Dusourd. *Op. citat.* observ. CXLII.)

Une fille de 17 ans vit un garde champêtre tuer son chien. La détonation, le chagrin, supprimèrent ses règles et déterminèrent aussitôt des mouvements convulsifs qui se montraient au moment où elle s'endormait. Les préparations opiacées et autres calmèrent ces accidents. Mais, à l'époque suivante, les règles ne reparurent pas : les nerfs l'agitèrent de nouveau, on les calma...

Nonobstant, la chlorose survint, et s'accompagna de secousses terribles dans le bras et la jambe gauches. Le sirop de protoxyde de fer la guérit.

Nous avons vu, dans nos prolégomènes, que la frayeur cause une perturbation capable de changer la couleur du sang et d'en modifier la vitalité. Beaucoup de médecins prétendent que, dans l'espèce, les convulsions sont dues à l'émotion et non aux désordres menstruels. Les convulsions suivent, parfois, immédiatement l'aménorrhée, sans qu'il y ait eu antérieurement aucune émotion, et, au nom du fait pratique énoncé, on peut parfaitement attribuer l'état convulsif à la seule suppression des règles. Ici, la chlorose, qui en a été la conséquence, a été probablement combattue par le sirop de fer, un spécifique de cette affection.

48. — Chorée avec hallucination.

(Marcé. *Du trouble mental dans la chorée.* Mémoire académique du 12 avril 1857.)

Mil.... Maria, 17 ans, entre à la Charité le 15 novembre 1857, pour une chorée intense, généralisée, due à une frayeur durant les règles. Insommie complète; la malade gardé le lit. État semi-comateux, sanglots hystériques, réveils en sursaut, cris : elle voit des diables, l'homme qui l'a effrayée. Pouls plein, figure vultueuse. Amendement par l'électricité et des purgatifs. Une déplétion sanguine, procurée par des sangsues, amène un résultat définitif. Sortie le 15 mai. Le mal avait duré deux mois.

La chorée est rarement bien traitée par les évacuations sanguines, à moins qu'elles ne soient pratiquées au début pour éliminer un élément congestif supérieur; et, encore, celles-ci aggravent-elles souvent les symptômes presque toujours chlorotiques. On la combat d'habitude par les antispasmodiques et par les contre-stimulants. Ici l'élément congestif, paraît-il, primait tous les autres. Et les convul-

sions se trouvaient sous la dépendance absolue de cet élément; puisqu'elles n'ont cessé définitivement, malgré l'emploi d'autres moyens, qu'après l'application de sangsues, et peut-être eût-on débuté par elles, que le mal aurait cédé beaucoup plus tôt. Ce qui prouve une fois de plus que l'analyse clinique, préconisée par l'École de Montpellier, est une ressource sérieuse dans les cas obscurs ou un peu compliqués.

En présence d'une danse de Saint-Guy causée par une suppression, chez une personne habituellement robuste, il faudrait donc, profitant de cette expérience, commencer par la phlébotomie, ou selon les conditions, par les déplétions locales, ventouses et sangsues; car nous présumons, malgré le silence de l'auteur à cet égard, que la frayeur, pendant les règles, en avait arrêté le cours.

49. — Chorée ambulante.

(Trousseau. *Bulletin général de thérapeutique*, septembre 1846.)

Une marchande de 17 ans fut prise de chorée dans le courant du mois de janvier 1845, à la suite d'une suppression de règles. Leur retour, aidé par quelques bains sulfureux, fit disparaître la maladie, qui n'avait occupé que le côté gauche. Au mois d'octobre la chorée reparut à la suite, encore, d'une suppression du flux menstruel, mais occupa cette fois les deux côtés; l'intelligence ne tarda pas à s'en ressentir. La jeune fille entra à l'hôpital Necker, le 22 décembre, où elle fut soumise au traitement par le sirop de strychnine. Après environ soixante jours, la guérison était obtenue.

Les règles n'avaient pas reparu... il y avait état de grossesse.

C'est bien à la grossesse qu'est due la guérison, et non à la strychnine, comme on pourrait le croire et comme a voulu le dire l'illustre clinicien. La première établit une dérivation puissante, elle va jusqu'à ralentir le cours des

maladies les plus graves, telles que la phthisie pulmonaire; et nous verrons, en effeuillant le cahier de nos observations, que le fait actuel se représente dans les affections nerveuses. La seconde a un effet très-douteux, qui a eu un succès de vogue, grâce au patronage d'un homme renommé; mais dont l'expérience n'a pas confirmé l'efficacité. Du reste, indépendamment de la gestation, pour prouver l'action de l'utérus sur le cerveau, n'avons-nous pas là deux suppressions suivies de chorée, et deux guérisons opérées par le retour du flux menstruel?

§ III.

50. — Hystérie.

(Girard. *Considérations sur les affections hystériques*, 1841, observ. 10.)

Marguerite, douée d'une bonne constitution, est réglée à 18 ans; mais la menstruation se supprime pendant deux ans, et ne paraît que deux fois à intervalles variés. Elle éprouve une scène désagréable, et tombe malade le 29 mai 1838 : épigastre douloureux, boule hystérique, inspirations entre-coupées, gêne de la déglutition. Saignée le 1er juin; mieux. Apparition des règles le 4, amendement notable le 5; suppression par imprudence, les accidents reparaissent. Application de sinapismes, retour des règles et du mieux. Elles cessent naturellement le 8, et tout rentre peu à peu dans l'ordre.

Je ne crois pas qu'on puisse avoir des doutes, ici, sur les rapports réciproques des menstrues et de la névrose. Chaque amélioration de la fonction menstruelle a été suivie d'une amélioration dans la santé, et la guérison a suivi la régularisation entière du flux périodique. Forestus (*Observ. et curat. medic.*, *liber* XXVIII) a publié l'histoire d'une

jeune fille ayant une suffocation utérine par *rétention séminale*, et qui offre plusieurs points de contact avec celle de M. Girard.

51. — Hystérie.

(J. B. Barthez. *Consult. méd.*, 2e édit. p. 86 et suiv.)

Un dame, ayant été sujette, dans son enfance, à des hémorrhagies nasales, a été réglée à onze ans. Elle approche du temps où l'on a lieu de croire que les règles finiront. Chaque période cataméniale est précédé d'environ trois semaines, et dure huit jours. Trois ou quatre jours — avant, pendant, après — la malade est plus tourmentée encore. Toute contention d'esprit lui est pénible. Elle est sujette au mal de tête, et à des bouffées de chaleur lui montant au visage, à des fourmillements aux extrémités qui sont froides, à des angoisses qui la mettent dans une demi-défaillance.

Il paraît que cette maladie nerveuse, dit l'illustre Chancelier, a été déterminée et entretenue par deux causes principales : l'épuisement consécutif à l'évacuation excessive, l'orgasme hystérique qui la précède.

Rivière (*Centuria*, *observ.* xcxiv) cite une malade dont le flux immodéré occasionnait une affection de cette espèce, tellement grave qu'il s'ensuivit une aphonie et une faiblesse voisine de la mort.

Je regrette de n'avoir pu connaître le traitement adopté, et son résultat. Toutes les fois que j'ai rencontré des cas semblables, et que j'ai su atténuer l'abondance du flux, j'ai apaisé les désordres.

52. — Hystéralgie.

(*Gazette médicale de Paris*, 1855, p. 572.)

La demoiselle de N., âgée de 22 ans, d'un tempérament très-nerveux, livrée à la lecture des romans, eut ses premières règles à 14 ans, peu abondantes, peu douloureuses. A l'âge de 20 ans et au delà, sa menstruation éprouve quelques irrégularités et diminue de quantité ; en même temps les douleurs augmentent, et divers spasmes rendent la période cataméniale fort désagréable. A 21 ans, le mal s'aggrava au point qu'il vint à produire de vives gastralgies avec vomituritions qui rendaient parfois la digestion impossible, et que calmait légèrement la pression manuelle de l'abdomen. Le sang tachait à peine le linge. Plusieurs médications furent sans succès : la maladie suivit toujours son cours ordinaire, finissant lorsque la menstruation s'arrêtait. Le chloroforme gélatinisé fut appliqué sur la matrice par M. Losada, les règles se régularisèrent, et la patiente guérit.

En suivant la marche de cette indisposition, on voit la succession rationnelle des phénomènes morbides. La douleur s'accroît en raison directe de la ténuité de l'écoulement, et le rétablissement de la fonction menstruelle amène celui de la santé. D'après le succès de la médication, il est probable que l'hyperesthésie locale était l'origine du mal ; car le chloroforme n'a pu agir que comme antispasmodique. Si la menstruation n'a été qu'une cause prochaine, c'est toujours dans l'utérus qu'existait la cause première, c'est là qu'a eu lieu le retentissement d'une surexcitation préparée par le tempérament, les lectures, et la puberté.

53. — Hystérie.

(Mayer. *Comment. Litt.*, 1731, spec. 30, part. 4.)

Une hystérique avait un utérus volumineux qui s'était transformé en substance osseuse, — telle qu'il fallut un marteau pour

la briser — et qui contenait dans sa cavité du pus lactiforme.

Du moment où cette femme s'aperçut de la tumeur, elle fut délivrée de l'hystérie.

Morgagni, qui cite le fait, suppose que la dernière affection cessa, parce que l'utérus n'était plus susceptible d'irritation. C'est ce qui eut lieu chez les sujets des observations de Landouzy et de Bordeu, identiques dans l'espèce et ayant la plus grande analogie avec celle de Des Gaux de Flobert dont nous parlerons à la fin. Nombreux sont les auteurs qui ont cité des hystéries liées à des altérations de l'appareil génital : Vésale (*De humani corporis fabrica*, cap. xv, p. 1555); Bauhin (*Anatomia*, lib. III, cap. xxxv); Riolan (*Anthrop.*, lib. II, p. 632); Diemerbroek (*Opera omnia. De ventri infer.*, lib. CXXIV); sans rappeler ceux cités au chapitre préliminaire.

54. — Hystérie.

(Raulin. *Traité des aff. vapor.*, 1758, chap. XII, p. 198.)

Une demoiselle, venant d'une danse, mit les pieds dans l'eau. Le temps de ses retours approchait, ils furent supprimés. Elle tomba dans des convulsions horribles qui duraient plus d'une heure, rendaient ses membres inflexibles et privés de sentiment, et se renouvelaient toutes les deux ou trois heures. Huit jours se passèrent ainsi. Cet état diminua dès que les règles parurent.

Deux cas du même genre suivent celui-ci. L'auteur ajoute qu'il n'en finirait pas, s'il rapportait tout ce qu'il a vu de pareil. Quelques pages plus loin, il raconte qu'une femme, qui perdait pendant douze jours, tomba en convulsions, et que celles-ci cessèrent dès que Freind fut parvenu à diminuer l'écoulement. Quelques lignes avant, il avait dit : une dame, étant à l'époque de ses règles, éprouva une vive frayeur; l'écoulement se supprima tout à coup. Il lui sur-

vint des convulsions avec fièvre violente, qui la mirent au bord du tombeau. Mathieu (*Études cliniques sur les maladies des femmes*, 1847, p. 472) rapporte un fait identique.

55. — Hystérie.

(Louyer-Villermay. *Traité des vapeurs*, 1852, t. I, p, 13.)

Une jeune personne de 17 ans, d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin, joignait à une grande sensibilité un caractère très-aimant. S'étant un jour aperçue qu'un jeune homme, qu'elle aimait, prodiguait à une autre ses prévenances, elle ressentit un dépit profond. Le soir, les règles, qui coulaient depuis deux jours, s'arrêtèrent; pâleur extrême, altération des traits, lypothymie, convulsions. Au bout de deux mois, je fis appliquer douze sangsues à la vulve; les règles reparurent, les convulsions cessèrent, et la convalescence fut aidée par des soins affectueux.

Post hoc, ergo propter hoc. Rien de plus probant. Contrariété, suppression. Réapparition provoquée du flux, amélioration immédiate, suivie de la guérison. Prédisposition, circonstance, occasion, tout se tient, s'enchaîne.

56. — Hystérie.

(H. Girard. *Considér. sur les affec. hystér.*, obs. 4)

Une ouvrière, lymphatico-nerveuse, se porte bien jusqu'à l'âge de 17 ans et demie. A cette époque, établissement incomplet des règles : chaque mois l'écoulement séro-sanguin est irrégulier, inégal, et il s'accompagne bientôt de mouvements hystériques.

Au commencement d'avril 1840, la malade, pendant ses règles, éprouve une vive frayeur : suppression, syncope, agitation convulsive pendant vingt-quatre heures, puis convulsions. Les règles paraissent un jour. Huit sangsues aux malléoles, amélioration peu après. Le 28, nouvelles crises. Le 7 mai, écoulement sanguin par les piqûres de sangsues, amélioration.

Les règles, enfin, reviennent et durent trois jours; soulagement remarquable. Le 12, la malade est rétablie.

On ne dira pas qu'une cause autre que l'amélioration des règles ait amélioré l'état convulsif; chaque aggravation fonctionnelle n'a-t-elle pas été suivie également d'un progrès vers l'hystérie? La frayeur, elle-même, qui a déterminé la suppression, n'a-t-elle pas été tout occasionnelle, ayant rencontré un organisme si bien préparé?

57. — Hystérie.

(Taguet. *Opere citato*, p. 29.)

Depuis quelques mois, madame Macia, femme de 40 ans, vivait dans une inquiétude inexprimable, craignant à chaque instant d'apprendre la mort de son fils. Un jour, un sergent de ville se présente chez elle : elle croit lire sur son visage la nouvelle d'un malheur arrivé à ce fils. Elle est prise d'un tremblement général, qui ne disparaît qu'au bout de trois jours, et qui ne peut être attribué qu'à la suppression brusque de ses règles, lesquelles coulaient au moment où elle a été si vivement impressionnée. Elle a eu deux crises d'hystérie, qui ne se sont pas renouvelées depuis que ses règles se sont rétablies.

On pourrait retourner la remarque précédente, et dire avec quelque apparence de raison que cette dame était toute prête à tomber malade, et que la croyance de la mort de son fils a décidé l'état nerveux qui n'attendait qu'une occasion pour se manifester. Cependant, on avouera que la coïncidence de cette suppression et le retard de la santé avec celui des règles plaident fortement, sinon victorieusement, en faveur de l'action très-prépondérante des fonctions utérines.

---

58. — Hystérie suivie d'amblyopie.

(TAGUET. *Opere citato*, p. 28.)

La menstruation s'est établie avec peine, et un peu tard, à l'âge de 17 ans, chez mademoiselle Julia, et pendant un an elle s'est accompagnée de crises hystériques qui ont disparu avec la régularisation du flux sanguin.

Mais, après des chagrins multipliés et de diverse nature, les règles se sont supprimées, et les attaques convulsives sont revenues avec une amblyopie. Elle a 24 ans.

On serait en droit de supposer, à entendre les auteurs, que l'hystérie causée par la menstruation est des plus communes. Beau a montré (*Archives générales de médecine*, livre XI, juillet 1836) par des tableaux statistiques portant sur 227 femmes, que l'époque de la menstruation est celle où cette maladie est la plus fréquente. Hyacinthe Musset, dans son *Traité des maladies nerveuses* (1844, p. 269) s'exprime ainsi : « Je me range à l'opinion du plus grand nombre, et je pense que les anomalies de la menstruation contribuent beaucoup à déterminer cette maladie. En voici un exemple tout à fait remarquable : Une dame était très-peu, très-mal, et très-irrégulièrement réglée. Comme elle était très-passionnée, son mari ne lui suffisait pas et elle avait des adorateurs. A trente ans, elle devint hystérique sans cause connue ; à l'âge critique, elle se trouva guérie, et continua la même existence : à soixante-douze ans, elle était encore belle, fraîche, leste, pimpante, sans aucune infirmité. Elle est morte à plus de quatre-vingts ans. A quoi attribuer cette hystérie ? A la continence ? Non. A l'excès des jouissances ? Non, puisque elle s'est conservée jusqu'à l'âge le plus avancé. Est-ce plutôt à l'irrégularité et à la rétention des menstrues ? C'est ma conviction intime : si les accidents cessèrent, c'est

que l'utérus n'était plus dans des conditions favorables à leur développement. »

Nous ne sommes pas aussi convaincu que notre confrère, surtout en voyant le petit nombre d'hystériques figurer dans notre catalogue; et je crains bien qu'on n'ait abusé du mot pour expliquer des opinions accréditées dans les masses, qui confondent la plupart du temps l'hystérie et la nymphomanie, grâce à l'étymologie abusive de la première de ces affections.

§ IV.

59. — Hystérie épileptique.

(Brillouet. *Journal de méd. de Vandermonde*, t. VI, p. 392.)

Les règles, chez une jeune fille, étaient venues à 14 ans, et avaient été supprimées à 16, par suite d'une peur. Des accidents hystériques graves, avec vapeurs épileptiques, s'étaient déclarés. Le seul remède qui la soulageait était la saignée, et elle en usa largement, mille vingt fois, — 80 fois au pied, 940 fois au bras. Dans la dix-neuvième année de sa maladie, elle n'était plus soutenue que par des lavements nutritifs.

Malgré son état déplorable, elle fut obligée de se transporter à Écouen, sur une charrette. Ce qui devait lui causer la mort, devint l'instrument de sa guérison : les secousses de la voiture procurèrent une hémorrhagie par la matrice, pendant un an, au bout duquel cette malade fut parfaitement guérie.

On ne peut trouver un fait plus concluant, en faveur de la spécialité des fonctions menstruelles. Le sang est répandu à flots, la maladie demeure invincible ; quelques gouttes de sang coulent naturellement à la suite de douces secousses, et la fonction se rétablit malgré l'anémie la plus profonde.

60. — Hystérie avec hémiplégie.

(Taguet. *Opere citato*, p. 15.)

A la suite d'une émotion vive, Louise A, fille de 16 ans, naturellement bonne et douce, voit ses règles supprimées. Une crise hystérique, à forme convulsive, accompagnée d'hémiplégie, survient presque aussitôt... Le mois suivant, aménorrhée: les attaques reparaissent à l'époque menstruelle. On la soumet à la médication suivante : valériane, sulfate de fer, carbonate de potasse, sulfate de quinine, mêlés et divisés en 50 pilules. A la fin du premier mois, réapparition à peine sensible des règles, atténuation des crises. Le mois suivant, normalité des règles, guérison.

Ce fait a une grande analogie avec le précédent. Il prouve, jusqu'à la dernière évidence, que pour amener la guérison, dans le cas d'aménorrhée, il s'agit bien moins de rétablir le phénomène menstruel que la fonction utérine.

Voici maintenant une hystérie, qui par sa nature était certainement congestive, et que l'on retrouve parmi les observations de congestions rachidiennes publiées par Ollivier d'Angers, dans son *Traité des maladies de la moelle*. Elle est extraite du t. XI, p. 538, du *Journal hebdomadaire de médecine*. « Batandier est admise, à 17 ans, à la Salpêtrière, pour des attaques d'hystérie qui ont commencé avec l'apparition des règles. Ces attaques, très-violentes, se répétaient constamment aux époques menstruelles. Elles se suspendirent pendant une grossesse, survenue à l'âge de trente ans. Le 28 octobre, à midi, se trouvant dans un groupe de femmes, Batandier est prise d'un violent accès de colère, elle pousse un cri, s'appuie contre un mur et glisse à terre : on la relève... elle était morte. »

La coïncidence des convulsions avec les règles, la cessation des premières après une grossesse, tout prouve les relations intimes des fonctions medullaires et cérébrales : il

y a eu, pendant l'existence de cette malade, deux fluxions se faisant équilibre, qu'une vive émotion a détruit au profit du bulbe rachidien et que le commentateur compare à la luxation brusque de la première vertèbre cervicale sur la seconde.

§ V.

61. — Léthargie.

(Frédéric Hoffmann. *Opera omnia*, 1748, t. III, sectio 1, caput. V.)

Une dame de 30 ans avait eu, à l'époque de ses couches, des accidents hystériques. Devenue veuve, elle commit mille imprudences, et suivit un mauvais régime. Peu à peu, le sang menstruel devint visqueux; puis il se supprima, et alors se forma une tumeur dans l'aine. En outre, elle eut de singuliers accès : elle tombait subitement et à l'improviste, privée de sensibilité, de mouvement, et de connaissance. La sueur teignait le linge en rouge.

Quoique ce cas soit rapporté au chapitre *de malo hysterico*, j'ai peine à le ranger parmi ceux de l'hystérie. Dans l'hystérie il n'y a pas perte de mouvement, rare y est la perte de connaissance. Ce ne peut être une épilepsie, à raison de la perte du mouvement.

Chez cette malade, l'insuffisance du régime, les accès antérieurs avaient produit une anémie qui se révéla par la consistance visqueuse du sang, lequel, contrarié dans son cours, opéra une déviation du côté de la peau. Nous avons vu, à propos de la thèse de M. Parrot, que ces sueurs de sang sont un phénomène lié aux affections nerveuses.

§ VI.

62. — Catalepsie.

(Sauvages. *Nosologie méthodique*, classe VIII, E. VI.)

Une femme de Rivesalte, qui avait été insultée au moment des règles, fut prise, périodiquement et très-temporairement, d'une catalepsie avec délire et hallucinations. Ces accès revinrent pendant plusieurs mois. Saignées et bains avaient été inutiles. On la transporta à Montpellier, où le climat, la promenade, les distractions, diminuèrent les accès qui finirent par disparaître.

Il est regrettable que le savant professeur ne nous apprenne pas ce que devint la menstruation. Toutefois, on peut présumer qu'elle se régularisa ou même que la sédation, opérée sur le système nerveux, amena son cours paisible et régulier.

63. — Catalepsie.

(Michel. *Journal de Vandermonde*, 1759, t. XI, p. 109.)

Claudine Despal, âgée de 18 ans, d'un tempérament sanguin, entra à l'hôpital de Moulins, pour une suppression de règles occasionnée par une peur. Elle jetait le sang par le nez, par la bouche, en telle quantité que quatre saignées suffirent à peine pour l'arrêter. Au bout de huit jours, elle sortit. Deux mois après, je la retrouve à l'hôpital, en plein sommeil comateux, datant de deux mois, privée de mouvement et de sentiment, vomissant les deux tiers des aliments qu'on lui ingurgitait; et gardant, quant à ses membres, la position qu'on lui donnait. J'imaginai des frictions mercurielles renouvelées, ne pouvant faire mieux. Après dix frictions, les règles parurent; le mieux se déclara. Je prescrivis ensuite les eaux de Bardon, le sel de nitre, et j'eus le bonheur de la guérir.

Même réflexion que pour les observations précédentes, qui prouvent qu'il s'agit moins, dans la suppression, de soustraire du sang que d'en rétablir le cours. Reste à expliquer la différence d'action sous l'empire de causes analogues.

64. — Catalepsie.

(Lamettrie, cité par Tissot. *in Traité des nerfs*, chap. XXI.)

Hélène, âgée de 17 ans, et Olive sa sœur aînée, furent attaquées, l'une le 11, l'autre le 18 mars, d'une affection hystérique causée par la suppression de leurs règles.

L'aînée n'eut que cinq ou six accès consécutifs et fut bientôt radicalement guérie, grâce aux emménagogues, et aux anti-hystériques qui lui rendirent ses règles.

Ces remèdes irritèrent le mal de sa sœur, qui tomba dans une catalepsie véritable. Après les mois de juin et juillet passés à la campagne, il y eut une rémission. Le retour à la ville ramena les accidents, qui dégénérèrent en apoplexie.

Lamettrie, comme son commentateur, rattache l'affection nerveuse de ces jeunes filles à la même origine. Si la cadette n'a pas été aussi heureuse que sa sœur, l'insuccès n'infirme en rien la valeur de l'analogie; il y avait sans doute chez elle des dispositions individuelles, qui compliquaient la situation. Tous les jours, des maux déterminés par le même accident guérissent par des procédés divers. Le tempérament, la constitution, les antécédents, l'idiosyncrasie, sont autant d'inconnues qu'il n'est pas toujours possible de dégager. Nous tirerons, en outre, cet enseignement : que des névroses convertissent quelquefois l'altération fonctionnelle en lésion organique. Félix Plater dit que très-souvent la rétention menstruelle cause la catalepsie (*Praxeos medicæ opus mentis consternat. causa*), et Müller cite un cas de catalepsie due à une suppression des règles, dont les accès duraient six heures.

65. — Catalepsie.

(Reynell. *Transactions historiques*, n° 437, p. 49.)

Une servante d'environ 21 ans, dont les règles étaient devenues irrégulières, et qui était fort affligée de la mort d'un ami, se plaignit de céphalalgie, de mal d'estomac, de malaise général. Elle chercha à se faire tuer. Le lendemain, on la trouva dans son lit, sans aucun sentiment; les membres roides conservaient l'attitude qu'on leur donnait, sans mouvement convulsif.

Quoiqu'on puisse révoquer en doute l'action directe des règles, nous n'hésitons pas à les accuser. L'effet ne suit pas toujours immédiatement la cause. Reynell ne paraît pas en soupçonner d'autres.

66. — Catalepsie.

(E. Azam. *De la folie sympathique*, 1858.)

Nous avons, dans l'asile, une jeune cataleptique de 22 ans. Ses crises sont mensuelles. Deux jours avant son époque, elle tombe dans une torpeur toute spéciale, se tient assise, ne peut marcher, est impassible à la douleur, a les yeux fixes; les membres conservent la position qu'on leur donne. Elle ne mange que par force, et ne sait plus satisfaire à ses besoins naturels. Cet état dure tout le temps des règles, plus deux jours, et, jusqu'au mois suivant, la santé est parfaite.

On aurait pu se demander, si cette maladie ne serait pas une *folie stupide*. Mais nous devons croire que l'auteur, spécialiste instruit, n'eût pas manqué de la désigner. Nous verrons plus loin que les stupeurs périodiques et menstruelles ne sont nullement impossibles. Brierre prétend même qu'elles sont très-communes. Quoi qu'il en soit, l'accès, quelque nom qu'on lui donne, suit ici régulièrement les époques et cesse avec elles. Le doute n'est pas permis sur leur solidarité.

67. — Catalepsie.

(Brierre de Boismont. *De la menstruation*, p. 55.)

Une jeune personne présenta, pendant près d'un an, de véritables absences d'esprit. Elle restait immobile, l'œil fixe; on eût dit que toutes ses facultés étaient suspendues, enchaînées. Puis elle sortait tout à coup de cette espèce de catalepsie, reprenait la conversation au point où elle l'avait laissée, sans s'apercevoir de cette suspension momentanée de l'intelligence. La famille consulta beaucoup de médecins, on fit des remèdes variés avec peu de succès. Mais les accidents ne tardèrent pas à se dissiper, lorsque les règles eurent définitivement pris leur cours.

Quelle est la nature de cette maladie? Est-ce bien une catalepsie, ne serait-ce point une épilepsie larvée? Peu importe, le résultat n'en est pas moins éloquent. La nature a fait tous les frais de la guérison. Elle nous montre que la puberté est une époque de perfectionnement à laquelle tout l'organisme concourt, et que, si celui-ci est distrait dans ses forces, la fluxion hémorrhagique, au lieu de se former dans les lieux appropriés, se porte sur la partie faible, trop souvent le système nerveux, principalement chez les filles.

68. — Catalepsie.

(Delasiauve. *Journal de méd. mentale*, juillet 1864, p. 248.)

Une dame, âgée d'environ 45 ans, était sujette à des métrorrhagies abondantes; ses accès cataleptiques, qui dataient de plus de vingt ans, revenaient par intervalles irréguliers tous les deux ou trois mois.

Chez elle la ménopause a éloigné, sans les supprimer, les pertes utérines, et les convulsions ont cessé. La malade a succombé, dans une vieillesse déjà avancée, aux progrès d'une affection chronique des viscères abdominaux.

Nous ne saisissons pas, d'abord, la cause de cette catalepsie; mais à mesure que l'observation se déroule, nous reconnaissons une maladie occasionnée par une anémie consécutive à des pertes excessives, que l'âge critique a vues disparaître. L'auteur en citant ce fait n'avait, du reste, pas d'autre but que de prouver lui-même cette proposition, — corollaire de ses études savantes sur le sujet actuel des nôtres.

§ VII.

69. — État épileptiforme.

(Gendrin. *Traité philos. de méd. prat.* 1839, t. II, p. 70.)

Nous avons observé une jeune femme, chez laquelle une dysménorrhée, déterminant une épistaxis d'ailleurs peu abondante, débutait à chaque attaque par des accidents épileptiques, qui avaient fait porter sur cette maladie un fâcheux pronostic. Cependant, tous ces accidents disparurent, l'épistaxis elle-même, lorsqu'on eut ramené, par un traitement méthodique, les phénomènes de la menstruation à leur état normal.

D'après ce qui s'est passé là, l'épistaxis n'était qu'une déviation sanguine vers les lobes frontaux, qui a cessé par l'effet du traitement. Si la perte se fût opérée par les muqueuses nasales, le mal n'aurait pas affecté la forme convulsive; car l'hémorrhagie nasale simple, et sans accidents, est très-commune dans le jeune âge, avant la nubilité, ou même la puberté. On obtient d'autant plus de résultats, qu'on en saisit la portée et qu'on y porte vite remède.

Hippocrate a dit, en parlant de la saignée familière aux jeunes gens : *Grandioribus ad pubertatem ex naribus profluvium.*

70. — Vertiges épileptiques.

(Hoffmann. *Opere et loco citatis.*)

Une femme de 36 ans s'était délivrée de la gale, par le moyen d'une pommade mercurielle. Elle devint sujette à l'irrégularité du flux menstruel, qui, quelquefois, se faisait attendre dix et quinze semaines. Elle fut grosse, et éprouva des vertiges qui débutaient par un fourmillement dans le pied gauche.

Peu après, les accès la privèrent de la raison, et elle tomba dans l'épilepsie.

Jusqu'à quel point la suppression de la gale peut-elle donner lieu aux vertiges? Le médecin allemand avait-il bien eu affaire avec la gale, et n'écrivit-il pas sous le coup du préjugé ou de l'ignorance du temps? N'y avait-il pas même eu là une simple coïncidence? Restons dans le doute.

71. — Épilepsie.

(Félix Plater. *Observationum tres libri,* lib. 1.)

Une jeune fille, qui ne fut jamais menstruée, souffrit pendant de longues années d'un mal caduc, qui la prenait le plus souvent aux approches de la lune

Après quelque amélioration, elle retomba pour toujours sous l'empire de son infirmité.

Tout en regrettant le laconisme de cette observation, nous n'en considérons pas moins la coïncidence des attaques avec l'époque de la nouvelle lune, comme la preuve d'un obstacle à l'accomplissement des fonctions mensuelles, cause de l'épilepsie, déjà préparée par une puberté laborieuse. Quant à l'action exercée par la lune sur l'épilepsie, et malgré les recherches de Toaldo et de Daquin, nous avouons ne pas être convaincu; d'après notre propre expérience. (Voyez notre article dans le *Journal de médecine mentale*, 1865, tome V.)

S'il est des auteurs qui prétendent que la période menstruelle suit le cours de la lune, on peut leur répondre que les femmes, loin d'avoir leurs règles correspondant aux phases de cet astre, les ont à des époques différentes les unes des autres.

72. — Épilepsie.

(Sauvages. *Nos. citat.*, classe IX, c. 7.)

Une blanchisseuse n'approchait jamais du moment de ses règles, sans être assaillie d'attaques. Celles-ci persistaient, si les règles coulaient avec trop d'abondance. Son médecin lui dit de prendre des grands bains tièdes, et de la jusquiame blanche; l'écoulement et l'épilepsie cessèrent. Ce praticien, se rappelant que la malade avait déterminé l'apparition du sang menstruel par des pédiluves froids, ordonna des fomentations froides sur le bas-ventre pendant toute la durée de l'époque menstruelle. Celle-ci se régularisa, et la malade guérit.

Il ne s'agissait plus ici de suppression, c'était l'excès d'abondance qui occasionnait les convulsions. En modérant l'écoulement, on rétablit l'équilibre des liquides, et l'on témoigna de prudence comme de perspicacité. C'est ce que fit Freind, comme nous l'avons vu. Nous aurons souvent à revenir sur cette indication.

73. — Épilepsie.

(Sauvages. *Nosologie méthod.*, IV classe, année 1771, t. I, p. 787.)

Une fille âgée de 20 ans, à qui la frayeur avait causé l'épilepsie, souffrait dans le jour plusieurs accès d'épilepsie utérine. Elle était pâle, bouffie, et très-peu réglée. Ayant pris pendant deux mois l'extrait de ciguë, le flux menstruel reparut; un vomissement habituel, dont elle était ci-devant attaquée, s'arrêta dès la première dose, elle reprit sa couleur naturelle; et, aujourd'hui, elle est forte et vigoureuse.

La ciguë est un narcotique. Comment donc a-t-elle agi? Est-ce en calmant l'excitation nerveuse, par conséquent l'appareil utérin? L'expérimentation seule nous l'apprendrait. Toujours est-il que l'épilepsie tenait bien à la suppression, puisque la suppression détruite a entraîné la guérison, et qu'en même temps a cessé le vomissement supplémentaire. Ce que nous disons de la ciguë, peut tout aussi bien s'appliquer à l'opium; car nous ne sachions pas que la première de ces substances ait une action élective. Or nous verrons celui-ci produire le même succès, dans un cas de manie publié par M. Baillarger.

74. — Épilepsie.

(Du Boueix. *Journal de Vandermonde*, t. XXX, p. 440.)

Je fus appelé dans un couvent, pour y voir une domestique, âgée d'environ 21 ans, d'un tempérament pléthorique, s'étant bien portée jusqu'à son premier accès de haut-mal, datant de six semaines. Questionnée, elle avoua que ses règles s'étaient arrêtées, et que depuis elle avait éprouvé de violents maux de tête, des saignements par le nez, des éblouissements, des vertiges, des coliques, etc.; et qu'un jour sa vue s'était affaiblie : les objets lui avaient semblé tourner, une hémorrhagie nasale s'était déclarée, une perte totale de connaissance s'en était suivie, accident dont elle n'avait pas le moindre souvenir. Le lendemain et les jours suivants, celui-ci se renouvela. Je la fis saigner deux fois aux bras, je la purgeai avec un éméto-cathartique, je lui prescrivis des bains de jambes et de la limaille de fer associée à la crème de tartre, etc., qui ramenèrent les règles. Au bout d'un mois, elle était guérie.

Ce qui ferait admettre que la maladie tenait à un état de pléthore, c'est la force du tempérament, la nature de la cause, les moyens mis en œuvre pour la combattre, et la rapidité d'action de ces moyens, qui n'eussent pas eu le temps de produire leur effet s'ils avaient été toniques et analeptiques.

75. — Épilepsie.

(Ph. Pinel. *Médecine clinique*, 3e édit., p. 344.)

Une dame, d'une constitution robuste, fut toujours bien portante jusqu'à l'âge de 45 ans, époque de la cessation des menstrues et d'une première attaque attribuée à de schagrins, laquelle se renouvela chaque jour, pendant un an, puis ne reparut que tous les deux mois. Elle était sujette, en outre, depuis son enfance, à une paralysie généralisée complète.

Rares sont les cas de ce genre ; l'épilepsie, loin de paraître à l'âge critique, cesse plus souvent à cet âge, comme le montre, par un exemple, M. Brierre de Boismont, et ainsi que je l'ai constaté dans deux circonstances, entre autres chez une aliénée, qui depuis n'a cessé d'être agitée. Rappelons-nous ce qui a été dit à l'article migraine, au sujet de névroses alternantes indestructibles.

76. — Épilepsie.

(Ph. Pinel. *Ibidem*, p. 331.)

F., âgée de 18 ans, d'un tempérament sanguin d'une bonne santé, jusqu'à l'âge de 14 ans. A cette époque, qui fut celle de la première menstruation, une vive frayeur causa la suppres sion, suivie immédiatement d'une attaque d'épilepsie.

Les menstrues revinrent à la suite d'une fièvre, mais demeurèrent irrégulières.

La malade fut transportée dans un hôpital et soumise au traitement le plus actif pendant près d'une année, puis entra à la Salpêtrière, où un traitement méthodique régularisa les menstrues qui n'en restèrent pas moins peu abondantes, et ne purent que ramener le chiffre des crises à deux ou trois par mois.

Le traitement n'a pas eu de succès ; mais il n'en demeure pas moins acquis, que la menstruation n'ayant pu être ré-

gularisée n'a pas permis aux attaques de disparaître entièrement. Un état nerveux primitif dominait vraisemblablement l'économie, et c'est à celui-ci surtout que la cure devait s'adresser. Des renseignements sur les influences héréditaires eussent peut-être expliqué cet insuccès relatif. Pressavin, dans son *Traité des vapeurs*, attribue à deux causes les accidents nerveux, consécutifs à la suppression des menstrues: la pléthore et l'engorgement de la matrice. On trouve un exemple pareil, concernant une veuve de 31 ans, dans Maisonneuve (*Recherches et observ. sur l'épilepsie*, 1803).

77. — Épilepsie.

(Brunner, cité par Chambon, *maladies des filles*, t. II, p. 236.)

Une fille ressentait une douleur vive dans chaque jambe. On ne pouvait toucher à cette partie, sans augmenter les souffrances. Quand on appuyait fortement le pouce sur les membres, la douleur s'étendait en suivant la longueur de la jambe, les muscles entraient en contraction et acquéraient une grande dureté. Dans les premiers temps, la douleur était périodique et mensuelle, — elle devint quotidienne. Dès qu'elle paraissait, un mouvement convulsif s'étendait des jambes à la matrice, de là aux intestins, à la poitrine, à la tête, puis les yeux se renversaient, la bouche se fermait, les mâchoires se fixaient l'une sur l'autre, la malade faisait des efforts pour crier; et, si les mâchoires se desserraient, la langue était quelquefois prise entre les dents, ce qui occasionnait de profondes blessures. Les urines coulaient involontairement, et parfois la bouche avait de l'écume. Mais la malade, quoique paraissant perdre l'usage des sens, se ressouvenait de tout ce qui s'était passé.

A part la conservation de la connaissance (différence fondamentale) cette description, parfaite du reste, est la peinture exacte de l'épilepsie. L'annotateur dit que les antihystériques furent la pierre de touche du mal, et qu'on n'avait devant soi qu'une épilepsie symptomatique. Aussi pourrait-

on appeler cet état hystéro-épileptiforme. Nous regrettons, vivement, qu'il n'ait pas cru devoir nous tenir au courant de l'état de la menstruation, que l'on est forcé de supposer par le titre de l'observation et par le titre du livre qui la renferme.

78. — Épilepsie.

(J. P. Barthez. *Consult. medica.* t. II, p. 112.)

Une demoiselle, qui est sujette à des accès épileptiques, n'a pas ses règles. On avait lieu de penser que la puberté les ferait disparaître : il n'en fut rien, et un examen direct des organes permit de constater qu'elle ne les aurait jamais. Elle est imperforée, et il n'existe pas de conduit vaginal.

Voilà qui est décisif. D'abord Barthez croit que l'obstacle aux règles occasionne l'épilepsie, ensuite il prononce une condamnation irrévocable — parce que cet obstacle ne se lèvera jamais. Ce qui ne l'empêche point de reconnaître que, quelquefois, l'arrêt de la puberté tient lui-même à un défaut de force, à un vice primitif de la sanguification — comme il dit, quelques pages plus loin, à propos d'une chlorose. Pariset, pourtant, a vu, à la Salpêtrière, une jeune épileptique qui était bien réglée, et qui guérit lorsque les règles se supprimèrent (*Éloge académique d'Esquirol*, note XI, p. 81). Nous aurons à constater, nous même, ce phénomène.

79. — Épilepsie.

(Domin-Raymond. *Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir*, 1816, p. 167.)

Une demoiselle de 17 ans, pensionnaire dans un couvent, vit ses règles supprimées après une vive frayeur. Peu de jours après, elle devint épileptique. Trois ans se passèrent, sans la moindre amélioration, et malgré des soins. Elle fut alors prise d'une petite vérole très-mauvaise, au sixième jour de laquelle on s'aper-

çut d'une perte médiocre, qui augmenta jusqu'au douzième, sans troubler la marche de l'éruption.

Quelques mois après, la santé était parfaitement rétablie. Plus de traces d'épilepsie.

L'émotion, il est vrai, s'est jointe à la suppression pour causer l'épilepsie; mais quoique la frayeur soit une cause fréquente de haut-mal, il implique toujours des prédispositions ou des coïncidences : car on voit à chaque instant des filles ou des femmes éprouver les plus violentes commotions, sans ressentir la moindre convulsion. Puis, ces accès ne sont venus que quelques jours après la frayeur. Hippocrate observe que les personnes, chez qui une hémorragie périodique vient à se supprimer, meurent épileptiques. Les *Éphémérides des curieux de la nature* (déc. 3, an. 1, 1670 ; observations 12 et 86) renferment deux exemples d'épilepsie causées par la suppression ; et dans l'observation 86, il s'agit d'une épilepsie par suppression « *a venere et puerperis sanata.* »

80. — Épilepsie.

(Louyer-Villermay. *Traité des vapeurs*, 1832, t. I, p. 104.)

Élisabeth, d'une forte constitution, d'un caractère presque maniaque, naquit de parents sains. A quelques fièvres intermittentes près, sa santé avait toujours été bonne, jusqu'à l'âge de 12 ans, où elle éprouva un accès d'épilepsie occasionné par une peur. Traitée à la Salpêtrière, elle eut peu d'attaques, jusqu'à 13 ans. L'écoulement menstruel parut alors ; il fut régulier pendant 15 mois, et durant tout le temps, elle n'eut pas un seul accès. Elle retourna dans sa famille; un retard de deux mois ramena les accidents. Les accès sont relatifs à la fréquence et à l'abondance des règles.

Chez cette fille, prédisposition native; une peur pour occasion, à l'époque de la puberté. La preuve que cette

époque a été pour beaucoup dans la production de la maladie, c'est que l'avénement des règles l'a guérie. Le retard qui ramène les attaques en est une seconde preuve. En tout cas, on ne pourra nier que la menstruation ait été la crise qui a jugé le mal.

Maisonneuve (*Recherches sur l'épilepsie*) cite une fille de 23 ans, qui prenait des attaques épileptiques, chaque fois que ses règles ne coulaient pas en assez grande abondance.

81. — Épilepsie.

(Chéneau. *De l'épilepsie*, 1845, p. 17 et suiv.)

Fille de 16 ans, non réglée, sans antécédents héréditaires ou autres.

Habitudes de migraines, et tendances hystériformes; crises irrégulières. Traitement au mois de juin : cessation des crises, apparition des règles au mois de septembre. — Guérison complète.

Voudra-t-on admettre, dit l'auteur, que la menstruation a été la cause principale de la guérison? Sans l'affirmer d'une manière absolue, nous pouvons, cependant, croire que l'évolution de la puberté était la source du mal, impossible à expliquer par toute autre cause. Le fait est si commun, qu'il n'a rien qui puisse surprendre. Nous l'avons vu, et le verrons se reproduire.

82. — Épilepsie.

(Esquirol. *Maladies mentales*, t. I, p. 320.)

« La jalousie, le chagrin supprimèrent mes règles. Aussitôt, je fut prise d'accès. J'entrai à l'hospice ; on me fit beaucoup de remèdes... M. Landré-Beauvais m'ordonna des pilules d'argent ; j'en pris pendant quelques semaines : ne me trouvant pas mieux, je n'en pris plus. Quelque temps après, une femme de l'hospice me donna une tisane très-forte pour faire venir mes règles. Elles

revinrent; les accès d'épilepsie n'ont plus reparu, depuis un an. Mes règles sont régulières et abondantes. Je n'ai plus d'accès, ni de vertiges, je me porte très-bien; je suis rentrée chez mes maîtres. »

Deux mois après, N. vient solliciter sa rentrée à l'hospice. Les accès avaient reparu.

Que faut-il penser de ce fait? Que, vraisemblablement, la cause première du mal avait réagi. Tant que la pauvre fille fut à l'abri de cette cause, sa santé se conserva, dès qu'elle fut assaillie de nouveau, livrée à ses ennuis; elle rechuta. C'est l'histoire de toutes les maladies. Il serait curieux de savoir si la menstruation avait conservé son cours régulier. Le silence d'Esquirol à cet égard est fort regrettable. En tout cas, il n'est guère possible de nier l'influence exercée par la menstruation sur l'axe cérébro-spinal, d'après ce qui s'est passé.

83. — Épilepsie.

(Lemoine, *Note sur le traitement de l'épilepsie*, lue à la Société de médecine de Paris, en 1843.)

Une dame de 35 ans eut une vive frayeur pendant ses règles, qui se supprimèrent trois jours après. Au bout d'un mois, des accès d'épilepsie eurent lieu, se suspendirent pendant la grossesse et l'allaitement pour reparaître bientôt après. Les attaques se répétèrent jusqu'à dix fois par jour, après une *méningite* pour laquelle elle entra à St-Louis : somnolence, pesanteur dans les membres, perte de la mémoire.

Y a-t-il eu méningite?

En tout cas, l'épilepsie causée par la suppression n'est pas inouie. Elle était connue de toute antiquité. Hippocrate l'avait désignée :

Muliebra purgamenta, non subsistere, utile;
Ac forte *ex talibus comitiales morbi oriuntur*
(coac prenot.)

84. — Épilepsie.

(Brierre de Boismont. *Essai sur la folie puerpérale*, etc. In annales méd.-psych., de 1851, p. 578.)

Nous avons observé une jeune personne qui, tous les mois, pendant un an, eut une attaque d'épilepsie : cette maladie cessa avec les règles.

Répétition des exemples de Louyer-Villermay et de Chéneau (observ. 80 et 81).

La fille d'un de nos aliénés de Bicêtre, épileptique depuis quelques années, cessa de l'être à l'âge de 13 ans, à la première éruption des règles.

Il résulte d'un mémoire de Beau (*Archives gén. de méd.*, 2e série, juillet 1836), que l'épilepsie retarde le moment de la puberté. Nous venons d'en voir la preuve.

85. — Épilepsie.

(*Union médicale de Paris*. Octobre 1862. Emprunt au *Journal für die Krankheit*.)

Une femme de 25 ans était devenue épileptique à l'âge de 18 ans, à la suite d'une frayeur survenue à l'époque menstruelle. Chaque époque était accompagnée d'un accès.

Elle se maria, eut deux couches heureuses, sans que celui-ci s'amendât.

Pendant la seconde grossesse, cette femme commença à ressentir du ténesme vesical, puis de l'incontinence d'urine. La menstruation reparut après l'allaitement, mais accompagnée d'hystéralgie et de blénorrhée. Les accès étaient précédés d'angoisses, de douleurs se propageant de la main gauche à l'occiput; ventre tendu, région sous-pubienne très-sensible, parois vaginales gonflées.

Examen au spéculum. On trouve une hypérémie des lèvres du col, rouge foncé, excorié. Antéversion utérine. Le docteur Meyer prescrit des sangsues et des scarifications *loco dolenti*, des cau-

térisations répétées à la pierre infernale, des injections à l'extrait de saturne et au sulfate de zinc.

Ce traitement fut couronné de succès. L'épilepsie disparut.

L'épilepsie tenait plutôt à un état organique qu'à un état fonctionnel ; mais, sauf cette nuance, le cas ressortit parfaitement à notre sujet. Cette altération matérielle explique pourquoi la gestation a été traversée sans encombre ; dérivation, elle n'a pu qu'apaiser le mal, lié à l'inflammation. Autrement les choses eussent sans doute changé. Horstius parle d'une femme de 32 ans, dont les menstrues coulaient peu, et qui devint épileptique. Neuf mois après s'être mariée, elle devint grosse, et guérit.

86. — Épilepsie.

(Lawson Tait. *The Dublin quarterly. Journal of medical science*, novembre 1869, p. 536.)

Jeanne C., âgée de 25 ans, non réglée encore, était présumée avoir un *utérus infantile*, selon l'expression du docteur Simpson. Elle tombait du haut-mal. On incisa la partie profonde du vagin, on dilata graduellement le col utérin ; et au bout de quelques mois, la menstruation devint régulière. Les accès d'épilepsie cessèrent progressivement.

Traitement au mois de juin, — cessation des crises, — apparition des règles au mois de septembre. Guérison complète.

Observation extrêmement intéressante, qu'on peut opposer comme preuve indiscutable aux adversaires des névroses menstruelles, et qu'on pourrait ranger à côté des maladies nerveuses produites par lésion de l'utérus. L'utérus n'était, du reste, que l'agent mécanique de la menstruation, qui a repris son cours dès que l'organe a pu fonctionner, et malgré des opérations qui, nous l'avons vu à la préface, déterminent parfois des névropathies, voire même la folie.

Qu'on veuille bien se rappeler l'observation 28, pour ce qui concerne l'opération locale.

EN RÉSUMÉ :

L'arrêt de l'écoulement menstruel donne naissance, presque aussi souvent que son excès, aux névroses convulsives.

Toutefois la suppression, surtout causée par une émotion violente, produit de préférence l'épilepsie.

La dysménorrhée, au contraire, est plus fréquemment la source de l'hystérie et de la catalepsie.

Quant à la chorée menstruelle, elle est rare, et suit de préférence les suppressions.

Lorsque les phénomènes nerveux surviennent à la puberté, il y a chance que son évolution se termine par une crise, qui sera le flux des règles. De même, à l'âge critique : l'épilepsie est quelquefois jugée par la cessation des règles, mais quelquefois aussi cette cessation est suivie du mal caduc.

On peut dire que lorsque la puberté et l'âge critique ont passé sur les névroses, sans les modifier, celles-ci offrent peu d'espoir.

Les convulsions, qui surviennent après les pertes abondantes, sont généralement précédées ou accompagnées de syncopes, et demeurent les plus curables , à moins de complications ou d'absence traitement.

Le nombre de nos hystériques, qui ne dépasse pas onze, et se trouve bien inférieur à celui des épileptiques (qui est de dix-huit, non compris les convulsionnaires simples se montant à 9), est en désaccord avec celui des hystériques de la même espèce de la plupart des auteurs.

AFFECTIONS CÉRÉBRALES

LIÉES AUX TROUBLES DE LA MENSTRUATION

---

§ I.

87. — Congestion cérébrale.

(Andral. *Clinique médicale*, 1833, t. V, p. 101.)

Une femme, d'un tempérament sanguin, d'une forte constitution, cessa d'être réglée à l'âge de 49 ans. Dans les six mois qui suivirent cette époque, elle fut sujette à un léger engourdissement dans le bras droit et à l'inaptitude au travail. — A l'âge de 51 ans, elle perdit tout à coup connaissance, tomba, et conserva — après être revenue à elle — de l'embarras dans la parole avec une légère chute de la commissure des lèvres, de la langue et du bras droit. Peu de temps après, nouvelle attaque, qui fut suivie d'une troisième et de la mort.

Peut-être les règles avaient-elles servi de dérivatif à la fluxion cérébrale, ainsi que cela se voit quelquefois, comme nous le verrons tout à l'heure. Le fait est. Nous ne pouvons le récuser. Dira-t-on que ce n'est qu'une coïncidence? Une coïncidence, qui se répète, devient une loi.

88. — Congestion cérébrale.

(F. Lallemand. *Recherches anat. path.*, lettre I, n° 13.)

Benoîte, d'une forte constitution, d'un tempérament très-sanguin, au col court et volumineux, était habituellement peu réglée. A chaque époque menstruelle, du reste difficile, elle éprouvait des vertiges, des éblouissements.

En 1814, à l'âge de 51 ans, elle éprouva une seconde congestion cérébrale plus forte.

Trois ans après, elle éprouva une seconde congestion encore plus forte, qui se compliqua de paralysie, et qui l'emporta en quelques jours.

Il y a deux questions à se poser. La fluxion cérébrale empêchait-elle la fluxion utérine, ou la fluxion utérine causait-elle celle du cerveau? L'auteur semble partisan de cette dernière opinion, qui a paru prévaloir.

89. — Congestion cérébrale.

(Wite-head. *Medical Times*, avril, 1847.)

Une jeune femme de 19 ans, bien réglée, reçut le jour même où elle attendait ses règles, la nouvelle de la mort d'une personne qui lui était chère. L'écoulement menstruel ne parut pas. Deux jours après survinrent quelques accidents nerveux, de la céphalalgie, de la langueur ; puis le quatrième jour, de violents accès hystériques avec étouffements. Quelques heures ensuite, insensibilité complète. Neuf heures après, convulsions tétaniques. Peu de temps après survint la mort.

L'autopsie ne révéla qu'une excessive distension des veines cérébrales. Il y avait une très-forte congestion de la moitié droite du corps de l'utérus, et l'on découvrit à la partie supérieure de l'ovaire gauche une vésicule de Graaf sur le point de se détacher.

Il n'est pas nécessaire que l'influence morbide agisse du-

rant la menstruation, pour produire son effet. Elle peut très-bien, comme ici, se manifester antérieurement; surtout lorsque c'est à une époque très-voisine de l'écoulement. Nul doute que le chagrin, ressenti par cette femme, n'ait été la cause des accidents mentionnés, facilités par une prédisposition; car les congestions cérébrales sont rares, en ces circonstances. Les préoccupations pénibles débilitent, provoquent la chlorose, la dysménorrhée, et celle-ci, à son tour, amène la névrose : c'est un fait vulgaire, et hors de conteste.

90. — Congestions cérébrales et rachidiennes.

(Communiquées au Dr Berthier, et dans Ollivier d'Angers, *Traité des maladies de la moelle*, 1837, observ. LXXV, LXXIX. — Desfray. *Du spinitis*, Thèse de Paris, 1813, p. 11.)

La fille d'un magistrat, femme de 29 ans, bien portante, sans aucun souci, prend, ayant ses règles, un bain de mer à Royan. Quelques heures après, elle est prise d'accidents congestifs, et le soir même elle meurt en proie au délire.

Je tiens ce récit d'une personne qui vit encore, et a connu intimement la malade. Du reste, la chose a été de notoriété publique. Que dire après un tel événement? Cette femme se portait bien, elle n'avait nul chagrin, était aimée de son mari, chérie de tous, à l'abri de tout besoin... Elle se baigne dans l'Océan — eau fraîche et chargée de sel — une répercussion sanguine se produit, et l'on apprend le soir même que la malheureuse vient de succomber à une fièvre chaude. Nous avons lu, dans Dusourd, un exemple presque identique (*Opere citato*, obs. LXVII). Deux autres encore m'ont été soumis par un homme de lettres, qui avait été étudiant en médecine, et dont nous trouverons le récit, à propos des vésanies. C'est à la suite de ces faits qu'il convient de placer les trois observations consignées par

Ollivier d'Angers, dans son *Traité des maladies de la moelle*. « A partir de 49 ans, âge auquel les règles cessent de paraître avec exactitude, une dame éprouve les symptômes suivants, d'autant plus prononcés qu'il y a plus d'intervalles dans les retours de la menstruation : pesanteur subite, constriction épigastrique, bouffées de chaleur à la face, brûlure se propageant du dos au bras et aux mains, dont les mouvements, d'abord difficiles, deviennent impossibles. Ces espèces d'attaques, qui durent une heure environ, se renouvellent quatre à cinq fois dans la même journée, pendant quatre à cinq jours. Les accidents reparaissent avant et après les règles.

Une demoiselle de 22 ans eut, à la suite de chagrins et de contrariétés, une suppression des règles. Bientôt elle fut atteinte de céphalalgie avec douleurs rachidiennes. Bientôt succédèrent des douleurs lombaires très-aiguës, s'étendant de la tête au sacrum. Les membres avaient une telle sensibilité, que leur moindre contact arrachait des cris. Sangsues et ventouses furent posées le long du rachis; on employa les fomentations émollientes, et l'état de souffrance finit par disparaître.

Chez une personne de 12 ans, on observait des congestions rachidiennes périodiques, dont le développement coïncidait avec l'apparition des phénomènes précurseurs de la menstruation. Les douleurs dorsales furent accompagnées de contractures permanentes des membres avec fièvre, épigastralgie, hoquet, dysurie, constipation, puis de mouvements convulsifs généraux, et enfin d'un véritable emprosthotonos. Plus tard survinrent des phénomènes cérébraux. Tous ces accidents disparurent, après une hémorrhagie nasale accidentelle. »

Personne ne contestera la liaison manifeste des phénomènes fluxionnaires, se portant tantôt à l'utérus, tantôt au rachis, tantôt au cerveau, et alternant pour ainsi dire les

uns avec les autres, et montrant par le dernier exemple une preuve décisive des hémorrhagies critiques. D'ailleurs, l'auteur semble la trouver si naturelle qu'il se borne à la constater; et, à la fin de la seconde de ces observations, il ajoute ces paroles : « Je ne doutais pas un instant que tous ces phénomènes ne fussent produits par une congestion rachidienne momentanée, depuis que l'utérus avait cessé d'être un centre de dérivation et d'écoulement sanguin, etc., etc. Il résulte des différents cas qui précèdent, que les désordres de la menstruation sont une cause fréquente de congestion rachidienne. »

§ II.

91. — Apoplexie.

(Domin Raymond. *Op. citat.*, p. 181.)

Une dame de 37 ans, environ, vit ses règles supprimées. Quelques mois après une petite tumeur variqueuse, de la grosseur d'un pois, se forma entre l'os de la pommette et celui du nez. La malade fit appeler un chirurgien qui pratiqua la ligature, de manière que l'hémorrhagie ne reparût plus. Bientôt survinrent de la pesanteur de tête, une faiblesse générale; la mémoire se perdit, les idées se brouillèrent, le sommeil était prolongé. Enfin survint une affection vaporeuse, que suivit une apoplexie mortelle.

Un chirurgien sage n'eut point opéré; il aurait vu là une déviation menstruelle, qu'il eût été préférable de détourner sur les parties inférieures. Il aurait présumé que cette tumeur était un mal nécessaire et respectable. Les auteurs ne manquent pas d'exemples de cette sorte; nous y voyons qu'on s'est toujours bien trouvé d'imiter et d'écou-

ter la nature, lorsque ses écarts apparents ne menacent sérieusement ni la vie ni le repos.

Grande analogie avec l'observation de Forestus, qui nous montrera une jeune fille tombée dans la lypémanie, par suite de la dessication artificielle d'un ulcère supplémentaire.

92. — Apoplexie.

(In Vandermonde. T. I, p. 205.)

Un consultant, anonyme, demande à son confrère ce qu'il faut faire à une jeune personne, dont la suppression des règles a causé une apoplexie, qui a été suivie de mélancolie et d'étourdissements. Le même journal contient, dans un des tomes suivants, le cas d'une apoplexie suivie d'amnésie chez une personne non réglée.

Un auteur très-pratique, que nous avons déjà cité, Dusourd (*Opere citat.*, p. 30), a eu l'occasion de constater l'apoplexie suivie de démence, et il croit que la première de ces maladies est plus fréquente à la ménopause que dans tous les autres temps de la vie des femmes. Cet exemple et le suivant forment donc une exception; et la mélancolie avec étourdissement, dont il s'agit, ici nous paraît être une démence apoplectique.

93. — Apoplexie

(Rob. Whytt. *Traité des maladies nerveuses*, chap. VI, sec. XCV.)

Une fille de 20 ans, d'une complexion délicate, s'étant exposée au froid dans le moment où ses règles allaient paraître, fut attaquée tout à coup de stupeur, avec difficulté de parler et de mouvoir les membres.

Quelques heures après, elle ne pouvait ni parler, ni avaler. Elle avait le hoquet, son visage était pâle, sa peau froide; quoique le pouls et la respiration parussent dans leur état natu-

rel. Vers les 10 heures, elle commença de respirer avec peine et ronflement; vers 11 heures, la partie supérieure du cou fut très-enflée. Elle mourut la nuit.

Par la manière dont l'auteur rapporte le fait, il n'est pas douteux que la mort a été la conséquence de la suppression menstruelle. Il faut, toutefois, supposer que la victime de cet accident avait des prédispositions spéciales, qu'il eût été intéressant d'étudier; car quelque importance qu'on accorde à l'aménorrhée, on ne doit pas l'exagérer, sous peine d'altérer la vérité et compromettre sa cause. Nous verrons, à propos de la stupeur, combien ce symptôme est fréquent dans les aménorrhées; ici, il n'était que le prélude de l'affection, sans avoir moins de valeur.

94. — Apoplexie.

(Gardanne. *De la ménopause*, p. 342.)

Une dame sanguine, réglée à 11 ans, élevée dans l'opulence, cherchant l'oisiveté et la bonne chère, éprouva — pendant la menstruation et à la suite d'accouchement — des déviations menstruelles. On y remédia constamment, et on lui conseilla un changement de régime, à l'âge critique. Elle ne tint nul compte de ce conseil. A 45 ans survinrent des bouffées de chaleur... On appliqua des sangsues au cou. Son mari ne tarda pas à la recevoir expirante entre ses bras.

J'ai souvent eu occasion de constater, dit Gardanne, la mort de femmes frappées d'apoplexie à la ménopause. Cette assertion est loin de s'accorder avec la majorité des auteurs, qui ont écrit sur l'apoplexie, et qui regardent celle-ci comme une chose rare chez les femmes.

95. — Paraplégie commençante.

(Desfray. *Du spinitis*, thèse de Paris, 1813, p. 7.)

Marie, âgée de 28 ans, fortement constituée, avait éprouvé plusieurs irrégularités menstruelles, après beaucoup d'imprudences.

Un jour, courant sur une vache, elle tomba dans l'eau d'une fontaine. Les règles coulaient : aussitôt douleurs lombaires, engourdissement des extrêmités pelviennes, paralysie de la vessie. On appliqua dix-huit sangsues à la vulve, en fomenta les lombes avec de la flanelle, etc. Le spasme des cuisses et des jambes diminua. Le cinquième jour de la maladie, on réitéra l'application des sangsues, et la paralysie cessa.

Il est évident que si des secours intelligents n'eussent pas été prodigués à cette fille, elle aurait tôt ou tard succombé à une paralysie ; car elle se fut créé une prédisposition à cette maladie. Le traitement l'atteste. Nos recherches confimeraient la pratique du Dr Brierre qui, dans deux cas, a observé la coïncidence de la paralysie avec les phénomènes *précurseurs* du flux menstruel (*Folie puerpérale* citée, p. 578).

Du reste, les témoignages d'Ollivier d'Angers et de Leroy d'Étiolles — qui rapportent le cas — suffisent pour mettre hors de doute ici les rapports de ce flux avec la congestion du rachis. (Voyez Ollivier, *Traité de la moelle*, 1837, observ. LXX, et Leroy, *Paralysies des membres inférieurs*, 1re partie, p. 108.)

96. — Paraplégie.

(Leroy d'Etiolles. *De la paralysie des membres inférieurs*, partie I, p. 104.)

Une couturière de 38 ans est mère de trois enfants, dont le plus jeune a 7 ans. Elle a toujours été menstruée convenable-

ment. Le 2 novembre, sans cause appréciable, à l'époque de ses règles, elle fut prise d'une perte abondante. Trois jours après la malade se leva, fort étonnée de ne pouvoir tenir sur ses jambes. Dans le courant du mois, elle éprouva la même faiblesse avec fourmillements dans les pieds et froid de cette partie. Le 4 décembre, perte semblable à la première, très-forte au début, de 36 heures de durée. A la fin de l'hémorrhagie, l'ouvrière ne peut soulever ses jambes dans son lit, les fourmillements s'accroissent. Le 20, elle entre à l'Hôtel-Dieu : paralysie complète.

Le 6 janvier, réapparition des règles; amélioration le 17 mai : sortie par guérison.

Leroy cite plusieurs faits du même genre. Celui-ci est des plus remarquables, et peut être classé parmi les paralysies dynamiques, comme les précédentes. Il nous montre nettement la filiation des symptômes, se reproduisant sous la même influence, et ne cessant qu'avec la disparition de celle-ci.

---

97. — Hémiplégie.

(Hoffmann. *Opera omnia. Tomus* III. *De nervos, resolut.* 202-3.)

Une femme de 30 ans, déjà hystérique, vit ses règles supprimées par la terreur. Elle éprouva, aussitôt, des élancements spasmodiques dans tous les membres, et, quelques jours après, se vit frappée de paralysie dans toute la moitié du reste du corps.

Sans doute on pourra me dire que la terreur eût pu produire le même effet, hors l'époque des règles.

Le même effet eût même pu se reproduire chez un homme; puisque l'auteur cite, en même temps, l'histoire d'un garçon, qui, surpris par son père dans les bras d'une courtisane, fut tellement épouvanté qu'il perdit sans retour la

faculté de sentir et de se mouvoir, de l'ombilic aux pieds.

Mais enfin, la chose n'a pas eu lieu, et je note que le coup a eu son retentissement immédiat après la suppression, et que cette suppression a hâté l'effet... Je suis d'autant mieux fondé à le croire, que j'ai été d'autrefois témoin d'accidents analogues.

Les chagrins lents et concentrés ne paralysent-ils pas les organes de la génération? Charles-Louis Dumas a prouvé parfaitement que chaque ordre de passions violentes a sa sphère d'action (voir sa *Doctrine des maladies chroniques*, page 558).

98. — Hémiplégie.

(Lorry. *De præcip. morbor.-mutation. et conversion. tentam., medic.*, 1784. Œuvres posthumes éditées par Hallé.)

Une dame, sujette à des affections nerveuses, éprouve une paralysie de toute une moitié du corps, à la suite d'un retard de son flux périodique. Le quatrième jour, l'écoulement se rétablit dans des conditions normales, et la paralysie cesse.

D'après le sens de la première ligne, il est probable qu'on a eu affaire à une paralysie dynamique. Mais ce genre de maladie *sine materiâ* finit, si l'on n'y porte pas vite remède, par devenir *cum materiâ;* ainsi qu'il est arrivé chez la jeune fille du numéro précédent. On peut en dire autant de toute affection nerveuse.

99. — Hémiplégie.

(Dusourd. *Traité de la menstruation*, 1850. Observat. 63.)

Une fille de 19 ans fait une course rapide qui l'échauffe, puis se met à laver à la rivière. Les menstrues se suppriment; vingt minutes après, elle éprouve une faiblesse et tombe. On l'emporte à son domicile, où le médecin constate une paralysie de tout le

côté gauche avec spasmes convulsifs à droite. Saignée au bras, la tête se dégage; huit sangsues à la vulve, potion diacodée à l'éther et à la fleur d'oranger, armoise. Trois jours après, la paralysie avait cessé. Le mois suivant, les règles vinrent très-régulièrement, et aucun désordre ne se manifesta dans le système nerveux.

Frappante analogie avec l'histoire de cette Prétendante, dont l'histoire est relatée au numéro 104. Ajoutons que la fille dont parle Dusourd se mouilla, deux ans plus tard, ayant ses règles, que celles-ci se supprimèrent, et que les accidents paralytiques se renouvelèrent ainsi que les convulsions — mais du côté gauche; elle guérit aussi par les mêmes moyens.

100. — Hémiplégie.

(Andral. *Clinique médicale*, 1833, t. V, p. 682.)

Une lingère de 31 ans avait toujours joui d'une bonne santé. Six semaines avant d'entrer à la Charité, elle éprouva une vive frayeur ayant ses règles. Celles-ci se supprimèrent : aussitôt étourdissements, céphalalgie occipitale. — Saignée : les étourdissements cessent, le mal de tête continue. Huit jours ensuite, la malade ressent un fourmillement incommode à la pulpe des doigts de la main gauche, puis ne peut plus s'en servir. Au bout de quelque temps le membre gauche s'affaiblit, et peu à peu se paralyse. Les règles ne reparurent point, en dépit du traitement. Quatre semaines après l'entrée à l'hôpital, survinrent des convulsions douloureuses, suivies de la mort.

L'autopsie révéla un ramollissement de l'hémisphère droit du cervelet.

Nous connaissons peu de cas où le ramollissement des centres nerveux ait succédé d'une manière aussi tranchée à une impression morale, dit l'auteur; et c'est une coïncidence remarquable que la même cause, qui produisit le

trouble cérébral, produisit en même temps les troubles de la fonction génitale. Il ajoute : parmi les observations publiées sur le cancer du cerveau, il en est dans lesquelles on voit la douleur revenir ou s'exaspérer au retour de chaque époque menstruelle, puis cesser ou diminuer dès que le sang a commencé de couler. Preuve éloquente des commotions sympathiques ! (voyez *De la folie cancéreuse*, par le docteur Berthier. *In annales médico-psychologiques* de 1869). Bouillaud, dans son *Traité de l'encéphalite*, cite, observation XXX, une fille qui, dès qu'elle ne fut plus réglée, éprouva des douleurs dans le côté droit de l'hypogastre, puis une hémiplégie et mourut. Lallemand, *Lettre* III, cite une fille de 39 ans, habituellement mal réglée, qui, ayant eu une attaque de paralysie après une suppression des règles, fut prise d'hémiplégie et mourut. Gardanne, dans son *Traité de la ménopause*, raconte page 343, qu'une dame qui fut atteinte de paralysie, à la suite d'une suppression subite, demeura hémiplégique.

101. — Hémiplégie.

(César Gaillard. *Recherches cliniques sur l'action des eaux d'Aix en Savoie*, 1861.)

Mlle R., de Lyon, âgée de 24 ans, maigre et pâle, arrivée à Aix le 4 août 1860, a eu à l'âge de 10 ans une hémiplégie à droite ; elle n'a pu marcher pendant une année : le traitement a consisté d'abord en applications de vésicatoires le long du dos. On la porta ensuite à Aix, où les eaux lui rendirent l'usage des membres jusque-là paralysés. Elle y vint pendant trois ans, et se trouva à peu près guérie jusqu'à l'an dernier.

Depuis une année environ, il lui vient tous les mois, surtout à l'époque menstruelle, une hémiplégie complète à droite, mais non persistante, qui cède à une application de sangsues. Il lui arrive, en outre, souvent, d'être dans un état d'excitation, qui la prive de tout sommeil la nuit ; elle parle alors beaucoup, mais sans avoir une connaissance suffisante de ce qu'elle fait ou de

ce qu'elle dit. Quand la tête est ainsi affectée, tout va bien du côté de la jambe et du bras droits.

Le 13 juillet le 4 août, il y a un réveil de douleur au côté droit de la tête, du cou et du bras ; mais depuis le 16 août, les règles coulent assez abondamment, et elle va mieux.

Elle part le 3 septembre, après un mois de séjour à Aix. Le bras est plus fort, l'amélioration est, en un mot, très-satisfaisante.

Nous croyons, non pas que l'hémiplégie a été causée par la dysménorrhée, mais que celle-ci a beaucoup contribué à son retour. Nous avons surtout voulu, par cette relation, apporter un exemple de plus de l'action exercée par l'utérus sur le cerveau. La médication par les eaux a été essentiellement tonique ; et le titre de l'observation « hémiplégie chlorotique » explique le succès de la médication.

102. — Hémiplégie.

(Henri Girard. *Op. citat.* 1841. Observat. 14).

Une ouvrière en soie, très-nerveuse, née de parents sains, a été réglée à l'âge de 14 ans. Depuis : migraines, principalement avant les règles.

Sept ans ensuite (décembre 1837) elle accouche, après avoir essuyé quelques peines. Cinq semaines se passent ; la malade s'aperçoit que son membre thoracique droit est engourdi, éprouve des picotements. Peu à peu aggravation, élancements, soubresauts, contractions douloureuses, paralysie incomplète. Des phénomènes analogues se produisent dans le membre abdominal correspondant. Redoublement de ces accidents le 24 janvier suivant, avec l'apparition du flux menstruel. Le 26, entrée à l'Hôtel-Dieu, état complet d'hémiplégie. Saignée du bras, écoulement sanguin imperceptible. Le 29 les règles cessent, le mieux survient. 6 février, réaggravation ; 12, mort. — L'autopsie ne révèle qu'une légère congestion de l'utérus et de ses annexes.

Il est fort heureux que l'ouverture du cadavre ait pu être

pratiquée, on n'eût pas manqué de nier la possibilité de la paralysie sans lésion cérébrale appréciable. Toujours est-il que les accidents nerveux ou paralytiques ont constamment accompagné les époques menstruelles, quoiqu'il soit très-difficile d'expliquer le lien de cette corrélation.

---

103. — Hémiplégie hystérique.

(Hôtel-Dieu de Paris. Juin 1847. *Bulletin général de thérapeutique.*)

Accidents graves du côté du mouvement, — chorée, hystérie, paralysie, — existant depuis l'âge de 7 ans, chez une femme âgée maintenant de 25 ans. Cessation complète des accidents, immédiatement après la première apparition des règles; persistance de la guérison, pendant neuf ans.

Tout à coup, à l'occasion d'une contrariété, suppression menstruelle, puis agitation nerveuse continuelle; et à la suite d'une saignée, attaque hystérique, paralysie du côté gauche.

Trois mois après, retour des règles suivi de la guérison rapide de la paralysie et des autres accidents nerveux.

Que pourrais-je ajouter à cette histoire ? Les troubles menstruels ont constamment escorté et précédé les symptômes paralytiques. Cette paralysie ne tenait pas à une lésion de la substance cérébrale, mais il y a eu toujours lésion fonctionnelle de la moelle. On ne saurait être trop réservé, dans le pronostic des maladies nerveuses qui surviennent chez les jeunes filles, quelle que soit la gravité de leur manifestation. Quant à l'état choréique : ou il contredit l'opinion de ceux qui regardent cette maladie, lorsqu'elle est indépendante, comme un des symptômes de la puberté que jamais l'apparition du flux menstruel ne fait disparaître, — ou il corrobore l'opinion de ceux qui, comme nous, croient à l'existence de la chorée menstruelle. (Voy. Bou-

teille. *Traité de la chorée*, 1810, p. 106 et 124, et l'observation de la page 322, intitulée *chorée par frayeur*.)

104. — Hémiplégie précédée d'une sciatique.

(P. Berthier. *Notes de l'Asile Saint-Lazare de Bourg*, 1859.)

Une Prétendante de 27 ans, d'un tempérament très-sanguin, sans précédents héréditaires fâcheux, s'étant toujours bien portée, est restée plusieurs mois au noviciat sans éprouver d'autres incommodités qu'une diminution de l'écoulement menstruel. Elle entre à l'Asile, comme Sœur hospitalière. Deux mois se passent, les règles ne paraissent pas.

Tout à coup, après quelques malaises, elle est prise d'une douleur sciatique, qui suit tout le trajet du nerf. Médication appropriée, cessation de la douleur. Mais surviennent : de l'engourdissement, du froid, des fourmillements, puis une paralysie de la jambe, du pied, de la cuisse, du bras, ainsi qu'un affaiblissement de l'ouïe, de la vue du même côté. — Quatre sangsues à chacune des grandes lèvres... La paralysie disparaît le jour même. La santé s'est maintenue.

A l'exemple des anciens, Cotugno (*de Ischiade nervosâ commentarius*, Viennæ, 1770) et Pierre Franck (*Delectus opusculorum*) notent l'existence de ces sciatiques. Valleix (*de la Névralgie sciatique*, thèse de Paris, 1841), Delbosc (Thèse de 1861, *de la Sciati-névralgie*), La Grelette (Thèse sur la sciatique, 1869, page 11), l'ont également constatée. Je me rappelle avoir soigné un bouquiniste, — dont l'histoire a été consignée dans les *Archives cliniques de médecine mentale* — qui, quelque temps avant d'entrer à l'hospice pour une manie congestive dont il est mort, avait offert ce phénomène précurseur qu'il serait très-utile de faire connaître. Tiendrait-il à un état athéromateux des artères?

§ III.

105. — Paralysie générale.

(Gardanne. *Op. Citato.*, p. 427.)

Une dame, d'un tempérament sanguin lymphatique, a toujours eu une menstruation abondante et régulière, bien qu'elle ait passé sa vie dans la peine et ait eu beaucoup d'enfants. A 47 ans, cessation brusque des règles, suivie de paralysie générale. Amélioration temporaire, sous l'influence d'un traitement. A la suite d'un vomitif, survient une épistaxis qui amène un progrès heureux. Quarante jours après, la malade se lève.

L'âge critique a joué ici un grand rôle : quoi qu'on en dise, les faits de cette nature ne sont pas très-rares. Dans sa VIIe lettre, Lallemand cite une dame de 47 ans, sujette à des douleurs céphaliques qui devenaient périodiques avec les règles. Un jour, ses menstrues se supprimèrent, et la malade fut prise d'algie à laquelle elle succomba. Nous venons de voir une migraine qui précédait la menstruation, et était le signal d'une congestion hémiplégique.

106. — Paralysie générale.

(Bayle. *Traité des maladies du cerveau*, 1826, p. 353.)

Sophie, ouvrière en linge, âgée de 34 ans, appartenait à une famille saine. Elle était d'un tempérament sanguin et d'un caractère vif, gai, très-sensible. Elle n'était pas réglée depuis un an, lorsqu'elle fut frappée, fin avril 1818, à quelques jours d'intervalle, de deux attaques apoplectiques, qui furent suivies d'une paralysie incomplète de tout le côté droit du corps. Diminution notable de la mémoire. Ces symptômes se dissipent, à part le dernier. En juillet, délire de richesses et de grandeur, sans cause

appréciable, prononciation difficile, marche incertaine. Traitement approprié : sangsues à l'anus etc. Le délire disparaît, mais la démence le suit. — Août, nouvelle attaque : sangsues ; plus tard, dans le même mois, attaque, mêmes symptômes. Le 20 octobre, la malade est transférée à la Salpêtrière.

L'auteur fait remarquer l'influence de l'aménorrhée, qu'il rappelle parmi les *causes prédisposantes* de la paralysie générale. Notons que chaque attaque était caractérisée par le délire ambitieux et l'augmentation de la paralysie, qui cessait après chaque traitement, essentiellement dérivatif.

107. — Paralysie générale.

(Desfray, *Du spinitis. Thèse de Paris.* 1813, p. 21.)

Une dame, d'un tempérament sanguin nerveux, d'une constitution délicate, était affectée depuis plusieurs mois d'une douleur dorsale, accompagnée de la saillie des huitième, neuvième, et dixième vertèbres de cette région et d'un mouvement fébrile.

Le 16 octobre, madame, ayant ses règles, éprouve un violent accès de colère, à l'issue duquel l'écoulement se supprime. Aussitôt : renouvellement des douleurs, perte du mouvement des membres thoraciques et abdominaux. Le 17, contracture de ces parties avec tension des doigts. Le 19, paralysie de la vessie. Le 20, atonie de l'intestin. Le 22, dyspnée. Le 26, somnolence, convulsions musculaires, soubresauts des tendons. Puis, délire obscur. Le 31, mort.

L'autopsie démontre une carie vertébrale, une inflammation de la dure-mère rachidienne, la perte totale de la moelle dans une étendue de trois pouces.

D'après ces symptômes, la moelle épinière serait devenue — par la suppression menstruelle — le centre d'une congestion qui aurait précipité la marche de l'affection et déterminé une fin funeste. Je conserve le titre de cette observation, quoique sujet à conteste ; parce qu'elle confine

immédiatement à notre domaine. Car, la menstruation n'a été qu'une cause incidente. C'est pourquoi je ne cite pas d'autres observations, plus ou moins semblables, — entre autres la 71e de Calmeil[1], où une femme de 35 ans, effrayée par un incendie et ayant été déjà aliénée, vit ses règles se supprimer et devint maniaque, puis paralytique. Voici, cependant, la remarque d'Ollivier d'Angers, qui a emprunté celle-ci pour son traité : « Il est évident, d'après les symptômes offerts par cette malade, que la moelle épinière n'était pas encore sensiblement affectée, malgré l'existence antérieure de l'altération des os, — lorsqu'elle est devenue le centre d'une congestion active, aussitôt après la suppression des règles. La liaison de ces deux phénomènes s'explique trop naturellement pour que j'y insiste davantage. » (*Maladies de la moelle épinière*, 1837, t. Ier, p. 436.)

108. — Paralysie générale.

(Ollivier d'Angers. *Traité* cité, t. II, p. 202.)

Une demoiselle de 19 ans, d'un tempérament sanguin, quoique bien réglée depuis longtemps, éprouvait un retard de trois jours, sans autres incommodités que celles qui annoncent la menstruation. Le 1er avril 1816, après s'être occupée toute la journée à laver un appartement à l'eau froide, elle se met à table : tout à coup, elle se sent défaillir et tombe de sa chaise, ayant entièrement perdu la sensibilité et le mouvement de tout le corps, à l'exception de la tête et du cou.

Le 2, une saignée rend la sensibilité du côté phlébotomisé.

Une nouvelle saignée n'empêche point l'état de s'aggraver. Dyspnée, ballonnement du ventre. Mort.

Si cet exemple n'est pas aussi concluant que les précédents, il n'est point douteux que l'eau froide a déterminé une répercussion, — surtout puisque les règles éprouvaient

[1] *Traité des maladies inflammatoires du cerveau*, 1859, t. I, p. 447.

depuis quelques temps trois jours de retard. L'auteur — qui n'a pu faire l'autopsie — attribue le mal à ce retard, considérant que les congestions rachidiennes sont d'autant plus graves qu'elles résultent d'un trouble apporté dans une évacuation sanguine habituelle. J'ai conservé à cette observation son titre, quoique celui-ci soit très-contestable; mais le changement de nom ne changerait en rien les réflexions qu'elle suggère.

109. — Paralysie générale.

(Lunier. *Annales médico-psychol.* de 1849, t. Ier, p. 30.)

Peu de temps après son dernier écoulement menstruel, Chigné, qui a 50 ans, commença à s'apercevoir d'une faiblesse notable dans les membres inférieurs, puis dans les membres supérieurs; depuis la même époque, elle eut une paralysie de la vessie et du rectum assez marquée. Quelques semaines après, elle ressentit des maux de tête, des étourdissements qui prirent le caractère épileptique. Plus tard, elle hésita en parlant, et fit des faux pas. La sensibilité générale était notablement affaiblie, la mémoire récente était diminuée. On l'amena à l'hôpital.

Vingt mois ensuite, la malade offrait les mêmes symptômes, mais plus accentués.

L'âge critique, ajoute l'auteur, est sans doute une des causes qui prédisposent le plus activement la femme aux affections cérébrales. Il est assez fréquent de voir la paralysie générale survenir, presque immédiatement après la disparition définitive de l'écoulement menstruel. A cet égard, les opinions diffèrent. Des médecins croient, au contraire, que la ménopause tarit une source de malaises et de maux réels, que les femmes sujettes aux congestions cérébrales se portent mieux après qu'avant cette époque. Quant à nous, nous partageons l'opinion de M. Lunier, en ce sens que nous pensons, — d'après ce qu'il nous a été donné de voir dans

les maisons d'aliénés — que, par la cessation du flux menstruel, les personnes prédisposées sont privées d'un puissant dérivatif et partant plus exposées à la fluxion cérébrale.

§ IV.

110. — Délire fébrile.

(Dusourd. *Opere citato.* Observ. 69.)

Une demoiselle, sujette à des agitations nerveuses, se met dans l'eau froide au début de ses règles. Celles-ci se suppriment. Dès le soir se font sentir une vive douleur à la tête, des pandiculations, et un peu de fièvre. Le lendemain, grande agitation et persistance de la fièvre. — Saignée, bains de pieds, potions purgatives. Le second jour : délire violent, extrême agitation et très-peu de fièvre ; sinapismes, réfrigérants sur la tête, sangsues à la vulve, julep à la laitue et à la valériane, extrait aqueux d'opium. Amélioration. Puis, retour des accidents avec la cessation du traitement, et complication d'une fièvre intermittente. Alors, cessation des accès et du délire. On dirige un courant de vapeur sur la vulve... peu à peu reviennent les règles, qui calment les désordres. Les troubles nerveux ne cédèrent definitivement, que lorsque les indices de la menstruation reparurent.

111. — Délire fébrile.

(Vandermonde. *Journal de médecine et de chirurgie,* 1759, t. X, p. 21.)

Une fille d'environ 23 ans, étant irrégulièrement menstruée depuis dix mois, fut attaquée d'une fièvre avec délire, que le médecin crut indépendant de la pyrexie et constituer une aliénation mentale. Réfléchissant à l'irrégularité des règles, aux douleurs de tête que la malade avait éprouvées après la suppression, M. Majaud, médecin de l'Hôtel-Dieu, fit appliquer six sangsues à la vulve. Pendant deux menstruations, il y eut un mieux

très-marqué ; à l'époque de la troisième, les règles reparurent, et la malade fut guérie.

Le médecin a fait preuve d'une grande sagacité ; car il était difficile d'entrevoir la véritable cause de ce délire fébrile, et le succès du traitement a confirmé sa manière de voir. Que de gens, à sa place, n'eussent pas manqué de rejeter cette cause avec énergie, et eussent été loin de la soupçonner ! Le délire, évidemment, n'était qu'un épiphénomène, une dépendance de l'hypérémie cérébrale.

§ V.

112. — Encéphalite.

(Bouillaud. *Traité clinique de l'Encéphalite*, 1825, p. 32.)

Une couturière de 56 ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, était sujette, depuis trois ans que ses règles avaient cessé, à des attaques apoplectiformes qui revenaient toutes les six semaines, précédées de céphalalgie et d'étourdissements. Le 16 août 1822, elle éprouve une attaque très-forte. Le 17, perte de la parole, torsion de la bouche à gauche, paralysie des membres droits, pouls dur, plutôt lent, convulsions épileptiformes toutes les cinq minutes. Aggravation le 19, pouls à 175, mort.

L'autopsie confirma pleinement le diagnostic.

En récapitulant les causes de l'encéphalite, l'auteur croit devoir épargner les considérations *banales* qu'il pourrait présenter relativement à plusieurs causes prédisposantes, telles que la suppression d'évacuations habituelles. Mais, Lallemand reproduit l'observation dans sa lettre 6, comme preuve des effets de la suppression des règles, et, l'on sait qu'il était moins que crédule. A mon avis, elle combat victorieusement l'opinion, qui voit dans l'âge critique une évo-

lution organique toujours exempte de dangers. Sans doute, la ménopause n'a pas causé tout le mal, mais elle l'a favorisé.

113. — Encéphalite.

(Abercrombie. *Des maladies de l'Encéphale*, etc. Observat. 62.)

Une dame de 30 ans s'expose, ayant ses règles, au froid et à la fatigue. Cessation prématurée du flux. Celui-ci reparut un peu, mais la malade devint faible et languissante, sujette aux maux de tête.

Le quinzième jour, désordre dans les manières, qui deviennent extravagantes; fréquence du pouls, céphalalgie.

Le seizième, oppression et coma.

Le dix-neuvième, amélioration; quelques jours après, aggravation, incohérence des idées, pupilles fort dilatées; décès le 25.

L'autopsie ne révéla que des choses insignifiantes.

Notre confrère d'Outre-manche avait eu soin de faire précéder son observation d'une remarque à son sujet, et de son opinion confirmative à l'égard des affections cérébrales de ce genre succédant aux répressions menstruelles des femmes valétudinaires. Il n'en faut pas moins supposer, chez celle-ci, des prédispositions prononcées. Malheureusement, rien n'éclaire sur les antécédents, les habitudes physiques et morales.

---

114. — Méningite.

(Andral. *Op. cit.* T. V, p. 130.)

Une couturière de 28 ans, mère de famille, est vivement affectée de quelques propos extravagants. Les règles, au milieu de leur cours, se suppriment, et cette femme est prise aussitôt d'un violent frisson qui dure vingt-quatre heures.

Le lendemain, phénomènes hystériques.

Le troisième jour, rejet de toute ingestion.

Le cinquième, douleur rachidienne, pouls fréquent, constipation.

Le septième, sommeil agité, roideurs tétaniques.

Le huitième, délire.

Le neuvième, face gripée, augmentation de l'algie, regard incertain, soubresauts tendineux.

Le dixième, sueurs froides, trismus violent, oppression, mort.

Autopsie : inflammation des méninges encéphalo-rachidiennes.

Il est fâcheux que les antécédents nous soient restés inconnus. On y aurait pu trouver les éléments créateurs de l'affection. Le fait n'en existe pas moins, frappant et terrible : là encore, il faut supposer une grande prédisposition héréditaire ou acquise. L'expérience apprend que l'hérédité doit être soupçonnée, toutes les fois que la cause est trop en disproportion avec l'effet[1].

115. — Méningite.

(Martin. *Mémoires de médecine*, etc., 1835, p. 391.)

Une fille de 17 ans, d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin lymphatique, contracte l'habitude de l'onanisme. Six semaines se sont à peine écoulées, que les traits du visage s'altèrent : elle éprouve des palpitations, de l'oppression, une toux sèche; des hémoptysies, une tristesse profonde... L'évacuation menstruelle, qui venait d'avoir lieu, avait été moins abondante. Sangsues aux cuisses, amélioration.

A l'époque suivante, l'écoulement reste insuffisant, et tous les accidents se renouvellent; sangsues aux cuisses, amélioration. Au

[1] Ceux qui ne seraient pas convaincus de l'existence de cette sorte de méningite, pourraient lire, dans un ouvrage des plus sérieux de Parent-Duchatelet et L. Martinet, *sur l'inflammation de l'arachnoïde*, les pages 11, 17, 184 de l'édition de 1821, où sont formulées les opinions de ces savants, et l'observation XXIII, intitulée : « Arachnitis par suppression de menstrues ».

ıois de mai, le flux diminue encore : engorgement des genoux. n juin, douleurs crâniennes, névralgie intermittente. Peu à peu état empire : douleurs intolérables, trouble des idées. Délire, ɔnvulsions au milieu desquelles la mort survient peu de temps près.

L'onanisme, paraît-il, aurait été la cause de cette terrile maladie. Je ne le nie pas ; les paralysies consécutives ce vice ne sont pas très-rares, et d'un autre côté, les afɛctions cérébrales troublent presque constamment le cours es menstrues. Mais on sait combien les excitations sexuelɛs, provoquées par l'irrégularité de la menstruation, sollitent à la masturbation ; donc je suis porté à penser que elle-ci n'a été qu'une association, qui a activé le mal.

Ce qui me le fait encore supposer, c'est l'amélioration onsécutive à chaque application de sangsues, c'est encore 'hémoptysie, supplément probable d'un flux incomplet, 'est enfin l'arthrite consécutive à la diminution de ce flux ɛt qu'il ne faut pas confondre avec l'arthralgie hystérique lont parle Brierre de Boismont.

EN RÉSUMÉ :

Quoique les faits de cette série soient, heureusement, plus isséminés et moins communs, ils n'en sont pas moins réels. 'il y a doute ou duplicité de cause dans certains cas, les ıtres ne permettent pas de douter de leur légitimité ; d'auınt mieux que le diagnostic a été vérifié par l'autopsie, exɛpté dans une des Observations.

Les troubles menstruels — principalement la suppression — peuvent donner lieu, occasionnellement ou directement, des accidents fluxionnaires capables de produire le délire

fébrile avec ou sans épilepsie et les diverses formes de la paralysie, et de se terminer par la mort. Ces accidents, plus communs à l'âge critique, très-rares pendant la jeunesse, n'épargnent point l'âge adulte, et ne surviennent jamais avant l'âge de puberté. Le tempérament sanguin semble se s'y prêter le mieux. Cette opinion, — qui était celle d'Abercrombie, Lallemand, Gendrin, Andral, Ollivier d'Angers — ne doit laisser aucun doute, aujourd'hui, dans les esprits.

RÉCAPITULATION.

L'écoulement insuffisant, l'écoulement immodéré, le défaut d'écoulement des règles, détermine chez les filles de préférence et chez celles surtout douées du tempérament sanguin, diverses troubles fonctionnels du système nerveux, souvent bénins, sérieux dans certains cas, très-graves dans quelques autres, pouvant dégénérer en altérations organiques et aller jusqu'à compromettre la vie, ou entraîner à leur suite d'incurables infirmités. Les maladies, dont je parle, se nomment : spasmes, névroses, convulsions, congestions, paralysies, inflammations cérébrales.

Aucun âge nubile n'est à l'abri de ces accidents. Toutefois ils dépassent peu le temps critique, et ne surviennent jamais avant 14, 16, 18 ans. Un relevé des observations d'Hoffmann donne le résultat suivant : sur onze affections hystériques, cinq se rapportaient à la puberté et cinq à l'âge critique ; une seule se déclara vers 21 ans.

Les femmes sont-elles plus souvent frappées d'apoplexie après qu'avant 40 ans? Les femmes paralytiques vivent, dit-on, plus longtemps que les hommes de leur espèce. Dans certains Asiles, elles fournissent une assez longue carrière =

on prétend que la périodicité des règles est un puissant dérivatif contre la paralysie.

Mais les paralysies générales, passé l'âge de 50 ans, devraient s'éteindre plus rapidement, puisqu'elles ne sont plus secourues par cet important tribut! D'un autre côté, l'apoplexie, est, en général, très-rare chez les femmes, d'après l'avis de Rochoux et contrairement à celui de Chambon. N'y aurait-il pas chez les femmes, pour l'explication de ce fait, une différence de receptivité qui établit une plus grande passivité du cerveau, une réaction moins vive, une désorganisation plus lente? Ou bien, comme le pense Grinaud, ne tiendrait-elle point à ce que les maladies nerveuses, plus fréquentes chez les femmes, surtout à l'âge critique, sont moins dangereuses; en vertu de cet axiome hippocratique : une maladie est d'autant moins à craindre qu'elle a plus de rapports avec la constitution du corps qui l'éprouve? *Minus periculosè ægrotant ii, vel tempori familiari morbus est, quam quibus horum nullo officiis cognatusque existit.*

Le flux cataménial *insuffisant* détermine plus spécialement la pléthore, les accidents congestifs du cerveau et de ses membranes. Celle-ci s'associe volontiers à l'hystérie qui, chez quelques sujets prédisposés, se change en épilepsie, mal non inconnu de nos pères et désigné sous le nom d'épilepsie utérine par Sennert, Janson, Lansonnius, Chambon; épilepsie *ab utero*, par Johnston; épilepsie *polyposa*, par Hoffmann; épilepsie pléthorique, par Bonnet; épilepsie angioténique, par Esquirol.

Comment donc distinguer cette épilepsie de celle dite essentielle?

Pomme consacre un chapitre à l'épilepsie hystérique, causée par la menstruation vicieuse. Voici comment il s'exprime : le paroxysme épileptique n'aura lieu que dans le temps périodique des règles; c'est ce qui la différencie de

la véritable épilepsie, qui reconnaît une cause particulière dans le cerveau. (*Traité des vapeurs*, 2e édit., p. 122.) Les médecins de l'antiquité admettaient cette différence. Ils pensaient que les convulsions utérines étaient plus dangereuses; parce que, disaient-ils, la semence et les autres liquides filtrés dans les parties de la génération acquièrent, par une stase trop longtemps continuée, une acrimonie qui infecte non-seulement les esprits animaux, mais encore les liquides en circulation dans les canaux, et que, répandus ensuite dans toutes les parties du corps, ils y occasionnent un empoisonnement destructeur. Ainsi parlaient Sennert, Willis, Pimerose, Houiller, Baillou, Vanhelmont, Sydenham.

Je ne partage leur opinion, ni quant à cette gravité, ni quant à l'interprétation. L'épilepsie sympathique, qu'elle ait son origine dans le foie, l'intestin, le cœur, l'utérus, sera toujours moins grave; si les affections qui l'engendrent ne sont point dégénérées en maladies organiques. Mais, je crois à cette distinction, quant à la nature, à la cause, aux symptômes, au point de départ. Maintenant, y a-t-il toujours apparence seule de perte de connaissance, dans l'épilepsie menstruelle? Les convulsions en sont-elles toujours bien tranchées? L'action des odeurs sur les femmes atteintes d'affection nerveuse de source utérine est-elle, comme on l'a écrit, la pierre de touche qui sert à le reconnaître? L'avenir nous l'apprendra.

Ne passons pas outre, sans constater l'influence de la menstruation sur le mal caduc chronique. Nous la vérifions à chaque instant. Le professeur Bazin, un savant aliéniste de Bordeaux, a fait relever chaque jour le nombre des attaques de ses épileptiques, avec l'indication des époques menstruelles; chez toutes, à cette époque, les attaques étaient plus fréquentes; beaucoup, même, n'en ont eu qu'à ce moment.

La *rétention* menstruelle produit, dans des circonstances heureusement exceptionnelles, des dangers plus grands encore : la congestion, l'apoplexie, la méningite, la myélite.

J'ai dit exceptionnelles; quoique certains auteurs, Ollivier d'Angers entre autres, aillent jusqu'à dire que les congestions sanguines du rachis chez les femmes sont le plus souvent causées par la suppression d'une évacuation habituelle, telles que les lochies et les règles (*op. citat.*, tom. II, p. 57 et suiv. de l'édition de 1837).

Ludwig avait émis des idées analogues, bien longtemps avant. « Les douleurs dorsales, qui existent si souvent dans les fortes coliques d'intestin, dépendent d'une affection de la portion lombaire de la moelle, qui communiquent avec le grand sympathique, etc. Le sentiment de tension dans le dos et les lombes, accusé par les femmes chez qui l'éruption des règles est difficile, résulte aussi d'une irritation semblable de la moelle épinière. » (*Advers. med. pract.*, 1770, tome Ier, p. 711.)

Quelques années plus tard, J. Franck écrivait : « La circulation veineuse et artérielle du rachis et de la moelle doit éprouver de nombreuses modifications, dans le cas où il existe quelques engorgements chroniques des viscères abdominaux, ou lorsque l'utérus est distendu par le produit de la conception. » A côté de cela, il range les affections de la moelle, qui surviennent à la suite d'une suppression des règles, d'un flux hémorrhoïdal, ou de toute autre hémorrhagie habituelle (*Praxæos med. univers. Præcept.*, 1822, tome VI, p. 26).

Ces paroles confirment celles de Pierre Franck :

« Est-il donc étonnant que la suppression d'un flux habituel, comme les règles ou les hémorrhoïdes, soit souvent accompagnée de douleurs dorsales et lombaires, etc.? N'est-ce pas, encore, à la congestion et à la distension des sinus vertébraux et des veines vertébrales qu'il faut attribuer cer-

taines douleurs du dos et des membres inférieurs, quelques névralgies sciatiques, certaines claudications, divers mouvements convulsifs, la stupeur ou la paralysie de ces membres? » (*Delectus opusculorum medicorum*, 1792, tom. III. *De vertebr. column.*)

Ces symptômes divers, comme l'indique Joseph Franck, se manifestent quelquefois pendant l'écoulement même, et comme l'observation de Gendrin en fait foi (n° 69).

Enfin, Pierre Franck assure qu'ils peuvent se présenter avant l'écoulement, comme l'avait signalé Hippocrate, dans les *Coaques*.

Une fois la congestion cérébro-spinale admise, il est facile de se rendre compte, par la réitération des épanchements séreux, des exsudations plastiques, voire des inflammations.

L'écoulement *immodéré*, ainsi que toutes les pertes excessives, occasionnent presque toujours des phénomènes convulsifs : ce qui a été remarqué depuis Hippocrate, distinguant les convulsions qui tiennent aux lésions fonctionnelles de celles qui tiennent aux lésions organiques, souvent assez graves pour devenir mortelles. Elles se produisent en vertu de l'axiome : *Sanguis moderator nervorum.*

Les causes morbides, dans ces cas, sont : les émotions morales et les impressions atmosphériques. Quelquefois, il est vrai, elles s'unissent à l'irrégularité ou au défaut; mais il est impossible de ne pas reconnaître que le trouble menstruel a presque toujours été la cause fondamentale. Admettons quelques réserves, pour les circonstances où une émotion brusque aurait pu suffire à engendrer les désordres nerveux; mais établissons en principe le point de départ capital dans les fonctions utérines. L'action du trouble des règles sur les nerfs moteurs s'explique parfaitement, du reste, par celle qu'exerce le poumon sur le centre médul-

laire. La respiration opère le mouvement dilatatoire de la moelle comme du cerveau : dans les émotions violentes et répétées, ces dilatations se suspendent, ralentissent le cours du sang veineux, et produisent la stase des sinus vertébraux et des veines dépourvues de valvules. De là, les congestions du rachis.

De l'ensemble de ces considérations découle une thérapeutique, basée sur des doctrines et des faits. Le climat, la constitution, le tempérament, l'âge, le genre de vie, les maladies antérieures, l'habitude diététique, la diathèse primitive seront pris en considération, et jamais invoqués comme raisons banales.

On n'oubliera pas en vertu de quelles lois se produit le flux des règles, la double tendance hémorrhagique, générale, partielle : l'on constatera la nature du désordre menstruel. Toutes choses fondamentales, sur lesquelles nous reviendrons à propos du traitement.

Nota. — Si nous avons fait figurer ici des fluxions irritatives ou phlegmasiques parmi les névroses, — qui sont, d'après la définition classique, des états nerveux sans lésion organique appréciable — c'est que, d'abord, comme nous venons de le dire, ceux-ci sont souvent le point de départ des autres ; c'est, ensuite, que ces deux ordres de phénomènes ont le même siége, et que nous aurions cru notre œuvre incomplète, si nous ne l'avions envisagée sous toutes ses faces et dans toutes ses conséquences.

DEUXIÈME PARTIE

FOLIES

LIÉES AUX TROUBLES DE LA MENSTRUATION

C'est une question aussi vieille que le monde que celle de l'influence des menstrues sur l'entendement. En parlant des règles difficiles, Hippocrate, vingt-deux siècles avant le Christianisme dit, dans son *Traité des affections des filles*, qu'elles aliènent la raison à cause de l'ardeur du sang qu'elles font refluer au cerveau; et il remarque que les jeunes malades aiment à s'entretenir de la mort, ont des tendances au suicide. Arétée (*De curat. diut. morbor. lib.* 1) accuse la suppression habituelle des mois de corrompre le sang, la bile, les nerfs, l'esprit, et de causer la Mélancolie qui, à la longue, engendre la Manie ou les convulsions. Au troisième siècle de notre ère, Cœlius Aurelianus (*Maladies chroniques*, livre Ier) range parmi les causes de la Manie — qu'il a bien soin de ne pas confondre avec la frénésie, maladie fébrile — le défaut d'écoulement des règles : *abstinentia in fœminis solitæ purgationis*. — Pour guérir cette vésanie, d'après Alexandre de Tralles (*De la mélancolie*), il faut en chercher les causes, et parmi elles se trouve la rétention d'une évacuation accoutumée, telles que les hémorrhoïdes chez les hommes et les purgations menstruelles chez les femmes. Ajoutons que les Anciens appelaient Mélancolie ce que nous nommons aussi Manie et Monomanie; car suivant

l'écrivain Numide, dans la première de ces affections, les uns sont très-tristes, les autres fort gais. Je ne sais plus quel concile, au moyen âge, agita la question de savoir jusqu'à quel point la femme, dans le temps des menstrues, est responsable de ses actes, se souvenant que Moïse avait prescrit aux femmes d'Israël de se tenir loin des camps durant toute cette période. Rappelant l'opinion du père de la médecine, Houillier (*Maladies internes*, livre Ier), explique la Mélancolie *a resistente menstrua purgatione*, par l'impureté des esprits vitaux et le reflux du sang vicié de l'utérus au cerveau. « L'expérience journalière fait tellement voir la puissance de ces sécrétions interceptées sur l'esprit (tribut lunaire chez les femmes et hémorrhoïdes chez les hommes) que ce serait vouloir prouver qu'il fait jour en plein midi que d'en essayer la démonstration. Dans le premier cas, les vapeurs, dans le second, la mélancolie, sont des symptômes tellement attachés à ces sortes de suppression qu'ils frappent les yeux les plus inattentifs et leur font soupçonner les auteurs de ces désordres. Si ces espèces d'évacuation sont trop abondantes, les esprits en reçoivent également une atteinte remarquable. » (Le Camus, *Médecine de l'esprit*, 1753, t. Ier, p. 365). Th. Willis (*exercitationes*) croit qu'une des sources de la Mélancolie est le sang, lorsqu'il y a eu intermission d'évacuation habituelle, comme les règles; que l'empêchement au flux cataménial dispose à la Manie, mais que ceux qui, par origine ou par acquisition, sont d'un tempérament sanguin, doivent le craindre plus encore. Au nombre des premiers symptômes de la suppression menstruelle, Freind, dans son *Emménologie*, met la céphalalgie et la langueur suivies d'un long cortége de maux : l'anxiété précordiale, la dyspnée, les palpitations de cœur arrivent quelquefois à produire des vertiges, l'hystérie, l'hypochondrie, parfois même la folie. Suivant Lorry (*de Melancolia*, 1764) il n'y a pas, chez les jeunes filles, de causes plus

fréquentes de la Mélancolie nerveuse que la suppression ou le retard du flux menstruel : *Nulla frequentior est melancolia nerva causa retardatio.*

Un médecin anglais, Tilt a constaté, dans son livre des *Maladies des femmes au temps critique*, que, sur 500 d'entre-elles, — 122 avaient eu des affections mentales, sans compter les autres névroses. Mais, comme la folie n'a été l'objet d'études spéciales que depuis fort peu de temps, ce genre étiologique n'est pas encore bien connu dans ses manifestations. Pourtant, la grande majorité des aliénistes, nos contemporains, en font une mention expresse. et la presque unanimité admettent sa haute puissance. Philippe Pinel écrit, au commencement de son *Traité médico-philosophique*, que « c'est surtout avant on pendant l'époque menstruelle que les émotions de toute espèce sont dangereuses, et que c'est ce concours qui rend l'aliénation beaucoup plus fréquente parmi les femmes que parmi les hommes. » La folie accompagne quelquefois les règles et cesse à la ménopause, dit Haslam l'apothicaire, un parfait observateur (*Madness and melancholy*, 1809, p. 248). Fodéré (*Traité du délire*) ne veut pas entendre parler de folie sympathique ; mais il est forcé de nommer implicitement la folie menstruelle, dans des remarques de ce genre : « Les autres histoires démontrent que la suppression des menstrues peut quelquefois être une cause de Manie, et celle-ci se juger au retour de l'écoulement. » Faut-il citer Esquirol ? On n'a que l'embarras du choix ; voici ce qu'il dit à la page 364 du tome Ier de son traité : « La suppression des menstrues est une cause fréquente de folie ; que cette suppression ait été provoquée par une vive affection morale, ou par quelque écart de régime. Ces folies se jugent par le rétablissement du flux menstruel. Cependant lorsqu'une disposition héréditaire, un vice de conformation prédisposent à la folie, laquelle éclate par l'effet d'une cause acci-

dentelle, au début de la maladie, les menstrues se suppriment; elles se rétablissent promptement, mais sans soulagement. Lorsque les menstrues coulent bien, sans retour vers la santé, on doit craindre que la maladie ne devienne incurable; mais tant que les menstrues ne sont pas rétablies, il est permis de conserver quelque espoir de guérison, surtout dans la première jeunesse. » Georget (*De la folie*) ne pourrait guère citer d'exemples d'aliénation mentale, évidemment produite par la suppression des règles, vu que cette suppression est à peu près toujours l'effet de l'affection mentale qui produit le délire ou de l'état de délire lui-même; et, dans son *Traité de physiologie*, il émet la même doctrine, pages 170 et 171 du deuxième volume. C'est dans ce sens qu'a parlé Félix Voisin en énumérant les *causes de l'aliénation mentale*, dans un ouvrage qui, malgré son vrai mérite, n'en est pas moins entaché d'une grande exagération. A la même école se rattache Dubois d'Amiens, dont on peut voir les principes à la page 117 de son *Histoire philosophique de l'hypochondrie et de l'hystérie*, parue en 1837. Dans la même voie marchent Falret père expliquant (page 384, *de l'hypochondrie*) la prédominance des formes mélancoliques et hypochondriaques de l'âge critique par l'état de souffrance, les déceptions multipliées, le regret des charmes, et Archambault qui nie absolument la folie consécutive aux troubles menstruels. Bien longtemps après, et comme un écho lointain de ces idées, cette thèse est soutenue d'abord par Marcé (*Traité des maladies mentales*, 1862, p. 143), puis par Raciborski, lequel déclare, en outre, que l'âge de la cessation des règles, loin d'entraîner des accidents de pléthore, produit un appauvrissement plus ou moins grand des globules du sang et donne naissance aux phénomènes nerveux qui appartiennent à la forme décrite sous le nom de névropathie protéiforme. Dans les maladies chroniques caractérisées par l'épuisement des forces et l'appauvrisse-

ment des globules sanguins, l'aménorrhée constituerait la règle générale ; l'ignorance seule, confondant l'effet avec la cause, aurait pu espérer la guérison de ces maladies après le retour du flux menstruel. — Ce n'était pourtant pas un ignorant que le docteur Nonat, lisant, le 18 septembre 1860, à l'Académie de médecine, une note niant, de la manière la plus formelle, que la chlorose soit la conséquence de la suppression ou de la rétention des règles !

A quelques savants contradicteurs, nous avons les plus grands noms, les plus importantes autorités à opposer. A la suite de Philippe Pinel, d'Haslam, de Foderé, d'Esquirol, se seraient rangés : Marc, Bouchet, Aubanel, Brierre, Guislain, Belhomme, Griesinger, Baillarger, L. Schlager, Delasiauve, et bien d'autres.

Bouchet, dans une partie d'un Mémoire envoyé au concours de son illustre maître, renchérit sur la proposition qu'il appuie d'une foule d'observations, auxquelles nous empruntons plusieurs extraits. (Voyez *Annales médico-psychologiques* de 1844, t. IV, p. 346-7 et 8.) Guislain, d'abord très-réservé, avoue que la suppression des règles peut être considérée comme une *cause directe de l'aliénation.* « Je connais plusieurs jeunes filles qui, à l'époque des règles ou avant l'apparition du flux menstruel, offrent cette espèce d'hyperphrénie qui devient chez quelques-unes d'un caractère aigu, violent (page 165, *Manie malicieuse*) ; et parfois l'érotisme se déclare à l'âge de la suppression cataméniale, et se trouve évidemment en rapport avec un état spécial des organes sexuels. J'ai vu cette condition morbide des organes utéro-ovariens accompagner une turgescence toute spéciale, au point de provoquer une abondante sécrétion de colostrum dans les glandes mammaires — ainsi que cela se voit chez les animaux en rut (7e Leçon, page 177). » Sous ce titre : *De la menstruation et de ses anomalies dans ses rapports avec le développement et la marche de l'alié-*

nation mentale, le docteur Ludwig Schlager, professeur de psychiatrie à Vienne, a publié un Mémoire très-intéressant sur lequel nous reviendrons et qui conclue en ces termes : « L'influence étiologique de la menstruation se manifeste principalement dans les cas où la suppression du flux cataménial a lieu au moment où la fonction s'accomplit, et à la suite d'émotions brusques et inattendues. » Parchappe rapporte, dans les *Annales médico-psychologiques*, l'observation d'une dame qui, à la suite d'un retard de la menstruation, fut tourmentée de l'idée fixe de tuer son mari qu'elle soupçonnait de la tromper. Cette malheureuse pensée se reproduisait fatalement à chaque période menstruelle ; mais comme elle conservait assez de lucidité pour mettre sa jalousie sur le compte de la folie, elle ne perdit pas la raison. Des penchants homicides ou suicides ont été observés, dans la mélancolie qui suit parfois les troubles de la menstruation, par le docteur Azam (ouvrage cité, page 47). Se plaignant que les médecins n'aient pas accordé à cette question l'attention voulue, le directeur du *Journal de médecine mentale* trouve que les anomalies sensoriales, intellectuelles et affectives, ayant pour point de départ le mouvement périodique des règles, mériterait que leur rang fût au moins marqué dans nos cadres nosologiques; et il en trace un tableau succinct. Les désordres de la menstruation concourent évidemment, dans une foule de circonstances, aux morts volontaires attribuées à la misère ou à l'abandon, de même qu'il est difficile de ne pas accorder à leur influence une certaine part dans ces épidémies de suicides ou de folies convulsives qui sévissent parfois dans les communautés de nonnes ou parmi les populations superstitieuses. La dipsomanie est encore une des déplorables anomalies qui dérivent des troubles de la menstruation. Malgré sa fréquence à toutes les époques, elle se manifesterait par privilége vers l'âge critique. (Delasiauve, journal cité : Folies

liées à certains états organiques ou morbides, juillet 1864, *passim*.) En parcourant le Traité de Griesinger, on voit affirmée l'influence considérable des dérangements de la menstruation sur le développement et la marche de folie. Pour lui, les cas les plus simples, mais aussi les plus rares, sont ceux où, chez des personnes habituellement en santé il survient, après une cessation ou une suppression brusque des règles, une violente hypérémie cérébrale aiguë. Un écoulement trop abondant des règles peut déterminer la folie. L'époque de leur cessation améliore quelquefois, mais plus souvent aggrave la situation. (Traduction de Doumic, 1865, pages 238, 239, 240, *passim*.) Et Baillarger, son commentateur (qui avait autrefois hésité à se ranger à ces idées, mais qui pourtant y inclinait déjà en 1857, ainsi qu'on peut le voir dans la discussion sur la folie sympathique de cette année), ajoute à ce renvoi : « J'ai vu quelquefois la folie guérir évidemment par la suppression des menstrues, chez les femmes arrivées à l'âge critique. Les malades qui ont guéri étaient de celles chez lesquelles l'âge critique était accompagné de pertes plus ou moins abondantes. » Dans une des bonnes thèses faites sur ce sujet, M. Dauby qui a recueilli un certain nombre d'exemples de folies menstruelles, résume ainsi l'action pathogénique de l'utérus sur le cerveau. « C'est d'ordinaire d'une façon lente, progressive, par une succession plus ou moins longue de faits pathologiques, que les troubles de la menstruation conduisent à la folie. Cette action s'exerce sur la partie périphérique et ganglionnaire du système nerveux, pour produire diverses névroses qui, quoique unies par un lien de parenté, sont différemment désignées sous les noms de névrosisme, hystérie, état nerveux. Puis la névrose, ainsi mutilée, va toujours s'exagérant, jusqu'à ce qu'enfin, arrivée à ses dernières limites, le délire se manifeste. » (*Menstruation dans ses rapports avec la folie*, 1866, page 56, Paris.) Quoique

plutôt prêt à prendre la contre-partie de cette proposition sujette à conteste, nous la retenons comme expression d'une opinion sérieuse, fortement motivée, appuyant notre manière de voir, et que le docteur Ergt, dans un travail inséré sous le titre : « Maladies des femmes et trouble intellectuel, » n'a fait que développer (*Allgmeine Zeitschrifft für Psychiatrie*, 1870.)

En réfléchissant aux opinions émises par les auteurs ci-dessus mentionnés, on voit que ceux qui nient ou infirment l'empire de la menstruation sur le délire, sont surtout des hommes de doctrine, et que ceux qui s'en sont tenus à l'expérience clinique, n'ont pû s'empêcher de constater cet empire et de le proclamer : *Facta potentiora verbis*. Imitant la conduite de ces derniers, nous allons offrir des séries successives d'exemples de folies liées aux troubles menstruels ; nous les comparerons entre elles, nous verrons par quels points elles se rattachent, et nous terminerons notre travail par des inductions et des déductions qui, nous osons l'espérer, ne seront pas sans profit pour le sexe féminin.

§ I.

116. — Surexcitations.

(Brierre de Boismont. *Recherches sur la Folie puerpérale*, etc. *Ann. méd. psych.* de 1851, p. 581.)

Une femme, pendant ses règles, était d'une irritabilité telle, qu'une contrariété la mettait hors d'elle-même ; pour le motif le plus futile elle se serait tuée : elle avait des envies de toute espèce.

Une autre ne pouvait se livrer au sommeil, tant elle était tourmentée par des rêves effrayants, qui ne lui laissaient aucune trêve ; elle voyait des spectres, des visages sanglants, elle se sentait étouffée, sur le point de périr.

Une troisième éprouve une telle surexcitation, à la même époque, qu'elle étonne tous ses amis, et ne se reconnaît plus elle-même; parlant histoire, géologie, politique, faisant des vers, écrivant des harangues, etc., etc.

Quoique ces trois exemples ne soient pas identiques, nous les avons rapportés ensemble comme présentant au fond le même phénomène : la surexcitation nerveuse confinant au trouble mental, et formant la transition entre les névroses sans délire verbal et les névroses qui comportent divagation. Du reste, les rapports existants entre les troubles nerveux et le cours des menstrues ne peut laisser aucun doute dans l'esprit de l'observateur.

117. — Surexcitation.

(Duckworth. *Journal of mental science*, octobre 1864.)

Une fille de 20 ans, après une suppression totale, tomba dans l'exaltation religieuse et devint très-agitée. Une anémie s'ensuivit. On lui administra du fer et de l'aloès.

Après une diarrhée, qui force à suspendre le traitement, le flux sanguin reparaît, et la guérison s'effectue progressivement.

En quelques mots, le médecin anglais, dans l'intention de nous montrer l'empire exercé sur l'esprit par les fonctions sexuelles, nous peint une de ces affections mentales rudimentaires qui, sans une thérapeutique intelligente et active, dégénèrent facilement en folies dites morales ou sans délire. Je ne suppose pas que par le mot «exaltation religieuse » il ait voulu dire folie : autant vaudrait appeler ainsi les exaltations de tout genre, et alors nous aurions un formidable contingent de fous politiques. Ce cas a été placé également en tête du chapitre, pour marquer la transition entre la surexcitation et les vésanies proprement dites.

---

118. — Aberration maniaque innomée.

(Pil. *Recueil de Mémoires et d'Observations de médecine légale.* Berlin, 1791, t. VIII, p. 236.)

Une femme était sujette, à chaque époque menstruelle, à un trouble moral très-singulier. Elle se livre un jour à des accès de colère, et adresse, devant témoin, les injures les plus grossières à une personne de son sexe.

L'insultée porte plainte : la coupable nie et proteste. Appelée à prêter serment, elle jure de ne point se rappeler ce dont on l'accuse. La plaignante, condamnée aux dépens, finit par découvrir le témoin, et la déclaration de celui-ci met en évidence la fausseté du serment. Ce voyant, la justice charge le professeur Berends d'examiner l'inculpée.

Il ressort de l'interrogatoire que :

A chaque époque menstruelle, et pendant toute la durée de l'évacuation, la femme en question est atteinte d'une sorte de congestion cérébrale avec accélération du pouls qui s'accompagne de délire.

Voici un type. Il n'est, du reste, que l'exagération d'un fait journalier. Chaque jour des femmes éprouvent, lors de leurs menstrues, une surexcitation, qui tranche tellement avec leur caractère et leurs habitudes, qu'on est tout de suite tenté d'en demander la cause. Il ressort de cette considération, que les maris doivent tenir grand compte d'une telle situation dans leur conduite vis-à-vis de leurs épouses, dont la volonté n'est pas toujours entièrement libre à certains moments, et que les magistrats doivent être instruits de ces phénomènes qui pèsent avec justice sur leurs appréciations et sur leurs verdicts. Nous trouvons dans Dumoulin, *Traité du rhumatisme et des vapeurs*, 1703, page 292, l'histoire d'une femme de vingt ans, en proie aux-mêmes accidents, mais par suite d'une rétention.

§ II.

119. — Manie sans délire verbal.

(Esquirol. Maladies ment., t. II, p. 51.)

Une dame de 23 ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, d'un caractère doux et enjoué, éprouve quelques contrariétés : elle devient irritable, acariâtre, négligente, sans ordre, malpropre, tient des propos inconsidérés, révèle certains secrets conjugaux, se fâche à la moindre observation.

Madame a des maux de tête, est constipée, ne dort pas; ses menstrues coulent mal et produisent de fortes coliques: elle présente des symptômes d'hystérie. On l'isole dans une maison de santé : dès que le premier effet de l'isolement a cessé, la malade reparaît dans son état antérieur; elle met tout en désordre, se plaint de tout, n'est jamais contente, raconte mille calomnies, et sème partout la discorde... Lorsqu'elle se retrouve en société, elle se conduit sagement, et se disculpe avec une grande logique.

Les bains tièdes prolongés, des laxatifs, et, peu avant les époques menstruelles, des bains de fauteuil, une infusion de camomille, quelques sangsues pour suppléer aux flux menstruels peu abondants, sont les remèdes administrés. Après trois mois de traitement, les menstrues coulent abondamment : le sommeil est meilleur, le calme renaît; et la guérison, aidée d'une répression sévère et renouvelée, arrive à la fin du sixième mois.

Nous venons de dire ce que pense Guislain de cette sorte de folie, qu'il a vue chez plusieurs jeunes filles. Elle est commune dans le monde; on la prend pour de l'*humeur noire*, ou un genre d'excentricité. Combien j'en ai connues qui ne pouvaient vivre en dehors des maisons de santé, sans risque de jeter le trouble sur leur passage! Celles qui en sont atteintes savent souvent se contenir, en présence du public; aussi, on le voit ici, l'isolement amène souvent une sédation temporaire.

120. — Manie sans délire verbal.

(Esquirol. *Maladies mentales*, t. II, p. 814.)

A l'âge de 14 ans, madame B. jouissait d'une très-bonne santé apparente ; elle avait de l'embonpoint, et tous les signes de la puberté très-prononcés. Mais elle n'était pas encore réglée : tous les mois, à chaque époque où elle aurait dû l'être, elle se plaignait de céphalalgie; elle était inquiète, irascible, sombre. Bientôt la face s'injectait fortement ainsi que les yeux, tout était pour elle une contrariété, un motif d'irritation; elle cherchait dispute à sa mère, l'injuriait, la menaçait, la maudissait, et se saisissant d'un couteau, se précipitait sur elle ou faisait des tentatives de suicide. Au plus haut période de l'accès, le sang s'échappait par la bouche, par le nez, quelquefois par les yeux : alors survenaient des pleurs, un tremblement général, des douleurs convulsives dans les membres, des regrets, suivis d'un long affaissement.

A l'âge de 16 ans, les accès de colère furent souvent remplacés par des convulsions hystériques, la maladie diminua progressivement, et ne cessa qu'à 17 ans, époque où les règles parurent, quoiqu'en très-petite quantité. Le mariage a fait disparaître tous les accidents nerveux.

Voilà une Observation remarquable à plusieurs titres. D'abord il y a coïncidence manifeste entre les accès de fureur maniaque et l'époque où les menstrues doivent paraître, jusqu'à ce que celles-ci aient paru ; puis coïncidence, également manifeste, entre l'apparition des règles et la cessation des accidents. Ensuite, nous voyons un exemple très-curieux de ce qu'on a appelé la déviation des règles, et dont nous avons parlé dans nos prolégomènes (page 10).

121. — Manie sans délire verbal.

(Brierre de Boismont. *De la menstruation*, p. 97.)

Michel est d'une constitution délicate, d'un tempérament lymphatico-nerveux. Pendant plusieurs années, elle a été très-

malade ; à chaque instant le sang lui jaillissait du nez ; la moindre contrariété la mettait en fureur, et lui donnait des attaques de nerfs. A l'âge de 17 ans ses règles la surprirent, et il y eut une amélioration notable dans les symptômes ; puis, à 19 ans, elle fut définitivement bien menstruée. Elle a maintenant 25 ans : pendant les trois jours que durent ses règles, elle est irritable, triste, mélancolique, s'impatiente, s'emporte pour un rien. Dans les intervalles, elle retrouve son caractère normal, et se trouve transformée.

Le sang, qui jaillissait du nez, nous montre dans cette jeune fille une déviation menstruelle assez commune, entretenant cette irritabilité, cette perversion de caractère que nous avons signalées et qui s'amendèrent beaucoup avec l'établissement des règles. Toutefois, l'époque menstruelle a eu encore assez d'empire, pour lui rendre, pendant sa durée, ce caractère et cet état nerveux primitifs. C'est une preuve simple et ordinaire de l'influence qu'exerce la menstruation, chez la plupart des femmes.

122. — Manie sans délire verbal.

(Brierre de Boismont. *Ibidem*, p. 98.)

Madame De.,.. nervoso-sanguine, ayant été bien réglée depuis l'âge de 13 ans, se marie à 20, et voit ses règles avancer chaque mois de 5 jours, et devenir beaucoup plus abondantes. Dès lors, tous les mois le caractère s'exalte ; elle devient triste, irritable, ne veut voir personne ; la plus petite résistance à ses volontés la fait tomber en convulsions ; les marques d'amitié, de tendresse, lui sont insupportables ; elle s'emporte surtout contre ceux qu'elle affectionne le plus, et s'ils cherchent à la calmer, sa colère n'a plus de bornes. Tout cesse avec la fin du flux menstruel.

Ce tableau n'est-il pas l'image fidèle de ce qu'on appelle *les caprices d'enfants gâtés?* Rien ne les contente, par la raison que le calme et la satisfaction ne peuvent venir du

dehors, et que dans eux-mêmes uniquement gît la source de leurs maux. Cet état, essentiellement physiologique, porte une atteinte réelle au caractère, à l'esprit, et la solitude en est le seul baume. Combien n'en voyons-nous pas ainsi dans la société?

123. — Manie sans délire verbal.

(Brierre de Boismont. *Op. citat.*, p. 98).

Une dentelière fut réglée pour la première fois à 15 ans, une deuxième fois le mois suivant; puis, resta onze mois sans voir et sans souffrir. Au bout de ce temps, la menstruation a reparu et revient régulièrement. Tous les mois, pendant huit jours, elle s'annonce par des coliques, des picotements aux seins, et surtout des maux de tête. Dans ce laps de temps, cette jeune fille, dont la physionomie annonce la douceur, devient méchante, irascible, furieuse à la moinde objection; si elle est alors à la campagne, seule avec son troupeau, elle décharge sa colère sur ses animaux, les injurie, les frappe, et n'est satisfaite que lorsqu'elle les voir fuir ou qu'ils font entendre des gémissements. L'époque terminée, tout rentre dans l'ordre.

Quelle différence y a-t-il entre cette anomalie de caractère et de la sensibilité, et ce qu'on appelle, depuis Prichard, *Folie morale*, chez laquelle on remarque cette tendance désordonnée à frapper et à casser? Sans vouloir assimiler ces deux états, ne peut-on pas dire qu'il existe chez l'un comme chez l'autre un besoin de désordre, de malfaisance, de communiquer le malaise et l'irritation, d'attaquer ou de se défendre?

Les cas de cette espèce sont plus communs qu'on ne pense, et mènent plus qu'on ne croit sur les bancs des tribunaux.

§ III.

124. — Hypochondrie.

(Louyer-Villermay. *Traité des vapeurs*, etc., 1832, t. II, p. 680.)

Une jeune veuve, d'un tempérament sanguin, d'une figure vive et fraîche, s'étant mise en route par un temps froid et pluvieux, eut ses règles supprimées : aussitôt maux de tête violents, chaleur et rougeur du visage, perte d'appétit.

A l'époque menstruelle suivante : pesanteur générale, douleurs lombaires et inguinales, gonflement des veines, dégoûts, flatuosités, constipation, malaise après les repas, ennuis vagues. On lui donna des purgatifs, et on lui fit une saignée du bras; elle en éprouva quelque soulagement; on lui prodigua ensuite une foule d'apéritifs où se trouvaient mêlés quelques emménagogues. Enfin, à l'époque des règles, on la saigna au pied : celles-ci reparurent, et la santé se rétablit parfaitement.

Que puis-je ajouter à ce récit? Il est clair et décisif : exposition au froid, suppression, symptômes d'hypochondrie liée à la pléthore, saignée révulsive et déplétive; réapparition des règles, rétablissement de la santé.

Béclard, après Vigouroux, croit que l'hypochondrie atteint les femmes, surtout à l'époque de la ménopause; ce qu'il n'est pas possible d'affirmer. Ph. Pinel en avait cité un cas péremptoire. Les devançant, L. Rivière (*Praxis*, chap. xxvii) avait mis au nombre des causes de l'hypochondrie la suppression des règles, — après lui Piquer.

125. — Hypochondrie.

(Louyer-Villermay. *Op.* et *loc. citat.*, p. 557.)

Une demoiselle, d'une forte constitution, dont la vivacité d'esprit se joint à une imagination ardente, est d'une grande

mobilité. Depuis l'âge de 18 ans, sa santé a été dérangée ; le tribut périodique, d'abord bien établi à 15 ans, s'est supprimé. L'inaction du système utérin entretient un état d'aménorrhée habituelle avec pléthore.

Les digestions sont difficiles, des vents et des borborygmes se manifestent souvent, il y a des spasmes aux hypochondres, de la constipation, des céphalalgies, et des chaleurs au visage. La malade est, en outre, tourmentée par des étourdissements, des bourdonnements d'oreilles, par des inquiétudes et des craintes relatives à sa santé... Un traitement méthodiqne a diminué ces symptômes, que le mariage a fait complétement disparaître.

Quelques médecins ont conseillé le mariage dans les cas d'aménorrhée, dépendante d'une inertie du système vulvo-utérin. Il faut, pourtant, avouer que le moyen, plus vanté autrefois que de nos jours, échoue plus souvent qu'il ne réussit, et qu'on doit être excessivement réservé dans sa prescription. Toujours est-il que, dans l'espèce,il a réussi ; mais comment? Est-ce en provoquant le retour des règles? Ce qu'il y a de certain, c'est que la guérison s'est effectuée avec la régularisation du cours menstruel. Nous venons de voir (obs. 120) le bon effet du mariage, dans un état maniaque datant de trois ans. Il y aura lieu de revenir sur ce sujet, dont le roman abuse et mésuse.

126. — Hypochondrie.

(Brachet. *Traité complet de l'hypochondrie*, 1844, p. 88).

Une dame de 37 ans, jouissant d'une bonne santé, se trouva dehors pendant la pluie et se mouilla les pieds. Ses règles, qui coulaient, furent supprimées : il en résulta une métro-péritonite très-intense, pour laquelle on la saigna, on lui appliqua des sangsues, et on la soumit à l'usage des boissons délayantes.

Cette métro-péritonite était à peu près guérie, lorsque la malade commenca de se plaindre : mille chimères lui passèrent par la tête ; et lorsqu'on voulait la consoler, elle se mettait dans une colère épouvantable. Quelquefois elle se disait morte, accusait sa

garde, son médecin, d'être la cause de ses maux ; d'autres fois, elle gardait le lit toute la journée.

Un traitement purement moral la tira d'affaire.

C'est l'inflammation d'un organe du bas-ventre et de son enveloppe séreuse qui a été la cause de l'hypochondrie, comme Brachet le fait remarquer avec raison ; mais l'utérus et le péritoine n'étaient pas le siége de l'affection. Les symptômes se sont manifestés après la périòde aiguë de la péritonite, alors qu'il ne restait plus qu'un éréthisme et une mobilité qu'augmentaient la faiblesse, à laquelle les évacuations sanguines n'avaient pas peu contribué. Et si la suppression n'a été que le facteur primitif, elle n'en a pas moins été d'une importance capitale. Du reste, nous ne voyons pas là tant une preuve de la sympathie de l'utérus pour le cerveau, que le résultat des souffrances abdominales qui, en se prolongeant, ont opéré sur le système nerveux une modification vicieuse, une aberration de la sensibilité, des troubles de l'imagination.

127. — Hypochondrie.

(Brachet. *Opere citato*, p. 174.)

Une dame de 30 ans, éminemment nerveuse, jouit, dans l'intervalle de ses règles et durant chaque grossesse, d'une parfaite santé. Malheureusement, deux jours avant leur apparition, surviennent de la tristesse, de la pesanteur dans l'abdomen, des douleurs vagues dans différentes parties du ventre ou des lombes, puis tous les symptômes de l'hypochondrie du plus haut degré.

Le sang se met à couler, et, vingt-quatre heures après, ces derniers ont disparu. Une fois, ils furent remplacés par des douleurs extraordinaires dans les membres inférieurs et des déchirements affreux dans les autres.

Dans la suite de ce chapitre, on verra plusieurs cas où la grossesse a agi dans le sens, non de l'aménorrhée, mais

de la période intervallaire menstruelle. Ici, on doit donner une signification différente : dès que le sang se met à couler, les accidents se dissipent. Donc, c'est la difficulté de l'écoulement, ce sont des approches des règles qui déterminent les accidents, — tandis que, dans les observations dont je parle, c'était l'écoulement lui-même qui causait les accidents.

Les réflexions de cette Observation sont si opportunes, rentrent si bien dans notre sujet, que je ne puis me dispenser de les reproduire. » Nous avons ici, à Lyon, une femme qui, sans chagrin, sans affection morale aucune, éprouve un dérangement intellectuel, régulièrement tous les mois, au moment où la congestion sanguine mensuelle s'opère sur l'utérus et sur tout le bas-ventre, au moment où les viscères entrent dans une sorte de turgescence et d'éréthisme. Ces organes sont donc seuls malades; les phénomènes qui ont lieu dans les systèmes nerveux et dans le moral en sont la conséquence. Ils ne sont donc et ne peuvent être que le produit d'une réaction. Bien loin de reconnaître des causes morales, la malade se fortifie d'avance l'imagination, elle cherche à la prémunir. Tout concourt à nous faire rejeter toute cause métaphysique dans ce cas. Cela est si vrai que, dans les mois de septembre et octobre, la réaction, au lieu de se faire sur l'organe de l'intelligence, s'est opérée sur les membres inférieurs; dans ces deux accès, malgré les douleurs les plus vives, l'imagination est restée calme. »

En examinant les maladies rapportées par F. Hoffmann, dans ses *consultations*, on trouve que dans six Observations d'hypochondrie, une seule se manifeste vers l'âge de 22 ans; les quinze autres roulent sur des cas, appartenant à des sujets de 30 jusqu'à 40 et 50 ans. Ce résultat concorderait avec les remarques de Louyer-Willermay, Brachet, Michéa[1], et la plupart des auteurs qui ont traité la matière.

Voyez Michéa : *Traité de l'hypochondrie*, 1845, page 415 et Observations VIII et XI.

Pourquoi nos remarques se trouvent-elles en désaccord avec celles de ces savants? La raison en est fort simple. L'hypochondrie a été regardée chez les uns comme exclusive au sexe masculin, chez d'autres comme correspondante à l'affection hystérique; il n'est donc pas étonnant que les Observations ayant eu des femmes pour sujet donnent un total qui offre une proportion infiniment plus faible par rapport à celles des hommes. On sait, du reste, que la rétention hémorrhoïdale a été regardée par la majorité des médecins comme cause de l'hypochondrie chez les hommes; par conséquent, la rétention des règles ou leur difficulté peut au même titre être considérée comme une cause de cette maladie chez les femmes, — les sympathies de l'anus avec le cerveau étant aussi puissantes que celles de l'utérus avec l'organe cérébral. Admettons, jusqu'à nouvel ordre, d'après notre propre relevé, que la surexcitation nerveuse, la mélancolie, l'hypochondrie sont susceptibles de se produire à tous les âges, depuis 15 jusqu'à 50; et que la spécialisation de leur genre prend naissance dans des conditions individuelles impossibles à préciser, mais dépendantes, très-probablement, d'une disposition créée par les antécédents, le tempérament, les habitudes de la malade. La surexcitation nerveuse, entre ces affections-là, est sans doute la plus commune, plus commune même qu'on ne pense; et beaucoup des dissensions sociales n'ont, probablement pour cause, qu'un état particulier de malaise qui a sa source dans une surexcitation morbide née de troubles utérins. Cette question, à elle seule, mériterait tout un chapitre; les matériaux ne manqueraient point, le travail serait très-facile, et il en ressortirait des considérations extrêmement intéressantes, tant au point de vue thérapeutique qu'au point de vue médico-légal. Nous ne saurions trop désirer de voir un studieux écrivain se mettre à l'œuvre pour nous donner un livre si utile, que consulteraient à la fois les savants,

les médecins, les prêtres et les magistrats. Si des littérateurs, tels que Michelet, mus par une intention que j'aime à croire louable, ont plutôt nui à leur cause qu'ils ne l'ont servie, en dénaturant les faits ou en les exagérant, des hommes consciencieux, vivant au milieu du monde et consacrant leurs soirées à méditer sur les événements du jour, se trouveront peut-être bientôt pour préciser le rôle que joue la menstruation sur le système nerveux, au point de vue de la morale, du droit et de la société. Quelque attrait que comporte un pareil cadre, je ne me le tracerai pas : il m'entraînerait dans une sphère sans horizon et dans des études sans limites. Je dois me contenter ici d'une mention tout expresse et d'un légitime souhait.

J'en dirai autant de la Mélancolie : ce n'est point dans un asile d'aliénés qu'on peut l'observer à l'aise; il faut la voir dans le monde, dans l'intérieur domestique ou au foyer conjugal. C'est là qu'elle se cache, qu'elle se dissimule, sous les apparences d'une maladie corporelle que l'on combat vainement.

L'hypochondrie a des sources qui sont à peu près semblables : toutefois, elle se rencontre plus souvent dans les constitutions chétives et a des racines plus matérielles, si je puis parler ainsi. Le corps y a plus de prises, il est le point de départ; et comme il est saisissable, on en a bien mieux raison.

Quelle que soit celle de ces trois affections qui occupe l'aliéniste, il y reconnaîtra souvent qu'elle a sa cause principale dans des troubles menstruels; soit que ces troubles dépendent d'une oppression des forces ou de leur dépression, de manière à entraver la puberté, soit qu'ils dépendent d'un vice matériel et local.

§ I.

128. — Monomanie démoniaque.

(Macario. *Annales médico-psycholog.* de 1843, p. 451.)

Les règles de Madeleine coulaient ordinairement huit jours. En janvier 1841, elle eut une vive altercation avec son père, et ses règles s'arrêtèrent au quatrième. Elle devint aussitôt triste, sombre, sauvage, se plaignit d'un cancer à l'utérus, et parut hallucinée. Peu à peu, le délire s'organisa, et prit la forme de la mélancolie aveo craintes perpétuelles du démon et envies de se tuer pour lui échapper. Trois fois elle fut reprise du même accès, trois fois ce fut à un mois de distance; et chaque accès durait quatre jours. A la fin, la pauvre femme dépérit et ne tarda pas à succomber, après quinze mois de souffrances. L'autopsie prouva la phthisie; mais l'utérus était sain. — Un petit kyste séreux, du volume d'un haricot, situé dans le sillon qui sépare la couche optique du corps strié du ventricule latéral gauche... Voilà tout ce que présentait le cerveau.

Il serait à désirer que les ouvertures du corps des aliénés donnassent toutes des traces aussi évidentes du délire, la pathologie mentale ne serait pas aussi retardée et aussi obscure. Et encore, dans le cas présent, il s'agirait de savoir si le kyste trouvé après la mort a été la cause immédiate de l'aliénation; ce genre de productions déterminant le plus souvent l'hémiplégie, et la céphalalgie convulsive.

129. — Monomanie religieuse.

Bouchet. Études pour servir à l'histoire de l'influence de la folie sur les fonctions et maladies du corps humain et réciproquement. *Annales médic. psych.* de 1844, t. IV, p. 337.)

Coquille, âgée de 28 ans, issue de parents aliénés, voit ses règles supprimées par le froid; céphalalgie, étourdissements, léger trouble des idées, monomanie religieuse. Au mois suivant, ab-

sence de règles, exacerbation. L'aliénation ne cesse qu'au retour des règles, provoqué par des traitements.

130. — Monomanie religieuse.

(H. Girard. Considérat. sur le traitement des maladies mentales. *Annales médico-psych.* de 1844, t. IV, p. 329 et suiv.)

Après une lecture assidue de romans et d'ouvrages ascétiques, Catherine, âgée de 49 ans, entre à l'asile d'Auxerre en proie à une lutte imaginaire avec le diable ; insomnies, agitation, idées suicides. Mieux avec le traitement. Mais, en septembre 1840, peu avant les règles, retour du délire, bourdonnements d'oreilles, céphalalgie. Les bains tièdes font reparaître les règles, et le mieux devient stable, puis la convalescence survient.

Deux influences, ici, se font jour : celle de l'esprit sur le corps et celle du corps sur l'esprit. Le bain, ayant atténué l'éréthisme, qui s'opposait sans doute à la réapparition cataméniale, a contribué pour une large part à la guérison. Ce moyen, trop négligé et trop redouté, mérite d'être encouragé : on a vu en retirer de pleins succès, en pleine période lunaire, lorsqu'on y apporte les ménagements voulus, et lorsqu'il n'y a pas surabondance de l'écoulement.

---

131. — Monomanie érotique.

(Baillarger. *Annal. méd. psych.* de 1852, p. 600.)

Une femme de 52 ans, qui n'était plus réglée depuis dix ans, ayant vu reparaître ses menstrues, fut prise d'un délire érotique très-tranché. Elle se croyait enceinte, et avait, entre autres hallucinations, celle de sentir son enfant remuer.

Esquirol avait signalé une femme de 64 ans, affectée d'érotomanie, et qui, pendant deux années que dura cette maladie, vit reparaître le flux menstruel. Ce cas revient à

la mémoire de l'auteur à propos de celui qu'il vient de citer, et il en cite un troisième, qui lui est aussi personnel, à la Société psychologique. Une petite conversation s'engage alors sur les rapports de la menstruation et de la folie amoureuse chez les femmes âgées. M. Calmeil déclare que cette vésanie est très-fréquente chez les vieilles aliénées ; mais que, d'accord avec MM. Gerdy, Cerise, Trélat, il croit que la relation pathologique entre l'érotomanie et ce retour de la menstruation est un sujet très-rare, un fait à étudier. En feuilletant les documents nécropsiques de Parchappe sur la folie nous y avons seulement trouvé (observation 38), une femme de 50 ans, bien réglée et bien portante jusque-là, en proie ensuite à un délire général avec érotisme.

132. — Monomanie érotico-mystique.

(Renaudin. *Archives cliniques des maladies mentales*, 1862. Observat. 99.)

Une jeune fille, menstruée à dix-sept ans et avec beaucoup de peine, subit à 23 ans une nouvelle perturbation dans la fréquence et l'intensité du flux. Concurremment avec ces anomalies et avec la puberté, survinrent des crises hystériques se compliquant peu à peu de troubles sensoriels à teinte mystique. Des contrariétés jetèrent mademoiselle dans une dévotion extrême : le travail fut délaissé, le caractère changé, l'irritation à son comble. Sortie d'une maison en apparence guérie, elle se montra arrogante, impérieuse, orgueilleuse, et se fit un rôle de persécutée : symptômes unis à un érotisme contenu, et coïncidant avec les désordres menstruels. On la mit dans un Asile. Les sentiments affectifs se pervertirent entièrement, l'érotisme déborda, et s'organisa un délire mystique dans lequel elle était enceinte par des œuvres toutes secrètes. Cet ensemble morbide était lié à une exagération des fonctions menstruelles, devenues irrégulières, et accompagnées, soit de douleurs abdominales très-vives, soit de vrais accès hystériques.

Dans sa thèse sur la *folie sympathique*, Loyseau dit qu'il y a une liaison étroite entre la folie religieuse et les ano-

malies du système sexuel; et il se demande si cela ne tiendrait pas à ce que beaucoup de personnes cherchent dans la religion la consolation d'un amour malheureux ou non satisfait. — Je partage son avis, et j'ajoute que, parmi les religieuses, le délire génésique est, peut-être, le plus fréquent. En proie à des sensations instinctives, la fille pubère ou nubile lutte entre ses devoirs et ses besoins, entre ses principes et ses sensations. Ne trouve-t-elle pas un appui suffisant, elle cherche une aide au sein de la Divinité. Si le système nerveux est prédisposé, la lutte aboutit à l'aliénation, et, la raison ne contre-balançant plus les sens, ceux-ci tombent au pouvoir de l'imagination déréglée.

---

133. — Monomanie innomée.

(Delasiauve. *Journal de médecine mentale*. Juillet 1864, p. 242.)

Une jeune fille est surprise par la première éruption, à l'âge de 13 ans. Onze mois se passèrent ensuite, sans que rien reparût; puis, trois fois, à intervalles inégaux, le flux se montra. Dès lors, on remarqua une loquacité turbulente, un grand changement moral, des soupçons mal fondés, des visions effrayantes, des craintes continuelles, des illusions de la vue l'empêchant de reconnaître sa mère. Enfin le délire éclata. En un an, huit accès analogues, précédés d'épistaxis, et survenant au milieu des règles. Ces accès alternaient avec une torpeur et une concentration chagrines.

Le traitement, confié à notre savant ami, fut-il couronné de succès? Nous devons le supposer, tout en regrettant qu'il ne nous l'ait point fait savoir. Il y a, dans cette Observation, plusieurs côtés à saisir : d'abord, l'écoulement nasal supplémentaire qui devance la menstruation, — ensuite la coïncidence du délire avec l'époque de cette menstruation — en-

fin la perturbation et l'obstacle éprouvés par la puberté, période si orageuse pour les filles prédisposées.

134. — Monomanie innomée.

(Bouchet. Études citées. *Annales méd. psycholog.* de 1844, t. IV, p. 342.)

Blanchineau, 33 ans. Suppression des règles, monomanie avec agitation, illusions, hallucinations, vertiges. Saignée de quatre palettes, tension, pesanteur des flancs ; et deux heures après, apparition de règles abondantes. Disparition de tout délire dans la journée même. Convalescence rapide.

Toute réflexion serait superflue après de pareils faits. Cette observation est la réponse la plus catégorique qu'on puisse offrir à ceux qui nient la folie consécutive à la seule aménorrhée. Quant à la nature du délire, elle nous est restée inconnue.

135. — Monomanie inomée.

(C. Bouchet. P. 340.)

Tablier, 53 ans. Monomanie augmentée trois fois en trois époques différentes, sous l'influence d'une perte en rouge et blanc. Cette perte paraissait être un dernier effort menstruel, et la maladie mentale s'accroissait à trois époques consécutives régulières. Quel était le genre de ce délire ? Silence regrettable à cet égard.

§ II.

136. — Mélancolie.

(Jannet de Longrois. Conseils aux femmes de 40 ans, 1787. *Gazette de santé* n° 45).

Une jeune demoiselle, sur le point d'épouser un officier, en fut tout à coup séparée pendant une guerre. Des marques de refroidissement, de la part de l'amant, plongèrent la jeune per-

sonne dans la tristesse et bientôt dans une mélancolie profonde. A cet état se joignirent des symptômes de phthisie. La malade marchait au tombeau; on lui apprit le retour de son amant, qui pourrait s'unir à elle si elle recouvrait la santé... La joie rappelle ses forces, la tristesse se dissipe, les symptômes pulmonaires s'atténuent : dès que l'écoulement sexuel eut reparu, la santé se rétablit. Cette fille s'est mariée, est devenue mère, et s'est toujours bien portée.

La description de ce mal laisserait des doutes sur sa cause immédiate, si l'auteur n'avait eu soin de s'étendre longuement avant sur les dangers du *refoulement des règles*, capable, selon lui, de déterminer l'apoplexie, la paralysie, la mélancolie. Sans doute, le chagrin, ici, a puissamment concouru; mais combien le chagrin frappe-t-il de femmes qu'il trouve invincibles? Et le chagrin peut-il occasionner des symptômes de phthisie, d'une manière aussi rapide, lorsqu'il n'y a pas déviation sanguine? La plupart des phthisies galopantes que j'ai vues comportaient cette disposition, qui se remarque surtout chez les religieuses, et les religieuses cloîtrées, dont les règles se suppriment toujours plus ou moins. Nous voyons, en outre, dans cette Observation, le pouvoir médicateur d'une émotion agréable, qui a relevé les forces et aidé à la guérison.

137. — Mélancolie.

(W. C. Ellis. *Traité de l'aliénation mentale.* Trad. d'Archambault, p. 122.)

Une jeune femme de 24 ans, très-estimée pour son caractère et sa conduite, devient apathique, triste, morose. Elle se plaint d'avoir perdu tout sentiment moral; les objets les plus chers lui sont devenus indifférents, la religion n'a plus le pouvoir de la soutenir, tout est changé pour elle. Après quelques informations, j'appris que ses règles avaient disparu quelque temps avant le développement des symptômes précédemment indiqués. Les altérants, les emménagogues, les bains de siége furent employés

sans succès : une première application de sangsues aux grandes lèvres rétablit la santé ; les sécrétions reprirent leur cours naturel, et cette femme se porta parfaitement bien.

Le commentateur se demande si c'est bien là une folie sympathique. Dans la Monomanie, comme dans la Manie, dit-il, ne voit-on pas plus souvent la maladie mentale s'accompagner de constipation, de suppression des règles, etc., et ces accidents disparaître avec le rétablissement de la raison? Sans doute, et c'est même une des preuves de la solidité de la cure que le retour à l'état normal des fonctions organiques troublées; c'est l'axiome *mens sana in corpore sano* dans toute son application. Il y a même des sécrétions, des excrétions, des retours pathologiques qui servent de crise à l'aliénation, soit en imprimant à l'économie une secousse au milieu de laquelle se retrouve l'équilibre, soit en établissant une dérivation qui fait contrepoids à la fluxion cérébrale. Mais, lorsque l'aliénation survient après le trouble d'une fonction, sans qu'on puisse découvrir une autre cause, et que cette fonction se régularise en annonçant l'amélioration en dehors d'un traitement étranger à son rétablissement, on est en droit de supposer, d'admettre, de croire que le délire était lié au désordre organique primitif. Arétée conseille d'agir localement dans la mélancolie causée par la rétention menstruelle. « Si a coercitis mulierum mensibus morbus creatus est, irritandi sunt loci. » (*Morbor. chronic.*, lib. I, *Melancholia*). On s'est bien trouvé, en ce cas, de suivre son conseil.

---

138. — Mélancolie hystériforme.

(Desmilleville. *Journal de Vandermonde*, 1759, t. X, p. 408.)

A l'âge de 21 ans, Constance de Vingue, s'étant mise dans une colère furieuse à l'approche de ses règles, tomba malade : ses mois ne parurent plus, et furent remplacés par des étouffements, une chaleur insolite à l'épigastre, un hoquet très-pénible, et des vomissements *noirs* abondants, accompagnés de syncopes avec constipation opiniâtre. On la crut possédée, on l'exorcisa, et on la rendit plus souffrante encore. Elle prit alors des remèdes très-forts, qui ramenèrent les règles, mais non les phénomènes qui les avaient remplacées. Les forces, en attendant, s'épuisaient. Le médecin, enfin appelé, décida avec plusieurs confrères qu'il y avait là tout simplement une mélancolie, et qu'il fallait décider d'un traitement. Celui-ci ramena le cours normal des règles, régularisa les selles, ranima les forces, et obtint la guérison.

Combien nous regrettons que la nature et les moyens de traitement n'aient pas été mentionnés ! Il y aurait, à cet égard, une foule de remarques à faire. Deux ordres de moyens étaient indiqués : ceux qui devaient rappeler le flux supprimé, en rétablissant son cours qui avait pris une fausse direction démontrée par la dyspnée et les vomissements de sang ; — ceux qui devaient combattre l'état moral, sous la dépendance du trouble physique, mais n'exigeant pas moins une intervention spéciale pour le cas où la médication matérielle n'eût pas suffi pour opérer la guérison. Car, si dans les folies sympathiques, la cure a surtout en vue l'origine première de la maladie organopathique, les désordres purement nerveux, purement psychiques s'enracinent à la longue, deviennent cause morbide à leur tour, et exigent, par conséquent, une attaque directe, parallèle.

139. — Mélancolie hystérique.

(Pressavin. *Nouveau traité des vapeurs*, etc., chap. V, p. 264.)

Une fille était sujette, depuis son enfance, à de fréquentes indispositions provoquées par un tempérament lymphatico-nerveux. A l'âge de 14 ans elle subit les traitements de divers médicastres, et tomba dans une affection mélancolique.

A l'âge de 18 ans, les règles n'avaient pas paru, et les symptômes nerveux ne faisaient que s'augmenter : l'estomac se refusait à tout aliment, les gaz distendaient l'intestin, le sang affluait à la tête, où il occasionnait des vertiges. La malade devint d'une excessive impressionnabilité, qui s'accrut pendant deux ans. Sous l'influence des obstacles apportés à l'évacuation menstruelle, à la suite d'une violente colique qui avait duré plusieurs jours, arrivèrent des convulsions bornées aux muscles de la poitrine, de la mâchoire et de la face, auxquelles succédait un assoupissement qui devint plus tard léthargique. Chaque mois les accès revenaient avec le même appareil, suivis d'une tristesse profonde. Les intervalles étaient remplis par une mélancolie de même nature, que soutenait une constipation opiniâtre. — Après un long traitement, qui eut pour résultat de vaincre la constipation et la rétention des règles, l'amélioration survint. A l'époque d'un accès, un petit écoulement sanguinolent fut le prélude de la guérison, qui se confirma avec l'établissement complet de la menstruation.

Il est impossible d'être plus net et plus clair.—L'auteur, du reste, s'était déjà appesanti sur ce sujet en énumérant les suites funestes sur le système nerveux des suppressions incomplètes ou complètes des menstrues. N'oublions pas ce qui a trait à l'état du ventre : la constipation a une grande portée dans les maladies utérines, à cause de son voisinage qui, en certaines circonstances, favorise la rétention et les désordres des règles. De là le conseil de toujours entretenir la *liberté du ventre chez les femmes*.

140. — Mélancolie avec délire imminent.

(Lanzoni. *Eph. Germ.* Déc. 3, an 5. Obs. 223.)

Une fille de 14 ans, qui n'était pas encore réglée, devint mélancolique et taciturne : cette disposition, qui revenait périodiquement à l'époque de la pleine lune, s'accompagnait de douleurs au dos et à la région pubienne. Quelques mois après être entrée en traitement, elle eut des flueurs blanches en quantité, et l'état nerveux s'aggrava : parfois elle riait, pleurait, se mettait en colère sans motif, et commettait des actes déraisonnables. On la mit à l'usage des martiaux et des antimoniaux : tous les symptômes disparurent, sans que parussent les règles.

Voilà un cas singulier, et qui ne manque pas d'intérêt. Comment la guérison est-elle parvenue sans l'apparition des règles? Je ne me hasarderai pas à émettre une opinion. Toutefois il n'y a pas à s'y méprendre : ces douleurs lombaires avec mélancolie à retours périodiques, et ces bizarreries de caractère sont les indices certains d'un obstacle à l'évolution pubère. Du reste, certains auteurs, tels que M. Baillarger, pensent que ce n'est pas toujours un bon signe que de voir reparaître les règles avec la cessation du délire. Le plus souvent, dit-il, celles-ci ne reviennent que quelque temps après la guérison. Je rappellerai l'exemple d'une jeune fille qui ne dut son salut qu'à l'incurie de sa famille : celle-ci n'exécuta point la prescription, faite pourtant par de grands praticiens, et qui avait pour but de provoquer le flux périodique arrêté (Discussion sur la folie sympathique. — *In Annales médico-psycholog.* de 1857, t. III, p. 110). Quant à la concordance entre les besoins organiques et l'époque de la pleine lune, que certains auteurs ont signalée, je ne puis ni me l'expliquer, ni y ajouter foi. On a vu ce que nous en pensions, à propos de l'épilepsie menstruelle inscrite au numéro 71 et fournie par Félix Plater, un ancien croyant.

141. — Mélancolie avec vertiges.

(Léon de Muralt. Cité par Chambon dans les *maladies des filles*, t. II, p. 19.)

Une fille, âgée de 19 ans et point encore réglée, était tourmentée par des idées sinistres et extravagantes accompagnées de vertiges, d'un pouls fréquent, de lassitude dans les membres, et de dégoût. Son visage s'était enflé quelque temps auparavant, et avait été couvert de quelques plaques rouges à l'angle de l'œil gauche, auprès du nez. On ordonna du petit-lait de chèvre pour boisson ordinaire, on creusa un cautère au bras ; on prescrivit un élixir, et enfin des pilules emménagogues, — par le secours desquelles la malade se sentit soulagée et recouvra une parfaite santé.

Cette Observation présente une lacune : qu'est devenue la mélancolie ? les règles ont-elles paru ? A n'en pas douter, cependant, ces fluxions de la face et des yeux indiquent une déviation des forces utérines et une espèce de besoin organique de décharge. En outre, cette tristesse, ces idées sinistres, ce dégoût sont, depuis Hippocrate, signalés comme les compagnes des pubertés difficiles. Nous ne pouvons donc interpréter autrement ce récit, malgré son laconisme regrettable.

Ces œdèmes supplémentaires ne sont pas très-rares ; ils se forment quelquefois aux jambes, particulièrement au mollet, et le bon sens public ne s'y trompe pas, les appelant coups de sang.

Une de nos femmes, de l'asile de Bourg, avait ses règles remplacées par un œdème actif de la face avec des idées de suicide.

142. — Mélancolie avec stupeur.

(Duckworth. *Journal of mental science.* Octobre 1864.)

A 18 ans, frayeur; aménorrhée pendant deux ans : quelques hallucinations de la vue. — Règles, guérison de ces hallucinations. — Calme pendant deux ans. — Nouvelle aménorrhée : céphalalgie, hallucinations. « Un homme noir la change en serpent, veut la vendre. » Puis accablement, inertie, mutisme, refus des aliments, émaciation.

Aloès uni au fer, poudre de Dower; écoulement sanguin insuffisant. Huile de foie de morue, vin de Porto, pilules de myrrhe et d'aloès, règles abondantes : guérison.

D'après le traitement et ses résultats, cette stupeur tenait à une chloro-anémie qui a été le point de départ de l'aménorrhée, et qu'une frayeur a occasionnée. Nous verrons, par une masse d'exemples, que la rétention spontanée peut s'opérer sous le seul empire d'un état organopathique auquel la diathèse nerveuse prend une large part, soit comme agent primitif, soit comme agent secondaire.

§ III.

143. — Mélancolie suicide.

(Gardanne. *De la Ménopause,* 1821, p. 215).

Madame, d'une constitution délicate, a joui d'une bonne santé jusqu'au moment de la ménopause. Depuis un an, elle voit irrégulièrement et se trouve affectée d'une tristesse morbide : quelques légères contrariétés ont pu donner lieu à cette maladie. Les symptômes, chez elle, sont portés au dernier degré; rien ne peut la distraire, bien qu'elle soit, du côté de la fortune, dans une position entièrement heureuse. Elle fuit la société, les plaisirs; elle qui, auparavant, était très-vive et très-recherchée dans sa

mise, a un négligé insoutenable. Plusieurs fois, cette dame a essayé d'attenter à ses jours. Je ne puis parvenir à redresser ses idées : « Comme vous, me dit-elle, je réfléchis sur mon mal, je cherche à le vaincre, et je ne le puis, j'ai honte de ma situation. »

Il n'y a pas là de délire verbal, c'est vrai ; mais ces impulsions fatales dénotent une faiblesse très-grande de la volonté, et une atténuation du libre arbitre. Il viendra un moment où, si l'on ne se hâte de combattre cet état, la malade sera prise d'un accès de ces délires instinctifs, tels que le meurtre, qui ne se reconnaissent qu'après la consommation.

Van Swieten prétend que la mélancolie est fréquente chez les vieilles femmes : il en donne cette raison que, à l'époque où elles cessent d'être réglées, l'atrabile ne s'écoule plus avec le sang des menstrues, qu'elle reflue dans la masse des liquides et les rend plus visqueux, engorge le système de la veine porte et détermine un empâtement général dans l'abdomen. Nous ne perdrons pas notre temps à réfuter l'opinion du grand médecin, imbu, lui aussi, de doctrines humorales exagérées. Mais nous ferons remarquer que, d'après la liste de nos Observations, le nombre des mélancoliques âgées est assez minime, celui des adultes très-considérable.

144. — Mélancolie suicide.

(Edme Courot. Considérations générales sur les causes de l'aliénation mentale. *Thèse de Paris*, 1824, p. 64.)

Une femme ayant, depuis trois mois, une suppression des règles qui lui causait des douleurs de tête continuelles et la jetait dans un état permanent de mélancolie, forma le projet de se détruire en se précipitant dans la Seine. Elle allait s'y jeter, lorsque, chemin faisant, ses règles parurent ; aussitôt l'aliénation disparut.

Le retour de la menstruation, dû à des causes morales, est fort rare. Nous n'en n'avons presque pas cité. On se rappelle l'histoire rapportée par le docteur Martin, de Lobus : une aliénée aménorrhéique depuis cinq mois, dont les règles reparurent et avec elles la raison à la suite d'une peur causée par une vive intimidation, qui prouve bien que la femme a le même esprit de coquetterie dans tous les pays ; on l'avait menacé de lui couper les cheveux !

Au numéro 132, le résultat obtenu a été analogue, avec cette différence que le sujet de la maladie, ayant été modifié, de morbide est devenu salutaire.

145. — Mélancolie suicide.

(Tagtet. Thèse citée, p. 33.)

Une dame, dit Esquirol, éprouve une suppression de menstrues à la suite de quelque chagrin : elle a des maux de tête, et désire terminer son existence. Après quatre mois, elle déserte sa maison et laisse une lettre sur son secrétaire pour avertir son mari que, lasse de la vie, elle va se noyer. Elle se rend à Saint-Cloud pour exécuter son dessein, ne voulant pas qu'on retrouve son cadavre. Pendant la route les règles se rétablissent, et aussitôt cette femme se sent très-bien, rentre chez elle, puis va chez le commissaire du quartier lui raconter ce que je viens de rapporter.

J'ai dû reproduire textuellement ; car il m'a été impossible de découvrir l'endroit des œuvres de notre grand praticien où se trouverait ce passage, l'auteur de la thèse ne l'ayant pas indiqué. Mais, Esquirol attachait une telle importance à la fonction menstruelle ; il parle si souvent de son influence sur le moral et des rapports de l'utérus et du cerveau, que je n'ai pas hésité à m'en rapporter au témoignage de notre jeune confrère. Il en est question aux articles Causes, Crises de la folie, Manie, Lypémanie, Sui-

cide, de son *Traité des maladies mentales*. A la page 634 du tome Ier, on lit cette phrase : « Il est fréquent de voir des femmes qui, pendant l'écoulement menstruel, désirent avidement se détruire, font des tentatives pour cela, et n'y pensent plus dès que les menstrues ont paru ou ont cessé de couler. »

§ IV.

146. — Monomanie du vol.

(H. Girard. *Annales méd. psychol.* de 1845, p. 231.)

Le premier écoulement menstruel s'accompagna d'attaques de nerfs avec perte de connaissance, chez une Nivernaise. A l'âge de 18 ans, après une suppression, mêmes accidents convulsifs, auxquels se joignirent des désordres moraux que dissipa une perte abondante. A 19 ans, l'irrégularité de la menstruation, unie à d'autres troubles organiques, fit craindre pour la raison. Insensiblement, les anomalies de la menstruation s'accrurent, et avec elles les souffrances ; si bien qu'un jour, étant dans la période cataméniale, madame Ch., aisée d'ailleurs, et ne manquant de rien, déroba un coupon de dentelles, une paire de gants, une pièce de rubans, valant ensemble vingt-six francs, dont elle se para le lendemain à un bal. Au retour, les règles parurent, avec elles la santé.

A plusieurs reprises, et sous l'empire des mêmes excitations physiques, cette dame vola des objets de peu de valeur. Condamnée enfin à treize mois de prison par un tribunal, elle fut acquittée par un autre ; d'autant mieux que les accès impulsifs s'entouraient, parfois, de perturbations mentales qui rendaient son affection évidente.

Nous n'avons pas à nous occuper du nom que doit porter cette folie. Ce n'est point ce qu'on appelle une vraie monomanie, pour nous servir de l'expression consacrée, quelque défectueuse soit-elle. Mais, que l'impulsion au larcin

ait été primaire ou secondaire, liée à l'hystérie ou à son délire, elle n'a pas moins été déterminée par les difficultés de la menstruation, qui a joué, en ce cas, un rôle au moins principal. Sans, donc, accorder à celui-ci trop d'importance, je prends l'histoire de cette dame pour une de celles qui prouvent l'influence du flux mensuel sur le système nerveux. Ce flux péchait par défaut ; lors de son établissement, il fut une cause d'hystérie, son arrivée calmait les symptômes ; et une perte abondante dissipa, une fois, des phénomènes hystériques amenés par la suppression.

147. Monomanie du vol.

Brierre de Boismont. De la folie puerpérale. *Annales méd. psych.* de 1851, p. 587.)

La monomanie du vol, cette perversion morale fort commune parmi les aliénés, semble redoubler d'intensité aux époques menstruelles. Nous avons surtout observé une dame fort bien élevée, qui, pendant ses menstrues, dérobe avec une adresse infinie tout ce qu'elle trouve, soustrait ses larcins à toutes les recherches, et s'emporte si on lui fait quelques observations à ce sujet. Dans d'autres moments, elle répond : Si j'agis ainsi, c'est que je suis folle, c'est à vous de me surveiller.

Comme le dit Tardieu, dans la phrase que nous lui avons empruntée pour notre épigraphe, la menstruation — eût-elle une apparence normale, — peut entraîner des troubles nerveux. On en voit ici, une preuve sans réplique ; car, l'auteur, très-expert en la matière, n'eût eu garde d'oublier de signaler l'irrégularité du flux. Ce sont surtout les femmes de la catégorie de celle qu'on vient de citer, qui retirent des bénéfices de la ménopause. Dans son étude médico-légale sur la folie, le professeur que nous venons de nommer parle (page 169) d'une hystérique encline au vol : elle avait été formée tard, et n'avait jamais eu de régularité dans ses époques, qui étaient restées quelquefois sup-

primées pendant trois ou quatre mois ; enfin, elle avait toujours été sujette à des maux de tête, à des étouffements, à des spasmes, qui redoublaient au moment des règles, et c'est après une fausse couche qu'elle avait accompli son premier larcin. N'est-il pas évident que l'impulsion instinctive, aussi bien que l'état convulsif, se trouvaient sous la dépendance de la menstruation? On ne pourra le révoquer en doute, après de pareils faits, quelque rares soient-ils.

---

148. — Monomanie incendiaire.

(*Annales judiciaires de Klein.* Volume XIII.)

Une servante, âgée de 22 ans, mit trois fois le feu. Sa maîtresse avait remarqué chez elle de la tristesse ; elle restait longtemps absorbée par des réflexions, et poussait des cris pendant son sommeil. Des témoins affirmèrent que cette fille avait éprouvé, deux ans auparavant, une maladie qu'accompagnaient de violents maux de tête, une circulation très-agitée, des accès épileptiques : ils constatèrent que, depuis cette époque, la menstruation avait cessé.

Cet exemple est cité par Marc et par Henke, comme une preuve de l'influence des désordres génitaux sur la propension incendiaire, qui est plus habituelle chez les enfants à l'époque de la puberté, et particulièrement chez les petites filles. Le dernier de ces auteurs relate des textes de la chambre de Berlin et de la Faculté de Leipzig, énonçant que le trouble moral qui porte à incendier est souvent, d'après une remarque commune, sous la dépendance de troubles dans les fonctions sexuelles. Il a même cru pouvoir établir ce principe, que l'envie du feu, qui se manifeste fréquemment chez de jeunes sujets, résulte particulièrement d'une évo-

lution organique irrégulière, à l'époque ou à l'approche de la puberté. Osiander exprime la même idée dans son Traité du suicide ; — il l'explique en disant que l'appétence pour le feu se développe par l'effet du besoin de lumière qu'éprouvent les organes de la vision, privés d'une grande partie de leur irritabilité — à cause de la prédominance dans le cerveau du sang veineux au détriment du sang artériel.

N'y a-t-il pas lieu de se demander si la cessation des menstrues n'aurait pas été ici le résultat de l'aliénation ? N'est-ce pas à un cas de cette espèce que se rapporterait celui de cette honnête ouvrière qui, après avoir ressenti des vertiges et des bourdonnements, chaque année, lorsqu'elle n'était pas réglée, finit par mettre le feu ? (Legrand du Saulle. — *La folie devant les tribunaux.* — 1864, page 463.)

149. — Monomanie incendiaire.

(Esquirol. *Maladies mentales.* T. II., 86.)

Une fille de service, âgée de 15 ans, nostalgique, mit deux fois le feu afin de pouvoir quitter ses maîtres. Elle déclara que, dès le moment de son entrée, elle fut obsédée du désir d'incendier. Il lui semblait qu'une ombre, placée continuellement à côté d'elle, la poussait à cet acte. Cette fille avait de violents maux de tête, et ses menstrues étaient en retard.

A l'exemple d'Esquirol, Marc attachait une grande importance aux troubles menstruels, dans leurs corrélations avec la manie sans délire. Au tome II, page 379, de son ouvrage sur la *Folie dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires*, il s'exprime ainsi : « Le retard, l'absence, le désordre ou la suppression de l'évacuation menstruelle sont de la plus haute importance lorsqu'il s'agit de juger l'état physique des filles incendiaires. C'est un point qu'il ne faudra jamais négliger. » L'opinion d'Esquirol est for-

mulée en termes presque aussi explicites, à la page 69 du tome Ier de son Traité. J'ai connu moi-même, en province, une novice, qui fut cinq fois poussée à l'incendie de son couvent, pendant qu'elle avait ses règles. Le tribunal qui l'a condamnée apprit avec étonnement, peu de temps après, qu'elle avait succombé à une congestion cérébrale : on peut voir l'histoire que j'en ai publiée dans la *Gazette médicale* de Lyon, en 1858.

150. — Monomanie incendiaire.

(Morel. Études cliniques sur les mal. ment. 1852, t. Ier, p. 319.)

Marie-Émélie, âgée de 16 ans, n'ayant jamais été menstruée, éprouve des maux de tête, des palpitations, des goûts bizarres. Puis, sous l'empire d'instincts morbides, elle met le feu dans plusieurs endroits et vole dans les églises. On la traduit en cour d'assises, qui la renvoie à l'asile d'aliénés de Mareville. Pendant son séjour dans cet Établissement, elle n'a, par sa conduite, donné lieu à aucune répréhension grave ; sous l'influence d'une médication apropriée, les règles sont venues, les instincts se sont modifiés, le caractère s'est montré plus franc, plus expansif, et deux ans après son entrée, elle offrait les signes d'une franche guérison.

Cette Observation, qui a été reproduite par M. Baume, comme un exemple de crise (*Thèse de Paris* 1864, page 11), doit rentrer dans le cadre de mes recherches, — et je la revendique hautement. Il arrive quelquefois que, après des fièvres graves de longue durée, la nature, avec son instinct et dans sa prudence, ne voulant pas accumuler perte sur perte, retarde la réapparition des menstrues ; comme dans un cas antérieur, rappelé par Morel, et comme dans le cas précédent. Ici, l'âge seul diffère ; celui de nos trois monomaniaques incendiaires viendrait corroborer les affirmations des médecins légistes, qui sont persuadés que l'instinct de la destruction se remarque presque toujours chez les jeunes

filles de 12, 15, 20 ans, et surtout, comme le dit Taufflieb, à l'époque de la menstruation. L'école allemande est celle qui a le plus appuyé cette opinion, et à sa tête se place Vogel. (Voyez, pour le premier, les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* de juillet 1833. — Pour le second, *Matériaux pour la doctrine médico-légale de l'imputation*, édition de 1835. Stendal.)

---

151. — Monomanie homicide.

(*Annales de Hencke*. 1827. 3e cahier. Copenhague).

Marie Lorentzen, née de parents hypochondriaques, âgée de 18 ans, habituellement valétudinaire, est sujette aux maux de tête, à l'insomnie et à des interruptions de règles qui exagèrent ces accidents. Chaque fois qu'elle entend parler d'un assassinat, elle éprouve un sentiment d'horreur. Au mois de juillet 1821, les règles subissent de plus grandes irrégularités; les vertiges, la céphalalgie augmentent. Au mois de septembre, les règles cessent de paraître : la mémoire s'égare quelquefois, et la malade, pendant ses heures d'insomnie, est prise de mélancolies, de cauchemars, d'envies homicides. Le 8 novembre suivant, Marie tord un mouchoir en forme de corde, et se rend auprès de sa maîtresse endormie. Elle lui tamponne la bouche avec son mouchoir, et s'empare de ses mains... Madame Bagger tombe de son lit, et parvient à se dégager. La lutte cesse, et la malade se sauve à travers champs dans l'intention de se donner la mort, pour éviter de pareils crimes. Mais, chemin faisant, elle change d'avis et va se constituer prisonnière à la police. Cette fille fut déclarée non coupable, sur la déclaration du Collége de santé, comme ayant agi sous l'influence d'une affection corporelle où la suppression des règles avait eu la plus grande part.

La gradation pathologique est visible. Plus la menstruation devient difficile, plus la santé se dérange. Les

règles cessent de couler, le délire éclate. Il n'y a donc aucun doute sur l'action causale. Le Collége de santé, du reste, ne s'y est pas trompé, et a considéré la meurtrière comme irresponsable. Beaucoup de faits analogues, et qui passent inaperçus, sont insérés dans les feuilles publiques. On peut lire dans les journaux du 26 juin 1832, dans le *Temps* entre autres, la relation de quatre assassinats consécutifs accomplis par une jeune femme mariée depuis huit jours, et chez laquelle l'excitation génitale avait provoqué l'explosion d'une folie prête à éclater. (Lisez Foderé. *Essai médico-légal sur les diverses espèces de folie vraie ou raisonnée*, etc. page 209. — Strasbourg, 1832.)

152. — Monomanie homicide.

(Marc. *De la folie considérée*, etc., t. II, p. 112.

Une cuisinière de 26 à 28 ans, ayant les cheveux blonds rougeâtres, la face très-colorée, offrait en un mot les caractères d'un tempérament sanguin. — La menstruation était régulière, non-seulement sous le rapport de la périodicité, mais encore sous celui de la quantité et de la qualité de l'excrétion. Cependant, à chaque époque, cette fille éprouvait une sorte d'exaltation qui ne troublait pas sensiblement les opérations de son jugement; mais la rendait très-dangereuse, puisque sans provocation elle menaçait de son couteau, et qu'un jour, entre autres, elle faillit réaliser ses menaces. On fut obligé de l'envoyer à l'hôpital des aliénés. — « Après ce qui vient d'être dit, je m'abstiens de tout autre raisonnement, de toute autre réflexion; je répète seulement que, le 4 novembre dernier, Henriette Cornier avait ses règles. »

Cette remarque vient à la suite d'une citation d'Esquirol, qui, d'accord avec l'auteur, reconnaît que l'époque des retours menstruels est toujours un temps orageux pour les les aliénées, même pour celles dont les menstrues ne sont pas dérangées. — J'ai observé, en effet, que si la raison

n'est pas revenue avec la ménopause, il ne faut plus compter sur la guérison. Sauvet assure qu'à l'asile de Fains, il a vu, conjointement avec Renaudin, plusieurs femmes qui, pendant l'époque menstruelle seule, éprouvaient avec un surcroît d'agitation des idées de suicide ou d'homicide, vraisemblablement occasionnées par la pléthore (Évacuations sanguines dans les maladies mentales. *Annales méd.-psych.* de 1848, tome XII, page 171).

153. — Monomanie homicide.

(Esquirol. *Opere citat.*, t. II, p. 101.)

Une femme, à l'époque de la menstruation, éprouve le désir de tuer son mari et ses enfants ; le désir est plus vif, lorsqu'elle les voit endormis.

Cette coïncidence du retour de la menstruation et des impulsions homicides concorde tout à fait avec la description de la folie homicide, caractérisée par des envies subites et périodiques. Le Traité de M. Dagonet renferme l'exemple suivant. « Une malade fut prise, à chaque période menstruelle, d'impulsions homicides. Sous l'influence de cette triste disposition, elle avait tué ses trois enfants. » (*Maladies mentales*, 1862, page 216.)

154. — Monomanie homicide.

(Dusourd. *Opere citato.* Observation 149.)

Une dame de 30 ans, passant près d'un fossé, tomba dans l'eau. Ses règles qui coulaient s'arrêtèrent. Elle sentit quelques coliques qui se calmèrent; mais, peu à peu, fut prise de chlorose et du désir de tuer ses enfants. N'ayant pas eu de chagrin, elle ne savait à quoi rapporter cette affreuse manie. Pensant que la chlorose était la cause de cette aliénation, dit le médecin, je prescrivis le sirop ferreux. Au bout de quinze jours, l'appétit et la gaieté étaient revenus, les idées sombres avaient

lisparu. Le mois suivant, ses règles vinrent, tout se passa convenablement.

Il est assez singulier que la suppression ait déterminé la chlorose. D'un autre côté, la chlorose ne guérit pas au bout de quinze jours, à moins qu'on n'admette une chlorose aiguë, qui serait tout à fait contraire aux idées reçues sur cette maladie. Voilà une cure difficile à expliquer ; il y a eu sans doute des prédispositions héréditaires, chez cette dame.

---

155. — Monomanie suicide.

(Amard. *Traité analyt. de la folie*, 1807, p. 23.)

Une demoiselle, d'un tempérament bilieux, d'une constitution débile, d'un caractère irritable, a été sujette aux lipothymies dans ses premières années. De 14 à 18 ans, elle a eu les pâles couleurs ; à 22 ans, elle a été atteinte d'un scorbut, puis de céphalalgie, de maux d'estomac, de gonflement de la rate ; enfin la menstruation a toujours été dérangée, et accompagnée d'orages. Aujourd'hui la malade a 36 ans : les jours qui précèdent les règles se font remarquer par une hilarité insolite, un bien-être extraordinaire ; puis, subitement, survient un air sombre, triste, rêveur ; le pouls s'accélère, le corps s'agite, une chaleur monte du ventre à la tête, l'imagination se pervertit, — et mademoiselle se sent prise d'un penchant à la fureur et d'une envie excessive de se détruire.

On remarquera que les phases de l'accès se sont exactement produites : incubation, invasion, acmé. On constatera aussi, ce que nous avons signalé, les symptômes physiques qui précèdent, et accompagnent invariablement les folies instinctives : accélération du pouls, agitation anxieuse, chaleur montant du ventre à la tête, et céphalalgie.

156. — Monomanies suicides.

(Gendrin. *Traité philosoph. de médecine prat*, 1839, t. II, p. 18 et suiv.)

Une femme de 30 ans, chez laquelle on avait remarqué un certain degré de dérangement des facultés intellectuelles aux époques des règles, fut trouvée pendue à la tringle de son lit. Son mari déclara qu'elle était à cette époque.

Une fille de 19 ans, appartenant à une famille dans laquelle trois personnes s'étaient suicidées (son grand-père, son oncle, et sa mère), était à l'époque de ses règles lorsqu'elle se jeta par une fenêtre d'un quatrième étage, et s'enfonça le crâne. La femme était en proie à un délire de l'instinct, lorsqu'elle s'est donné la mort, et la fille, sous l'influence d'une prédisposition au suicide, que divers auteurs ont signalée : J. P. Falret (*De l'hypochondrie et du suicide*), Gall (*Fonctions du cerveau*), Cazauvieil (*Du suicide et de l'aliénation mentale*), Voltaire (*Dictionnaire philosophique*).

Il est regrettable, pour la science, que les auteurs de ces faits se soient contentés de signaler la coïncidence du suicide avec l'époque menstruelle, sans indiquer les états de la menstruation. Celle-ci pourrait donc déterminer la folie, sans trouble de sa part; comme nous l'avons vu, dans l'Observation 147, et dans quelques auteurs.

---

157. — Monomanie nutritive.

(De Bligny. *Journal de médecine*. 1re année, p. 262).

Une fille, d'un tempérament bilieux et un peu mélancolique, ressentit à l'âge de 12 ans et demie quelques douleurs à la région des reins. Les douleurs continuèrent quelques jours : dès qu'elles eurent cessé, elle fut prise d'une envie de manger du linge, qu'elle rendait tel quel par les selles. Elle se cachait pour avaler des hardes, des chiffons, du fil, et n'aimait comme ali-

ments que les fruits crus. — Cette envie ne la quitta point; lorsqu'elle avait passé 15 ou 20 heures sans en manger, elle sentait une vapeur lui monter à la tête, lui causer une douleur insupportable, dépraver le cerveau, et bouleverser les sens. Les règles n'ont jamais paru. — Le médecin conseilla le mariage pour faciliter l'éruption menstruelle, et n'hésita pas à attribuer à l'aménorrhée tous les accidents précités.

Ainsi que nous l'avons vu, les selles rendaient intacts les chiffons introduits dans l'estomac. On avait donc bien affaire ici à une dépravation instinctive, déterminant une aberration mentale, et non point à un avertissement salutaire de la nature, qui, parfois, semble avoir des exigences excentriques, mais n'en veut pas moins des choses utiles à notre santé.

Les exemples de cette espèce sont moins rares qu'on ne le croit, à l'époque de la puberté.

Quant au conseil médical du mariage, il est rarement suivi de succès. Le vulgaire l'approuve; il y a là plus de préjugé que d'expérience. On a vu, cependant, dit-on, quelquefois, quoique rarement, des cas où il a fallu calmer les excitations utérines par une satisfaction de la nature. Mais je n'en garantis pas l'authenticité, quoi qu'en ait dit Louyer Villermay, en alléguant un succès (n° 121).

Ne pourrait-on pas admettre avec Beau — ainsi que le prouverait un exemple reproduit par la *médecine contemporaine* du 15 mai 1862 — certaines vésanies occasionnées par une affection utérine causant une dyspepsie, qui fournirait au sang des matériaux imparfaits, et créerait la chloro-anémie, facteur immédiat de la diathèse nerveuse?

158. — Monomanie nutritive.

(Esquirol. *Maladies mentales*, t. II, p. 75.)

Madame a toujours été sobre et d'une conduite régulière. A 42 ans, elle éprouve les premières anomalies de la menstrua-

tion : elle a des maux d'estomac et des lassitudes spontanées. Dans l'espoir de se fortifier, elle boit du vin; elle se sent soulagée d'abord, elle augmente peu à peu la quantité, et finit par boire à l'insu de son mari et de sa famille. Plus tard elle se procure de l'eau-de-vie, elle s'enivre; et l'ivresse l'oblige à rester couchée une grande partie de la journée. Alors elle abandonne ses occupations ordinaires, n'a plus d'affection pour sa famille, s'irrite, et s'emporte si on la contrarie. — Cette dépravation a persisté pendant six ans. Les menstrues ont cessé de couler : peu à peu madame s'est bien portée, a pris en aversion les liqueurs fortes, même le vin, est rentrée dans ses habitudes de sobriété, et jouit d'une excellente santé jusqu'à l'âge de 72 ans.

Suivent deux Observations qui sembleraient dénoter également la provocation de l'âge à la même maladie.

Notre célèbre aliéniste accorde une influence considérable à l'écoulement des règles sur la production des aberrations de l'instinct, particulièrement de celui de la nutrition ; comme il appert des remarques qui accompagnent ou précèdent tous les cas qu'il cite à sujet. Dans une note ajoutée au Traité de Griesinger, qui adhère avec réserve (page 240), M. Baillarger déclare qu'il a vu quelquefois la folie guérir évidemment par la suppression des menstrues chez les femmes arrivées à l'âge critique : et ces faits n'ont rien, dit-il, qui doivent surprendre, quand on songe à l'influence de l'anémie sur la production de la folie. Ce qui signifie : les femmes cessant de perdre, reprennent des forces, et guérissent de leur délire par le seul fait de leur restauration.

Nota. — Nous prions le lecteur de nous pardonner l'expression de monomanie nutritive, — employée pour rendre les délires liés aux aberrations de l'instinct de nutrition ; — nous n'avons pu trouver mieux pour traduire notre pensée.

§ V.

159. — Hydrophobie.

(Wolf. *acta. natur. curiosit.* Volumen VI, Observat. 47.)

Une femme, chez laquelle une vive frayeur arrêta les règles, devint hydrophobe. On tranquillisa son esprit, on pratiqua des fumigations d'asa fœtida, on lui fit mâcher du poivre long, enfin on excita une forte transpiration. Les règles reparurent, et l'hydrophobie se dissipa.

Le *Journal de médecine* (tome LVI, pages 83 et 172) contient des exemples analogues.

Tous les fous ne sont pas enragés, mais presque tous les enragés sont fous; parce que presque tous sont pris, par accès, de délires verbaux, impulsifs ou généraux, plus ou moins apyrétiques. Qu'il s'agisse donc ici d'hydrophobie essentielle ou d'hydrophobie rabique, je n'en considère pas moins la symptomatique perversion des instincts de l'une et de l'autre comme se rattachant à la pathologie mentale.

160. — Hydrophobie.

(B. de Sauvage. *Nosologie*, 1771, t. II, p. 704).

Une servante, ayant été vivement attaquée par un jeune homme, dans le temps de ses règles, vit cette évacuation cesser. Le jeune imprudent ayant renouvelé ses tentatives quelques heures après, la fureur survint et ensuite le délire violent chez cette fille. Ces accidents furent suivis de l'hydrophobie la plus décidée. Les saignées amples et réitérées, les bains d'eau tiède ou fraîche, les lavements furent inutiles. La malade mourut trois jours après.

Même réflexion que pour la précédente.

Je range, à bon escient, cette Observation parmi les folies

impulsives. Dans un article inséré, le 7 février 1865, dans la *Gazette des Hôpitaux*, j'ai avancé que je partageais l'opinion de P. Plater, Ph. Pinel, Sauvages, Fodéré, etc., regardant la rage spontanée, dont Bellenger a fourni les preuves, comme une folie constituée par la perversion des instincts de nutrition et de conservation[1].

161. — Hydrophobie.

(Philip. *Thèse de Paris*, 1781.)

Une jeune fille vit ses règles supprimées. Elle devint hydrophobe et mourut. Une femme, après une suppression de règles, prit les boissons en horreur, et une voix qui ressemblait à celle des loups et des chiens.

L'épouse du nosologiste Sagar mourut d'une inflammation de l'utérus, accompagnée de symptômes hydrophobiques.

Le titre de ces Observations, quoique unique, montre que nous considérons l'aversion pour les liquides comme un élément morbide capable de se rencontrer dans une foule de névroses, et même de vésanies. La troisième n'a été ajoutée aux précédentes que pour prouver une fois de plus l'action de l'utérus sur la gorge et le cerveau.

L'action de l'utérus sur la gorge a été suffisamment indiquée dans nos considérations générales, pour que nous n'ayons pas à y revenir. Quant au timbre de la voix, il n'est que l'expression d'un état hystérique commun dans l'hydrophobie, et causé immédiatement par une constriction du larynx.

[1] Voy. *Rage et rabidisme*, par le Dr Berthier, Mémoire mentionné honorablement par la Société de médecine de Besançon, au concours ouvert en 1867.

§ VI.

162. — Nymphomanie.

(*Benedictus ou Benedettus* (*de Lignano*) *de Curandis morbis*, lib. I cap. XXVIII. *De insaniâ.*)

Une veuve, devenue folle par suite de rétention des règles, entre, en errant dans la ville, dans un corps de garde où elle se livre à quinze hommes. Ses règles, ayant coulé abondamment ensuite, amenèrent la guérison du délire.

Il est difficile de savoir si le cas actuel rentre dans la classe des délires purement instinctifs, ou dans celle des délires généraux, en présence d'une description si laconique.

Mais on peut toujours y voir l'influence exercée sur le cerveau par l'utérus, influence que ne manque pas de faire ressortir le docteur Loyseau, qui cite cet exemple dans sa thèse sur les *folies sympathiques*. On sait, en effet, l'action exercée par les rapports sexuels sur la prolongation des règles, l'avance de celles-ci déterminée par le coït répété. Les œuvres de Van Swiéten renferment l'histoire d'une femme qui n'avait pas été réglée jusqu'à l'âge de 40 ans, mais qui, mariée à cette époque, le devint pendant deux ans périodiquement.

Quant au moyen employé, doit-il être conseillé? Forestus, Zacutus Lusitanus, Rivière, Bienville, Ph. Pinel, Bligny, Esquirol, Chambon citent des cas où il aurait réussi. Louyer Villermay ne craint pas de le proposer. Le sujet est délicat. La morale y trouverait-elle son compte? Le bien obtenu égalerait-il le mal accompli? J'avoue, pour ma part, que je crois plus prudent de garder beaucoup de réserve en semblable circonstance; surtout quand il s'agit, comme ici, de

veuves prédisposées à la surexcitation génitale par une continence éventuelle.

Est-on bien sûr, d'ailleurs, que la femme dont parle le médecin Italien ne fût pas *Lassata sed non satiata?*

163. — Nymphomanie.

(Louyer-Villermay. *Dictionnnaire des sciences médicales*, en 60 volumes, art. Nymphomanie, p. 563.)

Une jeune personne, âgée de 20 ans, grande et bien constituée, soutenue par des principes religieux, n'ayant connu ni les lectures érotiques ni les conversations lubriques, resta jusqu'à l'âge de 16 ans en parfait état de santé. A cette époque, elle reçut les confidences d'une amie, qui l'entretenait de ses rapports avec un amant. Peu à peu, un trouble léger se produit dans l'entendement. A 17 ans, les règles s'annoncent, mais ne coulent que peu... Depuis, à chaque période, aberration de l'intelligence, qui progresse avec le temps : elle s'abandonne aux mouvements les plus désordonnés, parlant sans cesse d'un beau jeune homme, prenant des attitudes lascives, le regard égaré, la bouche brûlante.

Le même auteur rapporte plus loin l'Observation d'une jeune fille qui, non réglée encore, fut atteinte de convulsions avec fureur utérine. Une saignée du pied modéra les symptômes; mais l'usage des pilules emménagogues et de quelques autres médicaments, ayant provoqué les règles, ramenèrent la santé. On voit que notre pratique et nos recherches ne concordent pas avec l'opinion accréditée, que la nymphomanie, liée aux troubles de la menstruation, est des plus communes. Nous n'en n'avons jamais observé personnellement. L'excitation génésique, — qu'il ne faut pas confondre avec la fureur utérine, — est, en effet, très-commune dans les états hystériques; mais dans ceux qui ont leur point de départ dans les troubles de la menstruation ou dans certaines maladies des organes génitaux, — et ce ne sont pas les plus nombreux.

En tout cas, peut-on voir une preuve plus frappante de l'influence de l'exemple sur la conduite, de l'imagination sur l'économie, de la pensée sur les organes générateurs?

§ VII.

164. — Stupidité.

(Bouchet. Études citées, *Annales* citées p. 341, n° 10.)

Poncelet a 38 ans, et une lypémanie consécutive à des chagrins domestiques. Pendant trois mois, elle garde une immobilité et un silence obstinés, ne pouvant même pas aller chercher sa nourriture.

Au mois de juillet, après avoir repoussé toutes les exhortations, la malade se trouve mieux tout à coup. Elle sent son cerveau, et rend compte de sa situation. Depuis une heure, les règles avaient paru. Elles coulèrent durant trois jours, et la guérison fut peu à peu consolidée.

On se rappelle ce que nous avons répondu à Archambault, à propos du retour des excrétions en aliénation mentale. Si elles ne sont, souvent, qu'un phénomène adventice, souvent aussi, on le voit, elles sont cause première et état fondamental. Il n'y a rien d'absolu dans les sciences d'observation, et principalement en médecine. Comme chez Poncelet, les règles n'ont pas été provoquées. Nous avons lieu de croire, faute de commémoratifs, que sa mélancolie tenait à l'arrêt de la menstruation. Pourtant nous accordons volontiers que, dans des circonstances pareilles, le doute est permis. Dumoulin avait assisté à un réveil analogue. (*Vapeurs*, 1703, page 295.) Esquirol nous offre un pendant du cas actuel dans celui qui est consigné au numéro 242, qui clôt ce recueil.

165. — Stupidité.

(Gendrin. *Traité méd. phil.*, 1839, t. II, p. 19 et suiv.)

Une fille de 27 ans eut le bras arraché dans l'engrenage d'une machine mue par la vapeur. Elle était au troisième jour de ses règles, qui duraient ordinairement six jours : elle fut immédiatement jetée dans un état de stupeur avec délire : les règles furent supprimées. L'état nerveux persista, et la mort arriva trente heures après l'accident.

Nul doute que la mort n'ait été le résultat de l'action combinée de la frayeur et de la suppression; mais la frayeur seule n'eût pas amené une marche aussi rapide, une issue aussi funeste des symptômes de cette nature. Une émotion vive (et les exemples ne sont malheureusement pas très-rares) peut causer la mort plus ou moins instantanée; on n'a qu'à se rappeler la fin tragique d'Antigone Dozon, de Sophocle, d'Adraste, de Sylla, d'Attila, de Venceslas, de Monck, de Fouquet, de Pitt, etc..., chez lesquels il y a eu une espèce de sidération sans aucun symptôme de délire ou d'aliénation mentale.

Quoique le cas actuel ne rentre pas positivement dans le cadre des *folies stupides*, à raison de sa marche et de sa nature, nous avons cru devoir le maintenir à cette place comme un exemple frappant des résultats possibles de la suppression brusque des menstrues, déterminée par une forte commotion unie à une grande frayeur.

166. — Stupidité.

(Brierre de Boismont. *Op. citato.*, p. 332.)

Une fille bien constituée, d'un tempérament lymphatico-sanguin, éprouve, à 18 ans, les premiers symptômes de la menstruation. Les règles coulent, mais avec douleur et difficulté.

Les mêmes symptômes se reproduisent pendant plusieurs mois,

et déterminent une perversion de l'intelligence. Trois ou quatre jours avant l'apparition des règles, les idées de la malade s'embrouillent ; elle ne sait plus ce qu'elle fait, elle perd toute énergie, puis, à l'époque du flux, elle devient hébétée, tombe dans l'anéantissement le plus complet, ne voit, n'entend rien, laisse aller tous ses excréments sous elle.

A mesure que les règles prennent leur cours et sont plus abondantes, l'obscurcissement de l'intelligence disparaît, la raison se rétablit. Cet état durait depuis dix mois, lorsque cette jeune fille nous fut amenée. Le docteur Blanche prescrivit l'application de sangsues, deux ou trois jours avant les époques, aux organes de la génération ; pendant les intervalles, des bains de siége quotidiens. L'état mental, après être resté quatre mois stationnaire, présenta une légère amélioration qui coïncida avec une régularité plus grande du flux menstruel. Le mois suivant, le mieux fit des progrès ; — et trois mois s'étaient à peine écoulés, que mademoiselle était entièrement rétablie.

Nous voyons que la Stupeur est une forme fréquente qu'affecte l'époque cataméniale, soit chez les Maniaques, soit chez les Mélancoliques : ici elle est des plus prononcées. Y a-t-il eu ce que M. Etoc Demazy a appelé œdème du cerveau, par suite du reflux sanguin? C'est ce qu'on ne peut décider. Toujours est-il que le traitement semblerait indiquer une pléthore et une fluxion déplacée, puisque les symptômes morbides ont cessé peu à peu avec l'application du traitement déplétif et dérivatif.

167. — Stupidité.

(Dusourd. *Opere citato.*)

Une fille de 21 ans, ayant ses règles, s'échauffe par une longue course et reçoit une pluie froide. L'écoulement cesse, et, quelques heures après, la tête s'embarrasse : les réponses sont lentes, les conceptions difficiles; la marche est vacillante, le regard hébété; pouls lent et faible, figure pâle, extrémités froides. — Double application de sangsues aux grandes lèvres, si-

napismes aux jambes, infusions d'armoise et de mélisse. Les règles reparaissent, et tous les accidents cessent.

168. — Stupidité.

(Brochin. *Annales méd. psychologiques*, 1857, t. IV, page 120.

Une fille de 15 ans, chlorotique, réglée depuis dix-huit mois, éprouvait à chaque époque menstruelle de petites attaques convulsives hystériformes. Après trois mois de traitement, son état paraissait s'être amélioré, lorsqu'à l'époque des règles, les convulsions furent remplacées par une espèce d'imbécillité. Immobile sur un lit, pleurant sans cesse, ne répondant qu'avec peine et incohérence, ne demandant rien, ne mangeant et ne buvant que par force, la malade restait étrangère à ce qui se passait autour d'elle. Visions plus ou moins érotiques. Une fois les règles parues, la raison revenait.

On ne pourra nier la cause de cette affection mentale. C'est une maladie du cerveau se substituant à une maladie du cerveau, mais plus grave et par sa durée, et par sa nature. Le docteur Peschier, qui l'avait communiquée à notre confrère, ne doutait pas plus que nous de son origine. — Une circonstance de cette Observation mérite d'être relevée : l'efficacité du sulfate de quinine, qui a amendé les phénomènes les deux premières fois, et a fini par les faire totalement disparaître.

Comment a-t-il agi? Comme antipériodique, comme névrosténique, ou comme sédatif? Quelques médecins en ont fait un excitant. Nous aurons plusieurs fois occasion d'y revenir.

169. — Stupidité.

(Duckworth Williams. *Journal of mental science*. Octobre 1864.)

Miss L..., 19 ans, bonne santé. — Réglée à 16 ans.

Brusque suppression, le onzième mois. Délire, quatre mois

après : pâleur, hébétude, actes automatiques, puérilités. Il faut la faire manger, l'habiller, la coucher.

La menstruation se rétablit sous l'influence du traitement, la Stupidité continue.

Il ne faudrait pas croire que la persistance du trouble mental, malgré le rétablissement de la menstruation, prouve contre son action étiologique. Une cause produit un effet, l'effet s'émancipe de la cause (ce qui arrive au bout de peu de temps), et c'est en vain que vous combattez le premier auteur du mal. En aliénation mentale, la vulgarité de ce fait a rendu les classifications étiologiques impossibles. Toutefois, on peut avancer, en thèse générale, que lorsque le délire persiste, malgré l'amélioration organique, il faut conserver peu d'espoir de guérison. On dirait qu'alors le cerveau a perdu de son activité, et n'exerce plus la même influence sur l'économie.

170. — Stupidités.

(Berthier. *Clinique des Asiles de Bourg*, de 1864.)

Tant que dure la menstruation, — c'est-à-dire pendant quatre ou cinq jours avec abondance, — Pierrette ne mange plus, ne parle plus, ne marche plus. Pourtant la langue est bonne, le pouls très-régulier.

Tout opposées sont trois de ses compagnes, qui sont raisonnables, tant que dure la menstruation, et qui, immédiatement après, tombent dans une sorte d'idiotie : leur sang est abondant, et coule de cinq à six jours.

Nous avions dressé un tableau contenant en regard l'état de la menstruation chez chacune de nos malades pendant deux ans, et l'état mental respectif à cette époque. Pour rendre son exposition plus claire, moins aride, nous avons préféré en donner les résultats les plus saillants au fur et à mesure que l'exigeront les circonstances. C'est dans cette

sorte de statistique que se trouvaient rangées les femmes dont il est ici question, et dont les analogues sont nombreuses. Notre expérience personnelle ne vient, du reste, que confirmer celle de Ph. Pinel, d'abord, puis celles de Brierre, Delasiauve, Dagonet, etc.

RÉSUMÉ :

Dans les paragraphes précédents, nous avons cité des cas de folie plus ou moins accentuée. Dans celui-ci, elle ne peut faire l'objet d'aucun doute. Elle représente particulièrement le côté instinctif de la maladie. C'est, en effet, dans les monomanies du vol, du meurtre, de l'incendie, de la nutrition, que les légistes ont observé le plus souvent la coïncidence des crimes avec le flux menstruel. On ne sera pas étonné de rencontrer parmi elles des hydrophobies qui, pour nous, se rattachent à cette classe d'aliénés dont les perversions instinctives entraînent celles de l'entendement. Deux causes ont concouru à la production du mal : l'émotion ou la commotion, et la suppression consécutive des règles, séparément ou ensemble. Ce qui frappe surtout, c'est que les cas de stupeur et d'hypochondrie appartiennent tous à des suppressions, et les cas de délire vague, ou instinctif, ou raisonné, à la dysménorrhée. Il y aurait lieu de croire que la suppression absolue des règles détermine une métastase, opérant sur le cerveau une compression par refoulement, et plongeant l'intelligence dans un engourdissement qui enchaîne la volonté ou la paralyse. En général, on a vu que le retour de la menstruation dans l'aménorrhée, et la régularisation dans la dysménorrhée, ont été suivis plus ou moins immédiatement de l'amélioration morale. Dans le cas où il n'est pas fait mention de l'utérus vers la fin de la maladie, celle-ci s'est trouvée constamment aggravée, et le dénoûment a été fatal.

Depuis Hippocrate, la plupart des médecins écrivent que le développement précoce de l'amour et ses déceptions agissent, vers l'âge de la puberté, sur l'économie, et particulièrement sur l'utérus, qui, à cette époque, au lieu de prendre une activité nouvelle propre à imprimer un mouvement salutaire à l'organisme en général, languit sous l'influence de cette cause déprimante et jette tous les autres organes dans l'inertie. Le système circulatoire se trouble, le pouls est plus précipité, les palpitations sont fréquentes, et il se produit ce qu'on a appelé *Febris amatoria*. Une chlorose en résulte, qui porte atteinte à l'intelligence et produit à la fois une sorte de mélancolie... puis cesse comme par un prodige, si un heureux changement satisfait aux désirs de la malade et réunit la patiente à l'objet aimé. Et ses fonctions déprimées se rétablissent avec la rapidité d'un corps élastique, qui reprend son premier volume lorsqu'on enlève le poids dont il était chargé.

Nous avons voulu savoir si notre pratique concordait avec ces idées, et nous nous sommes convaincu qu'elles avaient été exagérées. Après avoir habité plusieurs Établissements consacrés aux deux sexes, je dois déclarer que la mélancolie des pubères, dont mon collègue d'Auxerre, le docteur Rousseau, a parfaitement fait la description (*De la folie à la puberté*, 1857, thèse de Paris), n'est pas très-commune, telle qu'on l'a dépeinte. D'après les Observations contenues dans notre ouvrage, deux jeunes filles seulement avaient 14 ans, l'une avait 18 ans, l'autre 19, et les autres plus de 20 : l'âge de quatre personnes n'est pas indiqué, mais on les désigne l'une par la qualification de jeune demoiselle, les autres par celle de dames, dont l'une à la ménopause. Et si nous nous reportons aux exemples de lypémanie, ou délire mélancolique proprement dit, nous ne voyons qu'une malade ayant moins de 20 ans; et parmi celles dont l'âge manque, on ne trouve qu'une fois le nom de jeune

demoiselle. La même remarque s'applique à la nymphomanie ; folie extrêmement rare, quoi qu'on en dise, et que nous n'avons pas rencontrée une seule fois dans nos Asiles de femmes — même à la Madeleine de Bourg, qui en renfermait plus de cinq cents lorsque je l'ai quittée.

§ VIII.

171. — Lypémanie.

(Petr. Forestus. *De cerebr. morbis.* 1660, observat. 24.)

Une jeune fille de 20 ans, d'une faible constitution, d'un tempérament bilieux, éprouve la suppression du flux cataménial. — Un ulcère, d'où suinte un sang noir, paraît aussitôt après à la cuisse.

Un charlatan, consulté, fait sécher la plaie : aussitôt le sommeil s'enfuit, l'agitation survient, le délire arrive, des accès de colère violents suivent le trouble mental caractérisé par des idées tristes de damnation auxquelles se mêlent parfois quelques idées érotiques. Un homme de l'art, appelé, ordonne une saignée du pied, et obtient, après une évacuation copieuse, la réapparition des règles...

Les désordres intellectuels cessent immédiatement, et le calme renaît ensuite comme par enchantement.

Cette malade a guéri, et s'est mariée depuis.

Ceux qui doutent des transpositions humorales seront bien forcés de reconnaître ici le transport subit d'une fluxion de l'utérus à la cuisse, sous la forme d'un ulcère saignant; attendu que le retour provoqué des règles a fait disparaître l'ulcère en même temps que le délire, vraisemblablement occasionné par la déviation menstruelle. On se rappelle ce que nous avons dit de la double tendance hémorrhagique de la femme au moment de la puberté et de la ménopause.

172. — Lypémanie.

(Reydellet. *Dictionnaire* en 60 vol. art. Métastasse.)

Les règles, chez une demoiselle, s'étaient supprimées à la suite d'une vive frayeur.

Bien portante auparavant, et d'une belle santé, elle tomba tout à coup dans une tristesse qui faisait un constraste frappant avec sa gaieté ordinaire. Elle n'eut, pendant quelque temps, d'autres symptômes que la perte de l'appétit, des accès d'impatience, de mauvaise humeur, de brusquerie. Mais la menstruation ne reparaissant pas, quels que fussent les moyens que l'on pût mettre en usage, les facultés intellectuelles furent bientôt altérées.

Tous les mois, en outre, il se manifestait sur le visage une grande quantité de boutons qui n'étaient autre chose que le résultat d'un effort de la nature pour suppléer à la menstruation. Les moyens hygiéniques les plus convenables, unis à l'usage des sangsues fréquemment répétées, avaient au bout de quelques mois amené une amélioration marquée — lorsque je me vis forcé de quitter cette malade.

Une autre demoiselle, dont j'ai suivi le traitement pendant un assez long temps, m'a offert la réunion des mêmes symptômes.

Certaine analogie avec l'Observation précédente. Seulement, ici, la déviation menstruelle se portait à la face sous la forme d'une éruption, probablement un acné, l'éruption de la jeunesse.

Il est présumable que la persévérance du traitement eût amené la guérison déjà en bonne voie.

173. — Lypémanie.

(Chambon. *Maladies des femmes*. Ve partie, page 387.)

Une femme de 28 à 30 ans, d'un tempérament très-bilieux, vit ses règles supprimées. Son ventre était alors empâté, et elle était tombée dans un état de mélancolie avec délire. On l'avait

exposée infructueusement au supplice du traitement qu'on emploie sans discernement pour les Maniaques ou les Furieux, sans chercher à connaître la cause de la maladie. Je prescrivis des bains doux, un régime humectant, et une saignée du bras quelques jours avant l'époque où les règles auraient dû reparaître. Elles eurent un léger écoulement. — Après quelques semaines, je prescrivis un purgatif. Je parvins à dissiper le délire, et je fis enfin disparaître jusqu'au moindre sujet de crainte, qui aurait pu causer de l'agitation dans l'esprit de la malade.

La Mélancolie, dit l'auteur, est une maladie grave après la disparition des règles; elle gêne la circulation abdominale, et favorise la production des obstructions et des squirrhes. En outre, elle altère le sang, qu'elle décompose, et cause une sorte de scorbut. Il donne cette Observation comme un exemple rare de cette maladie avant l'époque critique. Disons, en passant, que nous ne pouvons qu'applaudir à la façon dont il s'élève contre les moyens barbares, usités envers les fous de son temps.

174. — Lypémanie.

(Foderé. *Traité du délire*, 1817, t. 2, p. 191.)

Une fille de 27 ans éprouve des affections tristes, qui amènent des dérangements dans la menstruation. Incohérence dans les idées à chaque époque périodique, actes de fureur dans l'un desquels la malade tente d'étrangler sa mère, puis mélancolie sombre avec idées de possession.

Elle court les églises pour se faire exorciser, elle porte des reliques pour empêcher que le diable ne l'enlève, etc. Conduite à la Salpêtrière, elle y subit, à son entrée, les remontrances sévères de l'inspecteur, qui ébranle ses convictions erronées. Au huitième jour, les règles s'annoncent par un pouls fréquent et convulsif, par des yeux vifs, un visage rouge, et la céphalalgie.

Le dix-huitième jour, fièvre continue avec redoublements tous les soirs, suivie de sueurs abondantes. La fièvre prend le carac-

tère intermittent, les menstrues se régularisent, et cette fille sort peu de temps après parfaitement rétablie.

A n'en pas douter, c'est à la fièvre, qui a servi de crise, que nous devons le retour des règles, et partant la guérison. Nous ne nions pas qu'en certaines circonstances l'écoulement menstruel n'agisse lui-même comme crise, indépendante de toute causalité; mais cet exemple est une preuve bien manifeste qu'il peut aussi être le signal du retour à la santé par le fait seul de son retour, et non comme phénomène critique incident.

175. — Lypémanie.

(Landouzy. *Traité de l'hystérie*, p. 299.)

Une jeune femme avait tenté plus de dix fois de se donner la mort. Sa maladie était due à une dysménorrhée : on eut recours à la saignée et à dix applications de sangsues, répétées chaque mois à l'époque des règles. Les menstrues reprirent bientôt leur abondance et leur régularité normale, et tous les accidents disparurent.

Après cet exemple, on ne pourra nier la mélancolie liée à la pléthore. Nous aurions peut être dû mettre cette Observation à côté des folies suicides; mais nous avons dû supposer que l'auteur avait eu ses raisons, pour lui donner le titre sous lequel nous la rapportons.

176. — Lypémanie.

(E. Bouchet. Études citées. *Annales méd. psch.*, 1844, t. IV, p. 339.)

Sebert, âgée de 28 ans, est irrégulièrement menstruée. Survient un violent accès de panophobie qui s'apaise avec les règles. Lorsque celles-ci sont abondantes, le délire cesse complétement. Cette coïncidence est constante. Elle est sortie non guérie.

Tout prouve la pléthore : le délire s'apaisant avec les règles, et s'améliorant d'autant plus que celles-ci sont plus abondantes. Dans le cas où cette abondance eût manqué, la saignée aurait été parfaitement indiquée. Je ne crois pas ces exemples très-communs.

177. — Lypémanie.

(Sauvet. Réflexion sur l'emploi des évacuations sanguines, etc. *Annales méd.* t. XII, p. 178.)

Jeannette, âgée de 48 ans, célibataire, a toujours été bien réglée. Depuis quatre mois les menstrues ne sont plus arrivées, et un accès de lypémanie s'est manifesté avec des hallucinations religieuses. On n'a pas employé les évacuations sanguines, à cause de l'état général, presque anémique.

Et l'on a eu bien raison. Mais pourquoi ne nous avoir pas tenu au courant de l'état de la menstruation? Ici, l'âge critique semble avoir été la cause de tout le mal.

178. — Lypémanie.

(Bertrier. *Clinique de l'Asile d'Auxerre*, 1853.)

Une fille de 20 ans, sans profession, habitant la campagne, d'un tempérament sanguin, d'une bonne constitution, est prédisposée héréditairement. La menstruation, qui avait bien marché jusque-là, s'arrête sans qu'on puisse savoir pourquoi. Mademoiselle éprouve alors des chagrins, des remords de conscience. Elle devient triste, recherche la solitude, et finit par délirer. Mais on ne se décide à la mettre en traitement que deux ans après. La malade entre à l'Asile, le 8 octobre 1853 ; triste, inquiète, s'imagine être poursuivie par l'obsession déshonnête de jeunes gens de son pays : fonctions organiques frappées de langueur, hallucinations de la vue. Le 26 : aménorrhée, visions effrayantes. En mars : elle prend des bains de siége et des pilules d'aloès, amélioration. En avril : la menstruation se rétablit, l'amélioration augmente ; à la fin du mois la convalescence se prononce. En mai, guérison.

La menstruation n'a pas été la cause primitive, qui nous est inconnue, et qui a été vraisemblablement l'essor de la diathèse nerveuse, nécessaire à la folie ; mais l'amélioration mentale, qui a constamment suivi l'amélioration utérine, nous montre, entre ces deux situations, un rapport étroit, et la cause immédiate du délire dans un obstacle au développement des fonctions génitales.

179. — Lypémanie.

(Berthier. *Asiles d'aliénées de Bourg*, 1858.)

Hermann, âgée de 46 ans, ancienne religieuse, d'un tempérament bilioso-nerveux, est atteinte d'un délire mélancolique qui roule sur des idées de persécution. Elle a des hallucinations de l'ouïe, entend des voix qui confirment ses soupçons et la surexcitent encore. Cette malade est à l'asile de la Madeleine, depuis plusieurs années. Les règles ont lieu toutes les trois semaines, sont très-abondantes, et durent de quatre à cinq jours.

Je remarque que l'agitation précède souvent l'écoulement, ou l'accompagne soit pendant les premiers jours, soit pendant toute leur durée ; les hallucinations de l'ouïe deviennent alors très-intenses. Au mois de janvier 1859, je lui fais prendre de la belladone en poudre, tous les cinq jours 5 centigrammes. Au mois d'août, la menstruation se passe sans orage ; — et, depuis cette époque (quoique le délire n'ait pas disparu) la malade est calme, docile, cesse de se plaindre, enfin est méconnaissable.

Je n'attribue mon succès qu'à l'empirisme : l'agitation surajoutée était due à une surexcitation des organes génito-urinaires. Or on sait l'action élective de la belladone sur les organes creux, et principalement sur la vessie. En exerçant une sédation sur ceux-ci, elle aura diminué l'écoulement. Car, lorsque la matrice est trop sensible, elle revient plus difficilement à son état de repos, intermédiaire à la dilatation et à la contraction.

180. — Lypémanie.

(P. Berthier. *Asile d'aliénées de Bourg*, 1858.)

Adèle, âgée de 36 ans, d'un tempérament sanguin nerveux, d'une constitution moyenne, est arrivée en état de Manie, qui s'est calmée peu à peu, et s'est convertie en délire mélancolique.

A l'époque où je pris le service, la menstruation était suspendue, et je remarquais tous les mois une tristesse plus grande, qui se compliquait de délire. Elle pleure, gémit, se croit très-coupable, s'accuse d'avoir mangé de ses parents, — demande la guillotine.

Je résolus de provoquer le retour des règles; quelques jours avant l'époque présumée, je prescris des sinapismes, des bains de siége, et tout le reste du mois des pilules de sabine. En mai 1859, l'écoulement paraît du 6 au 10. Beaucoup plus de calme pendant et après. Très-fortes coliques du 6 au 9.

Juin : écoulement passable, calme. Juillet : règles normales, plus de coliques, calme, sage, travaille. Septembre : calme et raison.

Les époques des règles, — au lieu d'agiter la malade, — la jetaient dans la tristesse, dans un délire mélancolique, que nous verrons assez souvent se produire dans des circonstances analogues, sinon identiques. On voit que la même cause produit des effets bien opposés : il y a là des conditions idiosyncrasiques, qui nous échappent. N'essayons pas de les pénétrer, car nous en serions pour nos frais d'hypothèses. Ce qui nous doit préoccuper, c'est le fait, sa nature, ses résultats, les conséquences du traitement. Cette fille n'avait cessé de jouir, depuis, d'une excellente santé.

181. — Lypémanie.

(Duckworth William. ex. *Journal of mental Science*, octobre 1864. L'aménorrhée cause de la folie.)

Une jeune dame, âgée de 18 ans, est admise à l'hôpital le 7 juillet 1862. Les règles, survenues à 16 ans seulement, avaient paru à des intervalles inégaux, puis s'étaient supprimées. La santé dès lors avait langui, et, six semaines environ avant l'entrée, une lypémanie, avec propension au suicide, s'était manifestée : pâleur anémique, léger gonflement des extrémités, pouls lent et faible, digestion laborieuse. On la traite en vain par les moyens ordinaires. Au bout de trois mois, on prescrit des poudres de fer et de columbo, des pilules d'aloès et de myrrhe. Les règles se rétablissent, et la guérison survient.

Il faut bien convenir que là existaient des obstacles constitutionels à l'accomplissement des fonctions génitales, puisque les préparations de fer ont amené la guérison avec l'établissement des menstrues. Mais les indications sont rarement aussi nettes.

RÉSUMÉ :

Nous avons cité huit délires mélancoliques, dont 4 liés à la suppression, 2 liés à une dysménorrhée, 2 liés à un excès ménorrhagique.

Ici, c'est la suppression qui domine. — Nous voyons que deux fois l'hémorrhagie a essayé de se faire jour par la peau, une fois au visage et se traduisant par des pustules, une autre fois à la jambe et se produisant sous la forme d'un ulcère sanguinolent. Dans ce dernier cas l'impéritie du médicastre, qui mit obstacle à l'issue, détermina une rétrocession funeste.

Les cas de pertes utérines nous présentent deux femmes

à l'âge critique : l'une à 45, l'autre à 46 ans ; la première affaiblie par un accès antérieur et des prédispositions, la seconde par un tempérament très-nerveux, une vie rigide, et une faible constitution. Ni l'une ni l'autre n'a guéri ; elles ont été toutes les deux très-améliorées. Peut-être un traitement plus rapproché du début eût-il donné plus de succès.

Les deux cas de dysménorrhée appartiennent à de jeunes sujets, en proie à des idées de suicide et à un besoin excessif de mobilité. Le premier a été très-notablement amendé par l'amélioration menstruelle, le second a été guéri grâce à une fièvre intermittente qui a fait l'office de crise.

Ceux qui me sont propres ont été attentivement suivis : ils sont dignes d'être observés.

L'un d'eux nous montre une fille à constitution épuisée, et chez laquelle 4 à 5 jours d'excrétions ont déjà trop d'abondance ; la belladone a fait cesser cette exacerbation, au point que la malade aujourd'hui travaille sans interruption et ne laisse plus apercevoir le passage de la menstruation, qui ne manque pas d'enseignement. Un autre est bien plus curieux encore : une fille n'est pas menstruée, — elle délire complétement : des emménagogues appropriés rappellent l'écoulement, et tout délire disparaît. C'est un beau succès, qui a dépassé mes espérances et qui doit encourager le praticien.

§ II.

182. — Manie.

(Guillemi Balon. *Consilia medica. Lib.* II, hist. in-4.)

Une demoiselle de 18 ans, d'une famille de fous, d'un caractère mélancolique, d'un tempérament bilieux, fut prise de fièvre rémittente. Il y eut, au bout de quelques jours, hémorrhagie

nasale et apparition des menstrues, jusqu'alors irrégulières. Le médecin fit ouvrir la veine, et aussitôt cessèrent les menstrues : céphalalgie intense, agitations, insomnies, fureur, actes et gestes obscènes, sensations de piques dans la tête, pouls tantôt lent, tantôt fréquent ; tout cela pendant trois mois. Répit à la suite d'une chute qui détermine une luxation du pied ; puis reprise du délire sous forme nocturne et vague ; puis tentative de suicide, et mort peu de jours après.

Qui osera soutenir que la cessation des règles n'a pas été due à la malencontreuse saignée, et n'a pas été la cause de la mort ? L'influence nerveuse héréditaire existait bien évidente, mais la folie et la mort ne sont pas compagnes fidèles. On serait même tenté de croire qu'il s'est agi plutôt d'un délire fébrile, ou d'une congestion cérébrale ; si l'auteur n'avait eu soin de préciser le temps de la maladie, qui dura trois mois.

Il y aurait, du reste, une foule de remarques à faire au sujet de sa marche et de ses complications : sur cette épistaxis qui précède les menstrues et aurait bien du éloigner l'idée de soustraire du sang, sur la fièvre intermittente qui décide la réapparition de l'hémorrhagie, enfin sur cette chute et cette luxation qui apportent un répit dans le délire, ainsi que cela se voit encore assez souvent chez les aliénés.

183. — Manie.

(Daquin. *La philosophie de la folie*, 1804, p. 44.)

Une fille de 25 ans, bien constituée, jusque-là fort bien portante, éprouve une vive déception au moment de se marier ; elle devient furieuse, déchire ses vêtements, parle sans cesse, et tient des propos incohérents. Une saignée copieuse parut alléger cet état ; mais, bientôt après, la folie s'accrut progressivement.

Ayant quelques soupçons que les règles étaient supprimées depuis plusieurs mois, je lui fis mettre une chemise. La chemise

fut tachée d'un peu de sang. J'ordonnai de promener la malade. Au bout de deux mois les règles reparurent : la malade reprit alors de l'embonpoint, l'esprit se calma, l'attention fut plus facile, les réponses devinrent plus sensées, l'appétit revint. Peu à peu la jeune fille a accepté des vêtements, peu à peu l'ordre est revenu dans le costume; et, au bout de onze mois de la folie la plus caractérisée, elle est entrée au service d'une dame à la campagne, parfaitement rétablie.

Quoique l'auteur ne semble nullement se douter de l'influence de la menstruation sur la marche du délire, nous n'en prenons pas moins les faits pour les besoins de notre cause. A l'époque de Daquin, on ne s'occupait guère de la folie symptomatique, quoiqu'il en ait offert plusieurs exemples ; — entre autres d'une folie tenant à un transport variolique. On remarquera, ici, l'influence néfaste d'une saignée qui ne fit qu'accroître le délire, — et l'influence heureuse d'une médication expectante qui se borna à des promenades et à un milieu favorable. Nous avons vu, au numéro précédent, un effet fâcheux de la saignée dans des circonstances opposées : chez les aliénés, les émissions sanguines sont souvent dangereuses, et on doit en être avare.

184. — Manie.

(Ph. Pinel. *Traité méd. philosoph.*, 1809, p. 51, note.)

Un auteur anglais rapporte un singulier exemple de l'influence physique de l'état de la matrice sur la production de la Manie.

Une jeune dame, après s'être échauffée par une longue promenade, eut l'imprudence de boire une grande quantité d'eau froide, et de rester assise en plein air sur un terrain humide. Le lendemain, douleurs de tête, puis perte de la mémoire, puis délire. A l'époque ordinaire de la menstruation, les symptômes se renouvelèrent avec aliénation déclarée, gestes insolites, babil intarissable, troubles de l'imagination. Le rétablissement de la menstruation fut bientôt suivi de la guérison de la Manie.

Avis aux femmes qui s'exposent à l'humidité pendant le temps des règles, et réponse péremptoire à nos adversaires. Si le froid n'a pas produit l'aménorrhée, et si celle-ci n'a pas causé la folie, nous leur demanderons qui l'a causée. C'est le froid, répliquera-t-on. Pourquoi, alors, cet agent n'agit-il pas toujours ainsi, et qu'eût-il fait chez un homme? Il faut bien qu'il y ait motif à la suppressien menstruelle; mais il faut, aussi, que la fonction soit assez sympathique au cerveau pour que son trouble entraîne celle de cet organe. Entend-on dire que l'humidité, qui engendre les flux diarrhéiques, engendre souvent la folie?

185. — Manie.

(Mathey. Maladies de l'esprit, 1816, p. 307. D'après Perfect. *Annals of insanity.*)

Une jeune dame, d'une constitution fort délicate, devint sujette à des attaques d'hystérie, qui dégénéraient en véritable Manie. Discours extravagants, propos indécents, actes désordonnés, voracité et pica; puis rires immodérés suivis de pleurs et de rage. On lui administra successivement : de l'émétique, des pédiluves chauds, le castoréum, l'opium, le calomel. Pendant tout le traitement, il se fit, tous les deux ou trois jours, une éruption ortiée sur la poitrine et les membres. Les règles ne reparurent qu'au bout de trois mois. Peu de jours après, il y eut une amélioration sensible, les symptômes se dissipèrent graduellement; elle recouvra l'usage de la raison et fut, depuis, bien réglée.

Devons-nous voir dans cette éruption les conséquences de l'administration de l'opium, ou une fluxion déplacée, telle qu'il s'en présente souvent en l'absence de la menstruation? Je pencherais volontiers pour la dernière supposition. Cette Observation, d'ailleurs, est consignée dans le Traité des maladies mentales de L. Ferrarese, parmi les causes physiques sympathiques. (Napoli. 1841.)

186. — Manie.

(Mathey. *Idem.*, p. 310, d'après Perfect.)

Une demoiselle, névrosique et délicate, sujette à des menstruations douloureuses, donna des signes d'aliénation mentale au mois d'octobre 1776. Son esprit brilla tout à coup d'un éclat inaccoutumé : le talent de la poésie se développa chez elle, avec une remarquable facilité d'élocution.

On combattit la constipation aux approches des règles, et, pendant l'écoulement, on donna chaque jour vingt gouttes de teinture d'opium. Au mois d'août suivant, la malade était entièrement rétablie : la menstruation se passa sans efforts, et il n'y eut plus un retour d'aliénation mentale.

Nous verrons au numéro 191 une Observation où l'emploi de l'opium a été couronné de succès. L'opium a-t-il agi sur le cerveau, ou sur l'appareil génital?

187. — Manie.

(Fréteau. *Traité élém. sur les émiss. sang.*, 1816. Chap. V, p. 108.)

Une jeune personne de 18 ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, fut prise, — à la suite de veilles prolongées et d'irrégularités de la menstruation, — d'une douleur périodique à l'œil droit, laquelle dégénéra en perte totale de la vue, suivie d'exaltation morale, puis de délire général.

Une saignée, pratiquée à l'œil droit, rend la vue du côté droit; une saignée, pratiquée à l'œil gauche, rend la vue du côté gauche : mais à peine la cécité a-t-elle disparu, que le délire s'aggrave et alterne avec celle-ci. On saigna aux deux bras, et l'on finit par se rendre maître des accidents, qui cessèrent complétement.

Déviation menstruelle accompagnée de Manie. Quelle que soit l'interprétation du fait, il existe, il n'est pas exceptionnel ; le traitement en prouve, de plus, la nature. Mais, j'avoue que, en face d'une pareille situation, j'aurais plutôt

soupçonné une névrose par anémie, et conseillé les toniques plutôt que l'émission sanguine, — en raison de l'âge de la malade et des causes de la maladie.

188. — Manie.

(Edme Courot. Causes de l'aliénation mentale. *Thèse citée*, 1824.)

Une jeune servante, un soir d'orage, fermant les volets de la chambre de son maître, vit tomber la foudre à quelque distance. Elle en fut si effrayée que dès lors ses règles, qu'elle avait en ce moment, se supprimèrent et furent suivies de l'explosion de l'aliénation mentale, d'une Manie qui ne cessa que huit mois après, lorsque les règles reparurent.

Les règles ont reparu spontanément, et avec elles la raison, Donc, c'étaient bien elles qui étaient la cause du mal. Des solutions aussi heureuses sont privilégiées : on y voit la nécessité de compter beaucoup sur la nature, — et une preuve décisive de l'influence du physique sur le moral, plus fréquente certainement que la réciproque, dans les folies secondaires.

189. — Manie.

(Courot. *Ibidem.*)

Une femme, ayant ses menstrues, est mouillée par une pluie abondante : suppression des règles, Manie pendant trois mois. Elle ne guérit que par le retour de l'état ordinaire.

La remarque précédente s'applique en entier à cette Observation. Avant donc d'administrer les médicaments, il est prudent, dans les cas de ce genre, de voir si la nature n'essayerait pas de ramener le flux disparu.

190. — Manie.

(Marc. *De la folie*, etc., 1840, t. Ier, p. 317.)

J'ai connu, dans une maison de santé, une cuisinière jeune, d'ailleurs bien portante, mais mal réglée. Son caractère était habituellement doux; mais à chaque approche de l'époque menstruelle, elle tombait dans un état de Manie furieuse, qui la rendait très-dangereuse, et pendant lequel il lui était arrivé plusieurs fois de poursuivre, un couteau à la main, les personnes qui lui déplaisaient ou lui avaient fait éprouver la plus légère contrainte.

Dès que les règles coulaient, toute exaltation maniaque cessait, et elle était la première à reconnaître l'extravagance de sa conduite.

D'après les statistiques de certains observateurs, Esquirol entre autres, le nombre des cuisinières aliénées occuperait un des premiers rangs. Pourtant, d'après les Observations rapportées ici, les femmes de cette catégorie sont des plus rares. Et cependant l'action combinée du feu, de l'acide carbonique, du défaut d'exercice en plein air, sembleraient devoir les prédisposer aux dérangements du cerveau. Nous avons nous-même remarqué combien cette action est puissante, et nous l'avons fait valoir dans un article intitulé : *La névrose des cuisinières*. Il est vrai que l'état, ainsi indiqué, est plutôt la névropathie qu'une folie proprement dite (*Tribune médicale* du 17 mars 1872 et Observation du n° 152).

191. — Manie.

(Esquirol. *Des maladies mentales*, 1838, t. Ier, p. 364.)

Une dame de 29 ans, ayant eu des parents éloignés atteints d'aliénation mentale, éprouva de violents accès de jalousie après son mariage : ses règles se supprimèrent, et elle devint aliénée. Délire général, avec prédominance d'idées tristes et hallucina-

tions. Cet état resta stationnaire pendant six mois, que la malade suivit un traitement approprié. Un jour, c'était un lundi, les règles paraissent ; elles coulent abondamment le mardi... Dès lors toutes les idées sont justes, les préventions se dissipent, les hallucinations se taisent, les excrétions se rétablissent.

Qu'ajouterions-nous, qui parlât plus haut que cette Observation ?

192. — Manie.

(Esquirol. *Des maladies mentales*, t. Ier, p. 366)

Une demoiselle de 30 ans, d'un tempérament nerveux, d'une constitution délicate, d'une imagination très-exaltée, d'un caractère doux et sensible, est abandonnée par son amant qui l'avait rendue mère. Dysménorrhée, amaigrissement, coliques, constipation. Quelques mois après, on vole mademoiselle : les menstrues se suppriment, son enfant meurt. Dix jours après : délire général, agitation extrême, cris, menaces, constipation.

Le 18, les menstrues paraissent : ce jour-là, amélioration.

Le 19, la malade marche nu-pieds : les menstrues se suppriment ; renouvellement du délire. Bains de pieds, retour des menstrues.

Les mois suivants, les menstrues paraissent sans effort et sans orage. Quelques jours après l'époque, la malade est rendue à sa famille, hystérique mais non maniaque.

Extrême intérêt, à cause du parallélisme des phénomènes morbides, physiques et moraux. On ne peut rien trouver de plus probant.

193. — Manie.

(Esquirol. *Maladies mentales*, t. Ier, p. 155.)

Une jeune fille, très-forte, devint Maniaque à la suite d'une frayeur qui supprima les règles.

Elle était aliénée depuis un mois, lorsqu'elle fut électrisée pen-

dant quinze jours : à l'époque menstruelle l'écoulement parut, et la guérison eut lieu aussitôt.

On objecte quelquefois que les émotions brusques sont plutôt la cause du délire que la suppression. Il faut se rendre à l'évidence : l'électricité est un agent physique, cet agent physique seul a ramené les règles, et les règles revenues ont ramené la raison. Pas l'ombre d'équivoque.

194. — Manie.

(Brierre. *Menstruation*, p. 331.)

Une dame est devenue Maniaque à la suite d'un violent chagrin d'amour, accompagné d'aménorrhée. On la conduisit chez le docteur Blanche. L'amélioration survint au bout de deux mois, après de petites saignées locales. On fit placer, au quatrième mois de la maladie, vingt sangsues aux parties génitales, et le lendemain soixante. Cette évacuation détermina des convulsions très-violentes; mais le lendemain, tous les accidents étaient calmés, et la raison était revenue. Les règles reparurent depuis avec régularité ; treize ans après, elle était en parfaite santé.

On sait que les pertes de sang déterminent, chez les gens nerveux, de fréquentes convulsions. Ce fait en est la preuve. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que la guérison de l'état mental soit survenu quand même. Il fallait donc, que la cause du mal fût bien localisée, pour avoir disparu à la suite d'un semblable traitement.

195. — Manie.

(Brierre de Boismont. *Ibidem.*, p. 100.)

Une jeune fille, aux approches de ses règles, ne savait plus ni ce qu'elle disait, ni ce qu'elle faisait. Cet égarement mental cessait avec l'apparition des menstrues. L'esprit était intact pendant le reste du mois.

Les hommes de loi ne sauraient trop méditer les exemples de ce genre, qui démontrent que, chez certaines femmes, avant l'époque des règles, la sensibilité devient plus vive, la conception plus difficile, que le caractère prend quelque chose de bizarre et de capricieux. Il est peu de médecins qui l'ignorent, et qui ne constatent que ces défauts de la sensibilité peuvent aller jusqu'à déterminer des aberrations intellectuelles et la cécité de la volonté.

196. — Manie.

(Brierre de Boismont. *Annales médic. psych.*, 1851, t. III, p. 602-603.)

Une demoiselle de 44 ans, bien constituée, intelligente, instruite, a toujours été d'un caractère impérieux, mais d'une grande force de volonté. Blessée dans son amour-propre, déçue dans son ambition, elle devient peu à peu exaltée et Maniaque à l'époque menstruelle, et recouvre ensuite rapidement la raison. Au bout de trois semaines, elle quitte l'Établissement. Mais aux approches de la période utérine suivante, les mêmes symptômes se reproduisent avec actes de violence. Conduite de nouveau dans mon Établissement, elle reste quatre jours dans cet état; avec la cessation des règles, les phénomènes se dissipent. A chaque période menstruelle, des phénomènes semblables ont lieu. Voilà dix-huit mois que cela dure. Peut-être la raison reprendra-t-elle complétement le dessus, quand le flux menstruel aura complétement cessé.

Regrettons de ne pouvoir connaître le terme de cette situation. C'eût été une leçon pleine d'intérêt, au point de vue de l'influence de la ménopause.

197. — Manie.

(Baillarger. *Annales méd. psychol.*, 1855, p. 555.)

Une jeune fille fut arrêtée à une gare de chemin de fer, en proie à une violente agitation Maniaque, ayant ses règles. Con-

duite à la Salpêtrière, elle y fut soumise à l'usage de l'opium, porté successivement de cinq à quinze centigrammes. Au bout d'une vingtaine de jours, le mieux survint. Mais, le mois suivant, l'accès étant revenu, on administra de nouveau le remède qui réussit.

Il y avait deux mois et demie que les règles n'avaient pas paru, lorsqu'elles se mirent à couler avec abondance pendant six jours; dès lors la Manie reparut avec intensité. Nouvel emploi du médicament, porté à vingt centigrammes, associé au fer. Le 20 juillet, la malade sortait guérie; la menstruation n'avait exercé aucune influence fâcheuse.

Je crains bien que l'opium n'eût aussi bien agi chez un jeune homme que chez cette jeune fille; puisque une foule de médecins ont préconisé cette substance dans la Manie, et assurent s'en être parfaitement trouvé auprès des deux sexes. La liste en serait trop longue; car il faudrait remonter jusqu'à Avicenne, Celse, Aetius etc.

198. — Manie.

(Guislain. *Leçons sur les phrénopathies*, 29e leçon, p. 117.)

Une demoiselle de 21 ans était atteinte d'une Manie qui revenait tous les mois, vers la fin de ses règles. Je lui faisais prendre des bains froids dans l'intervalle du déjeuner et du dîner, et la faisais promener ensuite. Les accès diminuaient d'intensité, mais ils persistaient. On négligea de faire promener la malade après l'administration du remède, et, le lendemain, il se déclara un violent accès de fièvre. Ce fut le seul... mais il dura deux jours, et depuis lors ne reparut plus.

Voilà une crise par la fièvre, une véritable crise, comme nous en avons vu une: l'accès est survenu, non point comme un retour fonctionnel, mais comme incident perturbateur, et se substituant aux moyens thérapeutiques.

199. — Manie.

(Sauvet, Réflexions sur l'emploi des évacuat. sanguines, etc. *Annales méd. psych.* t. XII, 1848, p. 178.)

Marguerite, 16 ans, tempérament sanguin, bien réglée pendant deux ans. Deux ans après, suspension de l'écoulement, et, aussitôt après, accès de Manie de trois ou quatre jours de durée, coïncidant avec l'époque menstruelle. Depuis ce moment, tous les mois, à la même époque, le délire éclate et disparaît après une application de sangsues, que l'on fait tantôt aux régions supérieures des cuisses, tantôt aux malléoles.

Dans son Mémoire, l'auteur, quelques pages avant, a écrit: « L'on voit des femmes Maniaques, fortement constituées, plus réglées que d'habitude, éprouver un surcroît d'agitation au moment de leurs règles. Nul doute qu'il ne faille, alors, employer les évacuations sanguines. La pléthore est telle que la saignée devient un adjuvant des menstrues, paraît-il, insuffisant. » C'est ce qu'avait dit Guislain, d'une façon plus explicite. « Une menstruation copieuse invite parfois à l'emploi des saignées locales ; lorsqu'elle marche de front avec l'injection de la face, un état étincelant des yeux, une langue vermeille, de l'animation, de la gaieté, des chants, de la force dans le pouls. Alors, je fais parfois des déplétions au bord des os iliaques, là où sont les ovaires. Ainsi que je l'ai déjà dit, les femmes aliénées éprouvent souvent dans la région ovarienne des douleurs obtuses, profondes, qui simulent des douleurs rhumatismales. En employant alternativement les bains tièdes, et en faisant, à des intervalles plus ou moins rapprochés, une application de huit à dix sangsues au bas des lombes, on fait changer la Manie de face, et, dans certains cas, on parvient à rendre la malade à la santé » (*Phrénopathies*, — XXXe leçon, p. 158).

200. — Manie.

(Baume. De la guérison des maladies ment. *Thèse de Paris*, 1854, p. 11.)

Marguerite, jeune religieuse, âgée de 24 ans, entrait à l'Asile le 27 octobre 1852, à la suite d'une fièvre typhoïde.

La menstruation était irrégulière. La première excitation Maniaque apaisée, Marguerite tomba dans un état de stupeur voisin de la stupidité, et, pendant un an, elle nous offrit quatre alternatives de Stupidité, avec un état de raison parfaite en apparence. Le passage de l'un à l'autre s'opérait brusquement. Mais, lors de la dernière atteinte, Marguerite était tombée dans un marasme inquiétant.

Le réveil de l'intelligence se fit progressivement, et se fortifia par le retour régulier des menstrues.

Les auteurs, partisans des crises, Pinel, Esquirol, Leuret, Foderé entre autres, ont signalé les règles comme jugeant quelquefois l'aliénation. Dans ce cas, les règles ont-elles été une conséquence de l'amélioration générale? C'est probable. Toujours est-il que leur retour régulier a été le signal de la guérison, comme leur irrégularité avait annoncé le trouble mental. Donc, si les règles n'ont pas eu une action générale primaire, elles n'en ont pas moins participé au désordre général.

Nous prions le lecteur d'appliquer ici les remarques des Observations 137, 201, 217.

201. — Manie.

E. Dauby. Considérations sur la menstruation dans ses rapports avec la folie. *Thèse de Paris*, 1866, p. 26.)

Anne éprouva, sans motifs connus, des douleurs de tête, des étouffements, des épistaxis. Vers l'âge de 16 ans, on l'envoya comme infirmière à l'asile de Maréville, où elle ne tarda pas à se

singulariser par ses excentricités qui aboutirent à une Manie aiguë. On la guérit, et on la renvoya chez elle.

A peine de retour, la première menstruation se montra; elle avait 17 ans. Aussitôt les symptômes douloureux habituels se dissipèrent, et, pendant six ans que les règles coulèrent bien, l'état nerveux fut parfait. Malheureusement, Anne fut mariée contre son gré; elle rechuta, cette fois, sous la forme lypémaniaque. Mais, traitée de nouveau et par les mêmes procédés qu'auparavant, la malade vit ses règles se rétablir et son délire disparaître.

Deux fois le délire parut à la suite de l'absence des règles, deux fois le retour des règles fut le signal de la guérison. Si l'on objecte que celles-ci ont agi comme crises, je répondrai que la crise se présentant chaque fois de la même façon n'est plus un fait isolé, éventuel, spontané, — mais le résultat d'une provocation artificielle, où l'organisme n'a retrouvé son équilibre que grâce aux efforts de la thérapeutique.

202. — Manie.

(E. Dauby. *Ibidem*, p. 44.)

D. fut prise, après une suppression des règles, d'une céphalalgie très-violente, qui dura deux mois, au bout desquels la santé reparut avec les règles. Pendant 18 mois, tout alla bien. Mais, à la fin de l'été de 1857, les menstrues se supprimèrent de nouveau, la céphalalgie revint aussi intense, le sommeil disparut, l'anémie se forma, et un véritable accès Maniaque éclata; ce qui obligea de la conduire à Maréville. Elle avait 22 ans.

On avait déjà obtenu une grande amélioration, à l'aide d'un traitement ayant pour but et de tempérer l'excitation et de rappeler les règles, lorsque survint un vaste phlegmon qui ajourna la guérison.

Pourtant, grâces aux toniques et aux bains sulfureux, une fois cet accident conjuré, on parvint à ranimer les forces, à remonter l'économie, et la menstruation se reproduisit. La jeune

fille partit guérie au mois de mai, à l'époque correspondante où d'ordinaire elles venaient.

Cette Manie durait deux jours pendant la pleine lune, et se compliquait d'un érysipèle, qui attaquait tantôt les bras, tantôt les cuisses.

La Manie menstruelle est trop clairement indiquée, pour que nous ayons à la commenter. Quant à l'influence attribuée à la lune, elle n'est pas discutable comme fait particulier. Mais les auteurs sont loin d'être d'accord sur la valeur de cette influence en général. Ont plaidé pour : Daquin, Toaldo, Koster ; ont plaidé contre : Esquirol, Leuret, Delasiauve; et, d'après les recherches que j'ai publiées, il y aurait peut-être lieu de m'inscrire à la suite de ces savants.

203. — Manie.

(E. Dauby. *Ibidem*, p. 52.)

Marie, sanguine, bien constituée, agée de 31 ans, tomba amoureuse d'un jeune homme au-dessus de sa position. Un jour, ayant ses règles, elle apprit la nouvelle qui détruisait brusquement ses espérances ; le sang cessa de couler, la folie surgit et dura quinze jours.

Le mois suivant, à la même époque, nouvel accès de Manie avec prédominance érotique.

On parvint à rappeler le cours normal des règles, et l'on obtint alors la guérison du trouble mental, quatre mois après l'entrée.

Le sang a cessé de couler après une émotion vive, il a repris son cours à l'aide de l'intervention médicale, qui a obtenu la guérison par des moyens opposés à ceux qui avaient amené la maladie. On ne dira pas, après ce fait, que la Manie menstruelle soit invincible par l'emploi des agents physiques propres à rétablir la menstruation.

204. — Manie.

(P. Berthier. Asile Sainte-Madeleine de Bourg, 1863.)

Madame Jacquier présente à son entrée l'état suivant : agitation, mobilité, loquacité, hallucinations, demi-conscience. Elle peut parfois fixer son attention et répondre avec justesse. Il y a des insomnies fréquentes, de l'inappétence, de la soif, de la constipation. — Avant le retour de la menstruation, qui a lieu vers le 4 novembre courant, la malade était inquiète, dormait peu et pleurait beaucoup; pendant la menstruation, qui a duré cinq jours, le calme s'est rétabli. — Le 6, retour des règles et du sommeil. — Le 7 septembre, la menstruation a reparu une troisième fois; un gramme d'ergotine arrête la menstruation : légère amélioration normale. — 1864, janvier 14, la menstruation vient d'avoir lieu, elle a duré cinq jours, elle s'est faite cette fois d'une manière très-naturelle. Mieux réel. — Février 22, les époques ont duré trois jours; calme et raison. — Sortie guérie le 9 avril.

L'accès Maniaque a constamment accompagné l'époque menstruelle. L'écoulement abondant ou trop long ayant été modéré, l'état mental s'est amendé progressivement. Ce mode de traitement, qui nous a souvent réussi, sera reproduit ailleurs.

Je puis assurer que la cure ne s'est pas démentie.

205. — Manie.

(P. Berthier. Asiles d'aliénés de Bourg, 1860.)

Hacour Hirma, âgée de 18 ans, entrée à l'Asile le 26 avril 1864. C'est un esprit peu développé, une nature peu impressionnable.

Incohérence dans les propos, troubles hallucinatoires de l'ouïe et de la vue. La malade peut, cependant, fixer légèrement son attention. Il paraîtrait que le délire est survenu à l'époque de la menstruation.

Mai : la menstruation a duré deux jours, assez abondante. Pendant tout ce temps, l'agitation, le délire et la mobilité n'ont pas cessé. Ils ont disparu avec l'époque cataméniale. Évidemment l'état mental est sous la dépendance immédiate de l'état physiologique. — 27 juin : la menstruation ne paraissant pas, nous cherchons à la provoquer par une infusion de mélisse, d'armoise, et par des bains de siége. — Le 9 juin, application de sangsues sur les cuisses. — Au 10 du mois, apparition de la menstruation qui a duré trois ou quatre jours abondamment : absence d'agitation. — Au 20, retour dans son quartier : très-calme.

Depuis, les époques ont reparu régulièrement, et sans accidents.

Une fille de 16 ans, non menstruée encore, était, d'après Jacobi, atteinte d'une *manie aiguë* à son dixième jour. L'éruption sanguine conjura immédiatement le désordre intellectuel. Dira-t-on qu'elle fut une simple crise? — Mais l'établissement d'une fonction ou son retour à l'état normal ne peut être considéré ainsi, et il faudrait donner ce nom à toutes les guérisons. Du reste, admît-on cette interprétation, nous ne serions pas moins autorisés à conserver notre opinion dans un cas surtout où les règles étaient en retard sans causes connues, chez une jeune fille peu intelligente, ayant perdu le peu de raison qu'elle possédait, dans les conditions morales les plus favorables.

206. — Manie.

(Observation communiquée par le Dr Chiara.)

Laurence, femme de 38 ans, d'un tempérament nerveux, d'une constitution chétive, sujette à la sensation de la boule hystérique, est intacte de précédents héréditaires. Menstruation régulière, quoique peu abondante. Dans le courant de l'année 1857, elle subit plusieurs affronts, éprouve de vives contrariétés, ressent un profond chagrin, et, un jour, après une scène, voit ses

règles supprimées. Aussitôt : agitation extrême, menaces, cris, objurgations, loquacités, céphalalgies, insomnies, incohérence des idées, hallucinations ; sinapismes, potion antispasmodique. Le lendemain : application aux cuisses de six sangsues qui déterminent une exacerbation. Mais les règles reparaissent, et il se manifeste bientôt une grande amélioration qui progresse jusqu'au retour de la raison. Cette femme est restée longtemps encore dans un état intermédiaire à la maladie et à la santé, toujours un peu hystérique, puis a fini par recouvrer la santé, et a repris de l'embonpoint.

Ceux qui nient la part d'action exercée par les émotions sur l'utérus, seront convertis à la lecture de cette Observation. Généralement, la frayeur, la crainte, la douleur, une impression atmosphérique agissent de concert pour troubler la menstruation. Ici, le chagrin seul a suffi pour opérer ce résultat. Or, comme le retour seul provoqué des règles a ramené la raison, il est évident que l'action seule de l'aménorrhée en avait troublé le calme.

207. — Manie.

(Communiquée au Dr Berthier par M. Salesse, ex-étudiant.)

Mesdemoiselles Goumard et Basset se marièrent le même jour. Deux mois après leur mariage, elles prirent toutes deux un bain de rivière, ayant leurs règles. L'écoulement menstruel s'arrêta subitement ; des accidents graves du côté des centres nerveux se déclarèrent presque immédiatement, et mirent en danger la vie de ces deux jeunes imprudentes.

Grâce à une médication rationnelle et énergique, la première guérit promptement.

La seconde éprouva, pendant de longues années, des crises périodiques d'aliénation mentale, qui ne se calmèrent peu à peu qu'au moyen de fréquents voyages sur mer ; ce qui était d'autant plus facile, que son mari était capitaine de marine marchande.

Qu'ajouterai-je à cette brève et concise description? Ne

parle-t-elle pas d'elle-même? Même cause, même effet, avec une disposition personnelle qui retarde le succès du traitement chez l'une des malades. Quelle différence avec le sujet de l'observation 90, mort à la suite d'une même imprudence et frappé d'apoplexie?

208. — Manie.

(Communiquée au Dr Berthier par le directeur de la prison de Bourg, en juin 1860

Une fille, détenue à la prison de Bourg, donne tout à coup des signes d'aliénation mentale. Elle devient agitée, loquace, puis finit par être prise de délire général. — Ces symptômes coïncidaient avec la cessation des menstrues, arrêtées par une imprudence.

Le médecin ordonne une médication, dans le but de rappeler l'écoulement. Au moment où cette fille allait être envoyée à l'asile de la Madeleine, au compte du département, le médecin s'informe de l'état de ses menstrues : celles-ci recommençaient à couler, et le délire cessait. Peu a peu le calme est revenu avec l'écoulement normal.

Avertissement donné aux geôliers et aux magistrats. Que de pauvres femmes, dans les mêmes circonstances, ont subi des condamnations afflictives ou infamantes pour des sévices, des délits ou des crimes dont elles n'étaient nullement responsables, les ayant commis sous l'influence d'une excitation menstruelle qui avait dominé leur volonté! A ce sujet, Marc, Esquirol et Brierre ont rendu de grands services à la cause de ces malheureuses, en élevant une voix autorisée et puissante en leur faveur. Car ce sont eux qui ont le plus fait valoir le rôle de la menstruation dans la genèse psychopathique, et l'influence qu'elle exerce sur les déterminations des femmes aliénées ou saines d'esprit.

209. — Manie.

(P. Berthier. Asile de la Madeleine à Bourg, 1860.)

Une femme de 37 ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution assez forte, était sujette, depuis longtemps, à de violents maux de tête. Un jour, ayant ses règles, elle s'immergea dans l'eau froide qui tout de suite les supprima : depuis cette époque, *les idées se brouillèrent un peu*, et la malade remarquait qu'il lui venait des *absences*. Un ou deux mois après cet accident, le délire se déclara, et au bout de trois semaines se dissipa peu à peu... Ce n'était qu'une rémission. A peine la malade était-elle rentrée chez elle, qu'à la suite d'une vive frayeur causée par un incendie, le délire redoubla, si bien qu'on se vit forcé de l'amener à l'Asile ; malgré une grave variole, dont elle venait d'être prise. Le 28 avril 1860, elle entre donc, la figure couverte de pustules, portée sur un fauteuil, avec incohérence des idées, agitation, insomnies, hallucinations et illusions. Pendant plus de quinze jours, cette pauvre femme fut retenue au lit, et nous croyions qu'elle touchait à sa fin : il y avait de la fièvre, et les forces se perdaient. Heureusement, à mesure que la desquamation s'opéra, le calme arriva : vers la fin de mai elle se leva ; vers la fin de juin les règles reparurent, et la convalescence commença.

Il s'est passé plusieurs phénomènes remplis d'intérêt. Mais les plus dignes d'attention sont — la suppression, qui a été le signal des accidents intellectuels, et la coïncidence de la réapparition des menstrues avec la convalescence. Sans nul doute, cette femme était disposée par des céphalalgies très-intenses; sans nul doute, aussi, des querelles domestiques les avaient favorisées. Mais il est évident aussi que la variole a agi comme une crise, et a déterminé la réapparition des règles, qui ont été le signal du retour à la raison. On lit dans le Traité de Dom. Raymond qu'une demoiselle de 17 ans, atteinte depuis trois ans d'épilepsie, en fut déli-

vrée par une variole hémorrhagique des plus graves. Nous n'avons pas été aussi heureux que le praticien de Marseille; pendant tout un hiver, l'hiver à jamais néfaste de 1870-71, où nous avons soigné des centaines de varioleux, et où, si nous n'avons pu assister à aucune manifestation délirante sérieuse, nous n'avons pu constater aucune révulsion bienfaisante de la petite vérole. Il est vrai qu'elle était épidémique.

210. — Manie.

(P. Berthier. Asiles d'aliénés de Bourg, 1860.)

Gournay, fille bien constituée, d'un tempérament sanguin, est entrée à la Salpêtrière, le 30 août 1847, en état de délire mélancolique. Le 9 août 1858, elle était transférée à l'asile de la Madeleine. Tous les mois, elle fut atteinte de délire général avec agitation suivie de stupeur, pendant l'époque menstruelle. Le reste du mois se passait dans le calme et la raison.

En 1859, la menstruation commença à devenir irrégulière; cependant, chaque fois qu'elle revenait, les accès de Manie reparaissaient. En 1860, il y avait six mois que rien n'avait paru, lorsque l'écoulement revint : aussitôt un accès éclate, et dure autant que les règles. Enfin la menstruation a cessé de paraître; et jamais, depuis, la raison et le calme n'ont été troublés un instant. Mademoiselle, âgée de 49 ans, est lucide, laborieuse, dort bien, a de l'appétit; mais ressent pourtant, parfois, quelques légers maux de tête.

Coïncidence parfaite de la menstruation avec la Manie, que nous verrons tant de fois signalée. Nous n'avons rien fait pour endiguer l'écoulement, en prévision de l'âge critique, qui devait lui-même, et en toute opportunité, faire pour le mieux. Cet âge, si souvent funeste dans les mêmes circonstances, a été, dans ce cas-ci, des plus favorables.

Les auteurs spéciaux reconnaissent que, souvent, l'âge critique agit favorablement dans la solution de la folie.

Fothergill, dans ses conseils aux femmes de 50 ans, a observé des dames faibles, délicates, affaiblies par des évacuations abondantes, qui reprenaient une nouvelle vie, et de maigres devenaient grasses. Son observation confirmerait l'opinion de M. Baillarger, qui voit dans la ménopause une époque d'anémie : cela expliquerait pourquoi celle-ci est favorable aux pléthoriques, défavorable aux personnes débilitées, et pourquoi, lorsque les pertes ont cessé, le sang se reconstitue au profit du système nerveux.

211. — Manie.

(P. Berthier. Clinique de la Madeleine de Bourg, 1861.)

Une des anciennes propriétaires de la maison y avait été conduite, bien des années après l'avoir quittée, par son mari qui ne pouvait plus la contenir. Cette femme semait le désordre partout où elle passait, et se livrait parfois à des actes de violence.

Vers l'âge de 50 ans, elle cessa d'être réglée : le délire, qui était continu, a pris la forme périodique ; et tous les mois, pendant quatre à cinq jours (temps que durait la menstruation, et à l'époque correspondante), la malade est en proie à tous les symptômes de la Manie incohérente.

Nous avons vu le fait cité par Guislain, Belhomme et Loyseau. Ce genre de substitution, toutefois, est assez rare. Une de nos vieilles malades, dont la menstruation avait été remplacée par un œdème actif de la face accompagné d'idées de suicide, et une autre pensionnaire dont les règles étaient suppléées chaque mois par une fluxion dentaire qui ramenait l'agitation, habitaient le même Établissement. — Nous avons lu, dans le Mémoire de M. Brierre de Boismont sur la folie puerpérale, qu'une demoiselle de 50 ans, dont les accès de délire furieux augmentaient aux époques des règles, devint alors très-calme, mais fut atteinte, en revanche, d'un rhumatisme articulaire qui l'empêchait souvent de

marcher. Que l'on veuille bien se reporter aux Observations 6 et 7 qui contiennent des faits de migraine alternant avec la menstruation ou lui succédant, et à la 2e Observation du n° 6, où une migraine qui s'était substituée à la menstruation a disparu et a été remplacée par un asthme convulsif.

212. — Manie.

(P. Berthier. Clinique de l'asile d'aliénés d'Auxerre, 1852.)

Geneviève est une femme de 25 ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution forte, d'un caractère assez gai. Elle est prise d'une affection nerveuse qui se dissipe spontanément, et qui passe inaperçue. Quelque temps après : troubles menstruels, pertes utérines, délire général qui la conduit à Auxerre, le 11 mars 1850. Règles très-abondantes, huit jours de durée. Pendant un an, mêmes phénomènes chaque fois. L'attention de M. Girard se porte sur l'exacerbation extraordinaire qui accompagne les règles, il prescrit du seigle ergoté pour modérer l'écoulement. Juin 1851 : 4 grammes de seigle ergoté après le quatrième jour, le sixième l'agitation est moins forte ; le seigle est continué.

Juillet : même manœuvre, même résultat.

Août : même manœuvre. Les règles ne durent que six jours ; l'accès de Manie est moins fort.

Septembre : l'accès devient presque nul ; on prescrit encore le seigle, mais seulement le sixième jour.

Octobre : accès imperceptible.

Novembre : pas d'accès. On cesse le seigle.

Décembre : les règles durent cinq jours, il ne reste plus qu'un peu de loquacité.

Le 21 avril 1852, Geneviève sortait guérie.

Il est aisé de se rendre compte de la marche de la maladie et des résultats du traitement. Écoulement excessif qui détermine l'agitation. L'écoulement s'atténue : amendement. Les règles prennent l'habitude de couler modérément : guérison.

213. — Manie.

(P. Berthier. Clinique de l'asile d'Auxerre, 1853).

Virginie, d'un tempérament sanguin, d'une constitution moyenne, d'une imagination ardente, est née de parents bizarres et peu affectueux. C'est dire que son éducation première a été fort négligée. A l'âge de 16 ans survient une surexcitation nerveuse, qui devient Maniaque et coïncide avec chaque époque menstruelle. Peu à peu la surexcitation fait place à des accès de Manie, qui oblige de la placer en 1847 dans une maison de santé. Après être sortie comme guérie de cette maison, elle y est revenue; depuis, les accés n'ont eu aucune coïncidence avec la menstruation. Ils ont une durée variable de un, deux, trois, quatre mois.

Les premiers renseignements ont été fournis par le certificat d'admission, transcrit sur le registre officiel. On ne pourra donc pas soupçonner la pureté des sources; attendu que le médecin qui l'a rédigé ne savait nullement le parti qu'on en aurait pu tirer. Dans un numéro précédent, la stupeur a persisté, malgré le retour de la menstruation. Dans l'Observation présente, après une corrélation constante entre les époques et les accès, les règles se sont régulièrement établies; mais la Manie n'en a pas moins persisté : fait qui se reproduit encore assez souvent, et qui a été signalé par presque tous les aliénistes.

214. — Manie.

(P. Berthier. Asile d'aliénées de Bourg, 1859.)

Chimelle, 42 ans, tempérament sanguin nerveux, constitution moyenne, entre à la Madeleine, le 9 octobre 1853, en état de Manie. Elle perd souvent en rouge, et abondamment; examinée au spéculum, la matrice ne laisse constater qu'une légère tuméfaction du museau de tanche, qui est rouge et recouvert d'une viscosité gluante. Chaque fois que surviennent ces pertes, l'agi-

tation renaît avec intensité, ainsi que le délire qui devient très-bruyant et s'accompagne d'hallucinations.

Exemples :

2 janvier : pertes. Seigle ergoté. Agitation excessive. — 8 janvier : pertes, seigle ergoté, agitation excessive. — 16 janvier : pertes, seigle ergoté, agitation excessive. — 19 janvier : pertes, seigle ergoté, agitation excessive. — 28 janvier : pertes, seigle ergoté, agitation excessive.

1er février : pertes, seigle ergoté, agitation excessive. — 6 février : pertes, seigle ergoté, agitation excessive, injections au sulfate de fer. — 11 février : pertes, seigle ergoté, agitation excessive, injections au sulfate de fer. — 15 février : pertes, seigle ergoté, agitation excessive, injections au sulfate de fer. — 30 février : pertes, seigle ergoté, agitation excessive, injections au sulfate de fer.

16 avril : pertes, 1 gramme d'ergotine, agitation excessive.

7 mai : pertes, injections.

Juin : pertes (le spéculum ne fait rien découvrir).

Septembre : l'écoulement diminue pendant deux jours, puis reprend avec vigueur ; toute médication est suspendue.

Enfin, le 17 avril 1859, la malade, après avoir perdu pendant quelques jours, voit le sang s'arrêter ; surviennent de la fièvre, de la dyspnée; et malgré tous les remèdes, elle meurt d'apoplexie pulmonaire.

Quoique la Manie ne soit point en relation constante et directe avec la menstruation, on n'en voit pas moins l'effet des pertes sur l'aliénation qui, si elle n'est pas produite par celle-ci, en est une des conséquences. Y avait-il une prédisposition ? La fin tragique de la malade porterait à le croire. On voit également la tendance fluxionnaire qui se produit fatalement sur l'utérus, et qui, cessant de se porter vers ce dernier organe, se jette sur les voies respiratoires et cause la mort.

215. — Manie.

(P. Berthier. Asile d'aliénées de Bourg, 1864.)

Gelin, âgée de 27 ans, d'un tempérament sanguin, rit et parle seule, tient des propos décousus, même en travaillant, — excepté pendant sept ou huit jours, avant, pendant, après l'époque menstruelle. Pendant ces temps, il y a de la mélancolie : la malade est muette, ne mange plus, cesse ses occupations, et aime à rester couchée.

Nous avons noté cette Observation, qui s'écarte un peu de la règle, pour montrer que les menstrues ne produisent pas toujours le même effet chez les aliénées. Contrairement à ce qui se voit, c'est la stupeur qui a suivi la menstruation. Probablement n'est-ce qu'un collapsus, exigé par la nature pour réparer les forces, perdues pendant l'écoulement autant que pendant l'agitation.

216. — Manie.

(P. Berthier. Asile d'aliénées de Bourg, 1864.)

Clarisse, âgée de 29 ans, est agitée, verbeuse, déchire ses vêtements, parle sans suite, durant quatre à cinq jours; — avant, pendant et après la menstruation. Tout le reste du mois, elle est calme, docile, raisonnable, pleine de bons procédés pour ses camarades.

Cet exemple est le plus commun.

Une des compagnes de la même malade, — en état de démence, il est vrai, — n'est calme que pendant les huit jours qui précèdent la menstruation.

217. — Manie.

(P. Berthier. Asile d'aliénées de Bourg, 1864.)

Suzanne a 26 ans, et est entrée trois fois à la Madeleine. Chaque fois, il y a eu aménorrhée complète. Il y avait quatre ans, qu'elle y était revenue pour la dernière fois, lorsque les règles reparurent... Aussitôt revint la raison. Suzanne, dès lors, quitta l'Établissement.

La seule objection qu'on puisse apporter à la lecture de cette Observation, est celle-ci : le retour de la menstruation était-il la conséquence de la cessation du délire, ou la cessation du délire était-elle la conséquence du retour de la menstruation? *Sub judice lis est.* En tout cas, cette triple coïncidence est un argument sans réplique en faveur de l'influence réciproque du cerveau et de l'utérus.

218. — Manie.

(P Berthier. Asile d'aliénées de Bourg, 1859.)

Louise, âgée de 29 ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, d'une constitution débile, est atteinte de délire qui roule sur tous les sujets. Les règles durent huit à neuf jours abondamment : pendant cette époque, l'agitation est extrême, la malade se livre à des voies de fait, et brise parfois les meubles. Le reste du mois, il est impossible d'en rien faire.

Mai 1858 : règles accompagnées d'actes de violence, morsures.

Juin : ergotine le cinquième jour.

Juillet : règles sept jours, agitation du 1er au 6, ergotine.

Août : règles cinq jours, agitation du 1er au 4, ergotine.

Septembre : règles six jours, agitation du 1er au 3, ergotine.

Octobre : règles de cinq à six jours, agitation du 7 au 10, ergotine.

Novembre : règles sept jours, agitation du 2 au 20, ergotine.

Décembre : règles abondantes deux jours, agitation le 4, ergotine.

Janvier 1859 : règles six jours, agitée du 4 au 6, ergotine.

Février 1859 : règles abondantes quatre jours, agitée le 7, ergotine (recours à la camisole).

Mars : règles abondantes six jours, calme, ergot.

Avril : règles abondantes, agitée une nuit, castoréum.

Mai : règles abondantes six jours, une nuit d'agitation, castoréum.

Juin : règles abondantes quatre jours, calme, castoréum.

Juillet : règles quatre jours, suffisantes, agitation légère dans la nuit du dernier jour.

Août : règles ordinaires pendant quatre jours, calme.

Septembre : règles ordinaires pendant quatre jours, calme.

Depuis, la menstruation se passe sans orage, et la malade s'occupe, s'habille seule, suit tous les exercices de l'Établissement.

Par cet exemple, on voit qu'il faut être persévérant dans les moyens employés, et ne pas se laisser décourager par les insuccès, quand le sujet est jeune. L'hémorrhagie était trop forte, il fallait arriver à la rendre moins abondante, et l'état mental est demeuré stationnaire tant que ce résultat n'a pas été obtenu.

219. — Manie.

(Duckworth. *Journal of mental science.* Octobre, 1864.)

Madame B..., âgée de 37 ans, a déjà passé deux ans à l'Asile, pour Manie consécutive à l'aménorrhée.

Retour des mêmes causes et accidents. Pétulance, loquacité, rires, excitations intermittentes. Sulfate de quinine : retour des menstrues, diminution graduelle des accidents, qui finissent de se dissiper pendant un voyage.

D'après le docteur Monteverdi, le sulfate de quinine serait un succédané du seigle ergoté, et aurait sur celui-ci de grands avantages. Il aurait de commun avec lui la rapidité d'action ; mais celle-ci intermittente, comme la douleur

physiologique, est efficace dans le même espace de temps. (*Presse médicale belge* de 1873).

220. — Manie.

(Taguet. *Opere citato.*, p. 37.)

La mort d'une amie avait très-sensiblement affecté une dame de 24 ans. A la lecture du testament, elle s'aperçoit qu'on l'a oubliée. Ses règles s'arrêtent brusquement, et elle est prise d'un accès de Manie. Une saignée abondante ne diminue en rien l'intensité des symptômes ; douches, injections morphinées ne réussissent pas mieux.

Deux mois après, les règles reviennent, mais peu abondantes, et l'amélioration n'est que légère. Trois mois après, la menstruation se fit normalement, et disparurent alors tous les accidents.

En présence d'une Observation de cette nature, toute remarque serait oiseuse. Le fait parle de lui-même.

221. — Manie.

(Berthier. Clinique de l'asile d'aliénés d'Auxerre, 1855.)

Une fille de 27 ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, d'une constitution moyenne, donne à 15 ans les premiers signes de l'aliénation mentale : menstruation difficile, douloureuse, qui s'arrête au bout d'un an. Depuis, le caractère change, la jeune fille devient triste, rêveuse, molle, extravagante; elle fuit la société, prend sa famille en grippe, et s'adonne à l'onanisme. Souvent, même, elle simule des tentatives de suicide.

Cet état dure douze années. Au mois de juillet 1854, Éléonore boit un litre d'eau-de-vie et est prise immédiatement d'un violent accès de délire. Ce ne fut que trois ans après qu'on la mit dans un Asile, où elle entra en traitement le 29 août suivant. Difficultés de fixer l'attention, air égaré, face rouge, pouls fréquent, constipation, mobilité.

1er septembre : violente attaque d'hystérie épileptiforme. 2 septembre : nouvelles attaques.

En octobre, l'agitation s'apaise un peu, les attaques sont moins intenses. Il est survenu à la grande lèvre une tumeur phlegmoneuse.

En novembre, l'état mental est meilleur, mais la malade maigrit, et les excrétions parfois deviennent involontaires.

Janvier 1855 : nouvel accès de Manie, convulsions, amaigrissement extrême.

Mars : diminution des accès Maniaques et hystériques ; état physique meilleur ; bains de siége, aloès, armoise.

Avril : calme et tristesse, même traitement.

Mai : amélioration croissante ; même traitement.

Juin : voie de convalescence.

Novembre : les règles paraissent dans de bonnes conditions ; la malade se rétablit.

Cette Observation, citée dans la thèse de M. Ernest Rousseau, « De la folie à l'époque de la puberté, 1858, » ne prouve pas l'influence de la menstruation sur le cerveau, mais les corrélations permanentes entre l'utérus et le cerveau. Si, à 15 ans, Éléonore devient folle, c'est que la puberté ne peut évoluer, et, par conséquent, que les règles ne peuvent s'établir normalement ; et si la puberté n'opère pas son évolution normale, c'est qu'elle est entravée par un état nerveux primordial, origine de tous les autres accidents. L'établissement du cours normal des règles a été le signal de la guérison, d'autant moins attendue que la maladie datait de treize ans. Signalons, en passant, ce nouvel exemple de déviation menstruelle sous forme de phlegmon.

---

222. — Manie choréiforme.

(Brierre de Boismont. *Annales méd. psychol.* 1851, t. III, p. 579.)

Un des faits les plus curieux que nous ayons observés des troubles de la motilité sous la dépendance de la menstruation, est

celui d'une jeune fille de 15 ans, qui fut atteinte d'une affection choréiforme particulière. A chaque instant, elle exécutait des culbutes. On eut recours sans succès aux médications les plus diverses. La raison de cette jeune personne s'altéra ; elle répondait d'une manière bizarre, incohérente, ou gardait un silence complet. On fut obligé de l'enfermer dans une chambre, qu'on fit entièrement matelasser ; car on en compta jusqu'à 1800 par jour, et dans l'espace d'une heure elle en fit 120 devant nous.

Les bains la calmaient un peu ; mais elle ne fut débarrassée de cette bizarre maladie et de son désordre d'esprit, que lorsque les règles se furent établies régulièrement.

Cette Observation se passe de tout commentaire. On sait combien la chorée est suivie facilement de délire, comme l'ont établi savamment Marcé et Thore dans les *Annales médico-psychologiques*. Pourtant la folie choréique proprement dite est rare, et, quand elle existe, elle revêt le plus souvent la forme de l'imbécillité ou de la démence. En revanche, rien n'est plus commun que l'élément choréique associé aux folies secondaires, telles que la paralysie générale progressive.

---

223. — Manie hystérique.

(Morgagni. *De sedibus et causis morb.* 45e lettre, n° 21.)

Une fille publique, débauchée jeune encore, un peu grosse. adonnée au vin, eut un retard de quatre mois à la suite duquel survinrent des affections hystériques. Elle fut prise de Manie, et enfin de convulsions générales auxquelles elle succomba. La surface interne de la matrice, à son fond, était couverte d'un mucus sanguinolent, comme si les menstrues allaient avoir lieu ou avaient eu lieu récemment : on y apercevait aussi des tubercules semblables à des verrues.

Cet exemple rappelle l'opinion de Buchan, qui prétend que la suppression des règles peut occasionner la frénésie, — et cet autre de Borrichius, d'une femme atteinte d'une fièvre pétéchiale qui, s'étant fait saigner au moment de ses règles, fut prise de délire, refusa tous les remèdes, et mourut à la fleur de l'âge. Puisque, ainsi que nous l'avons vu, la méningite et l'encéphalite ont pu suivre immédiatement la suppression des règles, la Manie hystérique peut bien plus facilement en être la conséquence. Reste à savoir s'il s'agissait bien d'une affection de cette nature, ou d'un délire fébrile méconnu.

224. — Manie hystérique.

(Pomme. *Traité des affec. vap.*, 2e édition, p. 130 et suiv.)

Une demoiselle, âgée de 18 ans, fort mélancolique, d'un tempérament sanguin, fut tout à coup affectée, à l'approche de ses règles, d'un assoupissement léthargique. Aux périodes suivantes, saignée : l'assoupissement reparut avec beaucoup plus de force ; nouvelle saignée, puis nouvelle saignée. Le mal augmenta toujours, et à cet assoupissement périodique succéda enfin le délire hystérique qui augmenta à son tour, à toutes les périodes ; jusqu'au point que cette demoiselle, délaissée de son médecin, devint tout à fait Maniaque, *cum furore et audaciâ*, refusant toute boisson et toute sorte d'aliments. Je finis par être appelé, et prescrivis les bains prolongés de huit heures ; je fis prendre un peu de nourriture. Deux mois après, les règles parurent, et notre demoiselle se vit entièrement rétablie.

On voit que l'application des bains prolongés, dans la Manie, n'est pas chose nouvelle. Nous n'en devons pas moins reconnaître les services rendus par MM. Turck et Brierre, qui en ont vulgarisé l'usage. D'un autre côté, si, d'après l'aphorisme, le traitement prouve la nature de la maladie, on ne peut s'empêcher de reconnaître que cette hysté-

rie, attribuée à la pléthore, était entretenue par une anémie, que les saignées ne pouvaient qu'aggraver.

225. — Manie hystérique.

(Jos. Raulin, *Traité des affections vap. du sexe*, 1758, chap. XII, p. 197.)

Un scrupule de conscience causa une suppression à une fille de bonne maison, et dont la vertu répondait à la naissance. Cette suppression fut suivie de convulsions générales si violentes, qu'il fallait plusieurs personnes pour contenir la malade pendant ces attaques qui étaient fréquentes. Les intervalles étaient marqués par un délire continuel. Mademoiselle resta deux mois dans cet état. Les secours se rétablirent, elle guérit, se maria, eut plusieurs enfants, et n'eut plus la moindre incommodité.

Évidemment, il y avait depuis longtemps une lutte secrète entre les instincts et les principes, et le scrupule de conscience n'a été que le prétexte fortuit dont la maladie s'est servie pour éclater. La nature des préoccupations habituelles de la malade, celle de son affection, la cure opérée par le retour de la menstruation..., tout désigne l'utérus comme le point de départ des accidents et leur principal agent.

226. — Manie hystérique.

(Vandermonde. *Journal de méd. et de chirurg.* 1759, t. X, p. 408.)

Une femme, s'étant mise dans une furieuse colère à l'approche de ses règles, vit celles-ci supprimées. On lui fit, mais vainement, une foule de remèdes. Bientôt son esprit se dérangea : on la crut possédée, et on l'exorcisa à différentes reprises... Le trouble intellectuel s'accrut ; elle ne pouvait faire un signe de croix, un acte de dévotion, entrer dans une église sans avoir un hoquet, un étouffement très-inquiétant. Le traitement fut couronné du plus heureux succès; les règles se rétablirent, et la malade retourna chez elle très-bien guérie.

Cet exemple, dont on retrouve l'analogue dans les Commentaires de Boërrhave par Van Swiéten, et qui est cité par Brierre, nous montre une corrélation manifeste entre la suppression et le délire. Nous pouvons rester dans le doute, toutefois (puisque rien de positif ne l'indique), si le traitement a été général ou local ; nous bornant à constater la coïncidence du retour des règles et de la raison.

227. — Manie hystérique.

(J. Raulin. *Op. citato*, p. 198.)

Une fille vertueuse avait un amant. Il se fit moine ; elle en eut un grand chagrin, ses secours cessèrent...

Aussitôt elle tomba dans le délire, dans des spasmes, des mouvements convulsifs qui devinrent fréquents.

Dans ce cas, comme dans le précédent, une cause toute morale a suspendu le cours des règles. On est en droit de se demander si la Manie a été la conséquence de la suspension, et si elle fût survenue sans elle. Nous avons vu rarement, exceptionnellement, la folie éclater à la suite d'un chagrin ; quand l'impression d'un froid vif a amené ce résultat, nous n'avons pas eu l'idée d'accuser ce froid d'avoir produit la folie.

Rapprochement avec l'Observation 203, de M. Dauby.

228. — Manie hystérique.

(J. B. Barthez. *Consultations de médecine*, 1807, t. Ier, p. 266.)

Une demoiselle de 23 ans, bien réglée et bien portante, entre, après une promenade qui l'a mise en sueur, dans une église fraîche où elle s'endort. Les règles, qui coulaient depuis le matin, se dérangent. Cette irrégularité s'accompagne de douleurs dans la région hypogastrique, d'oppression très-considérable, de crampes dans l'extrémité inférieure gauche qui se paralyse. Cha-

que mois, à la même époque, les mêmes symptômes se produisent. La malade, améliorée, cessa le traitement pendant deux mois, et fut reprise des accidents signalés, auxquels s'ajouta un vrai délire hystérique.

Rapprochons cette histoire de celle que Ph. Pinel rapporte, d'après un auteur anglais, pour prouver l'action de l'aménorrhée subite et accidentelle dans la production de la Manie et celle du froid sur l'aménorrhée (observation 184), et demandons s'il n'y a pas eu là un obstacle mécanique.

229. — Manie hystérique.

(Buisson. Considérat. méd. sur deux cas de méd. prat. *Thèse de Montpellier*, 1810.)

Deux jeunes filles, l'une de 12 ans et l'autre de 13, s'imaginent avoir été ensorcelées par des pommes de terre qu'une vieille femme, à qui elles avaient refusé la charité, leur a données. Elles sont prises de vomissements, de convulsions, de fureur, perdent la parole, et se livrent à mille extravagances. Après un fort purgatif, administré vraisemblablement dans l'intention de débarrasser l'intestin des substances crues vénéneuses, le délire redouble violemment, les règles paraissent; et aussitôt le calme revient avec la lucidité. Elles restèrent très-bien guéries.

Foderé, qui cite le cas, le fait suivre des réflexions suivantes : « Il est possible que ces pommes de terre aient renfermé un principe vénéneux ; mais quelle que soit la cause de cette névrose compliquée, la guérison doit être attribuée au concours de trois événements : l'arrivée du printemps, un accès de délire plus fort, l'apparition des menstrues. » Les saisons peuvent-elles être pour quelque chose dans la guérison d'une folie ? C'est fort douteux. Un accès de délire violent peut-il servir de crise à un délire de même nature ? C'est peu probable. Reste l'apparition des menstrues, pour expliquer la terminaison heureuse de tous accidents.

230. — Manie hystérique.

(Dejaèghère. *Annales médico-légales belges*, 1843)

Une fille de 35 ans, dont la mère était morte aliénée et dont plusieurs frères avaient été atteints de troubles intellectuels, ayant vu ses règles dérangées, fut prise d'accès hystériques avec conceptions délirantes. Elle resta pendant deux ans dans un état d'intelligence presque nulle, et incapable du moindre travail corporel ; des accès de rage frénétique interrompaient de temps en temps le calme le plus parfait.

Vers le commencement de la troisième année, elle offrit des signes d'altération organique du poumon, et à mesure que cette maladie faisait des progrès, les accès hystériques diminuaient d'intensité et l'intelligence devenait de plus en plus libre. Elle s'éteignit calme, tranquille et raisonnable.

Cette Observation, qui a été écrite dans le but de montrer l'influence des maladies incidentes sur l'aliénation mentale, n'en porte pas moins ici un utile enseignement.

Evidemment, les troubles de l'utérus ont été le point de départ des troubles intellectuels, chez une fille toute préparée par l'hérédité. Mais, dans des circonstances organiques différentes, c'est-à-dire dégagées d'une maladie semblable, l'écoulement menstruel eût sans doute rétabli l'équilibre intellectuel ; car le poumon fluxionné a empêché toute déviation salutaire, et a fait ce qu'eût pu faire une fluxion utérine. Quand des actes physiologiques d'une certaine valeur s'exercent en même temps, le plus puissant atténue l'autre. C'est l'explication du célèbre aphorisme d'Hippocrate : *Duobus laboribus simul abortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum.*

231. — Manie hystérique.

(Marcé. *Gazette des hôpitaux*. 11 novembre 1856, p. 526.)

Une dame de 26 ans offrait, après chaque accouchement, un délire bien caractérisé.

Neuf mois après le dernier, ayant souffert beaucoup de fatigues, et trois mois après le sevrage, à la suite d'une émotion vive, attaque d'hystérie. Quinze jours se passent, et les règles arrivent : excitation.

A la menstruation suivante, accès d'aliénation mentale qui se dissipe avec les règles. Pendant plusieurs mois, et malgré des toniques, retour périodique de l'aliénation constituée par de l'agitation, de la loquacité, des spasmes, de la violence dans les actes, du désordre dans les idées. On eut alors la pensée de pratiquer une saignée : dès lors les accès revinrent, quoique moindres, en même temps que les règles. Les mois suivants, le traitement fut continué ; chaque fois l'accès fut moindre, et la guérison s'acheva par la diète lactée, les *évacuations sanguines ayant donné tout ce qu'on était en devoir d'attendre.*

Cette Observation est intitulée : *Manie hystérique, suite de sevrage*. Est-ce bien le sevrage qui a causé la folie ? Celui-ci aurait pu agir de deux manières : en causant une réplétion, ou une métastase. Dans le premier cas, les déplétions sanguines étaient parfaitement indiquées ; dans le second cas, les attractifs révulsifs sont surtout de mise. Je me rappelle parfaitement que Rech guérit une Maniaque, en rappelant la sécrétion lactée au moyen d'un chien qui remplaçait son nourrisson, — et l'on sait l'importance, exagérée peut-être, que le public attribue aux purgatifs après la cessation de l'allaitement. Les *Annales d'électricité et d'hydrologie médicales* de ces dernières années renferment un cas très-intéressant de lypémanie causée par le sevrage, et guérie par le retour de la sécrétion lactée : le docteur Van Holsbeck l'avait obtenue au moyen de l'électricité appli-

quée sur les mamelles. Mais, ici, rien ne prouve que le sevrage doive être accusé. Le délire éclate après chaque accouchement, une émotion et les fatigues déterminent l'hystérie, et depuis, chaque menstruation produit le délire. Nous ne pouvons guère nous expliquer comment la guérison a pu résulter d'une thérapeutique, qui semble en contradiction avec la pratique et la science ; car il a dû y avoir anémie.

232. — Manie hystérique.

(Taguet. *Opere citat.*, p. 24.)

Une institutrice de 29 ans, d'une constitution forte et pléthorique, éprouve des vapeurs depuis l'âge de 14 ans, à chaque époque menstruelle. Ces vapeurs se dissipent pendant une grossesse. Quatre mois après l'accouchement, première attaque d'hystérie avec convulsions, qui se renouvelle et s'accompagne d'un vrai délire Maniaque. Elle a le don des langues, elle interprète la Bible, elle accuse les médecins de la faire souffrir, elle est agitée, turbulente, casse les vitres, etc.

Dans l'intervalle des époques, la jeune femme est calme, douce, aimable, affectueuse.

L'hystérie, née avec la nubilité, suit chaque période menstruelle ; ici, la cause et l'effet restent attachés, et l'accouchement a opéré une diversion qui ajoute aux preuves des relations entre l'utérus et le cerveau. Le calme qui accompagne les intervalles met le sceau à la force de ces preuves. Notons, en terminant cette remarque, l'état pléthorique sous la dépendance duquel se trouvait la névrose ; parce qu'il devient de plus en plus rare, de nos jours.

233. — Manie hystérique avec nymphomanie.

(Taguet. *Ibidem*, p. 26.)

Mariée fort jeune à un instituteur qui n'a pas répondu à l'idéal de ses rêves, Cécile a eu, depuis la puberté jusqu'à 25 ans, des

crises hystériques, à chaque période menstruelle. A cette époque, jusqu'à l'âge de 36 ans, elle fut chaque mois prise d'accès d'agitation, d'excitations genésiques, commit des actes aussi érotiques qu'extravagants. Peu de temps après, elle devint enceinte; la menstruation cessa en conséquence, et la raison se recouvra.

Notre confrère, ainsi que beaucoup de médecins, croient que la menstruation a une influence incontestable sur l'excitation vénérienne; et il cite à l'appui de son opinion celles de Tardieu et de Brierre. Jusque-là, nous sommes d'accord. Mais, où nous cessons de l'être, c'est lorsqu'il affirme que la menstruation produit très-souvent la nymphomanie. De l'excitation à la fureur utérine, il y a un abîme, et l'une ne conduit pas nécessairement à l'autre. En outre, il est urgent de combattre cette croyance vulgaire que l'hystérie s'accompagne presque fatalement de nymphomanie, et que ces deux maladies tendent à n'en faire qu'une; et, en accordant une trop grande part a l'excitation genésique dans l'hystérie d'origine menstruelle, on fortifie une erreur dangereuse pour les cas de médecine légale. La guérison a-t-elle eu lieu par suite de l'apaisement des organes génitaux, ou par la cessation d'une chlorose, source si fréquente de l'hystérie? Il faut, évidemment, adopter l'une ou l'autre de ces présomptions. Quant à la question du mariage, nous avons vu, en parlant de la nymphomanie, ce qu'en pensent certains auteurs, et la réserve dans laquelle nous nous sommes tenu. Voici l'opinion de Dusourd, qui mérite d'être reproduite : « On pense, généralement, que le mariage fait cesser la chlorose. Cet effet a lieu quelquefois ; mais le plus souvent après, cette maladie augmente ou reste stationnaire. Sur soixante femmes mariées pendant qu'elles avaient la chlorose, sept ont guéri dans le cours de l'un des trois premiers mois qui ont suivi le mariage. Vingt-sept sont restées dans le même état, pendant au moins une année. Chez vingt-six, la chlorose a fait

des progrès, dès le premier ou second mois. Parmi ces dernières, neuf étaient affectées de chlorose chronique, restée stationnaire depuis plusieurs années. Aussitôt après le mariage, ces maladies sont passées à l'état aigu, et se sont aggravées. » (*Opere citato*, page 349).

234. — Manie hystériforme.

(Nicolau. *Journal de médecine de Vandermonde*, 1758, p. 114.)

Une fille vertueuse, âgée de 23 ans, d'un tempérament ardent, perdant beaucoup d'habitude, était sujette au mal de tête que soulageait le saignement par le nez, depuis que ses règles étaient dérangées. Ce saignement vint à manquer, et elle fut prise d'accidents nerveux qui ne tardèrent pas à se caractériser : par des accès de délire général, revenant tous les deux jours et s'accompagnant de spasmes, de contorsions, de soubresauts, de gêne dans la respiration, de douleurs dans toutes les parties du corps, — et par le resserrement des mâchoires, qui empêchait parfois la bouche de s'ouvrir pendant plusieurs jours de suite.

On entreprit un traitement qui fut mal exécuté, et traîna en longueur. Enfin on parvint à faire exécuter les prescriptions; et, après bieu des oscillations et des retours, le flux menstruel donna le signal d'une parfaite guérison.

Preuve éclatante des déviations menstruelles, que nous avons eu si souvent à constater. L'emploi des attractifs aux environs de l'utérus était formellement indiqué. Cette dérivation par le nez démontre que la suppression des règles était bien l'obstacle à la guérison, et que leur retour n'a pas été une crise éventuelle.

235. — Manie hystériforme.

(Girard. *Considérat. physiolog.*, etc. Observation 2.)

Une dévideuse, âgée de 12 ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, éprouve des gastro-entéralgies, des oppressions, des

crampes, la boule hystérique. La maladie progresse pendant deux ans, époque à laquelle on note les symptômes suivants : constipation, douleur à la pression abdominale, inégale distribution de la chaleur, fréquence du pouls, hypéresthésie générale. Entrée à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le 10 février 1839 ; le 12, délire, hallucinations de la vue et de l'odorat. Douleurs aux cuisses et aux lombes; forte saignée. Le 13, quelques gouttes d'un liquide rougeâtre séro-sanguinolent s'échappent de la vulve; aussitôt amélioration : la contracture se dissipe, les symptômes diminuent progressivement d'intensité. Le 29, sortie par guérison.

Si l'hystérie a été regardée par la plupart des auteurs modernes, comme une affection essentiellement nerveuse, et très-souvent indépendante de désordres utérins, très-souvent aussi les phénomènes hystériques prennent leur point de départ dans tous les organes générateurs, — comme le démontre avec justesse le livre de M. Girard, comme le prouve ce fait mieux que tout raisonnement, et comme le croyaient nos pères. Il n'a pas même fallu que la menstruation fût établie; quelques gouttes d'un liquide rougeâtre ont été le signal de la guérison.

236. — Manie hystériforme.

(Vigla. *Gazette des hôpitaux*, 1850, p. 432.)

Une jeune domestique de 19 ans, d'un tempérament lymphatique, éprouva en 1848, pendant l'époque de ses règles, une vive frayeur. — Les règles s'arrêtèrent brusquement, et, pendant une huitaine de jours, la raison fut égarée. Puis la malade ressentit une grande faiblesse dans les jambes, qui arriva au point qu'elle ne pouvait presque plus les mouvoir. — Une application de sangsues ramena le mouvement. Deux mois après la guérison, survinrent des crises hystériques qui finirent par déterminer une espèce de paralysie : cette dernière maladie fut combattue avantageusement et avec persévérance par le sulfate de strychnine, absorbé endermiquement.

Cette Observation montre que, si les attractifs dérivatifs, tels que les sangsues, réussissent à rappeler le cours des règles pour l'avantage de la santé, les émissions sanguines portent parfois préjudice au système entier, en jetant les sujets lymphatiques dans une sorte d'anémie qui provoque l'hystérie et la paralysie hystérique. Peut-être eût-il mieux valu employer les attractifs dérivatifs autres que les sangsues, et tenir compte, avant tout, du genre de tempérament.

---

237. — Manie épileptique.

(Lalesque. *Journal hebdomadaire*, t. 4, p. 270.)

Une fille, d'une constitution assez forte, avait vu ses règles pour la première fois à l'âge de 13 ans. Cette évacuation se fit d'abord sans aucun trouble, et eut lieu régulièrement pendant quelques mois. Mais il survint bientôt du dérangement, sans cause appréciable. De régulier qu'il était, il devint irrégulier, peu abondant, susceptible de retard, puis de grande fréquence. Après une contrariété de la part de ses parents, un violent accès de colère éclata, et la malade fut prise de délire. On la mena à la Salpêtrière. Elle avait 15 ans, et prenait subitement des convulsions avec perte de sentiment et de connaissance. A force de soins, les règles reprirent leur régularité, et depuis lors les symptômes énumérés disparurent insensiblement ; et elle sembla guérie.

Un an après, pendant une époque menstruelle, elle fut prise d'une Manie aiguë, et, quelques jours après, mourut strangulée involontairement sur son lit.

Je n'attache pas ici à la menstruation plus d'importance qu'elle ne mérite, et, d'après l'historique de la maladie, je crois même que les troubles menstruels ont été la consé-

quence d'une affection cérébrale évidemment de longue date. Mais tout montre les relations de l'utérus et du cerveau, jusqu'à l'accès de Manie survenu pendant l'écoulement : et j'ai pensé qu'il n'était pas inutile d'ajouter à notre liste cette Observation, dont la pathologie peut tirer le plus grand profit.

Quant au suicide, nous l'attribuons à l'épilepsie ; car, dans la Manie aiguë, les actes de cette nature ne se rencontrent jamais, tandis qu'ils sont fréquents dans le mal caduc, après les crises ou pendant les crises larvées. Nous ne nous chargerons pas d'expliquer les altérations cadavériques, à moins de supposer que les accès de délire ne fussent que des folies congestives, comme elles se présentent souvent dans la période initiale ou prodromique de la paralysie générale progressive.

---

238. — Manie paralysiforme avec cécité.

(Vandermonde. *Journal de médecine et de chirurgie*, 1768, t. VIII, p. 350.)

Une jeune fille alla laver son linge pendant l'hiver. Elle mit les jambes à l'eau : ses menstrues se supprimèrent tout à coup ; ses membres se roidirent comme dans le tétanos, et elle perdit connaissance. Au bout de quarante jours de délire, elle revint à elle, mais elle ne voyait que de l'œil gauche : le bras droit fut paralysé pendant plusieurs mois. Quelques jours après, l'œil gauche se paralysa ; elle fut aveugle cinq jours. Une autre fois elle perdit la vue de l'œil droit, et resta cinq semaines aveugle. Elle avait des attaques très-fréquentes d'hystérie. Il y avait quatre ans que ses règles s'étaient supprimées, lorsque le docteur Maillot lui pratiqua une saignée, posa des vésicatoires aux jambes, administra quelques remèdes appropriés, et eut la satisfaction de voir reparaître les règles. A dater de ce temps, les règles

ne manquèrent plus, la malade recouvra la vue, la santé, — elle s'est toujours bien portée.

On peut émettre une foule de suppositions pour expliquer cette série d'accidents. Il y a certainement eu une congestion cérébro-spinale; mais d'une nature toute particulière, très-probablement rhumatismale. Cette congestion a dû être la cause immédiate du délire et des convulsions. Le traitement, son résultat, sembleraient donner raison à cette opinion, qui ne rendrait pas encore compte de tous les phénomènes, — entre autres de la mobilité des troubles paralytiques si fréquents dans l'hystérie.

§ X.

239. — Démence.

(*Actes de Copenhague*, 1673. Observation 78.)

Une femme de 40 ans, qui s'était toujours bien portée, s'aperçut à la suite d'une suppression que tous ses sens s'affaiblissaient peu à peu, et qu'enfin sa mémoire s'effaçait au point qu'elle avait oublié jusqu'à son *Pater*. On tenta la saignée du pied, les pilules d'aloès, les sels volatils, les incisifs, les stimulants, les corroborants. Le mal résistant et la malade étant dégoûtée, on lui fit un cautère à l'occiput : la mémoire revint peu à peu.

Évidemment, les symptômes de démence étaient bien l'expression d'une fluxion cérébrale sanguine. Seulement, il faut croire que la malade était fortement prédisposée ; car, que de femmes, à l'âge critique, commettent des imprudences qui amènent l'aménorrhée sans affaiblissement intellectuel ! On trouve dans les *Miscellannées des curieux de la Nature* (1re année, observ. 8, Décembre), une Observation de perte opiniâtre de la mémoire consécutive à

une rétention menstruelle, et offrant avec celle-ci de profondes analogies. On a vu (observ. 92) une amnésie suivre une apoplexie chez une fille non réglée.

240. — Démence.

(Des Gaux de Fobert. *Journal de Vandermonde*, 1759, t. XI.)

Une Sœur des petites Écoles eut dans sa jeunesse les pâles couleurs, auxquelles succédèrent les fièvres intermittentes, qui durèrent six mois. Alors elle commença de ressentir des coliques violentes pendant plusieurs années, au bout desquelles se déclara un squirrhe de la matrice. Depuis, elle jouit d'une bonne santé, et ses règles se maintinrent sans aucun dérangement sensible, jusqu'à l'âge de 50 ans, époque à laquelle elles cessèrent : cette cessation fut suivie de la démence, qui prit fin à son tour après sept ans, à la suite d'une perte considérable et inopinée. Elle mourut à 63 ans. M. Girard, maître en chirurgie, me pria d'aller chez lui examiner l'utérus. Celui-ci mesurait 24 pouces de circonférence et 4 pouces d'épaisseur ; il pesait 8 livres et demie, et était recouvert d'une membrane semblable au périoste. Pas de cavité, tout était oblitéré. Une des glandes du vagin, pesant trois gros, également ossifiée, résistait aux coups de marteau.

Pour les remarques à faire sur cette Observation, nous engageons le lecteur à se reporter au numéro 37 du recueil.

241. — Démence.

(Dubuisson. *Des vésanies*, 1816, p. 196.)

Le 4 mai 1803, entra dans une maison de santé une dame présentant tous les symptômes du délire maniaque, qui dégénéra peu à peu en démence très-agitée. Avec la cessation des règles, due à l'âge critique, le calme survint, et il ne resta plus chez elle qu'une démence tranquille.

Résumé éloquent des faits cités à l'appui de l'idée que,

pour beaucoup de femmes, la menstruation est une cause d'affaiblissement et partant de surexcitation; que l'âge critique est, pour elles, critique, effectivement, dans le sens le plus favorable, en ce sens qu'il juge la maladie nerveuse en faisant cesser la cause qui l'entretenait.

242. — Démence.

(Esquirol. *Maladies mentales*. t. Ier, p. 95.)

J'ai vu une jeune fille qui, depuis dix ans, était en démence avec suppression des règles. Un jour, en se levant, elle court embrasser sa mère : « Ah! maman, je suis guérie! »

Les menstrues venaient de couler spontanément, et la raison s'était rétablie aussitôt.

Tous ceux qui se sont occupés, dans leurs écrits, des rapports de la menstruation avec la folie, se plaisent à citer ce trait. Il est, en vérité, très-frappant et d'une éloquente concision. Mais, à mon avis, il est très-rare. La démence, quoi qu'en ait dit Spurzheim (observ, sur la folie, etc., 1818, page 150), survient exceptionnellement chez les jeunes filles dont les règles subissent l'*emansio menstruorum*, qu'il ne faut pas confondre avec la suppression ; à moins que l'émule de Gall n'ait voulu ranger sous le nom de démence les stupeurs mélancoliques et les diverses Stupidités.

Dans son article « Folie » du grand *Dictionnaire des sciences médicales*, Esquirol, en effet, dit que les troubles de la menstruation sont, après les progrès de l'âge, une des causes les plus fréquentes de folie; et, par progrès de l'âge, il faut entendre la vieillesse.

RÉCAPITULATION.

La classe des Manies menstruelles ne donnant lieu à aucune remarque particulière, essentielle, nous allons, dans quelques lignes, — pour ne pas nous répéter — résumer brièvement les paragraphes qui composent notre seconde Partie. Les névroses délirantes consécutives aux troubles de la menstruation sont assez nombreuses, et plus nombreuses peut-être que les névroses simples ou les convulsives. Nous n'osons pas dire davantage, parce que, ayant habité continuellement les Asiles, nous n'avons pas été à même d'établir concurremment une comparaison entre autant de femmes aliénées que de femmes saines d'esprit, placées dans d'égales conditions pathologiques. Notre pratique et nos études concordent donc avec celles d'Esquirol et de Hood : le premier avait constaté 53 aliénations à la Salpêtrière sur 293 malades, et le second trouvé à l'asile de Bedlam 49 femmes sur 697 admises, devenues folles par suite de troubles menstruels. La suppression a été la cause principale de l'état nerveux, que celle-ci ait agi seule ou après un autre accident moral ou matériel ; mais, surtout dans l'hypocondrie, la Stupidité, et la Manie.

On a vu que tous les genres de vésanie sont représentés, depuis la surexcitation jusqu'à la démence ; que la manie y est prépondérante cependant, et que le traitement qui a eu le pouvoir de rétablir le cours des règles ou de le régulariser, est celui qui, dans la majorité des cas, a compté le plus de succès. On a vu aussi que, dans quelques circonstances, le retour normal de la menstruation n'a pas été le signal de la guérison, et que, dans certains autres peu communs, la guérison est survenue avant le rétablissement des fonctions menstruelles. En tout cas, l'anomalie mens-

truelle n'imprime pas de caractère à la névrose qu'elle produit. Mais, cette anomalie, même quand elle n'agit pas comme cause, exerce une influence sur le cours de la névrose. Elle augmente les malaises de la période cataméniale et détermine certains changements qui ne se présentent pas, du reste, sous le même aspect, dans chaque ordre névrosique.

Chez les aliénées, d'après nos observations et nos statistiques, l'agitation, la tristesse, la stupeur, la loquacité, la méchanceté peuvent précéder, accompagner, suivre les troubles menstruels. Quelques-unes ne sont calmes que durant cette période. Ou bien l'exacerbation, la superfétation morbide a lieu, — ce qui est le plus commun, — avant et pendant l'écoulement, ou bien avant et après, ou bien seulement après. Quelques-unes éprouvent de l'agitation, puis de la torpeur. Chez quelques-unes, les névroses remplacent la menstruation.

Nous allons voir ce qu'il ressort des causes, des âges, du traitement, et les considérations qui se dégagent pour la médecine légale. Et, nous ne terminerons pas ce chapitre, sans poser à nos antagonistes, s'il en reste, ce dilemme en qui se résume presque tout notre travail. Une foule de névroses guérissant avec la régularisation ou le retour du flux menstruel, — ou la crise par les règles est des plus fréquentes, plus fréquente de beaucoup qu'on ne l'aurait cru jusqu'ici, — ou le rétablissement de la fonction menstruelle, dans une foule de circonstances, prouve que c'est à celle-ci, soit seule, soit au premier chef, qu'il faut attribuer l'affection. Ceux qui s'arrêteraient au premier terme seraient toujours bien forcés d'avouer, qu'un état de cette importance ne mérite pas moins d'attention comme crise que comme cause; et, ils finiraient, d'ailleurs, par se rencontrer avec nous sur le terrain thérapeutique. Donc, on ne peut plus mettre en question l'existence de ces névroses.

TROISIÈME PARTIE

TRAITEMENT ET CONCLUSIONS

§ I.

La femme, comme l'étymologie l'indique[1], est une créature qui engendre. Au point de vue physiologique, c'est la dépositaire des germes de son espèce, — âme de la reproduction, source féconde d'où découlent les générations humaines. Son rôle, ainsi, est immense, et son mécanisme entier concourt à l'y disposer. Ses organes sexuels, vers lesquels semblent converger les autres, sont, en effet, la racine et la base de toute sa structure : *Mulier propter uterum condita est.*

Jusqu'à l'époque de la puberté, elle reste neutre. Le petit garçon et la petite fille diffèrent peu ; ils participent ensemble aux phénomènes généraux de développement, — accroissement des os, fermeté musculaire, puissance nerveuse, — qui s'annoncent par des lassitudes, une langueur, des céphalalgies passagères, et des sensations inconnues vers les parties génitales. Mais, aussitôt, l'indifférence cesse ; ses attributs se révèlent, sa mission se dessine. Le bassin acquiert de l'ampleur, les hanches s'écartent, le centre de gravité s'abaisse, le mont de Vénus s'ombrage ; les lèvres, que Linné

[1] *Fœmina* vient de *fœtare*, qui veut dire engendrer. De là le mot *fœtus*.

compare aux pétales des fleurs, s'épanouissent, — et les parois du vagin s'humectent d'une liqueur qui, pareille aux larmes, exprime, par son abondance, son degré de sensibilité. En même temps, le thorax s'exhausse, les glandes mammaires augmentent de volume, le mamelon s'élève au-dessus de l'aréole, les seins s'arrondissent et projettent, à la surface du corps, principalement aux épaules, au cou et aux cuisses, des gerbes de tissu cellulaire qui, par ses couches moelleuses, donne aux membres ces poses flexibles, ces contours gracieux et cet incarnat qui sont comme le dernier coup de pinceau de la nature. Enfin, la physionomie s'anime, les yeux, dont les regards enfantins ne disaient rien de sentimental, deviennent expressifs et pleins d'attraits.

Cette brillante métamorphose n'est d'ailleurs que le résultat et l'image de ce qui se passe au dedans, où se prépare le berceau de la famille future. Les ovaires ont mûri, les œufs vont s'en détacher. La matrice s'exalte, sa cavité s'élargit, le cœur bat avec plus d'énergie, la voix prend un timbre plus sonore, les vaisseaux se dilatent, ses propriétés vitales s'accroissent, les muscles utérins se renforcent ; il n'est pas jusqu'aux nerfs qui ne participent au développement général. L'esprit prend une attitude nouvelle : la compassion , la bienveillance, l'attendrissement, l'amour, — sentiments que la femme éprouve et éveille le plus souvent, — se développent pour déposer le germe de ses vertus. La nature qui, comme l'a dit Buffon, n'avait travaillé qu'à la conservation et à l'accroissement de son ouvrage, multiplie chez lui les principes de vie ; afin qu'il ait, non-seulement tout ce qu'il lui faut pour être, mais encore de quoi donner l'existence aux autres. Il est complet, et il peut en fournir la preuve... C'est alors que le sang, poussé hors de ses canaux par un afflux excessif, s'écoule par l'ouverture sous-pubienne, et que, sous l'influence de l'irritation génitale, tombent avec lui des plaques épithéliales, fausses mem-

branes ou simplement lymphe plastique coagulée. Ce sang, c'est les règles, — ainsi appelées parce qu'elles reviendront périodiquement, tous les mois lunaires, après environ 27 jours, jusqu'à l'âge où se clôt ordinairement l'ère de la fécondité[1].

Quelques femmes voient venir leurs règles sans aucune incommodité[2]. C'est un privilége. Il en est peu qui ne subissent un état d'indisposition et dont le moral, lui aussi, ne reçoive quelque atteinte, à l'arrivée, aux retours, à la cessation du flux. Voici ce qui se passe, au degré le plus simple, lors de la première éruption et souvent même des suivantes : pendant que la face pâlit, que le regard devient atone, qu'un cercle bleuâtre entoure les paupières, que le front est le siége d'une pénible lourdeur, que le sommeil se trouble ou que ses heures se prolongent, que l'appétit prend des caprices, que les lombes et les cuisses sont tourmentées par des pesanteurs, que l'abdomen est tendu, que les membres sont énervés par des impatiences, des pandiculations, — le caractère change. L'une, d'une gaieté folle, s'agite, se remue, s'occupe de mille choses qui auparavant

[1] Selon Roderer, madame Boivin et le professeur Dugès, l'utérus, à la naissance, a environ 35 millimètres de longueur, l'ovaire 25. Dix ans après, l'utérus a plus de 40 millimètres, l'ovaire est à 37. De quinze à dix-sept ans, l'utérus a de 50 à 63, l'ovaire de 40 à 45. Enfin, de dix-sept à vingt ans, l'utérus a de 63 à 68, l'ovaire de 42 à 48 millimètres.

[2] Cette proposition semble contradictoire avec la donnée suivante, fournie par un homme spécial : « Sur douze cents femmes bien portantes, soumises à mes recherches, prises également à la ville et à la campagne, toutes assez intelligentes pour que je puisse compter sur la vérité de leurs réponses, trois cent trente-sept m'ont affirmé avoir été surprises par leurs règles, sans que les accidents concomitants fussent assez forts pour être remarqués par elles. Quatre cent sept ont éprouvé des troubles légers, qui n'ont pas duré. Quatre cent cinquante-six ont ressenti des accidents plus vifs et dont l'intensité et la durée ont varié suivant les sujets. » (Dusourd, *Traité pratique de la menstruation*, 1850, p. 36.) Le choix fait par ce médecin instruit explique seul cette divergence entre son opinion et la nôtre ; d'autant plus qu'il dit plus loin, en parlant de la puberté et de la ménopause : « Ces deux révolutions, les plus dangereuses de la vie des femmes, sont plus ou moins orageuses. »

ne l'attiraient jamais ; — l'autre, d'une humeur maussade, s'offusque des plaisanteries les plus innocentes, dénature les meilleures intentions, s'emporte à la moindre contrariété, est d'un commerce impossible; — une troisième, indolente, rêveuse ou apathique, ne se trouve plus capable de rien, néglige son ménage ou ses affaires, et, dans certaines circonstances, va droit à l'hypochondrie.

A un plus haut degré, l'égarement des traits, des appétits bizarres, des aversions inavouables, l'insomnie ou des cauchemars, un mal de tête gravatif, simulant parfois la migraine, — annoncent un désordre réel dans les facultés mentales. Si l'intelligence demeure intacte, la volonté chancelle, est tiraillée par des sensations insolites qui provoquent des colères dangereuses, des actes malfaisants. Rien de moins rare, alors, que de voir les calomnies perfides, les fables inouïes, s'unir pour cacher une faute, détourner un soupçon et donner le change. Enfin, l'état mental peut être tout à fait morbide et parcourir toutes les gammes des espèces délirantes. Tantôt on aura affaire avec une surexcitation maniaque pouvant arriver à l'incohérence, tantôt avec une dépression mélancolique, capable de descendre jusqu'à la stupeur, — tantôt avec les mille variétés d'insanité sans divagation, qui se traduisent par un tissu d'extravagances plaçant le malade sur un terrain limitrophe de la raison et de la folie, ou par des actes insensés, plus ou moins inexplicables, s'exprimant inopinément par des tentatives meurtrières, immorales ou délictueuses, etc., etc.

Ces perturbations surgissent encore vers l'âge critique, que certain auteur proposait d'appeler l'âge d'expiation, qui n'est critique, en effet, que relativement au passé et à l'ascendant subi, Les femmes suffisamment actives, qui ont vécu selon le vœu de la nature, qui ont été mères, qui ont mené une vie égale, passent cette période sans encombre. Quelques-unes même semblent renaître, et poussent

leur carrière au delà d'une vieillesse avancée. Les menstrues diminuent de fréquence, ensuite d'intensité; quelques pertes remplacent les absences, et tout se borne à quelques malaises, supportables pour le grand nombre. Mais celles qui ont vécu dans l'oisiveté, dans un célibat inutile, qui ont abusé des plaisirs ou du travail, de la table ou des veilles, qui ont essuyé de profonds revers, qui, surtout, portent le poids d'une charge héréditaire, éprouvent, à cette époque, des névroses très-diverses. Tantôt, à la suite de quelques indispositions, elles tombent dans la langueur, sont plongées dans la mélancolie, ou s'épanouissent dans une gaieté folle. Quelques-unes ont un délire passager, ou prennent des idées fixes. Elles éprouvent des bouffées de chaleur à la face[1], des engourdissements dans les membres, des tintements d'oreilles, des douleurs de tête, des réveils en sursaut, des rêves fatigants, la pesanteur des yeux, des étourdissements. Tantôt surviennent des congestions cérébrales et l'apoplexie. Enfin, selon les prédispositions et exceptionnellement, peuvent survenir les diverses névroses qui frappent dans le cours de la vie, les affections vaporeuses, hystériques, et vésaniques.

Ce tableau n'est pas fantaisiste. La majeure partie des praticiens l'acceptent dans son ensemble; et la presque unanimité des aliénistes admettent ce qui se rapporte aux vésanies. Si les facteurs sont parfois multiples, il est des cas où

[1] La menstruation normale, chez les femmes bien portantes, reste ordinairement sans effet sur la température du corps. En revanche, il y a parfois des ascensions de la température, pendant les règles, que l'on doit positivement considérer comme fébriles et qui, tantôt sont accompagnées d'autres troubles fonctionnels, tantôt constituent le seul phénomène pathologique. (Wunderlich. *De la température dans les maladies.* Trad. de Labadie, 1872, page 105.)

D'après Henning, la température axillaire monte et descend dans les quatre à cinq jours qui précèdent la menstruation, — puis s'élève de nouveau le jour de l'apparition du sang, et redescend au moment de la cessation pour retourner à son taux normal. (*De la température dans la menstruation.* — Archiv. für gynœcologie. — Band II, Heft II, 1873.)

il est impossible de rattacher la névrose à autre chose qu'à un trouble menstruel, dépendant soit d'une rétention, soit d'une abondance excessive, soit d'une entrave à l'écoulement. Et, dans quelques cas, il y a rapports étroits entre les troubles intellectuels et l'écoulement menstruel, sans que celui-ci présente la moindre perturbation. Ainsi : une fille voit ses règles supprimées sans motif connu, elle devient cataleptique ; une autre est prise d'hystérie, parce que son sang ne coule pas en suffisante quantité, ou parce qu'il coule immodérément. C'est toujours, ici, le désordre de la fonction génitale qui détermine la névrose. Sans doute, ces troubles ont été amenés presque constamment par des secousses morales, physiques ou physiologiques, par des émotions, des accidents, une maladie, l'hérédité ; mais il n'en est pas moins vrai que, sans l'existence de la menstruation, ils ne se fussent pas produits. Et la preuve c'est que, généralement, le retour de la menstruation à l'état normal dissipe la névrose. Ce que nous disons de la menstruation s'applique, d'ailleurs, à toute autre fonction importante. Qui ne connaît les retentissements des maladies de l'estomac sur le cerveau ; et à qui viendra l'idée que l'estomac n'est pas un point de départ, lorsque le chagrin, une imprudence, une émotion, en sont causes ? Un état nerveux quelconque peut naître de toute affection ; quoique la conséquence soit graduée sur l'influence de l'organe, le rang qu'il occupe dans l'économie : et, si les écarts de la menstruation sont si périlleux, cela tient à ce que ce phénomène accompagne la fonction la plus importante de la vie des femmes, se trouve en sympathies plus étroites avec le cerveau. On n'entend pas dire, en effet, que les maladies de l'intestin, de la rate, des poumons, exercent, par leurs troubles, une réaction si fréquente et si vive sur les nerfs. N'en est-il pas de même dans n'importe quel gouvernement, politique ou social? Plus le fonctionnaire occupe une posi-

tion élevée, plus auguste est son caractère, plus grande est la faute, plus profonde est la commotion, plus graves sont les suites. Celles d'un artisan se perdent dans la foule, celles d'un ministre sont un scandale ; un ouvrier peut se permettre une foule de peccadilles, qu'avec beaucoup de raison on ne pardonne pas à un prêtre.

En examinant nos Observations détaillées, qui sont au nombre de 242, nous voyons que 165 causes ont été signalées appartenant : tantôt à l'ordre moral, tantôt à l'ordre physique, tantôt à l'ordre physiologique, quelquefois à deux ou trois de ces ordres en même temps.

Les névroses simples sont au nombre de 35. Dans 21 circonstances indiquées, les causes ont été uniques, et ont été appelées :

La ménopause.	6 fois.
L'aménorrhée.	8 —
La dysménorrhée.	3 —
La ménorrhagie.	3 —
La frayeur (pendant la menstruation). .	1 —

Dans 13 autres circonstances indiquées, les causes ont été doubles, et ont été appelées :

L'aménorrhée	produite	par la frayeur.	5 fois.
—	—	par le froid.	3 —
—	—	par une maladie de cœur.	1 —
—	—	par le chagrin. . . .	1 —
—	—	par la chlorose. . . .	1 —
—	—	par une saignée. . . .	7 —
—	—	par une indigestion. . .	1 —

L'aménorrhée, cause immédiate de la névrose, a été la cause incomparablement la plus fréquente. La ménopause viendrait après elle, à une très-grande distance ; puis, à

proportion égale, les pertes et les difficultés. Mais, le chiffre assez élevé d'une seconde cause antécédente établit une balance à peu près égale entre l'action des causes uniques et celle des causes multiples.

Les névroses convulsives sont au nombre de 48. Dans 28 circonstances indiquées, les causes ont été uniques et ont été appelées :

Aménorrhées. .	13, dont 8 pour la puberté.
Dysménorrhées..	10.
Ménorrhagies. .	4.

Dans 20 autres circonstances indiquées, les causes ont été doubles, et ont été appelées :

Aménorrhées produites	par émotion.	10.
— —	par le chagrin. . . .	4.
— —	par maladies de l'utérus..	2.
— —	par la frayeur.	1.

L'aménorrhée, soit comme cause unique, soit comme cause doublée, l'emporte unanimement, ici, sur toutes les autres ; et la dysménorrhée, qui n'avait pas été mentionnée parmi les causes accompagnées, se présente dix fois avec l'aménorrhée. Mais, tandis que la seconde produit surtout les états spasmodiques, la seconde amène surtout l'état convulsif.

Passons, maintenant, à la seconde partie de nos Observations. Les causes connues sont au nombre de 83, et se décomposent ainsi :

26	Aménorrhées uniques.	4	Ménorrhagies	—
22	Dysménorrhées uniques.	2	Pubertés	—

Puis :

7	Aménorrhées après frayeur.	1	Aménorrhée après saignées.
6	— — émotion.	1	— — accident.
5	Aménorrhées après exposition au froid.	1	Aménorrhée après fatigues excessives.
5	Aménorrhées après immersion dans l'eau froide.	1	Aménorrhée après ingestion d'eau froide.
5	Aménorrhées après chagrin.	2	Dysménorrhées après chagrin.

L'aménorrhée figure encore en première ligne, et pour le chiffre de 56. La puberté, qu'on croirait devoir être une cause fréquente de délire, ne figure que deux fois, et la ménopause n'est pas notée.

Nous allons voir si ces exceptions sont proportionnelles avec les âges des malades.

Ces âges ont été connus 197 fois.

	NÉVROSES ORDINAIRES.
1re période, jusqu'à 20 ans inclusivement.	32.
2e période, de 20 à 40 inclusivement.. .	33.
3e période, après 40 ans.	9.

	NÉVROSES CONVULSIVES.
1re période, jusqu'à 20 ans inclusivement.	4.
2e période, de 20 à 40 inclusivement.. .	18.
3e période, après 40 ans.	6.

	NÉVROSES DÉLIRANTES.
1re période, jusqu'à 20 ans inclusivement.	39.
2e période, de 20 à 40 inclusivement.. .	43.
3e période, après 40 ans. , ...	13.

Dans ces névroses, l'âge adulte est celui qui compte le plus de victimes. La jeunesse arrive en second lieu, et, après quarante ans, ces affections deviennent très-rares. Dans les névroses convulsives, qui comprennent l'hystérie, ces rap-

ports sont plus prononcés que dans les névroses simples ou les névroses délirantes. ; la plus jeune des malades avait 17 ans, deux avaient 19 ans, et celle qui vient après avait 23 ans. La chorée elle-même, qui, d'après Boerrhaave, Stahl, Van Swieten, Sauvages, Cullen, Ph. Pinel, et une foule d'autres savants, serait un des lots de la puberté, ne nous a pas offert un seul cas avant l'âge de 17 ans : ce qui prouverait que la puberté ne prend pas une part aussi active qu'on pourrait le croire, dans la production des convulsions menstruelles. La place qu'occupe l'âge critique, dans ce tableau, démontrerait, d'un autre côté, que la ménopause n'exerce pas, non plus, une influence très-considérable chez les femmes nerveuses. Il ressortirait de là, en conséquence, que c'est bien principalement la menstruation qui agit dans les névroses en question, indépendamment des troubles généraux apportés dans l'organisme aux divers âges de la vie.

Il nous est impossible de parler des professions; attendu qu'elles n'ont presque jamais été indiquées dans les Observations, et ce sont les plus nombreuses, qui appartiennent aux auteurs.

D'après notre statistique — qui doit bien être l'expression de la vérité, puisqu'elle se compose d'éléments pris partout et sans choix — d'après notre statistique, quelles sont les névroses menstruelles les plus communes?

Sur 242 Observations recueillies, qui auraient pu dépasser ce chiffre si nous l'avions voulu, et sans tenir compte de celles intercalées dans les Remarques, nous en possédons 115 qui ont trait aux névroses délirantes, à savoir : 44 délires généraux, 25 délires instinctifs dont 2 nymphomanies et 4 hypochondries, 18 délires systématisés, 8 folies sans délire verbal, 4 démences. Les 52 névroses convulsives se décomposent ainsi : 18 états épileptiques, 11 états hystéri-

ques, 9 convulsions, 7 catalepsies, 5 chorées, 1 léthargie.

Les névroses simples ne figurent que pour le chiffre 35. Enfin nous avons compté 29 névroses congestives. D'où il suit que les troubles de la menstruation occasionnent plus de folies que d'autres affections nerveuses; et que, parmi ces folies, le délire général ou manie occupe la première place. Cette conclusion, toutefois, ne saurait être absolue dans son intégralité; parce qu'il nous a été donné de prendre personnellement une foule d'observations dans les asiles d'aliénés où nous exerçons depuis fort longtemps, et qu'on pourrait motiver la prédominance de ces derniers faits dans notre Recueil par une fréquentation plus assidue de ce genre de malades.

§ II.

La menstruation, chez certaines personnes, entraîne fatalement à sa suite des états nerveux, tantôt immédiats, tantôt lointains, capables de se modifier, de se transformer, quelquefois même d'alterner; mais qui ne cessent d'exister. Dans quelques circonstances, elle est remplacée par des névroses ou par des accidents, ulcères, phlegmons, abcès, éruptions, engorgements, qui témoignent de la nature essentiellement fluxionnaire de l'écoulement. Le tempérament sanguin semble disposer plus facilement à ces accidents, et à l'âge critique, favoriser les congestions cérébro-spinales qu'on a vues exceptionnellement amener l'apoplexie et même la paralysie. En général, la rétention cause la congestion ou la névralgie, — les pertes, les convulsions; et nous avons vu que l'hystérie n'est pas le privilége de la puberté, quoiqu'il soit impossible de le poser en principe, — parce que la névrose menstruelle puise son caractère autant dans le désordre génital que dans les précédents du sujet, qui, selon

ses conditions d'habitudes, de profession, d'hérédité, se trouve frappé de névrose congestive, de névrose spasmodique, de névrose convulsive, de névrose délirante.

Or c'est dans ces conditions collectives, formant un composé souvent difficile à démêler, que le praticien doit chercher d'abord ses indications.

Il ne s'agit pas, en effet, ici, de concentrer son attention sur un état local, qui n'est peut-être qu'un reflet de l'affection, une expression pathologique, et peut cacher beaucoup d'inconnues.

Il s'agit de ramener l'organisme à son jeu normal — qui comporte l'égale répartition des forces, l'équilibre des fluides, la solidité des tissus, — puis à remédier aux désordres les plus pressants de l'utérus, pour lequel toute l'économie travaille tant que dure la fécondité; car les causes du désordre menstruel résident le plus souvent hors de l'appareil utérin.

Très-souvent, lorsque le médecin a pu régulariser la menstruation, il a détruit la névrose; mais si, quelquefois, des attractifs ou des excitants directs ont suffi pour arriver à ce résultat, le plus souvent il a fallu s'attaquer préalablement à l'état général, constitutionnel ou diathésique, pour tarir la source du mal. Donc, en présence d'une névrose menstruelle, quelle conduite devons-nous tenir?

Étudier l'ensemble morbide, sans négliger jamais les antécédents héréditaires ou acquis, et analyser ses éléments. S'adresser ensuite à l'élément prépondérant, et combattre ensuite les éléments en sous-ordre, selon leur puissance hiérarchique. Dans le cas où il existerait une association d'éléments primaires, les décomposer à leur tour, les dégager et les combattre simultanément, puis arriver aux troubles éventuels.

Les éléments dominateurs sont : tantôt une pléthore, tantôt une chlorose, tantôt l'anémie, tantôt le nervosisme, tan-

tôt une crise sanguine, humorale, bilieuse; tantôt une dégénérescence lymphatique; tantôt un vice dartreux, syphilitique, vermineux, tuberculeux, etc. Les autres, des plus variés, peuvent cependant se réduire à l'engorgement, l'irritation, l'inflammation, l'atonie, le spasme, etc. Enfin, un cercle vicieux peut se former. La menstruation agit sur le système nerveux, et le système nerveux réagit sur la menstruation, de manière à mettre en déroute l'esprit le plus clairvoyant.

Trois conditions pathologiques peuvent se présenter : celle de la *rétention* des règles, celle de leur *excès*, celle de leur simple *difficulté*.

Y a-t-il rétention?

Je commence par m'enquérir de l'état causal : la rétention peut tenir à ce que le sang menstruel n'est pas fourni par les vaisseaux de la matrice ou déposé dans la cavité de ce viscère; —ou à ce que le sang y est déposé, mais retenu par un obstacle physique, tel qu'un vice de conformation ou une tumeur de voisinage, une inflammation sympathique. Primitive, elle peut être liée à la puberté, la puberté elle-même peut l'être à la chlorose, la chlorose à une débilité du système vasculaire, à un vice originel héréditaire ou acquis. C'est ce dernier que j'attaquerai en premier lieu, et ainsi de suite, en remontant l'échelle morbile. Cela fait, j'essayerai de provoquer l'organe utérin, selon les conditions particulières de manque ou d'excès de sensibilité, de manque ou d'excès de force; et j'aurai recours aux médicaments capables d'aider à l'action des moyens employés précédemment, selon qu'il y aura lieu d'exciter, de calmer, de dériver : n'oubliant pas qu'il faut pour rétablir les règles plusieurs années quelquefois, puisque Astruc croyait ces moyens très-souvent infructueux.

Ces médicaments, quoique connus, doivent être remémorés :

1° L'apiol (principe actif de l'*apium petrolesinum*) : lorsqu'il semble n'y avoir d'autres indications à remplir que d'agir sur la circulation utérine, sur son appareil vaso-moteur, et à solliciter, par son intermédiaire, les vaisseaux à laisser échapper le sang. De 1 à 5 ou 6 capsules par jour, la veille présumée des règles. (Joret.)

2° L'ergotine (principe du seigle ergoté) : lorsque les vaisseaux se contractent insuffisamment, et que l'atonie est la cause du défaut d'écoulement, — de 50 centigrammes à 1 gramme par jour. (Enriotti.)

3° Chlorure d'or et de soude : lorsqu'il s'agit d'augmenter l'activité du tissu utérin, en augmentant l'activité des vaisseaux absorbants. — 3 grammes divisés en 50 pilules, de 1 à 5 par jour, une heure après le repas. (Martini.)

4° La rue, la sabine en teinture, en pilules, en infusions concentrées; les lavements de sulfate de quinine à la dose de 50 centigrammes, 1 gramme, sont utiles, — chez les femmes molles, convalescentes de la chlorose, après le traitement par le fer, lorsque les suppressions récentes tiennent à l'inertie de la matrice.

5° Les sangsues ou la saignée, l'aloès, lorsque l'utérus est inerte, par suite d'un engorgement du col ou de l'intestin.

6° Certaines eaux minérales, chaudes, ferrugineuses et légèrement alcalines; telles que l'eau de Bourbon-Lancy, où Fernel, dit-on, envoya Catherine de Médicis[1] : lorsque l'apathie de l'utérus tient à une chlorose, ou à un tempérament trop lymphatique.

7° Les frictions, pratiquées avec un tissu chaud un peu irritant, tel que la laine, sont de tous les agents ceux qui ont la plus grande efficacité pour réveiller l'action engour-

[1] Le nom d'une des sources de la station thermale, appelée *la Reine*, vient à l'appui d'une tradition qui attribue à son usage la fécondité de cette princesse.

die des capillaires de la peau, lorsque l'état nerveux tient à une chlorose accompagnée de lymphatisme.

8° Les bains chauds conviennent dans les mêmes circonstances. L'appareil locomoteur se sent fortifié sous leur action, surtout s'ils sont suivis de frictions dont nous venons de parler. La répugnance que les malades éprouvent ordinairement pour l'exercice diminue alors; et, leurs forces étant accrues, ils peuvent s'y livrer avec plus de facilité et d'avantage.

9° Dans le même sens, et lorsqu'il n'existe pas une sensibilité trop vive de l'utérus, convient l'équitation au grand air, à la lumière diffuse, ou à l'ombre d'un chaud soleil.

10° Les bains de siége froids ou très-chauds, les pédiluves, les douches sur les membres pelviens, trouvent leur indication dans les rétentions où il n'existe pas de congestion ovarique ou utérine, une irritation chronique des organes génitaux.

11° Enfin : l'électricité a opéré quelquefois le rétablissement du flux menstruel, dans les cas de suppression qui ne sont accompagnés ni de pléthore, ni d'éréthisme; lorsque la maladie semble dépendre de l'inertie, ou de quelque autre mode asthénique.

12° En tout état de cause, les minoratifs, qui entretiennent le ventre libre, et de temps à autre un purgatif, tel que l'aloès, pour fluxionner l'extrémité inférieure de l'intestin et dériver l'irritation utérine, sont indispensables.

Quand les filles éprouvent tous les symptômes accompagnant la menstruation, et qu'ils reviennent à des époques périodiques avec pesanteur et tiraillement au périnée, à l'hypogastre, à la vulve, sans apparition du sang, il faut s'assurer s'il n'y a pas imperforation, ou s'il existe à l'utérus quelque vice de conformation. Ces symptômes peuvent se présenter à des époques régulières, et pendant bien longtemps, sans qu'il en résulte d'accidents graves; mais finis-

sent par déterminer des troubles divers, y compris ceux du genre nerveux. En palpant l'hypogastre, on y sent une tumeur dure, indolente, ou peu sensible. En examinant la vulve, on la trouve bouchée par la membrane hymen, qui, tendue et bombée, présente de la résistance ou de la fluctuation. Un chirurgien doit être appelé.

Y a-t-il hémorrhagie?

Nous procéderons de même. Pour nous, il n'existe pas de traitement des névroses menstruelles — applicable de préférence à une catégorie; il n'existe que des moyens et des indications.

Nous en sommes d'autant mieux convaincu, que les opinions diffèrent sur le choix des instructions. Si Fernel, par exemple, dit qu'aucune perte de sang n'est jamais salutaire, qu'elle apaise tout au plus les symptômes, mais ne les déracine pas entièrement (*De sanguinis emissione*, lib. II, c. I); Dominique Raymond, expert en la matière, affirme que les hémorrhagies spontanées et utérines, indépendantes de tout vice de la matrice et de tout autre mal, ne sont jamais dangereuses, si elles ne sont ni excessives, ni de longue durée. (*Des maladies qu'il est dangereux de guérir*, 1816, p. 167.) Quoi qu'il en soit du partage des avis, des faits et des inductions découle ce précepte en vertu duquel il peut exister autant de traitements que de malades, selon l'axiome hippocratique, et où chaque malade doit être l'objet d'une étude attentive qui fournira tels ou tels enseignements: de sorte que, les médicaments, les agents curateurs, dont nous nous servons dans les névroses occasionnées par une rétention, peuvent être les mêmes que ceux qu'on emploie dans la dysménorrhée, mais composés différemment. Quelques fleurs assortiraient au besoin mille bouquets. L'habileté du médecin, a dit le grand Ph. Pinel, consiste moins dans l'usage

répété des remèdes, que dans l'art profondément combiné d'en user à propos ou de s'en abstenir. Ainsi, dans les névroses menstruelles occasionnées par l'hémorrhagie, on peut se servir, comme dans les autres, de la sabine; mais à dose peu élevée, selon la coutume de Beau, de 5 à 10 centigrammes par jour, en pilules; pareillement de l'aconit, à la dose de 4 grammes dans un julep, et sous forme d'alcoolature, qui réussit souvent ainsi, comme l'a prouvé le docteur Marotte. Quand la chlorose les accompagne, le perchlorure de fer doit être administré pendant plusieurs jours, de 50 centigrammes à 1 gramme dans une potion gommeuse. Quelquefois les hémorrhagies utérines dépendent de la faiblesse de l'intestin; il faut, comme Dubois de Rochefort, employer alors le fer, qui donne du ton.

Un moyen préconisé par M. Lippert, quand les hémostatiques échouent, est celui des injections sous-cutanées d'ergotine : 1 gramme pour 1 gramme et demie d'eau distillée, une ou deux fois par jour, soit sur la partie antérieure du thorax, soit sur la partie ovarienne ou utérine de l'abdomen. Dusourd conseille, quand la femme est très-faible, d'associer au seigle ergoté la décoction de cachou ou l'extrait de ratanhia; et, s'il existe une très-grande susceptibilité nerveuse, d'unir la valériane aux opiacés, et si les opiacés échouent, d'administrer la valériane et l'ergot de seigle en même temps. Louis Septal et David Hamilton ont recommandé une forte décoction d'écorce d'oranges aigres ou incomplétement mûres.

Les bains de rivière et les affusions sont d'une grande efficacité, quand on s'est assuré que le flux menstruel dépend d'une inertie du système organique général; et alors on leur associe les toniques de toute espèce : l'écorce du Pérou, la gentiane, la petite centaurée, la valériane sauvage, la serpentaire de Virginie, la cannelle, la rhubarbe, le quassia amara, le vin généreux, les préparations ferrugineuses,

les aliments roborants, la gymnastiqne, les promenades en voiture, etc., etc.

Si, au contraire, la malade est jeune, d'une constitution robuste, d'un tempérament sanguin, on prescrira un régime antiphlogistique, et l'on recourra aux phlébotomies; mais avec prudence, parce que les névroses supportent difficilement les pertes de sang.

Avant d'instituer tout traitement, en un mot, on s'assurera si la ménorrhagie est active ou si elle est passive.

Nous ne parlons pas ici, bien entendu, du traitement à opposer immédiatement aux hémorrhagies qui exposent la vie des malades; parce que nous supposons que le lecteur est instruit sur ces moyens, qu'on trouve dans tous les livres de pathologie interne.

Y a-t-il simple difficulté?

L'état local offre peu de prise. Il est presque toujours dominé par des conditions constitutionnelles ou diathésiques, ayant leur source dans un vice du sang ou des vaisseaux lymphatiques, dans des habitudes professionnelles, dans le régime de vie. La connaissance du mal exige alors beaucoup de tact; parce que la pathologie est moins accusée, moins saisissable, les moyens thérapeutiques sont moins à portée. Quelquefois une bonne hygiène peut suffire : faites comprendre alors aux familles qu'il est plus facile de prescrire que de s'abstenir, et qu'un air pur, la promenade, l'exercice manuel, l'équitation, la natation, la gymnastique, une nourriture choisie, une juste tempérance, des mœurs douces et le temps, sont les médicaments par excellence. C'est le cas d'invoquer la maxime de Celse : *Optima medicina est non uti medicinâ.*

On entend par dysménorrhée un écoulement difficile des règles, accompagné de douleurs. Cette menstruation,

difficile et douloureuse, s'observe le plus fréquemment chez les personnes dont la sensibilité générale ou utérine est exaltée, chez celles d'un tempérament bilieux et chez celles qui sont stériles. Si elle dépend d'une constriction des artères utérines, la première indication est de prescrire une petite saignée du bras, puis des bains de siége tièdes, puis des fumigations émollientes au vagin. Si la malade éprouve des tranchées, on fomentera l'abdomen avec des compresses imbibées d'une décotion émolliente et narcotique. S'il y a une susceptibilité nerveuse excessive, on administrera la morphine, l'éther, la belladone à l'intérieur, le chloroforme *in loco*, la teinture de castoréum en potion, les fomentations aromatiques, la myrre en suppositoire. les grands bains tièdes prolongés.

Comme dans l'aménorrhée, les laxatifs sont de constante prescription.

Il y a des jeunes femmes, dit Robert Whytt, qui, vers le temps du retour de leurs règles, sont sujettes à éprouver de violentes douleurs au dos et au ventre, des pâmoisons, du délire, et quelquefois des convulsions. En pareil cas, le demi-bain chaud est d'une grande utilité. Mais, comme il arrive souvent que ce remède ne peut s'employer dans le moment, je conseille, en général et avec succès, de prendre un lavement d'eau chaude où il entre cinquante gouttes de laudanum, et d'appliquer sur le ventre un cataplasme d'herbes émollientes enfermées dans de la flanelle. Si la malade n'a pas le ventre libre, il faut, au moyen d'un lavement laxatif, fait avec l'asa fœtida, lui procurer une selle avant le lavement, etc., etc. J'ai vu quelquefois des filles sujettes à avoir des syncopes et des convulsions après que chaque période des règles était passée. Je suis porté à croire que ces maux dépendaient de ce que l'évacuation avait été moins abondante qu'elle ne devait être ou qu'elle n'avait été précédemment. Dans un cas de cette espèce, les remèdes

suivants, continués durant deux ou trois mois, ont eu tout le succès possible. Prenez : aloès succotrin et asa fœtida, extrait d'ellébore noir, de sel de mars et de safran, de chaque un gros, pour faire des pilules de 20 centigrammes. Puis prenez : racine de gentiane, de calamus aromaticus, de chaque une once ; puis, de sommités de petite centaurée, six gros; de fleurs de romarin, deux gros. — Mêlez. Versez sur le mélange quatre litres d'eau bouillante, laissez infuser pendant six heures, et passez. Ajoutez à la colature dix onces de teinture de quinquina. On prendra trois onces de ce médicament, deux fois par jour, et un bain de pieds tous les soirs à l'heure du coucher. (*Les vapeurs et les maladies nerveuses*. 1767, tome II, de la page 248 à la page 252.)

Mais nous n'indiquons ces moyens que comme très-facultatifs; attendu que, — pour la dysménorrhée, comme pour l'aménorrhée, comme pour la ménorrhagie, — les états nerveux peuvent dépendre des mêmes causes, de causes différentes, de causes combinées, et exiger soit les mêmes médications, soit des médications opposées, soit des médications combinées. Hippocrate assigne à la convulsion deux causes opposées — la réplétion et l'inanition : « *Convulsio ex repletione aut vacuatione oritur.* » Or il est évident que ces deux genres demandent chacun un traitement différent[1].

Y a-t-il enfin déviation?

Le premier but que l'on doit se proposer est de rappeler les menstrues à leur état normal. Si l'on arrête l'écoule-

[1] Nous ne parlons pas de la dysménorrhée par cause mécanique (qui ne se manifeste qu'à l'époque cataméniale et a peu de retentissement sur l'état général), parce que, dans ce cas, elle appelle le secours du chirurgien. — Voyez Kidd, *Gynæcologie*, 41e réunion de l'Association Britannique.

ment avant d'avoir rempli cette indication, un engorgement de l'organe où il siége est à craindre, et l'écoulement peut se porter sur un point plus essentiel.

A cet effet, si la déviation est récente, accidentelle, si les organes génitaux ne sont le siége d'aucune irritation chronique qu'il faudrait combattre tout d'abord, on applique des cataplasmes en dedans des cuisses, on place à la vulve quelques sangsues que l'on renouvelle à courte distance dans la même période, on frictionne l'hypogastre avec la teinture de rhue ou de sabine, on administre soir et matin une infusion de feuilles d'armoise avec 60 grammes de fleurs de safran; on prescrit au besoin l'aloës et la myrrhe en suppositoire; au besoin encore, on ordonne des lavements au sulfate de quinine : et tout cela quand le molimen menstruel se fait sentir, aux époques où les menstrues paraissaient, peu de temps après qu'elles fussent supprimées.

Cependant, si les règles sont remplacées par un écoulement sanguin depuis la puberté, si le sang ne sort pas du poumon, de l'estomac ou de la vessie, et surtout si l'écoulement s'opère par une partie peu nécessaire à la vie, il faut le respecter... tant que l'hémorrhagie n'est pas assez abondante pour épuiser le sujet. Dans le cas contraire, on se gardera, en tâchant de rappeler les règles, d'essayer de prévenir l'hémorrhagie par des saignées du pied. Ainsi les déviations par le nez ou la bouche ne sont pas dangereuses, quand elles sont modérées. Les déviations par les hémorrhoïdes sont communes et respectables, tant qu'elles coulent dans certaines bornes. Mais celles qui ont lieu aux bronches et aux poumons peuvent faire craindre la phthisie et doivent être surveillées des plus attentivement, détournées avec énergie. — Quant à celles de l'estomac, elles sont presque toujours accidentelles et méritent une médication active, à raison de la faiblesse qui les suit : les bains de pieds sinapisés, les frictions sur les membres inférieurs, les boissons

gazeuses froides, le décubitus dorsal sur un lit dur et à dos élevé, une large aération dans un appartement retiré ; et si l'on redoute le retour de l'hématémèse, la veille présumée de ce retour, on mettra des sangsues aux cuisses.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que : si les spasmes sont fréquents, si l'état nerveux est aigu, la laitue, le tilleul, la fleur d'oranger, le sirop diacodé, les lavements d'asa fœtida, etc., seront employés concurremment, et la moutarde sera remplacée par la vapeur, dirigée sur la vulve et le périnée.

Et si, maintenant, ces troubles se présentent dans l'aliénation mentale, on s'inspirera des principes que nous venons d'exposer, en se souvenant : que la folie dépendante en tout ou en partie de la menstruation est assez commune, très-guérissable au début, ou lorsqu'elle n'a pas touché aux portes de la chronicité, principalement lorsqu'elle vient d'accidents physiques. Dans une maison d'aliénés, un médecin ne doit jamais l'oublier ; et, s'il sait ne pas l'oublier (sans confondre l'état menstruel épiphénomène avec l'état menstruel principe morbide), il rendra de grands services, en ramenant à la raison des malades crus incurables, ou en obtenant chez eux une grande amélioration. Or, pour arriver à ce résultat, il ne négligera aucune recherche, surtout celle du pouls qui, ainsi que l'avaient remarqué Bordeu et Fouquet, est rebondissant, développé, si les règles doivent être abondantes, — roide, serré, convulsif, si elles doivent être empêchées[1]. Quand les règles coulent trop abondamment, on verra s'il y a lieu de les modérer ; si elles sont insuffisantes, on cherchera à les stimuler par des moyens appropriés toujours aux motifs les plus élevés, aux causes fondamentales. On voit que les agents médicamenteux ne manquent pas pour combattre les névroses menstruelles. Et, au premier abord, on croirait, — en voyant, par cette division si

[1] D'après Rabuteau et d'après Henning, le pouls — pendant la période menstruelle — diminue régulièrement de fréquence.

simple, que celles-ci tiennent seulement à un défaut, à un excès, à un vice cataménial, comme nous l'avons dit, — que rien n'est plus facile que de le traiter. On serait dans l'erreur. Les causes peuvent en être multiples, associées, surajoutées; on peut prendre pour cause de la folie une suppression menstruelle qui en est la conséquence, ainsi qu'il arrive parfois au début de certaines vésanies, ou aux époques cataméniales mêmes que le délire exaspère. En outre, la nature des causes, généralement de divers ordres, physiques et morales, se mélange et en rend la distinction difficile; enfin, la marche de la maladie, par cela même que celle-ci est deutéropathique, n'affecte pas des périodes d'invasion, d'état, de déclin, avec lesquelles on puisse lutter carrément, — ou ne tient point à un principe spécifique, destructible à l'aide d'un remède pharmaceutique d'une efficacité reconnue. De sorte qu'il est impossible de leur appliquer les méthodes thérapeutiques naturelles, et que la méthode analytique est la seule qui leur convient. Or celle-ci consiste : à analyser les éléments de l'affection, puis à les combattre dans l'ordre de leur force pathologique. Ce procédé est-il bien employé? les résultats sont heureux. Est-il employé sans mesure ou sans discernement? les succès seront nuls ou douteux. C'est un travail, par conséquent, qui exige de la sagacité, de l'expérience, et beaucoup de persévérance.

On se posera, sans doute, cette question : A quels signes reconnaître une névrose menstruelle? Je répondrai : La névrose menstruelle, n'étant point issue d'un principe spécifique, tel que le cancer et la syphilis, ne reçoit pas l'empreinte de son affection mère. Elle existe : parce que la cause qui l'a produite ne l'a pas abandonnée, parce que les symptômes physiques et moraux marchent de pair pour attester leur solidarité, parce que le traitement, qui parvient à détruire l'effet, détruit presque toujours en même temps la cause et rétablit la santé.

Quand nous aurons eu le bonheur de réussir, de combattre avantageusement l'état physique de nos malades, nous ne les aurons pas toujours et définitivement guéris.

Une tâche nous reste à remplir.

On aura beau nier l'âme, entasser sophismes sur sophismes, accumuler les hypothèses pour diviniser la matière, il faudra bien, si l'on veut être vraiment médecin, c'est-à-dire envisager son sujet sous tous ses aspects, tenir compte de l'état moral, de cette partie de notre être qui aime, réfléchit, agit automatiquement dans certains cas, se livre dans certains autres à des actes délibérés dont il était libre de se dispenser et dont il est responsable, à une vie enfin qui, quoique échappant à nos explications scientifiques, n'en est pas moins positive. Cette vie, que la brute ne possède pas, a ses aspirations et ses affections qui exigent des secours et des conseils particuliers. Nous ne devons jamais l'oublier, sous peine de nous réduire au rôle de vétérinaires. Cette obligation est surtout étroite dans le traitement des névroses, qui ont des rapports si intimes avec le principe pensant.

Si nous ne l'avons pas signalée plus tôt, c'est que, dans cette étude, nous nous sommes occupé de maux dépendant de désordres organiques, connus, visibles, palpables, où la psychologie occupe un rang secondaire. Mais, quoique hiérarchiquement inférieur, celui-ci ne doit pas être négligé : d'abord, parce qu'il peut être une complication sérieuse, chez un sexe d'une sensibilité qui le porte aux émotions vives ; — ensuite, parce qu'après la disparition de certains signes corporels subsistent parfois des troubles d'un ordre supérieur, qui nécessitent l'intervention de la médecine morale, pendant très-longtemps encore, au risque de voir survenir des rechutes ou des récidives.

L'on conçoit, du reste, que nous ne pouvons qu'indiquer cette prévision, où la thérapeutique, pleine d'écueils, de-

mande une main exercée, un esprit subtil, beaucoup de tact.

Dans ces conjonctures, peut-être aussi nombreuses que les patients, les livres n'apprennent rien : c'est dans son expérience, dans sa sagesse, et principalement dans son cœur qu'il faut puiser des ressources.

Les causes morbides, le milieu social, l'état passionnel, le genre d'éducation, le degré d'impressionnabilité, les inclinations natives, l'âge, le tempérament de la personne, sont des sources capitales d'enseignements.

Quoique les dérangements relatés ici soient justiciables avant tout des médicaments physiques, ils sont parfois juxtaposés à des situations mentales qui, si elles ne sont point la base de l'affection, sont des obstacles à la cure ou lui font échec : un amour malheureux, une union mal assortie, la perte d'un objet chéri, la gêne du ménage, des vices honteux, la jalousie, des revers, entretiennent souvent la névropathie ou s'opposent à une issue favorable. Ce sont autant de circonstances qu'on ne perdra pas de vue, si l'on ne veut s'exposer à des déceptions. Leur connaissance guidera le praticien dans le dédale des incidents pathologiques et lui servira de fil conducteur dans la voie du pronostic, auquel demeure suspendue sa réputation : elle lui inspirera des prescriptions salutaires, — voyages, distractions, travail, repos, société, lectures, avis, mariage, célibat, relations, prohibitions, etc., etc., — qu'il est impossible de traduire en préceptes absolus.

§ III.

L'état moral qui accompagne le flux menstruel chez beaucoup de personnes, les névroses et l'insanité dont elles sont affligées encore souvent à cette époque, — à en juger par le

nombre de faits recueillis dans cette monographie, — nous imposent le devoir de nous arrêter un instant, avant de conclure, sur les conséquences légales qui peuvent résulter de troubles entraînant casuellement la perte de la raison.

Il est admis maintenant, et les verdicts rendus en font foi, que la grossesse porte parfois à des actions féroces ou insensées, et amoindrit la responsabilité de leurs auteurs.

De la science, ce point acquis est passé dans le domaine public et s'est inculqué, non sans peine, dans l'esprit des magistrats; quoique, avant la rédaction du Code, on eût déjà prescrit qu'une femme ne pourrait être mise en jugement sans une visite qui constatât l'état ou l'absence de grossesse, capable de priver de la présence d'esprit nécessaire à la défense ; quoique, bien longtemps avant, Paul Zacchias, médecin du pape Innocent X, eût déjà déclaré que des femmes mal réglées, qu'on tenait pour possédées, fussent des mélancoliques, des folles à idées fixes.

Pourquoi la menstruation ne bénéficierait-elle point d'une situation analogue ? Les suites de leurs anomalies ont une grande similitude, elles ont leur point de départ dans le même appareil ; elles doivent avoir droit à d'égales faveurs, ou plutôt aux mêmes protections.

Non pas que je veuille innocenter toutes les coupables qui se trouvent dans une position physique de l'un ou de l'autre cas. Dieu m'en garde ! Ce serait imiter le docteur Retz, qui prétendait, par un émétique, éloigner du crime. Ce serait pousser trop loin la croyance aux influences matérielles, et compromettre la cause du dualisme qui nous est chère. Mais nous pensons, avec une foule de savants professant nos doctrines philosophiques, que la morale ne perdrait rien à s'inspirer des décisions de la médecine basée sur une longue expérience, avant de porter une sanction ou déterminer la part d'imputabilité qui revient à chacune, qu'il est si dif-

ficile de saisir, et pour laquelle on ne saurait s'éclairer de trop de lumières.

L'homme est libre. Mais quand commence-t-il, quand cesse-t-il de l'être? Et jusqu'à quel point l'est-il, en général et en particulier? Question insoluble, abîme insondable, mystère que pénètre seul le regard de Celui pour qui rien n'est secret. Le mot liberté est élastique à l'excès. Pour le vulgaire, il signifie le pouvoir de contenter ses désirs; pour le sage, la possibilité de remplir ses obligations. Cependant ces diverses libertés sont les branches d'un même arbre; elles découlent d'un même principe, — la faculté que nous possédons de choisir, dans certaines limites, entre les sollicitations d'en haut et celles d'en bas, les instincts et les idées, les sentiments, les passions. Nous disons : dans certaines limites. En effet, ces sollicitations, motifs ou mobiles, sont de poids et de nombre indéfinis; et de l'esprit le mieux trempé à l'esprit faible, que de degrés, que de nuances dans la force de résistance! que de conditions où l'œil le plus subtil ne parvient à pénétrer! que de faits auxquels on accorde une qualification imméritée, que d'actes flétris demandent indulgence! Vous promenant sur le bord d'un fleuve, vous voyez quelqu'un se jeter à l'eau; il va sauver un noyé. La foule applaudit silencieuse, prête à tresser une couronne. S'il eût réfléchi, s'il eût pensé à sa femme, à ses enfants, à la mort, aurait-il exposé ses jours? Ce n'est pas certain. Et pourtant, la réflexion double le prix de l'œuvre. Pourquoi donc, par une étrange contradiction, fait-on de son absence une marque de grandeur en maintes circonstances? La Rochefoucauld avait bien raison, quand il a écrit cette maxime : « Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite lui-même. » — Ou bien, vous voyez un homme qui se jette à l'eau pour se tuer. Qui l'a poussé à sa résolution? Un chagrin, une déception, le dégoût, la boisson, des souffrances... peut-être la vanité.

Une heure plus tard, sous une saine impression, au souvenir du passé, en présence d'amis, à la vue de sa famille, de la satisfaction que procurent quelques moments de santé, sa tentative eût changé de direction et se transformait en bienfaisance. Et, pourtant, il n'y a que deux mots pour caractériser ces situations : crime ou folie. Qui donc serait à même de les apprécier équitablement, s'il ne connaît pas (chose habituelle) les plus petites suggestions, les moindres sensations qui ont pesé sur sa volonté et l'ont affaibli dans son libre arbitre? Et s'il était permis de les dévoiler, que d'héroïsme ou de vertus, réduits à leur valeur, ne seraient plus que des impulsions instinctives, une heureuse spontanéité, c'est-à-dire un don de nature qu'on ne peut guère aliéner !

Par conséquent, le libre arbitre, rigoureusement parlant, n'est qu'une puissance relative. Nous jugeons — au nom du Code, de notre conscience, de préceptes absolus, — mais d'après l'apparence, mobile, hypocrite, incomplète, plus ou moins bien évaluée et interprétée.

En un mot :

Nous sommes inaptes à juger parfaitement, parce qu'une partie des influences qui ont déterminé les intentions échappent à notre regard.

Ainsi, la constipation, — on en a vu la preuve chez Napoléon, Talma, et quelques autres grands hommes, — aigrit le caractère ; — certaines personnes sont sujettes à des crampes d'estomac, qui, les ayant débilitées, les rendent irascibles ; — la surdité entretient la colère et la défiance ; — une affection vaporeuse laisse à sa suite une vive émotivité ; — si le tempérament nerveux entraîne avec lui l'impressionnabilité, le lymphatique implique l'indolence, le bilieux l'emportement. Telles professions créent ou provoquent des inclinations morbides. Voilà autant d'états qui pèsent sur nos sensations, puis sur nos idées, enfin sur nos actes.

L'éducation et l'instruction ont, également, leur part dans nos décisions : avec la première, on a reçu des habitudes sociables, courtoises, qui ornent le cœur en aidant à pratiquer le précepte de la charité; avec la seconde, on a recueilli des enseignements, embelli son esprit de connaissances qui ouvrent des horizons, étendent le jugement, fortifient l'appréciation. De sorte qu'un homme élevé et instruit est plus coupable, s'il agit mal, que l'ignorant et le rustre. Et nous croyons que, dans les révolutions, religieuses ou politiques, la plus grande charge doit retomber sur les fauteurs du désordre qui étaient le mieux à même d'évaluer leurs mobiles et calculer la portée de leurs violences. J'ajouterais, peut-être, que la fortune n'est pas sans avoir quelque droit à nos sévérités, en ce sens que si elle amollit les âmes mal trempées, elle met à l'abri des besoins matériels et, en adoucissant l'existence, ôte tout prétexte aux passions brutales. Un médecin ne doit omettre aucune de ces considérations, ne doit négliger aucun détail; parce que l'étude de l'influence réciproque du physique et du moral est de son domaine, qui n'a pas de limites.

Plus donc nous fournirons aux juges des éléments d'appréciation, des moyens d'investigation, des instruments d'analyse, plus nous aiderons la justice à se rapprocher de la vérité, à s'éloigner du relatif, à imiter Dieu.

Un crime, un délit étant commis, rechercher le coupable et le degré du mal : tel est le problème à résoudre, dans toute médecine légale.

L'homme de l'art, appelé à émettre son avis, ne doit manquer aucune occasion de prouver au tribunal que, si les misères morales contribuent pour une large part à la violation des lois, les misères physiques y prennent une part aussi étendue; — et que celles-ci pèsent d'autant plus dans la balance des déterminations, qu'elles sont inévitables pour une partie de l'existence.

Que nos paroles, cependant, n'aillent pas au delà de notre pensée. Le médecin ne doit aller qu'avec circonspection, au risque même de nuire à la cause en provoquant les soupçons ou la méfiance. S'il sait que la menstruation, dans ses écarts, peut engendrer toutes les affections nerveuses, l'aliénation mentale, la paralysie, la mort, il n'ira pas jusqu'à croire qu'une faute commise chez une personne mal réglée est toujours le résultat d'une causalité morbide, qui annule ou atténue plus ou moins la liberté. Il étudiera chaque fait en particulier, les circonstances qui l'ont entouré, précédé, préparé soit dans l'individu, soit dans les ascendants; sans oublier les collatéraux, qui révèlent quelquefois le saut du principe héréditaire. Si les troubles menstruels coïncident avec l'époque de la puberté ou celle de la ménopause, il ne manquera pas de le signaler : la première étant, surtout, digne de considération, comme vierge, le plus souvent, des passions malsaines ou des vicieuses habitudes qui aggravent à bon droit la responsabilité. Et il ne se prononcera qu'après s'être assuré que la menstruation tient l'état nerveux sous sa dépendance, ou tout au moins la cause, — par les rapports existant entre les deux ordres de phénomènes dans l'état pathologique et à la suite du traitement, par les rapports établis entre la marche de l'état nerveux et celle de la cure.

Un mal peut être une excuse, jamais un prétexte.

Le médecin ne doit jamais perdre de vue, non plus, qu'il ne faut point trop légèrement ajouter foi aux rapports que font les malades. Souvent elles cherchent, par des manœuvres condamnables, à l'induire en erreur pour provoquer le retour d'un écoulement dont l'absence n'est que l'indice certain qu'elles se sont écartées du sentier de la vertu. C'est surtout auprès des jeunes filles, et spécialement quand elles mènent une vie suspecte, qu'il doit se mettre sur ses gardes. On sait que, de tout temps, les filles devenues enceintes sol-

licitent, pour cacher leur grossesse, des moyens, propres à se débarrasser d'incommodités attribuées au retard ou à la suppression morbides du flux. Il en est de ces coquettes qui, au déclin de l'âge, lorsque la cessation naturelle des menstrues s'est effectuée, viennent encore demander quelques secours pour rappeler et faire revivre des signes de jeunesse dont elles sont totalement et irrévocablement privées. Enfin, que le médecin soit constamment en garde contre les sollicitations de ces astucieuses criminelles, pour qu'il n'en soit pas la dupe; car, une fois qu'on y a cédé, il n'est plus temps, et les remèdes donnés peuvent produire des maux incalculables. Au reste, lorsque la malade est une jeune fille ou une veuve, on n'administrera point de remèdes pour guérir la suppression de la menstruation avant le terme de quatre à cinq mois, époque où l'on peut, sans la moindre difficulté, s'assurer si la maladie dépend d'une grossesse ou non : on contentera la plaignante avec des remèdes insignifiants, jusqu'à ce que l'on se soit convaincu de son état. Soyons toujours, quoi qu'il arrive, le *vir probus ac medendi peritus*, l'honnête homme dont parle le poëte.

De l'ensemble des faits, du résultat de notre pratique, et de l'opinion de la science, on peut déduire ces propositions, qui en seront le résumé :

1° Il existe des névroses, évidemment liées — soit aux troubles de la menstruation, uniquement et directement, — soit à ces troubles causés ou entretenus par un ou plusieurs états pathologiques variables, — soit à un état de la menstruation en apparence convenable.

2° Ces névroses que, pour ces motifs, j'ai appelées menstruelles, et dont la suppression est la cause la plus fréquente, guérissent le plus souvent avec la régularisation du flux ; quoique, parfois, la névrose disparaisse avant le retour de la fonction à son jeu normal.

3° Infinies par leur forme et par leur nombre, elles pourraient figurer une échelle diatonique, commençant au simple mal de tête et se terminant à l'apoplexie ou à la folie, qui, jusqu'à plus ample informé, aurait le plus lourd partage.

4° Dans cette dernière affection, les règles, même en dehors de tout état causal, exercent une influence marquée sur la marche des symptômes autant que sur le but final.

5° La folie menstruelle affecte de préférence la forme de la folie caractérisée par le désordre général des facultés mentales — celle, ensuite, de la folie caractérisée par une perversion des instincts exempte de délire verbal. La nymphomanie et l'hystérie, immédiatement liées aux troubles de la menstruation, tiennent une place secondaire parmi les vésanies, contrairement aux croyances qui ont régné de tout temps.

6° Les névroses menstruelles occupent une situation importante dans la pathologie, — indépendamment des troubles menstruels symptomatiques qui surgissent dans le cours de ces affections. Et par l'empire que le corps y exerce sur l'esprit, elles méritent de fixer l'attention du magistrat après celle du médecin.

7° A raison de leurs complications et de leurs marches, la méthode thérapeutique qui leur est applicable est l'analyse clinique, consistant à donner à chaque élément son rang légitime, à le combattre à son tour, et à attaquer le mal dans sa source, située souvent à une distance fort éloignée de l'utérus.

8° A ces divers titres, les névroses menstruelles confinent aux névroses diathésiques et aux névroses liées aux états constitutionnels.

FIN

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

I

Le corps humain est une confédération d'organes, présidée par des forces qui impliquent une puissance mère, indispensable pour en maintenir l'harmonie et l'unité. Cette harmonie rend plus ou moins solidaires les parties de l'organisme, et explique l'écho qu'elles trouvent dans leurs souffrances réciproques. On appelle cet écho de la sympathie, par analogie avec les douleurs auxquelles les hommes s'associent. Sa force est basée sur l'importance de la fonction atteinte, et son ascendant sur l'économie. Chez la femme, l'utérus est l'organe et l'ovulation la fonction qui exercent la plus grande influence sur l'être vivant; parce qu'ils expriment le rôle principal que joue, dans la vie physique, une moitié de l'humanité. Et comme le système nerveux, dans les deux sexes, jouit de la prépondérance vitale, il rivalise d'influence avec l'appareil générateur féminin, — ce qui met les nerfs et le cerveau en relations, par conséquent en sympathies mutuelles toutes spéciales.

Les faits et l'expérimentation prouvent cette mutualité. En particulier, l'écoulement appelé époques ou règles, une des manifestations de cet appareil, varie donc selon l'influence exercée sur elle par les actes nerveux, directs ou indirects, quels qu'ils soient : émotivité, éducation, impressions, mœurs, climats, hérédité, etc., etc. De là : la diversité des heures de la puberté, de la nubilité, de la ménopause, — les troubles apportés aux flux mensuel, lors de son apparition périodique ou aux temps d'arrivée et de cessation. . . . . 1 à 10

II

L'anatomie ou la physiologie peut-elle donner la clef de l'action sympathique? Les opinions sont diverses à ce sujet : Broussais, Adelon, Magendie, Delille,

Brown-Séquard, Rouget, Budge, Robert Whytt, Prochaska, Galet, Lamarck.
La doctrine de la réflectibilité tranche-t-elle la question? Puisque le pouvoir réflexe s'accroît par la séparation du cerveau et de la moelle épinière, comment se fait-il que, malgré la présence du cerveau, l'influence de cet organe sur l'utérus et ses annexes soit si grande? et, d'un autre côté, s'il y a action réflexe entre deux organes qui n'ont reçu aucune excitation extérieure, que devient la définition des auteurs?
Il faut attendre du temps et de la science une démonstration rigoureuse. . . . . 10 à 17

III

Qu'est-ce donc que la menstruation? Le résultat du molimen hémorrhagique de la femme, en tant que féconde, c'est-à-dire tant que de ses ovaires se détachent des ovules aptes à être fécondés; quoiqu'on ait vu des filles perdre bien avant d'être pubères, dès le plus bas âge, même dès la naissance.
Ce molimen tient à une disposition générique, de double nature. La fluxion locale qui en dépend est si nécessaire, que lorsqu'un obstacle s'y oppose, elle se porte ailleurs, et se montre d'autant plus dangereuse que l'organe qui en devient le siége est plus important. Exemples de déviation par tous les points du corps. Exemples d'hommes atteints de perte périodique simulant celle des femmes, et prouvant que la disposition hémorrhagique générale de celle-ci n'est que secondaire. Ce qu'il advient aux personnes nerveuses, quand le flux menstruel est gêné ou détourné de son cours. . . . . 17 à 23

PREMIÈRE PARTIE

NÉVROSES SIMPLES

LIÉES AUX TROUBLES DE LA MENSTRUATION.

§ I

OBSERVATIONS. PAGES.
1. — *Céphalalgie*, causée par une rétention invincible, chez une vigoureuse fille de 21 ans. 23
2. — *Céphalalgie*, causée par des pertes, chez une fille de 19 ans, qui fut guérie par les eaux minérales. 24
3. — *Céphalalgie*, causée par une perte, chez une dame qui guérit à l'aide d'une bonne alimentation. 24
4. — *Migraine*, causée par la cessation des règles, chez une religieuse âgée de 48 ans. 25

OBSERVATIONS. PAGES.

5. — *Migraines*, causées par les règles, chez trois personnes : une Anglaise de 23 ans, une dame de 50 ans, et une femme d'âge inconnu. 26
6. — *Migraine*, causée par les règles, chez une dame de 49 ans, qui guérit par une saignée et avec leur cessation naturelle. . . 27
7. — *Migraines :* l'une causée par l'âge critique, chez une aliénée de 46 ans,—l'autre, causée par ce même âge, chez une aliénée de 53 ans, et dont l'algie alternait avec les époques. . . . 28
8. — *Névralgie trifaciale*, causée par une suppression datant de quatre mois, chez une femme de 45 ans, qui guérit après le retour des règles, provoqué par une poudre sternutatoire. . 28
9. — *Névralgie faciale*, causée par une dysménorrhée, chez une fille de 18 ans, qui guérit après l'application de six sangsues à la jambe gauche. 29
10. — *Odontalgie*, causée par l'âge critique, chez une dame, qui fut calmée par des pédiluves et par des saignées locales. . . . 30

§ II.

11. — *Héméralopie*, causée par une suppression, chez une demoiselle de 16 ans, qui finit par guérir à l'aide d'un traitement inconnu. — Même maladie, causée par une chlorose. 30
12. — *Cécité*, causée par une dysménorrhée, chez une demoiselle de 18 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles.. . . 31
13. — *Cécité*, causée par l'approche des règles, chez une jeune fille, qui guérit avec leur arrivée définitive. 32
14. — *Cécité avec catalepsie* et *paralysie partielle*, causée par une suppression, chez une fille de 27 ans, qui guérit par le retour provoqué des règles. 32
15. — *Cécité avec paraplégie*, causée par une suppression, chez une jeune fille de 18 ans, morte aménorrhéique.. 33
16. — *Cécité avec congestion*, causée par une suppression, chez une dame de 24 ans, qui guérit par l'application de dix sangsues à la vulve.. 34
17. — *Hallucination visuelle*, causée par une suppression, chez une dame de 37 ans, qui guérit avec le retour probablement provoqué des règles. 35
18. — *Hallucination de l'ouïe et de la vue*, causée par une perte, chez une demoiselle de 40 ans, qui a guéri spontanément trois jours après.. 35
19. — *Hallucinations de l'ouïe et du tact*, causées par une frayeur au moment des règles, chez une femme de 22 ans, qui est sortie guérie de la Salpétrière après un court séjour. 36
20. — *Hallucinations avec délire innomé*, causées par une suppression, chez une fille de 30 ans, qui guérit avec le retour

OBSERVATIONS. PAGES.

provoqué de l'écoulement. 37

21. — *Mutisme intercurrent* ou *aphasie*, causé par une suppression, chez une paysanne, qui chaque mois, après ses époques, revenues ensuite, éprouve le même accident. 37

§ III

22. — *Dyspnée*, causée par une suppression, chez une fille de 19 ans, qui guérit après une épistaxis, un bon régime, et des emménagogues. 38

23. — *Dyspnée vertigineuse*, causée par une suppression, chez une femme de 41 ans, qui en mourut. 39

24. — *Dyspnée hémiplégique*, causée par une suppression, chez une femme de 21 ans, que rien ne put guérir. 40

§ IV

25. — *Gastralgie*, causée par une dysménorrhée, chez une femme de 51 ans, qui ne put se rétablir.. 41

26. — *Gastralgie*, causée par des pertes, chez une fille de 25 ans, qui guérit à l'aide d'un traitement comprenant les Eaux. . . . 42

27. — *Gastralgie*, causée par une suppression, chez une fille de 28 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles.. 43

28. — *Gastralgie*, causée par une aménorrhée primitive, chez une fille de 21 ans, qui guérit après l'arrivée des règles et grâce à une opération.. 43

29. — *Gastralgie*, causée par une suppression, chez une paysanne de 26 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles. . . 44

30. — *Gastro-entéralgie*, causée par une suppression, chez une dame, qui ne guérit pas.. 45

§ V

31. — *Névralgie générale*, causée par une suppression, chez une demoiselle de 22 ans, qui guérit après un traitement approprié.. 46

32. — *Névralgies erratiques*, causées l'une par la chlorose, chez une dame, qui guérit à l'aide du sirop ferreux, — les deux autres, par une suppression, chez des filles de vingt et quelques années, qui guérirent lorsque les menstrues eurent reparu. 47

33. — *Névralgie erratique*, causée par une ménorrhagie, chez une demoiselle de 45 ans, qui guérit lorsque les menstrues se furent régularisées. 48

34. — *Hyperesthésie*, causée par une suppression, chez une fille de 51 ans, dont on n'obtint pas le soulagement. 49

OBSERVATIONS. PAGES.

35. — *Hypéresthésie générale avec sciatique*, causée par une suppression, chez une dame de 40 ans, qui guérit par le retour provoqué de la menstruation. 49
Résumé.. 50

NÉVROSES CONVULSIVES

LIÉES AUX TROUBLES DE LA MENSTRUATION.

§ I

36. — *Convulsions*, causées par une ménorrhagie, chez une femme, qui guérit après que le traitement eut régularisé le flux menstruel. 53
37. — *Convulsions*, causées par une dysménorrhée, chez une fille, qui guérit lorsque la matrice fut devenue insensible.. 54
38. — *Convulsions*, causées par une suppression, chez une jeune fille, qui guérit après le retour des règles provoqué par une émotion. 54
39. — *Convulsions*, causées par une aménorrhée primitive, chez une fille de 15 ans, qui guérit par le retour provoqué des règles. 55
40. — *Convulsions*, causées par une suppression, chez une dame, qui mourut le lendemain. 55
41. — *Convulsions*, causées par une émotion survenue la veille des règles, chez une femme de la campagne, et qui se répétèrent dix-sept ans de suite d'une façon identique. 56
42. — *Convulsions*, causées par la cessation du flux, chez une femme de 40 ans, qui ne put se rétablir, se paralysa, et mourut. . 57
43. — *Convulsions*, causées par une aménorrhée primitive, chez une fille de 16 ans, qui mourut d'apoplexie. 57
44. — *Convulsions avec menace de paralysie*, causées par une dysménorrhée, chez une dame de 28 ans, qui se rétablit avec le retour provoqué des règles.. 58

§ II

45. — *Chorée*, causée par une suppression, chez une dame de 25 ans, qui ne parvint pas à se rétablir. 59
46. — *Chorée*, causée par une dysménorrhée, chez une jeune personne de 18 ans, qui ne guérit pas.. 60
47. — *Chorée*, causée par une suppression, chez une fille de 17 ans, qui guérit par le protoxyde de fer. 60
48. — *Chorée avec hallucination*, causée par une frayeur pendant la

menstruation, chez une fille de 17 ans, qui guérit définitivement après une application de sangsues. 61
49. — *Chorée ambulante*, causée par une suppression, chez une marchande de 17 ans, guérie pendant une grossesse. 62

§ III

50. — *Hystérie*, causée par la suppression, chez une fille de 18 ans, qui guérit avec le retour provoqué de la menstruation. . . 63
51. — *Hystérie*, causée par l'époque menstruelle, probablement par son excès, chez une dame dont le sort n'est pas défini. . . 64
52. — *Hystéralgie*, causée par une dysménorrhée, chez une demoiselle de 22 ans, qui guérit par la régularisation du flux. . 65
53. — *Hystérie*, causée par une lésion de l'utérus, et qui guérit dès que la tumeur fut assez grosse pour être perceptible. . . . 65
54. — *Hystérie*, causée par une suppression, chez une demoiselle, qui guérit avec le retour des règles. 66
55. — *Hystérie*, causée par une suppression, chez une jeune personne de 17 ans, qui guérit avec le retour des règles provoqué par des sangsues. 67
56. — *Hystérie*, causée par une suppression, chez une ouvrière de 17 ans, qui guérit avec le retour des règles provoqué par des sangsues. 67
57. — *Hystérie*, causée par la suppression, chez une dame de 40 ans, qui guérit avec le retour des règles 68
58. — *Hystérie suivie d'amblyopie*, causée par la suppression, chez une demoiselle de 17 ans, et dont le sort définitif reste inconnu. 69

§ IV

59. — *Hystérie épileptique*, causée par une suppression, chez une fille de 16 ans, qui guérit par le retour fortuitement provoqué des règles. 70
60. — *Hystérie avec hémiplégie*, causée par une suppression, chez une fille de 16 ans, qui guérit avec le retour provoqué de la menstruation. 71

§ V

61. — *Léthargie*, causée par une suppression, chez une dame de 30 ans, dont le sort est resté inconnu. 72

§ VI

OBSERVATIONS. PAGES.

62. — *Catalepsie*, causée par une émotion pendant les règles chez une femme qui guérit. 73
63. — *Catalepsie*, causée par une suppression, chez une fille de 18 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles. 73
64. — *Catalepsie*, causée par une suppression, chez deux jeunes filles, l'une, de 17 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles ; l'autre, de 11 ans, qui tomba en apoplexie. 74
65. — *Catalepsie*, causée par une dysménorrhée, chez une servante de 21 ans, dont le sort est resté ignoré. 75
66. — *Catalepsie*, causée par la menstruation, chez une fille de 22 ans, dont le sort est resté inconnu. 75
67. — *Catalepsie*, causée par l'absence des règles, chez une jeune personne, qui guérit avec leur venue. 76
68. — *Catalepsie*, causée par des pertes, chez une dame de 45 ans, qui guérit à la ménopause. 76

§ VII

69. — *État épileptiforme*, causé par une dysménorrhée, chez une jeune femme, qui guérit avec le retour provoqué des règles à l'état normal. 77
70. — *Vertiges épileptiques*, causés par une dysménorrhée, chez une femme de 36 ans, qui ne guérit probablement pas. 78
71. — *Épilepsie*, causée par l'absence des règles, chez une jeune fille, qui ne guérit jamais. 78
72. — *Épilepsie*, causée par des règles excessives, chez une blanchisseuse, qui guérit avec le retour provoqué à l'état normal. 79
73. — *Épilepsie*, causée par une dysménorrhée, chez une fille de 20 ans, qui guérit avec la régularisation provoquée des mois. 79
74. — *Épilepsie*, causée par une suppression, chez une domestique de 21 ans, qui guérit avec le retour provoqué de la menstruation. 80
75. — *Épilepsie*, causée par la ménopause, chez une dame de 45 ans, qui devint paralytique. 81
76. — *Épilepsie*, causée par une suppression, chez une fille de 18 ans, qui ne fut qu'améliorée par suite du retour incomplet des règles. 81
77. — *Épilepsie*, probablement causée par la menstruation, chez une fille, dont le sort resta inconnu. 82
78. — *Épilepsie*, causée par l'absence des règles, chez une demoiselle, qui ne guérit pas, étant imperforée. 83
79. — *Épilepsie*, causée par une suppression, che une demoiselle de 17 ans, qui guérit progressivement par le retour des règles. 83

OBSERVATIONS. PAGES.

80. — *Épilepsie*, causée par la menstruation, chez une fille de 13 ans, dont les crises sont proportionnelles à l'état des règles. . . . 84
81. — *Épilepsie*, causée par l'absence de règles chez une fille de 16 ans, qui guérit après un traitement approprié. 84
82. — *Épilepsie*, causée par une suppression, chez une personne qui guérit avec le retour provoqué de la menstruation. . . . 85
83. — *Épilepsie*, causée par une suppression, chez une dame de 35 ans, qui mourut d'une méningite. 86
84. — *Épilepsie*, causée par l'absence des règles, chez une jeune personne, qui guérit avec leur venue. 87
85. — *Épilepsie*, causée par une frayeur pendant les règles, chez une femme de 25 ans, qui guérit avec leur retour présumé à l'état normal. 87
86. — *Épilepsie*, causée par l'absence des règles, chez une fille de 25 ans, qui guérit après une opération qui permit l'arrivée du sang. 88
Résumé. 89

AFFECTIONS CÉRÉBRALES

LIÉES AUX TROUBLES DE LA MENSTRUATION.

§ I

87. — *Congestion cérébrale*, causée par la cessation des règles, à la ménopause, chez une femme de 49 ans, qui finit par en mourir. 90
88. — *Congestion cérébrale*, causée par une dysménorrhée, à la ménopause, chez une fille de 51 ans, qui finit par en mourir. . 91
89. — *Congestion cérébrale*, causée par une suppression, chez une femme de 19 ans, qui finit par en mourir. 91
90. — *Congestions cérébrale* et *rachidiennes*, — l'une cérébrale, causée vraisemblablement par une suppression, chez une femme de 19 ans, qui en mourut; les autres rachidiennes : chez une femme de 49 ans, chez une demoiselle de 22 ans, chez une personne de 12 ans; la première, éprouvant la dysménorrhée de l'âge critique; la seconde, ayant une suppression; la troisième, n'étant pas encore réglée. Les deux dernières ont guéri à l'aide d'un traitement approprié. 92

§ II

91. — *Apoplexie*, causée par la suppression d'une hémorrhagie supplémentaire des règles, chez une dame de 37 ans, qui en est morte. 94

OBSERVATIONS. PAGES.

92. — *Apoplexie*, causée par une suppression, chez une jeune personne, dont le sort final demeure inconnu. 95
93. — *Apoplexie*, causée par l'exposition au froid à l'approche des règles, chez une fille de 20 ans, qui est morte. 95
94. — *Apoplexie*, causée par des déviations menstruelles à l'âge critique, chez une dame de 45 ans, qui est morte. 96
95. — *Paraplégie commençante*, causée par une chute dans l'eau pendant les règles, chez une fille de 28 ans, qui guérit après traitement.. 97
96. — *Paraplégie*, causée par une perte, chez une couturière de 38 ans, qui guérit à l'Hôtel-Dieu.. 97
97. — *Hémiplégie*, causée par une suppression, chez une femme de 30 ans, qui n'a pas probablement pas guéri. 98
98. — *Hémiplégie*, causée par un retard du flux périodique, chez une dame, qui guérit avec l'établissement normal de ce flux.. . 99
99. — *Hémiplégie*, causée par une suppression, chez une fille de 19 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles. . . 99
100. — *Hémiplégie*, causée par une suppression, chez une lingère de de 31 ans, qui mourut à l'hôpital et dont on fit l'autopsie. . 100
101. — *Hémiplégie*, causée ou entretenue par le flux mensuel, chez une demoiselle de 24 ans, dont la santé s'améliora par les sangsues, puis par les eaux, qui le régularisèrent. 101
102. — *Hémiplégie*, causée ou provoquée par une dysménorrhée, chez une ouvrière de 21 ans, qui mourut et dont on fit l'autopsie 102
103. — *Hémiplégie hystérique*, causée par une suppression, chez une femme de 25 ans, qui guérit avec le retour des règles.. . 103
104. — *Hémiplégie précédée d'une sciatique*, causée par une diminution de l'écoulement menstruel, chez une prétendante de 27 ans, qui guérit après l'application de sangsues. 104

§ III

105. — *Paralysie générale*, causée par une cessation des règles, chez une dame de 47 ans, qui guérit après une épistaxis. . . . 105
106. — *Paralysie générale*, causée par une suppression, chez une ouvrière de 34 ans, qui fut transférée à la Salpétrière. . . . 105
107. — *Paralysie générale*, aggravée et entretenue par une suppression, chez une dame qui mourut et dont on fit l'autopsie.. 106
108. — *Paralysie générale*, causée par un retard de la menstruation et déterminée par un lavage, chez une demoiselle de 19 ans, qui mourut.. 107
109. — *Paralysie générale*, causée par la ménopause, chez une fille de 50 ans, dont le sort n'est pas indiqué.. 108

§ IV

OBSERVATIONS. PAGES.

110. — *Délire fébrile*, causé par une suppression, chez une demoiselle qui guérit avec le retour provoqué des règles. 109

111. — *Délire fébrile*, causé par une dysménorrhée, chez une fille de 19 ans, qui guérit avec l'application de sangsues. 109

§ V

112. — *Encéphalite*, causée par la ménopause, chez une couturière de 50 ans, qui mourut et dont on fit l'auptopsie. 110

113. — *Méningite*, causée par une dysménorrhée, chez une dame de 30 ans, qui mourut et dont on fit l'autopsie. 111

114. — *Méningite*, causée par une suppression, chez une couturière de 28 ans, qui mourut et dont on fit l'autopsie. 111

115. — *Méningite*, causée par une dysménorrhée, chez une fille onaniste de 17 ans, qui est morte après une foule de maux. 112

Résumé. 113

Récapitulation. 114

DEUXIÈME PARTIE

FOLIES

LIÉES AUX TROUBLES DE LA MENSTRUATION.

Préliminaires 121

§ I

116. — *Surexcitations*, causées chaque mois par la présence des règles, chez trois femmes d'âge inconnu. 128

117. — *Surexcitation*, causée par une suppression, chez une fille de 20 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles. . . 129

118. — *Aberration maniaque innomée*, causée chaque mois par la présence des règles, chez une femme d'âge inconnu. 130

§ II

119. — *Manie sans délire verbal*, causée ou entretenue par une dysménorrhée, chez une dame de 23 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles. 131

OBSERVATIONS. PAGES.

120. — *Manie sans délire verbal,* causée par l'absence des règles, chez une dame de 17 ans, qui guérit avec l'arrivée du sang, puis par le mariage 132
121. — *Manie sans délire verbal,* causée par l'absence des règles, chez une fille de 17 ans, qui guérit avec l'arrivée du sang. . . 132
122. — *Manie sans délire verbal,* causée chaque mois par un excès d'abondance, chez une dame de 20 ans 133
123. — *Manie sans délire verbal,* causée chaque fois par une dysménorrhée, chez une fille de 15 ans. 134

§ III

124. — *Hypochondrie,* causée par une suppression, chez une jeune veuve, qui guérit avec le retour provoqué des règles. . . 135
125. — *Hypochondrie,* causée par la suppression, chez une demoiselle de 18 ans, qui guérit à l'aide d'un traitement approprié et par l'état de mariage. 135
126. — *Hypochondrie,* causée par une suppression, chez une dame de 37 ans, qu'un traitement moral tira d'affaire. 136
127. — *Hypochondrie,* causée par la dysménorrhée périodique, chez une dame de 30 ans 137
Réflexions générales. 138

§ I

128. — *Monomanie démoniaque,* causée par une suppression, chez une personne qui mourut et dont on fit l'autopsie. 141
129. — *Monomanie religieuse,* causée par une suppression, chez une fille de 28 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles. : 141
130. — *Monomanie religieuse,* causée par une dysménorrhée, chez une fille de 49 ans, qui guérit avec l'établissement des règles. . 142
131. — *Monomanie érotique,* causée par une perte, à la ménopause, chez une femme de 52 ans, dont le sort reste ignoré 142
132. — *Monomanie érotico-mystique,* causée par une dysménorrhée, chez une fille de 23 ans, qui ne guérit probablement pas. . 143
133. — *Monomanie innomée,* causée par une rétention, chez une fille de 13 ans, pendant huit accès consécutifs. 144
134. — *Monomanie innomée,* causée par une suppression, chez une personne de 33 ans, qui guérit après une saignée et le retour des règles 145
135. — *Monomanie innomée,* causée par des pertes, à la ménopause, chez une personne de 53 ans, qui ne guérit probablement pas. 145

§ II

OBSERVATIONS. PAGES.

136. — *Mélancolie*, causée vraisemblablement par une suppression, chez une jeune demoiselle, ayant guéri, grâce à une secousse morale qui a rappelé les règles. 145

137. — *Mélancolie*, causée par une suppression, chez une femme de 24 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles. . . . 146

138. — *Mélancolie hystériforme*, causée par une suppression, chez une fille de 21 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles. 148

139. — *Mélancolie hystérique*, causée par l'absence des règles, chez une fille de 18 ans, qui guérit avec l'établissement complet de la menstruation. 149

140. — *Mélancolie avec délire imminent*, causée par l'absence de la menstruation, chez une fille de 14 ans, qui ne guérit pas et ne vit jamais. 150

141. — *Mélancolie avec vertiges*, causée par l'absence des règles qui se déviaient à la face, chez une fille de 19 ans, dont la santé s'améliora à l'aide d'un traitement. 151

142. — *Mélancolie avec stupeur*, causée par une rétention, chez une personne de 18 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles. 152

§ III

143. — *Mélancolie suicide*, causée par la dysménorrhée de la ménopause, chez une dame, dont le sort reste inconnu. 152

144. — *Mélancolie suicide*, causée par une suppression, chez une femme, qui guérit avec le retour spontané des règles . . . 153

145. — *Mélancolie suicide*, causée par une suppression, chez une dame, qui guérit avec le retour spontané des règles. 154

§ IV

146. — *Monomanie du vol*, causée par divers troubles de la menstruation, chez une Nivernaise. 155

147. — *Monomanie du vol*, survenant périodiquement pendant le cours des règles 156

148. — *Monomanie incendiaire*, causée par une rétention, chez une servante de 22 ans. 157

149. — *Monomanie incendiaire*, causée par une dysménorrhée, chez une fille de 15 ans, dont le sort reste ignoré. 158

150. — *Monomanie incendiaire*, causée par l'absence des règles, chez une fille de 16 ans, qui guérit en même temps que le retour

OBSERVATIONS. PAGES

provoqué du flux 159

151. — *Monomanie homicide*, par une dysménorrhée, chez une fille de 18 ans. 160

152. — *Monomanie homicide*, survenue périodiquement pendant l'époque des règles, chez une cuisinière de 28 ans. 161

153. — *Monomanie homicide*, survenue pendant l'époque des règles. . 162

154. — *Monomanie homicide*, causée par une suppression, chez une dame de 30 ans, qui guérit avec le retour des règles. . . . 162

155. — *Monomanie suicide*, survenue chez une demoiselle de 22 ans, à l'approche des règles 163

156. — *Monomanies suicides*, survenues à l'époque des règles, chez une femme de 30 ans et une fille de 19 ans. 164

157. — *Monomanie nutritive* ou *cacophagique*, causée par l'absence des règles, chez une fille à l'âge nubile. 164

158. — *Monomanie nutritive*, causée par la ménopause, chez une dame de 42 ans, qui guérit avec la cessation naturelle des menstrues. 165

§ V

159. — *Hydrophobie*, causée par une suppression, chez une femme qui guérit avec le retour provoqué des règles. 167

160. — *Hydrophobie*, causée par une suppresion, chez une servante qui en est morte. 167

161. — *Hydrophobie*, causée par une suppression, chez une jeune fille. 168

§ VI

162. — *Nymphomanie*, causée par une rétention, chez une veuve qui guérit avec le retour des règles, provoqué par le coït.. . . 169

163. — *Nymphomanie*, causée par une dysménorrhée, chez une jeune personne de 20 ans, dont le sort reste ignoré 170

§ VII

164. — *Stupidité*, chez une fille de 38 ans, qui guérit avec le retour spontané des règles. 171

165. — *Stupidité*, causée par une suppression, chez une fille de 27 ans, qui en mourut 172

166. — *Stupidité*, causée par une dysménorrhée, chez une fille de 18 ans, qui guérit avec l'établissement normal du flux. . . 172

167. — *Stupidité*, causée par une suppression, chez une fille de 21 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles. 173

168. — *Stupidité*, causée par une suppression précédée de dysménorrhée, chez une fille de 16 ans, dont le sort reste ignoré . . 174

169. — *Stupidité*, causée par une suppression, chez une fille de

OBSERVATIONS. PAGES.
29 ans, qui ne guérit pas, malgré le retour des règles . . . 175
170. — *Stupidités*, survenant pendant ou après la menstruation, chez quatre aliénées. 175
Résumé. 176

§ VIII

171. — *Lypémanie*, causée par une suppression, chez une fille de 20 ans, qui a guéri 178
172. — *Lypémanie*, causée par une suppression, chez deux demoiselles, dont le sort est resté inconnu. 179
173. — *Lypémanie*, causée par une suppression, chez une femme de 30 ans, qui guérit promptement avec le retour provoqué de la menstruation 179
174. — *Lypémanie*, causée par une dysménorrhée, chez une fille de 27 ans, qui guérit avec le retour du flux provoqué par une fièvre 180
175. — *Lypémanie*, causée par une dysménorrhée, chez une jeune femme, qui guérit avec le retour provoqué des règles. . . 181
176. — *Lypémanie*, causée par la dysménorrhée, chez une personne de 28 ans, qui n'a probablement pas guéri 181
177. — *Lypémanie*, causée par une rétention, chez une personne de 48 ans, dont le sort est resté inconnu. 182
178. — *Lypémanie*, causée par une suppression, chez une fille de 20 ans, qui guérit avec le retour provoqué de la menstruation. 182
179. — *Lypémanie*, compliquée d'agitation maniaque, causée par un excès d'abondance, chez une fille de 46 ans, qui s'est beaucoup amélioré, lorsque le flux s'est modéré. 183
180. — *Lypémanie*, causée par une suppression, chez une personne de 36 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles . . . 184
181. — *Lypémanie*, causée par la dysménorrhée suivie de rétention, chez une dame de 18 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles 185
Résumé 185

§ IX

182. — *Manie*, causée par une suppression, chez une demoiselle de 18 ans, qui en mourut. 186
183. — *Manie*, causée par une suppression, chez une fille de 25 ans, qui guérit avec le retour des règles. 187
184. — *Manie*, causée par une suppression, chez une dame qui guérit avec le retour des règles. 188
185. — *Manie*, causée par une suppression, chez une jeune dame, qui guérit avec le retour des règles. 189

OBSERVATIONS. PAGES.

186. — *Manie*, causée par une dysménorrhée, chez une demoiselle, qui guérit avec l'établissement régulier du flux 190
187. — *Manie*, causée par une dysménorrhée, chez une personne de 18 ans, qui guérit 190
188. — *Manie*, causée par une suppression, chez une jeune servante, qui guérit avec le retour des règles 191
189. — *Manie*, causée par une suppression, chez une femme, qui guérit avec le retour de la menstruation. 191
190. — *Manie*, causée par une dysménorrhée, chez une jeune cuisinière, dont le sort reste ignoré. 192
191. — *Manie*, causée par une suppression, chez une dame de 29 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles 192
192. — *Manie*, causée par une suppression, chez une demoiselle de 30 ans, dysménorrhéique qui, après le retour des règles, guérit de sa folie — mais resta hystérique. 193
193. — *Manie*, causée par une suppression, chez une jeune fille, qui guérit avec le retour du flux. 193
194. — *Manie*, causée par une suppression, chez une dame qui guérit, après des péripéties, avec le retour provoqué des règles. . 194
195. — *Manie*, causée par l'approche des règles, chez une jeune fille, dont le sort resta inconnu 194
196. — *Manie*, survenue aux approches des règles, chez une dame de 44 ans, dont le sort resta inconnu. 195
197. — *Manie*, causée par la menstruation qui se supprima ensuite, chez une jeune fille, qui guérit dès que les règles eurent paru. 195
198. — *Manie*, revenant périodiquement chaque mois, vers la fin des règles, chez une demoiselle de 21 ans, dont l'auteur n'indique pas le sort final. 196
199. — *Manie*, causée par une suppression menstruelle, chez une fille de 16 ans, qui, chaque mois, était prise d'un acès que faisait disparaître une application de sangsues. 197
200. — *Manie*, causée par une dysménorrhée, chez une religieuse de 24 ans, qui guérit avec le retour du flux. 198
201. — *Manie*, causée à plusieurs reprises, par des troubles de la menstruation, à l'âge de 16 et de 17 ans, chez une fille qui guérit avec la régularisation du flux. 198
202. — *Manie*, causée par une suppression, chez une personne, qui guérit avec le retour provoqué des règles. 199
203. — *Manie*, causée par une suppression, chez une fille de 31 ans, qui guérit avec le retour provoqué des règles 200
204. — *Manie*, causée par l'excès du flux, chez une dame, qui a guéri à l'aide de moyens propres à l'atténuer. 201
205. — *Manie*, survenue à l'époque des règles, chez une fille de 18 ans, qui a guéri avec le retour normal du flux 201

OBSERVATIONS. PAGES.

206. — *Manie*, causée par une suppression, chez une femme de 38 ans, qui a guéri peu à peu avec le retour provoqué des règles. . 202
207. — *Manie*, causée par une suppression, chez deux jeunes femmes, qui guérirent avec le retour provoqué des règles. 203
208. — *Manie*, causée par une rétention, chez une fille, qui guérit avec le retour spontané des règles. 204
209. — *Manie*, causée par une suppression, qui guérit avec le retour des règles provoqué par une variole 205
210. — *Manie*, causée par l'âge critique, qui a fini par guérir avec la cessation des menstrues. 206
211. — *Manie*, causée vraisemblablement par la ménopause, et dont le sort final nous est inconnu. 207
212. — *Manie*, causée par un excès d'abondance, chez une femme de 25 ans, qui guérit avec la régularisation provoquée du flux. . 208
213. — *Manie*, coïncidant avec chaque époque menstruelle, chez une fille de 16 ans, qui guérit, mais qui, durant une récidive, a vu cesser cette coincidence et ne s'est pas rétablie. 209
214. — *Manie*, entretenue par des pertes, à la ménopause, chez une fille de 42 ans, qui est morte vraisemblablement à la suite d'une déviation sanguine pulmonaire 209
215. — *Manie*, cessant à l'époque des règles, chez une fille de 27 ans, qui devint mélancolique. 211
216. — *Manie*, survenant seulement à l'époque des règles, chez une fille de 29 ans, dont nous ignorons le sort final 211
217. — *Manie*, causée plusieurs fois par une rétention, chez une fille de 26 ans, qui guérit avec le retour de la menstruation . . 212
218. — *Manie*, causée par excès d'abondance, chez une fille de 29 ans, qui finit par guérir avec le retour du flux à son cours normal. 212
219. — *Manie*, causée par une rétention, chez une dame de 37 ans, qui finit avec le retour des règles provoqué par l'administration du sulfate de quinine 213
220. — *Manie*, causée par une suppression, chez une dame de 24 ans, qui guérit avec le retour progressif du flux cataménial . . 214
221. — *Manie*, causée par l'aménorrhée, chez une fille onaniste de 27 ans, ayant fini par guérir après un traitement qui fit reparaître le flux menstruel 214
222. — *Manie choréiforme*, causée par l'absence des règles, chez une fille de 15 ans, qui guérit avec l'arrivée du flux cataménial. 215
223. — *Manie hystérique*, causée par une rétention, chez une fille publique, dont le sort nous est resté inconnu. 216
224. — *Manie hystérique*, causée vraisemblablement par un obstacle à l'excrétion menstruelle, chez une demoiselle de 18 ans, qui guérit deux mois après l'arrivée des règles. 217
225. — *Manie hystérique*, causée par une suppression, chez une fille qui guérit avec le retour spontané des règles. 218

OBSERVATIONS. PAGES.

226. — *Manie hystérique*, causée par une suppression, chez une femme, qui guérit avec le retour provoqué des règles 218
227. — *Manie hystérique*, causée par une cessation, chez une fille, dont le sort est resté inconnu. 219
228. — *Manie hystérique*, causée par une dysménorrhée, chez une demoiselle de 23 ans, qui, par sa négligence à suivre le traitement, fut améliorée — puis devint stationnaire. 219
229. — *Manie hystérique*, à cause difficile à assigner, chez deux filles, l'une de 12, l'autre de 13 ans, qui guérirent avec la venue des règles, provoquées par un fort purgatif 220
230. — *Manie hystérique*, causée par la dysménorrhée, chez une fille de 35 ans, qui guérit; mais mourut ensuite de phthisie . . 221
231. — *Manie hystérique*, survenant, à chaque accès, pendant l'époque des règles, chez une dame de 26 ans, qui guérit après des saignées périodiques 222
232. — *Manie hystérique*, survenant à chaque époque menstruelle, chez une institutrice de 29 ans, dont le sort reste ignoré. . 223
233. — *Manie hystérique*, avec nymphomanie, coïncidant avec l'époque des règles, chez une femme de 25 ans, qui guérit avec l'interruption du flux déterminée par une grossesse. — Question du mariage. 223
234. — *Manie hystériforme*, causée par une dysménorrhée, chez une fille de 23 ans, qui finit par guérir avec la régularisation du cours menstruel. 225
235. — *Manie hystériforme*, causée par l'absence des règles, chez une dévideuse de 12 ans, qui guérit avec l'arrivée du flux mestruel. 225
236. — *Manie hystériforme*, causée par une suppression, chez une domestique de 19 ans, qui guérit de la folie, puis devint hystérique, et guérit également, grâce à un traitement approprié. 226
237. — *Manie épileptique*, causée par une dysménorrhée, chez une fille de 15 ans, qui finit par guérir après un traitement qui ramena les règles 227
238. — *Manie paralysiforme avec cécité*, causée par une suppression, chez une jeune fille, qui guérit avec le retour provoqué des règles 228

§ X

239. — *Démence*, causée par une suppression, chez une femme de 40 ans, qui guérit vraisemblablement après traitement. . . 229
240. — *Démence*, causée par la cessation des règles, à la ménopause, chez une sœur de 50 ans, qui guérit après une métrorrhagie. Elle mourut 13 ans après, et on en fit l'autopsie . . . 230
241. — *Démence*, causée probablement par l'âge critique, chez une

OBSERVATIONS. PAGES.
dame, qui guérit avec la cessation des règles. 230
242. — *Démence*, causée vraisemblablement par une suppression, chez une jeune fille qui, malade depuis dix ans, guérit avec le retour spontané des règles. 231
Récapitulation. 232

TROISIÈME PARTIE

TRAITEMENT, CONSIDÉRATIONS MÉDICO-LÉGALES, CONCLUSIONS.

§ I

Qu'est la femme, physiquement parlant? La puberté, ou époque de sa manifestation première : révolution qui en résulte dans son organisme entier, et même dans son esprit. Conséquences des entraves apportées à cette révolution : troubles nerveux, température interne, modifications du caractère, spasmes et névroses. Ces conséquences sont logiques ; il en est de l'économie humaine comme de l'économie sociale : le contre-coup et le danger des actions sont en rapport avec l'importance réciproque du sujet et de l'objet. . . . . 235 à 240
Que nous donne la statistique, à l'égard des névroses consécutives aux dérangements menstruels et des causes qui les produisent ? La suppression est incontestablement la cause la plus fréquente, l'âge adulte est celui qui expose le plus aux névroses menstruelles ? La puberté et la ménopause ne paraissent pas être, en l'espèce, des époques si dangereuses qu'on a bien voulu le croire. Les névroses menstruelles les plus communes sont les vésanies, puis les névroses convulsives, ensuite les névroses simples, enfin les névroses congestives . . . . . 240 à 245

§ II

Les états nerveux que la menstruation entraîne peuvent être voilés ou travestis, se présenter sous la forme de déviations humorales ou sanguines, compliquer partant la situation morbide au point de donner le change et rendre le diagnostic obscur, le traitement difficile.
La complication des états morbides, qui constituent alors ces névroses, exigent du praticien des plans thérapeutiques préalables. Ces plans ne peuvent se tracer qu'à l'aide de l'analyse clinique, assignant sa place à chaque élément, et donnant la possibilité de le combattre à son tour. Car, s'attaquer toujours à l'appareil qui est le foyer morbide primitif, c'est faire une

médecine inintelligente et irrationnelle. Trois conditions pathologiques se présentent : la rétention, l'excès, et la difficulté des règles. . . 245 à 247
Dans ces trois cas différents, les causes peuvent être les mêmes, les moyens curateurs les mêmes.
Moyens utiles à connaître indépendamment de ceux indiqués par les États généraux, diathésiques, ou constitutionnels, capables de dominer l'ensemble morbide dans la rétention : emménagogues, hydrothérapie, électricité, eaux minérales, gymnastique. . . . . 247 à 250
Moyens utiles à connaître, dans les cas de ménorrhagie : hémostatiques, hydrothérapie, toniques, analeptiques. . . . . 250 à 252
Moyens utiles à connaître, dans les cas de dysménorrhée : antispasmodiques, exercices, topiques, laxatifs . . . . . 252 à 254
Moyens thérapeutiques et préceptes à connaître pour les cas de déviation.
Rappel du sang vers sa source, agents dérivatifs. . . . . 254 à 256
Des désordres de la menstruation, chez les aliénées. — Pouls des règles. 256
Efficacité du traitement moral, tiré de la nature même du sujet. Ses sources. 257

§ III

De l'état mental des femmes pendant la menstruation, et analogie avec celui de la grossesse.
Influence de cet état sur leur libre arbitre et leur responsabilité, tiré des principes de la pathologie en ce qui concerne les rapports du physique et du moral.
Le médecin ne doit négliger aucune occasion de faire connaître au public et au magistrat les causes capables d'influencer la liberté humaine, afin de procurer à l'opinion et à la justice le plus de moyens possible pour juger impartialement; puisque la justice absolue ne serait possible que si l'on pouvait lire au fond de l'âme et de l'organisme tous les motifs ou mobiles qui exercent une pression sur nos déterminations. . . . . 257 à 265
Conclusions sommaires. . . . . 265 à 266

NOMS DES AUTEURS

DES OBSERVATIONS RAPPORTÉES OU MENTIONNÉES

Abercrombie.
Amard.
Andral.
Azam (E.).

Baillarger.
Baillou.
Barbier.
Barella.
Barras.
Barry.
Barthez (P. J.).
Baudelocque.
Baume.
Bayle.
Bazin (de Corbeil).
Beau.
Beauchêne (De).
Benedict.
Berthier (P.).
Bertrand.
Bligny (De).
Boërrhaave.
Bordeu.
Bouchet.
Boueix (Du).
Bouillaud.
Bourdin.
Brachet.
Brierre de Boismont.
Brillouet.
Brochin.
Brünner.
Buisson.

Chambon.
Chéneau.
Chiara.
Corvisart (J.-N.).
Courot (E.).

Dagonet.
Daquin.
Dauby.
Dejaéghère.
Delasiauve.
Despray.
Desmilleville.
Dubuisson.
Duckworth.
Dumoulin.
Dusourd.

Ellis (C.).
Esquirol.

Ferrarese.
Foderé.
Forestus.
Freind.
Frétteau.

Gaillard (C.).
Galezowski (X.).

Gardanne.
Gaux (Des) de Fobert.
Gendrin.
Girard (H.), de Lyon.
Girard (G.), de Lyon.
Guislain (J.).

Hencke.
Hoffmann.
Horstius.
Hunerwolf.

Jannet de Longrois.

Klein.
Kolichen (G.).
Lalesque.

Lallemand. (F.)
Lamettrie.
Landouzy.
Lanzonius.
Legrand (du Saulle).
Lemoine.
Leroy (d'Étiolles).
Lorry.
Losada.
Louyer-Villermay.
Loyseau.
Lunier.

Macario.
Mailhos.
Maisonneuve.
Marc.
Marcé.
Martin.
Martinet (L.).
Mathey.
Mathieu.
Mayer.
Meyer.
Michéa.
Morel (B. A.).
Morgagni.
Moutard-Martin.
Müller.
Muralt (Léon de).
Musselburg.
Musset (H.).

Ollivier (d'Angers).

Parchappe.
Parent-Duchatelet.
Pariset.
Philippe.
Pinel (Ph.).
Plater (F.).
Pomme.
Portal.
Pressavin.
Pyl.

Raulin (J.).
Raymond (Dom.).
Renaudin.
Reydellet.
Reynell.
Rivière (L.).
Romelius.
Rousseau (Er.).

Salesse.
Sauvages.
Sauvet.
Schmidtmann.
Swiéten (Van).

Taguet.
Tissot.
Trousseau.

Vandermonde.
Vigla.

Wepfer.
Whytt.
Wit-Head.
Wolf.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LANE MEDICAL LIBRARY

To avoid fine, this book should be returned on or before the date last stamped below.

OCT 30 1975
NOV 9 1978
MAR 11 1988

N263 Berthier, P.
B54 Des névroses
1874 menstruelles. 10732

NAME | DATE DU

Twitchell | JAN